John Adams Library,

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

SHELF No
ADAMS
192.5

NÉGOCIATIONS

DE MONSIEUR

LE COMTE D'AVAUX.

Tome Premier.

NÉGOCIATIONS

DE MONSIEUR

LE COMTE D'AVAUX

EN HOLLANDE,

Depuis 1679, *juſqu'en* 1684.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez { DURAND, rue S. Jacques, au Griffon.
PISSOT, Quai des Auguſtins, à la Sageſſe.

M. DCC. LII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

ADAMS 192.5
v.1

NÉGOCIATIONS
DE MONSIEUR
LE COMTE D'AVAUX
EN HOLLANDE,

Depuis 1679, *juſqu'en* 1684.

POUR bien faire comprendre les raiſons qui ont éloigné les Hollandois depuis la Tréve de 1684. des intérêts du Roi; & de leurs anciennes maximes, & qui les ont mis dans une plus grande dépendance du Prince d'Orange qu'ils n'avoient jamais été; il eſt néceſſaire de ſavoir de quelle maniere cette Tréve a été faite, en quelle diſpoſition étoient alors les eſprits; & quels ont été les différens

partis qui ont composé la République depuis la Paix de Nimegue.

LES Etats Généraux des Provinces-Unies ont été divisés depuis un certain tems, & particulierement depuis la Paix de Nimegue, en deux ou trois partis différens. Le Prince d'Orange en a formé un avec ceux qui lui sont dévoués : ce sont tous gens, si on en excepte cinq ou six personnes, qu'il a élevées de la poussiere pour mettre dans la Régence, qui n'ont nul crédit que celui que leur place leur donne, & qui n'ayant d'autre subsistance que celle qu'ils tirent de leurs Charges, sont par conséquent intéressés à maintenir le Gouvernement de l'Etat dans la dépendance du Prince d'Orange.

LES Républicains forment l'autre parti ; celui-là se peut diviser en deux, l'un est composé de ceux qui restent de la faction de M. de Witt, & de ceux qui n'étant pas originairement de cette faction, ont été néanmoins dépossédés en 1672. Tous ces gens-là dont les sentimens ne sont pas ca-

chés, ſont regardés comme les bons Républicains, & comme le ſoutien & l'appui de la liberté publique. Le nombre en eſt petit: mais ils ſont des meilleures Familles de Hollande; ils ſont tous unis enſemble, ils s'entre-communiquent leurs penſées & leurs deſſeins, & ont entr'eux un commerce très-ſecret & très-ſûr.

L'AUTRE eſpece de bons Républicains, eſt compoſée de ceux qui ſont reſtés dans le Gouvernement en 1672; ou qui y ayant été mis dans ce tems-là par le Prince d'Orange, ne laiſſent pas d'avoir de très-bons ſentimens pour la République. Les uns & les autres de cette ſeconde eſpece, ſont fort réſervés & fort cachés, & n'oſeroient agir, que lorſqu'ils croiront le pouvoir faire en ſûreté, ou que la néceſſité les y contraindra. Ils ne ſont pas un parti comme les autres; car chacun d'eux renfermant en ſoi ſes ſentimens, ou ne les communiquant qu'à leurs amis particuliers, ne ſe déclare en aucune maniere. Cependant comme la premiere eſpece

de bons Républicains, ſont gens ſages & éclairés, & perſonnes de conſidération, ils ont de grandes habitudes avec les derniers; & ces derniers qui ne ſe fient pas les uns aux autres, ſe confient volontiers aux premiers; de ſorte que le petit nombre de bons Républicains que j'ai mis au rang des premiers, étant informés en ſecret par les autres, & s'entrecommuniquant ce qu'ils en ont appris ſéparément, ils ont une connoiſſance générale des ſentimens & des diſpoſitions dans leſquelles on eſt dans les Villes.

IL y a outre cela, les Marchands & le Peuple qui ſont obligés de ſuivre les Loix du Prince d'Orange, ou de ſe joindre aux Républicains. A l'égard du Peuple, comme il ſe laiſſe entraîner ſouvent, ou par le zele de la Religion, ou par je ne ſai quoi qui l'ébloüit, & qui l'aveugle, il a toûjours été affectionné au Prince d'Orange, & il s'y eſt entierement dévoué dans ces derniers tems, par le moyen des Miniſtres Prédicans qui ſont abſolument à lui, & qui ſont ennemis

mortels des Républicains dont la plus grande partie ſont Arminiens. Pour ce qui eſt des Marchands, ils ont eu aſſez de confiance dans les bons Républicains : mais comme ils ſont gouvernés par leurs intérêts, on verra dans la ſuite comment le Prince d'Orange a enfin trouvé moyen de les gagner, & de décréditer les Républicains, en faiſant voir aux Marchands, que la France, à laquelle les Républicains les vouloient unir, ruinoit leur commerce; ce que les Marchands n'ont que trop reconnu être véritable; ne faiſant pas dans ces derniers tems le profit qu'ils faiſoient auparavant en France.

Je dois ajoûter à cela que les incidens qui étoient ſurvenus dans les derniers mois de la guerre de 1672, avoient beaucoup altéré l'affection que les peuples de Hollande avoient conçûe pour le Roi. Il eſt certain que quand Sa Majeſté leur offrit la paix, il n'y eut perſonne dans toute la République qui ne fût perſuadé qu'elle pouvoit aiſément continuer la guerre,

& qu'elle ne s'arrêtoit au milieu de ſes conquêtes, qu'en conſidération des Etats Généraux. Ils comptoient donc que la paix que Sa Majeſté leur donnoit, étoit un pur effet de ſa bonté pour eux, & cela lui avoit tellement gagné le cœur des peuples, qu'il n'eſt pas plus maître dans Paris, qu'il l'eût été alors dans Amſterdam. Mais depuis qu'ils furent informés que le Roi vouloit que les Places des Pays-Bas, (qui devoient être reſtituées à l'Eſpagne) demeuraſſent en ſes mains, juſqu'à ce que le Roi de Suéde fût rétabli dans les Etats qu'il avoit perdus dans cette guerre, & que le Prince d'Orange eût l'adreſſe de faire concevoir de l'ombrage de la ſincérité du Roi, comme ſi Sa Majeſté avoit deſſein de ne les rendre jamais : les affections furent entierement changées ; & au lieu qu'ils recevoient auparavant la paix comme un don du Roi, ils ne la conſidéroient plus que comme une choſe à laquelle ils s'imaginoient que le Roi ſe voyoit néceſſité par le traité qu'ils firent alors avec l'Angleterre.

JE trouvai les Etats Généraux dans cette ſituation lorſque j'arrivai à la Haye, & comme le Roi me manda de n'avoir de commerce avec le Prince d'Orange que celui dont je ne pourrois me diſpenſer & de le regarder comme un Prince dont il étoit fort mécontent, je crus ne pouvoir rien faire de mieux pour ſon ſervice, & en même-tems pour obéir à ſes ordres, que de m'attacher uniquement aux Républicains, & de garder ſeulement des meſures de bienſéance avec le Prince d'Orange; car il me parut que ce ſeroit une choſe odieuſe de marquer viſiblement qu'on vouloit faire une déſunion dans la République, en ſéparant le Prince d'Orange & ſes créatures, des autres perſonnes de l'Etat; que je rendrois parlà mon emploi très-difficile, & peut-être infructueux, n'y ayant perſonne de ceux mêmes qui ſouhaiteroient le plus de lier un commerce ſecret avec moi, qui oſât me voir, dès que je me ſerois déclaré de la ſorte contre le Prince d'Orange. J'en parlai à quel-

que sperſonnes d'Amſterdam qui approuverent mon deſſein, & qui m'y fortifierent autant qu'il leur fut poſſible. J'allai donc voir le Prince d'Orange ſans cérémonie, avant que d'avoir eu mon audiance des Etats Généraux, comme c'eſt la coûtume de le faire quand on traite de quelque affaire, avant que de faire ſon entrée; parce qu'étant obligé en ce cas de voir le Préſident des Etats Généraux, & le Penſionnaire de Hollande, on ne peut ſe diſpenſer de voir le Prince d'Orange, qui eſt le Chef de tous les Conſeils de la République : mais cette viſite ne fut pas approuvée, & on me défendit de retourner chez ce Prince, après que je lui aurois rendu la premiere viſite de cérémonie. Cela m'obligea d'aller chez les perſonnes de la premiere qualité pour me faire une ſorte de commerce qui me ſervît à faire habitude avec quelques perſonnes de l'Etat : mais on m'écrivit de la Cour qu'on étoit informé que j'avois été chez Mademoiſelle de Brederodé, couſine du Prince d'Orange,

& chez Madame de Sommerdyk, dont le mari étoit attaché particulierement à ce Prince, & on me manda de m'abſtenir de retourner chez elles. Etant ainſi exclus de toute ſorte de commerce, je me trouvai dans un pénible emploi, n'étant pas aiſé dans une République d'être bien informé de ce qui s'y paſſe, lorſqu'on n'a pas avec tout le monde un commerce libre & ouvert, qui procure non-ſeulement des connoiſſances & des amis de qui on tire de grandes lumieres, mais qui donne occaſion à ceux qui veulent venir révéler des ſecrets, d'entrer chez un Ambaſſadeur ſans rien craindre; ce qu'on ne pouvoit plus faire dès qu'il n'étoit pas permis de venir chez moi ſans ſe rendre ſuſpect, & ſe déclarer ennemi de M. le Prince d'Orange.

Ce Prince eut de ſon côté à l'égard du Roi, la même conduite à-peu-près que je voulois tenir avec lui: il ne voulut pas s'éloigner entierement de Sa Majeſté, quelque choſe qu'il eût fait contre les intérêts du Roi;

en faiſant un Traité avec l'Angleterre pour perpétuer la guerre dans le tems qu'il voyoit les Etats Généraux prêts à conclure la Paix ; & ayant enſuite attaqué les troupes du Roi auprès de Mons, ſachant que la Paix entre le Roi & les Etats-Généraux étoit ſignée. Le Prince d'Orange nonobſtant tout cela, fit témoigner au Roi, qu'il ſouhaittoit de ſe remettre dans l'honneur de ſes bonnes graces : & Sa Majeſté lui fit répondre que quand il feroit voir par ſa conduite, qu'il avoit effectivement ces ſentimens, Sa Majeſté verroit ce qu'elle auroit à faire. S'il m'étoit permis de mettre ici ce que je penſe, des intentions du Prince d'Orange ; je dirois qu'il y a tout lieu de croire qu'il auroit voulu n'être point mal avec le Roi, mais qu'il ne ſouhaitoit pas d'y être entierement bien. Il croyoit apparemment qu'il lui ſuffiſoit de n'avoir pas dans la perſonne du Roi un ennemi déclaré pour ne le pas trouver toujours oppoſé à toutes les prétentions qu'il avoit du côté de l'An-

gleterre : mais il étoit perſuadé qu'il lui ſeroit préjudiciable auprès du peuple Anglois & auprès du Parlement, s'il s'uniſſoit étroitement à Sa Majeſté. D'ailleurs il eſt viſible qu'il n'étoit pas de l'intérêt d'un homme qui comptoit ſur la Couronne d'Angleterre, d'unir étroitement les Etats-Généraux à la France. Auſſi a-t-il témoigné plus d'une fois à une perſonne en qui il prenoit confiance, qu'il feroit toûjours tout ce qu'il pourroit pour ſe mettre bien auprès du Roi ; mais qu'il ne voyoit pas lieu d'y pouvoir réuſſir, puiſqu'on lui demanderoit qu'il fît des choſes qui le déſuniroient de l'Angleterre, & qu'il ne pouvoit ſacrifier ſes propres intérêts pour ceux de Sa Majeſté. 5 Décembre 1680.

JE laiſſe à juger ſi dans cette ſituation il étoit de l'intérêt du Roi de vouloir avoir le Prince d'Orange entierement dévoué, ce qui ne ſe pouvoit pas, ou d'en faire un ennemi irréconciliable, & s'il étoit du ſervice de Sa Majeſté de chagriner ce Prince, parce qu'on ne pouvoit pas l'avoir

dans un auſſi entier attachement qu'on le vouloit. Il me paroît du moins que puiſqu'on a voulu le traiter de la ſorte, il ne falloit pas le faire à demi, mais le perdre entierement, & qu'il n'étoit pas à propos de lui faire paroître tant de mauvaiſe volonté ſans lui en faire reſſentir les effets : mais on l'a irrité ſans le perdre, & on a ſoulevé les bons Républicains contre lui ſans les ſoutenir ; de ſorte qu'il eſt demeuré ennemi déclaré du Roi, & les autres ont été en butte à ſon reſſentiment, ſans avoir pu ſe défendre, ni faire aucun bien à la France.

DES deux partis dont je viens de parler, qui diſputoient pour le gouvernement de la République, ſavoir des Républicains, & du Prince d'Orange ; les deſſeins & les intérêts étoient fort différens, & pour mieux dire, entierement oppoſés. Les Républicains ſouhaitoient de conſerver la paix, & d'être attachés à la France. Le Prince d'Orange vouloit unir les Etats à l'Angleterre, & cherchoit à former une Ligue aſſez puiſſante pour

faire tête à la France, & pour soutenir la guerre s'il pouvoit porter les choses à cette extrémité.

LE Prince d'Orange a eu pour cet effet en vûe aussi-tôt que la Paix de Nimegue a été conclue, de faire une Ligue entre les Etats-Généraux & l'Angleterre ; ne doutant pas que quand ces deux Puissances seroient unies, & que la Maison d'Autriche y seroit jointe, ils ne trouvassent moyen d'engager avec eux beaucoup de Princes de l'Empire.

MAIS comme le Prince d'Orange savoit bien que les Etats-Généraux seroient effrayés au seul nom de Ligue avec l'Angleterre, il n'eut garde de s'en expliquer ouvertement : il la fit proposer sous main aux principaux Membres des Etats-Généraux, sous le nom d'une simple garantie du Traité de Nimegue. Je fus averti de ses démarches, & je découvris en même-tems son dessein : j'en informai le Roi, qui fit dire aux Ambassadeurs des Etats-Généraux qu'il ne trouvoit point à redire que chaque Prince don-

nât des Actes de garantie particuliers des Traités de Paix; mais qu'il auroit ſujet de ſe plaindre s'ils formoient de nouvelles Ligues ſous ce prétexte; & le Prince d'Orange continuant toujours nonobſtant cela de ſolliciter les Etats-Généraux de faire cet Acte de garantie, Sa Majeſté fit faire des déclarations ſi fortes aux Ambaſſadeurs des Etats-Généraux, & par moi, aux Etats mêmes, que le Prince d'Orange ſuſpendit pour quelque-tems ſes pourſuites; & pour ſe mieux cacher, il chercha une voie plus ſecrete en s'adreſſant à la Province de Hollande, comme cela ſe verra dans la ſuite.

Le Prince d'Orange ne ſe contenta pas d'agir auprès des Hollandois, il agit auſſi en Angleterre auprès du Roi & auprès des principaux Membres du Parlement; & comme il avoit déja eu quelques liaiſons particulieres avec ces derniers par le moyen d'un nommé Frymans, qui fit tant de cabales dans la Chambre-Baſſe en 1674, qu'elle obligea le Roi d'Angleterre à

faire la paix avec les Etats-Généraux, il leur envoya cet homme une seconde fois, pour leur communiquer son dessein, ne doutant point qu'il ne les trouvât fort disposés à consentir à une alliance, qui, en détachant le Roi d'Angleterre des intérêts du Roi, le mettoit dans la dépendance de son Parlement. Il leur fit représenter tous les avantages qu'ils tireroient de cette alliance; & leur fit en même-tems demander s'ils ne pouvoient pas assûrer le Roi d'Angleterre qu'ils fourniroient tout l'argent nécessaire pour soutenir la guerre en cas que le Roi de France la leur voulût faire : mais comme j'étois averti de ses démarches les plus secretes, on me dit celles qu'il faisoit auprès des Parlementaires d'Angleterre. J'en parlai à un des plus considérables Républicains de Hollande, qui avoit un commerce fort étroit avec les principaux Membres du Parlement d'Angleterre, & je fis représenter par cette voie au Colonel Sidney, fameux Républicain, qui a eu depuis la tête tran-

La Lettre du 7 Septembre 1678.

Cela se voit dans la Lettre du 20 Juillet 1679.

chée ; que tant que le Prince d'Orange ſeroit auſſi puiſſant qu'il étoit dans les Etats-Généraux, il n'y auroit rien de plus préjudiciable au Parlement d'Angleterre, & à la République de Hollande, que de laiſſer unir le Roi de la Grande-Bretagne avec le Prince d'Orange, puiſque ce ne ſeroit que pour opprimer leur liberté commune; & que la grandeur & la puiſſance du Roi de France qu'on prenoit pour prétexte de cette union, ne pourroit jamais être plus nuiſible à l'un & à l'autre Etat, que cette alliance, qu'ils devoient s'efforcer de part & d'autre d'empêcher. Le Colonel Sidney écrivit à ſon ami qu'il avoit été ſi fortement perſuadé par ces raiſons, qu'il les avoit fait goûter à la plus grande partie du Parlement. Il lui mandoit néanmoins en même-tems, que le Roi commençoit à ſecourir puiſſamment le Roi d'Angleterre ; qu'il lui avoit envoyé depuis peu beaucoup d'argent ; & que ſi le Roi d'Angleterre pouvoit, avec l'aide du Roi, ſe paſſer de ſon Parlement, il en devien-

droit

droit tout-à-fait le maître, & qu'ainſi cela pourroit les obliger à s'unir avec les Etats-Généraux. Je ne rapporterai point tout ce que l'on manda là-deſſus au Colonel Sidney ; il ſuffit de dire qu'on le perſuada ſi bien lui & ſes amis, qu'après une négociation de trois mois, la Ville de Londres & les principaux Membres du Parlement d'Angleterre refuſerent poſitivement de fournir l'argent qui étoit néceſſaire au Roi d'Angleterre pour ſoutenir l'alliance avec les Etats-Généraux. Par la Lettre du 8 Septembre 1679.

Le Prince d'Orange réuſſit mieux auprès du Roi d'Angleterre ; ce Prince entra ſi vivement, & ſi promptement dans ſes deſſeins, qu'il envoya dans la fin d'Août 1679, le Sieur Sidney, Frere du Colonel à la Haye, qui, après ſa premiere audience demanda des Commiſſaires, à qui il témoigna, que le Roi d'Angleterre ayant toûjours eu une inclination particuliere pour les Etats-Généraux, il deſiroit de faire une étroite liaiſon avec eux, & lui avoit donné ordre, Cela ſe voit par la Lettre du 24 Août 1679.

pour cet effet, de leur proposer de faire un Traité de Ligue pour garantir ceux de Nimegue. Sidney ne s'en tint pas à cette simple proposition, il somma les Etats de s'acquitter de l'obligation dans laquelle il prétendoit qu'ils étoient entrés par leur Traité du mois de Juillet 1678, de faire le Traité qu'il leur demandoit.

SIDNEY ayant fait cette déclaration aux Etats-Généraux, il n'y eut sorte d'artifice dont le Prince d'Orange ne se servît pour tâcher de faire conclurre cette Ligue. Cependant il arriva dans ce tems-là un incident qui embarrassa le Prince d'Orange, & qui fit naître beaucoup d'intrigues : ce Prince avoit fait des avances soit feintes, soit véritables, depuis la Paix de Nimegue pour se remettre dans les bonnes graces du Roi ; il n'avoit pas été écouté, soit que sa mauvaise conduite à la conclusion de la Paix eût déplû au Roi, soit que l'on crût à la Cour qu'il y eût un parti formé dans la République, avec qui on pourroit prendre des mesures pour faire des

alliances indépendamment du Prince d'Orange. J'avois pris la liberté de remontrer au Roi, qu'il y avoit à la vérité beaucoup de Républicains qui avoient des sentimens fort opposés à ceux du Prince d'Orange; mais qu'il falloit avoüer qu'on ne pouvoit rien espérer d'eux, qu'ils n'étoient pas en volonté, & encore moins en pouvoir de rien faire malgré le Prince d'Orange; & je fus obligé de mander plus d'une fois que je les trouvois ou trop foibles pour oser rien entreprendre, ou trop peu éclairés, pour conduire une grande affaire; à la réserve de huit ou dix personnes qui étoient capables de mettre les autres dans le bon chemin, & de conserver inviolables les Loix fondamentales de la République; mais ceux-là demandoient d'être secourus puissamment au dehors par les armes de Sa Majesté. 21 Septembre 1679.

J'EUS donc ordre dans ce tems-là, c'est-à-dire, dans le mois de .... 1679. d'écouter ceux qui me parleroient de la part du Prince d'Orange,

& de leur déclarer que puiſqu'ils demandoient quelle conduite ce Prince devoit tenir pour donner des preuves de ſa ſincérité, j'étois obligé de leur dire, qu'il ne pouvoit rien faire qui en perſuadât le Roi davantage que de faire l'alliance du Roi avec les Etats-Généraux. Cette réponſe, & le deſir que le Prince d'Orange avoit de déguiſer ſes ſentimens pour mieux parvenir à ſes fins, l'engagerent à témoigner qu'il travailleroit volontiers à faire une alliance entre la France & les Etats : mais comme ce n'étoit pas ſon deſſein, il ne s'en expliquoit pas auſſi nettement qu'il eût dû faire ; il ſe contentoit de la promettre en termes généraux ; il y ajoûtoit de certaines conditions qui le rendoient maître de faire échoüer cette affaire quand il le jugeroit à propos, & cependant il me faiſoit preſſentir pour ſavoir ſi le Roi ne trouveroit pas bon que les Etats renouvellaſſent le Traité d'alliance de 1662. & concluſſent auſſi un Traité de garantie avec l'Angleterre. Je lui fis aſſez connoître

14 Septembre 1679.

l'incompatibilité de ces deux Traités, & que c'étoit s'allier avec la France, & se liguer en même-tems contr'elle. Il ne laissa pas pour cela de vouloir entrer en négociation là-dessus avec moi : mais comme je me défiois de lui, & que je voyois bien qu'il ne vouloit que traîner les choses en longueur, afin de prendre mieux son tems pour faire conclurre la Ligue avec l'Angleterre ; je pris des mesures avec les bien intentionnés pour disposer tellement les choses, que le Prince d'Orange se trouvât engagé à consentir effectivement à cette alliance, ou à s'y opposer formellement, ce qu'il ne pouvoit faire, sans manquer ouvertement à sa parole ; & je parlai de telle sorte aux principaux de la Régence d'Amsterdam, que cette Ville prit résolution de ne point laisser finir l'Assemblée des Etats de Hollande du mois de Septembre sans proposer eux-mêmes l'alliance avec la France.

Lettre du 27 Septembre 1679.

CEPENDANT je ne laissai pas d'avoir une conférence avec le Prince

Idem.

d'Orange comme il l'avoit ſouhaité, & tout aboutit, ainſi que je l'avois prévû, à me donner des eſpérances fort éloignées de propoſer l'alliance avec la France, lorſqu'il auroit pû réduire de certains eſprits qui n'y étoient pas portés; & en même-tems il me fit entrevoir qu'on pourroit bien faire un Acte de garantie avec l'Angleterre: il traitoit cela de bagatelle, & comme une choſe qui étoit permiſe par le Traité de Nimegue, & de laquelle même on ne pouvoit ſe diſpenſer. Je n'avois pas beſoin de ces ſortes de déclarations, pour être perſuadé de ſa mauvaiſe volonté: mais j'en fus encore plus convaincu au ſortir de cette conférence; car j'appris que ce Prince ayant ſû trois jours auparavant la réſolution de MM. d'Amſterdam de propoſer l'alliance avec la France avant la fin de l'Aſſemblée du mois de Septembre, il avoit envoyé quérir les Députés de cette Ville, & après une conférence de deux heures, dans laquelle il avoit eſſayé par toute ſorte de raiſons, de leur faire connoî-

27 Septembre 1679.

tre le peu de néceſſité qu'il y avoit, de propoſer l'alliance de la France dans cette Aſſemblée, & le peu d'inconvénient qu'il y avoit de n'en parler qu'à celle du mois de Novembre ; il leur avoit demandé inſtamment de différer juſqu'à ce tems-là, & les avoit priés d'aller à Amſterdam, & de demander la même choſe en ſon nom, à ceux de la Régence. Van-Buning retourna à Amſterdam avec ces Députés, & fit tant d'efforts dans le Conſeil de Ville pour faire connoître qu'il étoit de peu d'importance de différer de ſix ſemaines la propoſition de l'alliance, qu'enfin la Ville d'Amſterdam conſentit de n'en pas faire l'ouverture dans cette Aſſemblée, & ordonna ſeulement à ſes Députés d'en appuyer de toute leur force la propoſition, ſi elle en étoit faite par quelqu'autre Ville.

Idem.

COMME je m'étois défié avec raiſon du Prince d'Orange, je m'étois informé ſoigneuſement de la conduite que j'aurois à tenir, en cas que ce Prince n'allât pas de bonne foi ; j'en

A M. de Pomponne, 28 Septembre 1679.

avois parlé à plusieurs Républicains ; & il ne sera pas hors de propos que je rapporte ce que deux ou trois, & un entr'autres d'un mérite distingué me dirent, par ce que l'on y verra la conduite que des gens sages & éclairés croyoient qu'on devoit tenir pour obliger les Etats-Généraux à faire, malgré le Prince d'Orange, ce que le Roi souhaitoit. Cet homme donc, me dit qu'il étoit persuadé que nous avions mis les choses en tel état par le moyen de ses amis & de ceux à qui j'avois parlé, qu'on pourroit obliger le Prince d'Orange à faire cette alliance, pourvû qu'on s'y prît de bonne façon ; & il ne cessa de me dire qu'il falloit bien connoître le génie de sa Nation, qui étoit timide & craintif ; que quelque avantage que le Roi leur eût donné par la Paix, ils ne l'eussent jamais acceptée, si Sa Majesté ne la leur eût offerte à la tête de soixante mille hommes ; qu'à peine cette crainte de la continuation de la guerre avoit-elle été dissipée, qu'ils avoient commencé à changer de sentiment ;

qu'on voyoit ce que la crainte du Prince d'Orange, qui n'étoit qu'une crainte imaginaire, pouvoit faire dans leurs esprits; que jamais Sa Majesté ne pouvoit chasser cette peur que par une plus forte; qu'elle en devoit juger par le Traité de Ligue avec l'Angleterre, qu'elle avoit arrêtée par les déclarations qu'elle avoit fait faire à Paris, & à la Haye; qu'il n'y avoit d'autre voie à prendre que celle-là; que tant qu'ils n'appréhenderoient point la guerre, ils appréhenderoient le Prince d'Orange; qu'il y avoit une certaine sorte de menaces, qui sans donner prétexte aux mal-intentionnés d'exciter les Marchands & le Peuple, contre la Régence, pouvoit leur faire assez de peur, pour les obliger malgré le Prince d'Orange, à faire cette alliance: il croyoit pour cela, qu'il n'y avoit presque qu'à répéter ce qui leur avoit déja été déclaré; c'est-à-dire, de faire entrevoir la bonne volonté du Roi pour une alliance, & de faire sentir en même-tems que si les Etats n'entroient pas là-dessus

dans la confiance qu'on devoit attendre d'eux, Sa Majesté pourroit prendre d'autres mesures ; & que comme tout ce qui avoit été dit soit à Paris, soit à la Haye, étoit demeuré caché, il étoit nécessaire de le rendre public, soit dans une audience, ou par un Mémoire présenté aux Etats-Généraux.

CEPENDANT le Prince d'Orange, qui, comme j'ai dit ci-dessus, n'osoit plus s'adresser aux Etats-Généraux touchant la Ligue avec l'Angleterre, de peur de rendre cette affaire trop publique, faisoit agir sourdement le Pensionnaire Fagel dans les Etats de Hollande, pour y faire resoudre un Traité de Ligue avec cette Couronne ; & comme j'étois informé non-seulement de ce qui se passoit de plus particulier dans l'Assemblée de Hollande, mais encore de ce qui se traitoit de plus secret dans le Cabinet de ce Prince, entre lui & les Députés des Villes ; je fus informé qu'il avoit sollicité inutilement Messieurs d'Amsterdam de conclurre un acte récipro-

5 Octobre 1679.

que de garantie avec l'Angleterre, quoiqu'il leur eût fait entendre que le Roi de France ne s'y oppoſoit pas. Je fus averti en même-tems qu'on avoit communiqué de ſa part dans le Conſeil Secret des Villes, dans lequel il entre très-peu de perſonnes, le Traité qu'il vouloit faire ſigner avec l'Angleterre, ſous prétexte de garantie : on me manda, que ce n'étoit point un ſimple Acte de garantie qu'on vouloit recevoir de l'Angleterre, mais un Acte réciproque & obligatoire de part & d'autre, en termes très-forts, & en conſéquence des Traités faits avant la Paix; & j'appris par un autre endroit, que le Penſionnaire Fagel avoit reſolu de propoſer le lendemain à l'Aſſemblée de Hollande, cet Acte réciproque de garantie; & qu'il vouloit perſuader aux Villes, que le Roi en ſeroit content. Ces trois avis furent ſuivis d'un autre, qui ne me parut pas moins important : on me dit que le Penſionnaire Fagel ſe ſervoit d'une ruſe qui n'étoit pas mauvaiſe, pour faire conſentir

Idem.

6 Octobre 1679.

les Députés des Villes à l'Acte de garantie réciproque ; il leur disoit à tous en particulier, qu'il avoit dessein de proposer l'alliance avec la France ; & leur faisoit entendre que moyennant cela le Roi consentiroit à l'Acte de garantie réciproque, & que ces deux Actes qui se feroient de concert mettroient les Etats-Généraux en plein repos des deux côtés ; mais qu'il falloit que celui de garantie précédât l'alliance avec la France ; & j'appris que la plûpart des Députés des Villes s'étoient laissé persuader par le Pensionnaire Fagel.

Tous ces avis qui m'étoient donnés par des endroits fort sûrs, & par les premieres personnes de l'Etat, me firent prendre la résolution de faire une chose extraordinaire & qui n'avoit point encore été pratiquée ; c'étoit d'aller chez tous les Députés des dix-huit Villes de Hollande, dans les maisons où ils logent à la Haye pendant que les Etats de cette Province sont convoqués. Je leur témoignai que le Roi ayant été informé il y

avoit déja quelques mois, que les Etats-Généraux vouloient faire une eſpece de Ligue ; Sa Majeſté avoit fait connoître à leurs Ambaſſadeurs, & par moi aux Députés des Etats-Généraux, que c'étoit en quelque ſorte réunir dans la paix, les mêmes Etats qui avoient été unis dans la guerre ; que cet eſprit alloit beaucoup au-delà de la garantie qui étoit permiſe par les Traités, & que le Roi auroit ſujet de ſe défier des bonnes intentions des Etats-Généraux, s'il voyoit qu'ils ſe ſerviſſent du prétexte des garanties, pour former en effet une Ligue contre la France ; que je leur avois fait entendre qu'un Traité qui contiendroit des garanties réciproques, & un Traité de Ligue étoient la même choſe ; qu'enſuite de ces déclarations les Etats m'avoient témoigné, & avoient auſſi fait aſſûrer le Roi par leurs Ambaſſadeurs, qu'ils ne ſongeoient point à faire de Ligue, ni même aucun Acte qui lui pût déplaire ; qu'ayant donné ces aſſurances à Sa Majeſté, & m'ayant

témoigné qu'ils ne ſouhaitoient rien tant que de ſe conſerver l'honneur de ſon amitié, j'avois cru qu'il étoit de mon devoir de leur faire connoître qu'ils étoient ſur le point d'entrer dans des engagemens qui pourroient altérer cette bonne intelligence, & obliger le Roi à prendre de ſon côté des meſures dont peut-être dans la ſuite les Etats auroient lieu de ſe répentir.

IL n'y eût point de Député qui ne m'aſſûrât que ce n'étoit pas leur intention de déplaire en rien à Sa Majeſté; ſur quoi je leur répondis que c'étoit préciſément par cette raiſon que je leur étois venu parler, & que puiſqu'ils vouloient ſe maintenir dans l'honneur de ſes bonnes graces, je croyois qu'ils auroient eu grand ſujet de ſe plaindre de moi, ſi je ne leur faiſois pas entendre aſſez à tems ſes intentions, (d'autant plus qu'on leur faiſoit accroire le contraire,) & ſi je ne les mettois en état de prendre leurs meſures telles qu'il leur plairoit, avec une entiere connoiſſance du bien &

du mal qui leur en pouvoit arriver.

J'AJOUTAI enſuite beaucoup d'autres choſes particulieres ſelon que les Députés à qui je parlois étoient attachés au Prince d'Orange, ou à la République.

LE Prince d'Orange & le Penſionnaire Fagel furent très-fâchés que j'euſſe été moi-même informer les Députés des Villes des ſentimens du Roi, & que j'euſſe fait des déclarations ſi fortes. Le Penſionnaire Fagel en parla avec beaucoup d'emportement dans l'Aſſemblée qui ſe tint le lendemain ; & dit que c'étoit des choſes ſans exemple, & qui étoient d'une trop dangereuſe conſéquence, pour les ſouffrir. En effet ces viſites rompirent entierement les meſures du Prince d'Orange ; comme les bien intentionnés me le manderent dès le même jour ; car ce Prince & le Penſionnaire trouverent une entiere oppoſition dans toutes les Villes à leurs deſſeins. Les Députés qui leur avoient promis la veille de paſſer cet Acte de garantie réciproque leur déclarerent

Idem.

6 Octobre 1679.

6 Octobre 1679.

ce jour-là, qu'ils n'osoient y donner leur consentement, après ce que je leur avois témoigné de la part du Roi, & qu'ils ne vouloient rien faire qui pût déplaire à Sa Majesté ; qu'il falloit qu'ils retournassent dans leurs Villes, pour savoir là-dessus les intentions de leurs Supérieurs.

MAIS avant que de séparer l'Assemblée le Pensionnaire Fagel & Van-Buning qui vouloient à toute force venir à bout de cette affaire, proposerent de m'envoyer quatre Députés des quatre principales Villes pour tâcher de m'éclaircir de la sincérité de leurs intentions ; & pour me faire connoître que l'Acte qu'ils vouloient faire n'avoit rien que d'innocent, & que le Roi n'en seroit pas mécontent, lorsqu'il en seroit bien informé. Ces quatre Messieurs parmi lesquels étoit Van-Buning, me vinrent voir
6 Octobre l'après-dînée : mais comme je me
1679. doutai bien que le but de cette députation, étoit de me faire entrer de quelque maniere que ce fût en négociation, pour pouvoir rapporter à l'Assemblée

l'Assemblée de Hollande, qu'ils m'avoient expliqué les intentions des Etats, que je m'étois chargé d'en écrire au Roi, & de les lui faire agréer; & sous ce prétexte de faire conclurre la Ligue sur le champ; cela m'obligea à demeurer ferme dans mes déclarations, sans vouloir jamais entrer dans aucune discussion sur la forme des Actes de garantie; je leur témoignai seulement que je n'avois ni ordre ni pouvoir d'entamer aucune négociation avec eux sur l'Acte de garantie; qu'ils pouvoient bien penser que le Roi ne s'étoit pas imaginé qu'on dût consulter son Ambassadeur sur une Ligue qu'on vouloit faire contre lui; qu'ainsi je m'en tenois aux déclarations que j'avois faites, que je leur réitérai encore plus fortement.

Ces quatre Députés étant retournés sur le champ aux Etats de Hollande faire leur rapport de cette conférence, le Pensionnaire Fagel fut obligé de séparer l'Assemblée, & de renvoyer les Députés dans leurs Vil-

les, pour communiquer cette affaire à leurs Supérieurs.

JE fus informé le soir de ce même jour, que le Prince d'Orange, le Pensionnaire Fagel, & Van-Buning avant que de renvoyer les Députés de Hollande dans leurs Villes, avoient changé quelques articles du projet du Traité de garantie réciproque, qu'ils avoient adouci les autres, & qu'ils l'avoient ensuite donné aux Députés des Villes, en les assûrant qu'ils l'avoient couché, de la maniere que le Roi avoit déclaré à leurs Ambassadeurs qu'il trouvoit bon qu'on le fît; & que sous ce prétexte ils avoient prié les Députés de revenir avec le consentement de leur Ville.

J'APPREHENDAI que les Régens des Villes, ne donnassent dans ce piége, cela m'obligea à redoubler mes diligences; je parlai à ceux qui étoient les mieux intentionnés, & je leur donnai des Mémoires qu'ils envoyerent à leurs amis. J'écrivis aussi à Messieurs d'Amsterdam, & leur représentai les inconvéniens dans les-

quels ils étoient prêts de tomber : je fis même semblant d'avoir reçû ce jour-là une Lettre du Roi, & je leur mandai que Sa Majesté me marquoit d'un côté tant de bonne volonté pour les Etats, & me donnoit en même-tems des ordres si forts, en cas que je visse qu'on poussât les affaires plus loin, que je ne doutois point que le Roi n'eût resolu de s'en ressentir si on prenoit aucun engagement contre ses intérêts, comme étoit celui dont on parloit; & que les Etats ne se repentissent de n'avoir pas pris toute la confiance qu'ils devoient en son amitié, qui les garantiroit plus sûrement que tous les Traités qu'ils pourroient faire.

TOUTES ces démarches étoient nécessaires; car, Van-Buning se servit de toutes sortes d'artifices, pour faire passer cette affaire à Amsterdam. Il déclara à quelques-uns que j'étois convenu que ce que j'avois dit aux Députés des Villes étoit sans ordre, & il dit à d'autres, que je lui avois avoüé que la chose n'étoit pas de 12 Octobre 1679.

conſéquence ; & que le Roi l'approu-
2 Novembre 1678. veroit. Mais ce qui m'obligea à agir encore avec plus de chaleur, fut que je trouvai moyen d'avoir la copie des deux projets de Ligue avec l'Angleterre ; c'eſt-à-dire du premier, & de celui qui avoit été adouci ; j'eus même l'original de ce ſecond apoſtillé de la main du Penſionnaire Fagel : & comme je vis que c'étoit en effet de véritables Ligues contre la France, ſous prétexte d'Actes de garanties, je les envoyai inceſſamment au Roi.

CEPENDANT comme j'étois informé jour par jour, de ce qui ſe paſſoit dans les Villes ; j'appris que les principales étoient demeurées dans de bons ſentimens, & avoient réſolu de refuſer l'Acte de garantie.

12 Octobre 1678. J'EUS encore la ſatisfaction en ce tems-là, que les Provinces de Friſe & de Groningue, me firent aſſûrer que quand la Province de Hollande auroit reſolu de faire ces Actes de garantie réciproque ; celles de Friſe & de Groningue n'y conſentiroient jamais.

LE Prince d'Orange, & le Penſionnaire Fagel qui s'informoient de leur côté de ce qui s'étoit paſſé dans le Conſeil des Villes de Hollande, apprirent au retour des Députés, que neuf principales Villes auxquelles les petites ſe conforment preſque toûjours, avoient reſolu de refuſer l'Acte de garantie ; de ſorte que ce Prince voulut tenter encore une fois de gagner quelque choſe ſur moi par le moyen de la négociation, en prenant prétexte d'une converſation que j'avois eue deux jours auparavant avec un de ſes amis ; il lui dit qu'il m'étoit obligé des bons ſentimens que j'avois pour lui ; que les ſiens étoient toujours tels que je les pouvois ſouhaiter ; & qu'il me prioit d'avoir une conférence avec le Penſionnaire Fagel pour nous pouvoir expliquer à fond, & ſincérement de part & d'autre. J'y conſentis ; & le Penſionnaire Fagel me témoigna que les Etats n'auroient jamais ſongé à faire l'Acte de garantie, s'ils n'y étoient obligés. Il ajoûta mille autres raiſons inutiles 12 Octobre 1679.

à rapporter : mais la plus captieuſe étoit, qu'il n'avoit dreſſé cet Acte que pour faciliter l'alliance avec la France, & qu'il l'avoit regardé comme une eſpece de préliminaire, puiſqu'il falloit commencer par ſatisfaire à ce que l'on devoit au Roi d'Angleterre, après quoi les Etats ſeroient libres de s'engager, avec le Roi ; & me dit enfin comme en paſſant, que le Prince d'Orange avoit été preſque ſur le point ce matin-là de propoſer l'alliance avec la France, en même-tems que l'on concluroit l'acte de garantie avec l'Angleterre ; mais qu'il ſauroit encore plus préciſément les intentions de ce Prince ; & qu'il me les viendroit dire. Je fis aſſez voir au Penſionnaire Fagel que les Etats-Généraux n'étoient en aucune obligation de faire l'Acte de garantie qu'on leur propoſoit ; & du ſurplus, je me reſervai à lui répondre lorſqu'il me rendroit la viſite qu'il me promettoit.

12 Octobre 1679. Le Prince d'Orange voyant qu'il ne pouvoit rien gagner auprès de moi,

ni rien obtenir des Etats de Hollande, fit séparer le lendemain matin l'Assemblée de cette Province, & m'envoya le Pensionnaire Fagel à trois heures après midi, qui me dit que ce Prince l'avoit prié de me témoigner qu'il avoit fait séparer l'Assemblée de Hollande ce matin-là sans qu'on y eût parlé de l'Acte de garantie avec l'Angleterre ; qu'il croyoit donner par-là un témoignage de l'envie qu'il avoit de mériter l'honneur des bonnes graces de Sa Majesté ; & qu'il m'assûroit de sa part qu'il proposeroit l'alliance de la France à la prochaine Assemblée du mois de Novembre : mais il ajoûta qu'il espéroit que le Roi seroit persuadé que l'Acte de garantie qu'on proposoit, n'étoit point contre ses intérêts. Comme on devoit discuter cette affaire en France, puisque la rupture de l'Assemblée en donnoit le tems, je ne voulus point entrer en matiere lorsqu'il n'étoit proprement question que de répondre à des complimens. Je fis donc semblant de ne pas savoir que le Prince d'O-

range avoit fait séparer l'Assemblée, parce que les Députés des principales Villes avoient ordre de refuser l'Acte de garantie; & je témoignai au Pensionnaire Fagel que j'étois persuadé que le Prince d'Orange ne pouvoit rien faire de plus agréable au Roi, de plus utile aux Etats-Généraux, & de plus avantageux pour lui, que de renouveller l'alliance avec la France : que sans doute le Roi lui sauroit bon gré de ce premier pas qu'il venoit de faire, d'avoir rompu l'Assemblée de Hollande, sans y parler des Actes de garantie réciproque; que je ne manquerois pas de le faire savoir au Roi, & de le faire valoir autant qu'il le méritoit. Le Pensionnaire Fagel me fit ensuite des complimens en mon particulier de la part du Prince d'Orange, auxquels je répondis comme je devois.

Ainsi la Ligue que le Prince d'Orange vouloit former entre le Roi d'Angleterre & les Etats-Généraux fut rompuë, sans qu'il ait jamais pû y revenir, quelque effort qu'il ait fait

pour cela, comme on le verra dans la ſuite. Auſſi le Roi voulut bien me mander, qu'il étoit très-ſatisfait de la diligence que j'avois apportée, pour rompre les deſſeins qui avoient été pris, pour faire paſſer un Acte de garantie réciproque avec l'Angleterre; & même que j'euſſe vû en particulier les Députés des Villes pour y réuſſir; qu'on pouvoit dans les choſes preſſantes paſſer par deſſus les formes, & qu'il étoit de la prudence d'embraſſer des moyens extraordinaires, lorſque les ordinaires ne ſuffiſoient pas. 13 Octobre 1679.

DANS ce tems-là un Marchand Anglois habitué à Amſterdam vint trouver un des bons Républicains de Hollande, & lui dit qu'il avoit ordre de deux des principaux Membres du Parlement d'Angleterre de ſavoir, s'il étoit vrai que ceux de cette République qui étoient bien intentionnés, étoient ſans crédit, & le Prince d'Orange abſolument le maître; que c'étoit une choſe qu'on tenoit pour certaine en Angleterre; que ſi cela étoit, les Anglois ſeroient obligés de pren- 6 Octobre 1679.

dre leurs mesures avec le Roi de la Grande-Bretagne ; mais si les Républicains avoient encore du crédit, il les exhortoit à empêcher la Ligue que l'on vouloit faire avec l'Angleterre & les Etats-Généraux, comme préjudiciable aux uns & aux autres. Le Hollandois lui fit écrire qu'il étoit bien vrai que ceux qui étoient les mieux intentionnés n'avoient pas beaucoup de part au Gouvernement, & que M. de Valkenir avoit un peu molli en deux ou trois occasions ; mais qu'il l'assûroit néanmoins que depuis peu tous les bons Républicains avoient repris courage, & s'étoient même en quelque façon réunis ensemble, & qu'il croyoit pouvoir assûrer qu'ils empêcheroient cette Ligue ; il les exhorta à son tour de tenir ferme, & donna ordre à son fils qui étoit en Angleterre de veiller à cette affaire.

19 Octobre 1672. COMME j'avois appris que les Régens des principales Villes, & tous ceux d'Amsterdam ne refusoient l'Acte de garantie que par la seule crainte

de déplaire au Roi, étant persuadés qu'ils agissoient en cela contre la foi des Traités, & qu'ils faisoient une chose contraire à l'obligation dans laquelle ils étoient entrés avec l'Angleterre ; je crus qu'il étoit de la derniere conséquence de les détromper, & un des Républicains prit soin pour cet effet, d'aller dans quelques-unes des premieres Villes, & principalement à Amsterdam ; il parla à M. Valkenir qui gouvernoit absolument cette Ville-là, & le persuada de cette vérité ; il lui remontra qu'il n'y avoit aucune obligation de faire un Acte de garantie avec l'Angleterre en vertu du Traité du mois de Juillet 1678. parce que ce Traité ne devant avoir effet qu'en cas que la Paix entre la France & les Etats-Généraux ne fût pas signée dans le onzieme d'Août, & la Paix ayant été signée le dix, il étoit constant que ce Traité étoit demeuré sans aucune force, & comme s'il n'avoit jamais été fait. L'article cinquieme dont on se servoit ne pouvoit avoir plus de force que le reste

30 Novembre 1679.

du Traité, n'étant obligatoire que le onze d'Août, en cas que ce jour-là la Paix n'eût pas été signée.

La Lettre du 19 Octobre 1679.

QUOIQUE je ne veuille rien mettre ici qui n'ait rapport à la Négociation de la Ligue; je ne puis m'empêcher de marquer ce qui concerne les liaisons que le Prince d'Orange formoit avec ceux du Parlement d'Angleterre; & les vûes qu'il avoit dès ce tems-là de se faire Roi d'Angleterre, au préjudice du Duc d'York. Je dirai donc que je confirmai au Roi par ma Lettre du 19 Octobre 1679. les avis que je lui avois déja donnés, que le Prince d'Orange songeoit à se faire appeller à la succession d'Angleterre, à l'exclusion de M. le Duc d'York; que M. Temple l'entretenoit dans cette espérance; & que je ne savois encore si c'étoit Sidney Envoyé du Roi d'Angleterre à la Haye, ou un appellé Maridet, qui faisoit cette Négociation.

2 Novembre 1679.

JE dois aussi dire en passant que les bons Républicains qui souhaitoient qu'on agît en France avec un peu de

vigueur pour les soûtenir, dans le tems qu'ils étoient en état de remettre la République dans ses véritables intérêts, prévoyoient bien que si le Prince d'Orange, ou le grand âge de quelques-uns d'eux, pouvoit ôter du Gouvernement cinq ou six des principaux d'entr'eux, comme, Paets, Slingland, Valkenir & deux ou trois autres, ce Prince seroit aisément maître absolu de la République.

Le Prince d'Orange ne se contentoit pas des démarches qu'il faisoit auprès du Roi d'Angleterre, & des Etats-Généraux, pour l'union qu'il avoit en tête de faire de tous les Princes de l'Europe contre la France; car je découvris le 26 Octobre 1679. qu'il envoyoit M. d'Amerongue auprès de l'Electeur de Brandebourg (sous prétexte du payement des subsides) pour empêcher non-seulement que cet Electeur ne s'alliât avec la France; mais encore pour lui proposer une alliance avec les Etats-Généraux. J'en fus informé dès le même jour, quoique les instructions de M. 26 Octobre 1679.

d'Amerongue n'euſſent été ſignées que de cinq perſonnes des Etats de qui on avoit exigé un ſerment particulier, & qu'elles n'euſſent point paſſé par le Greffe; l'Agent même des Etats les ayant copiées.

COMME le Prince d'Orange n'avoit d'autre but malgré toutes les paroles qu'il m'avoit données, que de faire rejetter l'alliance de la France, & de faire conclurre la Ligue avec l'Angleterre; il ne négligea rien pour ſe ſervir du tems qui lui reſtoit juſqu'à l'Aſſemblée du mois de Novembre. J'en étois bien informé, & je ſûs, même qu'il avoit confié à un de ſes amis, que le Roi d'Angleterre étoit extrèmement preſſé de faire conclurre la Ligue avec les Etats-Généraux; que ce qui le mettoit dans cette néceſſité, étoit qu'il vouloit aſſembler ſon Parlement; & qu'il ne différoit de le faire que parce que l'alliance n'avoit pas été conclue; qu'il auroit couru riſque de perdre ſon autorité, & d'en paſſer par tout ce que le Parlement auroit voulu, s'il l'eût aſſem-

17 Novem. 1679. à M. de Pomponne.

blé ; qu'ainſi il lui étoit de la derniere conſéquence, que lui Prince d'Orange, fît conclurre cette alliance avant que le Parlement d'Angleterre ſe raſſemblât, afin que le Roi de la Grande-Bretagne s'en rendît plus conſidérable, & qu'il trouvât moyen par-là, de faire entrer le Parlement dans une plus parfaite correſpondance avec lui.

Le Prince d'Orange fit différer pour cet effet l'ouverture de l'Aſſemblée de Hollande de quelques jours, & envoya querir M. Sidney qui avoit réſolu de s'en retourner, & de ne point revenir ; n'eſpérant plus de faire conclurre la Ligue avec l'Angleterre ; il l'engagea de partir bruſquement pour concerter avec le Roi de la Grande-Bretagne les moyens de faire réuſſir cette Ligue, & lui donna ordre de revenir dans trois ſemaines. Il eſt à croire qu'il ne manqua pas de lui réitérer les déclarations qu'il lui avoit déja faites ; que tant que le Roi d'Angleterre ne s'uniroit pas avec ſon Parlement, non-ſeulement les Etats-Généraux ne s'allieroient pas avec Sa-

9 Novembre 1679.

3 Novembre 1679.

Majeſté Britannique ; mais que lui
Idem. Prince d'Orange, ne ſongeroit plus à l'alliance, & ne la propoſeroit point. Le deſſein du Prince d'Orange, étoit en cela que le Roi d'Angleterre, ſe livrât en quelque façon à ſon Parlement ; ne doutant pas que le Parlement ne pouſſât à bout M. le Duc d'York, & que le Roi d'Angleterre ne ſe vît enfin obligé à donner les mains à tout ce que le Parlement voudroit faire en faveur du Prince d'Orange ; c'eſt ce que j'eus l'honneur de mander alors au Roi.

LE Prince d'Orange n'agit pas avec moins d'ardeur, auprès des Etats de Hollande, il employa trois ſortes de moyens auprès d'eux pour venir à bout de ſon deſſein : le premier fut d'empêcher le plus long-tems qu'il lui fut poſſible que les Villes de Hollande n'euſſent connoiſſance des dé-
9 Novembre 1679. clarations que le Roi faiſoit à leurs Ambaſſadeurs, qui étoient, que Sa Majeſté ſeroit très-mécontente du Traité de Ligue que l'on vouloit faire avec l'Angleterre, ſous prétexte d'Acte

d'Acte de garantie ; & les Emissaires du Prince d'Orange faisoient entendre au contraire, que le Roi ne trouvoit pas l'Acte de garantie aussi mauvais que j'avois supposé qu'il le feroit ; que cet Acte ne pouvoit offenser un Prince qui étoit trop juste, pour empêcher que les Etats-Généraux ne satisfissent à un engagement dans lequel ils étoient entrés.

9 Novembre 1679. à M. de Pomponne.

Idem.

Je ne cessai de mander tous les ordinaires, le soin que le Prince d'Orange prenoit d'empêcher que les Villes de Hollande ne fussent les intentions du Roi, mais quoi que j'écrivisse, on avoit peine à croire que ses sentimens fussent aussi peu connus que je le disois. Enfin, on en fut persuadé, & le Roi se trouva obligé d'envoyer M. de Pomponne chez les Ambassadeurs des Etats-Généraux, pour leur déclarer nettement le sujet qu'il auroit de trouver à redire au Traité de l'Angleterre, & des Etats-Généraux, & qu'il ne pourroit ajoûter foi aux assûrances qu'ils lui donnoient de vouloir mériter & cultiver son ami-

La Lettre du Roi du 10 Novembre 1679.

tié, lorſqu'après les déclarations qu'il leur avoit fait faire, ils prendroient des meſures qui y ſeroient ſi oppoſées. M. de Pomponne ajoûta beaucoup de choſes très-fortes; & les Ambaſſadeurs ayant voulu excuſer leurs Maîtres ſur ce que l'Acte propoſé avec l'Angleterre étoit fort innocent, M. de Pomponne leur montra les deux projets que j'avois envoyés; ce qui leur ferma entierement la bouche; mais qui fit un aſſez mauvais effet en Hollande; car M. Dikfeld en fit de grandes plaintes au Penſionnaire Fagel, qui en parla fortement dans les Etats de Hollande, leur faiſant de ſanglans reproches de ce que parmi un ſi petit nombre des plus conſidérables perſonnes de l'Etat, à qui ſeulement il avoit confié les projets de Ligue, il s'en étoit trouvé quelqu'un qui me les eût donnés; il s'emporta fort contr'eux, & dit que ſi on les pouvoit découvrir, il les falloit traiter comme des Traîtres à la République.

2 Novembre 1679.

MAIS tous ces emportemens ne

servirent de rien ; & la lecture qu'il fut obligé de faire des Lettres de leurs Ambassadeurs, dans lesquelles on vit la maniere forte dont M. de Pomponne s'étoit expliqué sur les Actes de garantie réciproque, confirma les Villes de Hollande dans leur resolution de refuser absolument cet Acte. Ainsi le Prince d'Orange voyant toûjours une opposition formelle à la Ligue avec l'Angleterre, déclara enfin le 28 Novembre, qu'il ne la vouloit pas proposer ; & affecta même de s'en déclarer publiquement : mais en revanche il suivit plus vivement le dessein qu'il avoit de former des Ligues avec d'autres Princes ; & projetta de faire conclurre une alliance entre le Roi d'Espagne & le Roi d'Angleterre. 7 Décembre 1679.

L'AUTRE artifice dont le Prince d'Orange se servit auprès des Villes de Hollande fut de tâcher de leur persuader qu'ils étoient engagés envers l'Angleterre par un Traité solemnel, à garantir conjointement avec Sa Majesté Britannique, les Traités de Nimegue, & qu'ils ne pou- 9 Novembre 1679. & en plusieurs autres endroits.

voient s'empêcher de satisfaire à ce devoir indispensable dans lequel ils étoient entrés, sans manquer à ce qu'ils devoient à un grand Roi ; & à ce qu'ils devoient à eux-mêmes. Mais je trouvai moyen de faire connoître la fausseté de ce raisonnement des Emissaires du Prince d'Orange, comme je l'ai marqué ci-dessus.

9 Novembre 1679. & en plusieurs autres endroits.

Le troisieme moyen que le Prince d'Orange mit en usage, pour faire passer l'Acte de garantie avec l'Angleterre, fut de faire entendre qu'il falloit songer à faire l'alliance avec la France, en même-tems que l'on conclurroit l'Acte de garantie avec l'Angleterre. J'appréhendai très-long-tems qu'il ne tirât quelque avantage de cet artifice ; car les personnes les moins éclairées croyoient aisément que cela concilioit toutes choses, & que le Roi de France, & celui d'Angleterre, en devoient être tous deux satisfaits : cependant il est très-certain que si le Prince d'Orange avoit pû sous cette espérance, faire conclurre la Ligue avec l'Angleterre, il n'auroit

16 Novembre 1679.

jamais souffert qu'on eût songé après cela à l'alliance de la France ; & quand même il eût fait conclurre ces deux Traités en même-tems, (ce qui n'étoit pas son intention, puisqu'il ne vouloit que proposer l'un en même-tems que l'on conclurroit l'autre,) l'alliance avec la France devenoit inutile, au moyen de la Ligue avec l'Angleterre, qui auroit toûjours prévalu dans la suite, le Pensionnaire Fagel demeurant toûjours maître de la direction des affaires. Le Prince d'Orange comptoit aussi que si les Etats refusoient de conclurre l'Acte de garantie avec l'Angleterre, il auroit lieu pareillement de faire refuser l'alliance avec la France qui leur auroit été proposée en même-tems sans qu'il parût qu'il eût contribué à ce refus.

Je fis donc tout mon possible pour bien instruire là-dessus les principaux Députés des Villes, & pour leur faire voir le piége qu'on leur tendoit ; & sans répéter ici tout ce que je leur représentai, je me contenterai de dire

que le Prince d'Orange voyant tous ſes artifices inutiles, déclara, comme je l'ai dit, qu'il ne penſoit plus à la Ligue avec l'Angleterre ; & ſongea ſeulement aux moyens de ne pas exécuter la parole qu'il avoit donnée de faire l'alliance de la France, & d'en empêcher la concluſion, ſans qu'il parût (que le moins qu'il ſeroit poſſible,) qu'il s'y ſeroit oppoſé.

LE Roi étoit aſſez perſuadé des intentions du Prince d'Orange ; je lui mandois tout ce que j'en pouvois découvrir par le moyen de ſes créatures. Je fis ſavoir dans ce tems-là qu'un de ceux en qui il avoit le plus de confiance, m'avoit dit qu'il étoit très-conſtant que ce Prince ne pouvoit rien avoir de plus conſidérable en vûe que le Royaume d'Angleterre ; qu'il n'étoit pas impoſſible qu'il ne fût bientôt en état de prétendre à cette Couronne, & que ſi on pouvoit découvrir qu'il eût un attachement bien fort & bien ſincere avec le Roi, ce ſeroit aſſez pour attirer contre lui le Parlement & les Communes

16 Novembre 1679.

d'Angleterre, & qu'il ſeroit bien difficile en ce cas que Sa Majeſté l'aſſiſtât contre tout un peuple pour le maintenir dans la poſſeſſion de cette Couronne.

CE raiſonnement faiſoit aſſez voir ce qui faiſoit agir dès ce tems-là le Prince d'Orange & ce qu'on devoit attendre de lui ; ainſi j'appréhendai qu'il ne laiſſât écouler le tems de l'Aſſemblée de Hollande ſans propoſer l'alliance avec la France, ſi je le laiſſois le maître de cette affaire : mais je ne craignois pas moins que ſi je préſentois un mémoire pour l'offrir aux Etats-Généraux, il ne me fît faire des reproches que le Roi ſe fût méfié de lui, & qu'il ne dît, que ſi on l'avoit laiſſé faire, il en ſeroit venu à bout ; mais qu'on avoit gâté cette affaire, & qu'il n'étoit plus en état de la faire réuſſir. 16 Novembre 1679.

CE qui m'embarraſſoit encore autant, étoit que Meſſieurs d'Amſterdam molliſſoient déja ſur la réſolution qu'ils avoient priſe de propoſer l'alliance de la France. Il eſt vrai que 17 Novembre 1679. à M. de Pomponne.

je les portai en récompenſe à vouloir une choſe qui auroit été encore plus avantageuſe au Roi que l'alliance, s'ils l'euſſent ſoutenue juſqu'au bout; c'étoit de s'oppoſer à la continuation de l'état de guerre ſur le pié qu'il étoit; & de demander une reforme des troupes. Je découvris donc qu'ils n'avoient plus la hardieſſe de propoſer l'alliance avec le Roi, parce qu'ils appréhendoient trop le Prince d'Orange, & qu'ils ne craignoient pas aſſez la France; ce Prince leur faiſant repréſenter auſſi-bien qu'aux autres Villes de Hollande que les Etats-Généraux ne devoient pas appréhender une rupture; que le Roi leur vouloit ſeulement faire peur, & les intimider; mais qu'ils n'avoient qu'à aller leur chemin, & que Sa Majeſté avoit toute autre penſée que de leur faire la guerre.

24 Novembre 1679.

JE ne laiſſai pas malgré tous ces obſtacles de travailler autant qu'il me fut poſſible auprès des Villes de Hollande, & après avoir diſpoſé toutes choſes de ce côté-là le mieux qu'il

me fut poſſible ; je m'appliquai au Prince d'Orange, & je parlai pour cet effet au Penſionnaire Fagel ; celui-ci n'avoit autre choſe à me répondre, ſinon que le Prince d'Orange attendoit qu'il n'y eût plus d'obſtacle dans les Villes pour en faire la propoſition : cependant j'étois informé que les Villes y donneroient volontiers les mains ; & nous ſavions, les Républicains & moi, que cette affaire ſeroit bientôt conclue, non-ſeulement ſi le Prince d'Orange la propoſoit, mais même s'il ne faiſoit que la traverſer ſous main : mais auſſi je ne ſavois que trop, & je mandois ſouvent au Roi qu'il ne ſeroit pas poſſible de la terminer heureuſement, lorſque le Prince d'Orange s'y oppoſeroit ouvertement.

7 Décembre 1679.

Idem.

AVANT que de paſſer outre à ce qui regarde l'alliance, il eſt bon que je marque ici tout ce que je mandai dans ce tems-là des liaiſons de M. le Prince d'Orange avec M. de Montmouth ; parce qu'elles furent le fondement des révolutions qu'on a vûes

Lettre du 5 Octobre 1679. à M. de Pomponne.

depuis en Angleterre. Je fis ſavoir au Roi le 5 Octobre 1679. que le Prince d'Orange avoit de nouvelles vûes du côté de l'Angleterre, & qu'autant que j'en avois pû pénétrer, je voyois que ce Prince ſe flattoit que le Roi d'Angleterre ſeroit obligé de ſe démettre de ſa Couronne, & que comme les Proteſtans ne ſouffriroient jamais le Duc d'York, il ne doutoit pas qu'il ne fût appellé dans peu de tems, comme on avoit pû remarquer dans l'Acte que le Parlement vouloit faire paſſer contre M. le Duc d'York, où il étoit dit que ſi le Roi d'Angleterre venoit à quitter ſa Couronne ſoit par mort, ſoit par démiſſion, le même Prince d'Orange avoit dit à un de mes amis, qu'il conſerveroit toûjours le reſpect qu'il devoit au Roi d'Angleterre, & à M. le Duc d'York, & qu'il ne feroit pas le moindre pas qui leur pût déplaire; mais que ſi le Parlement d'Angleterre l'appelloit, il ne pourroit s'empêcher d'y aller.

Lettre du 12 Octobre

J'ECRIVIS huit jours après que M. de Montmouth étoit arrivé à la

Haye ; qu'il étoit allé descendre chez M. Sidney, ce qui avoit déplû au Prince d'Orange : que M. de Montmouth alla voir le lendemain le Prince d'Orange qui le reçut fort froidement ; & que leur conversation se passa en discours généraux ; qu'il avoit été le soir voir la Princesse d'Orange, qui voulut être au jeu lorsqu'il arriveroit, & qu'à peine se leva-t-elle lorsqu'il lui baisa la main ; que le Prince d'Orange monta à huit heures du soir dans la Chambre de la Princesse, selon sa coûtume, & qu'on ne peut se faire plus froid qu'ils se firent lui & M. de Montmouth ; que ce dernier ayant témoigné qu'il partiroit le lendemain, le Prince d'Orange lui demanda si ce seroit sans venir dîner avec lui ; que M. de Montmouth répondit que son intention étoit d'avoir cet honneur ; que le lendemain au sortir de la table, M. de Montmouth dit tout bas au Prince d'Orange, qu'il le prioit de lui donner un moment d'audiance en particulier ; qu'ils descendirent dans le Jardin de

1679. à M. de Pomponne.

Bantheink, & ſe débarraſſerent de M. Sidney qui les ſuivoit ; que le Duc de Montmouth fit voir au Prince d'Orange la Lettre qu'il venoit de recevoir du Roi d'Angleterre, par laquelle il l'aſſûroit toûjours de ſon amitié, & que ſon exil ne ſeroit pas long. Le Prince d'Orange lui demanda quel étoit le ſujet de ſa diſgrace ; que M. de Montmouth lui répondit que le Roi d'Angleterre ayant ſouhaité que M. le Duc d'York s'abſentât, il avoit refuſé de le faire à moins que lui Montmouth ne ſortit auſſi du Royaume ; qu'il avoit fait connoître au Prince d'Orange que ce n'étoit pas le Duc d'York qui lui avoit fait le plus de tort, qu'il n'avoit pas aſſez de crédit auprès du Roi d'Angleterre pour cela ; mais que Madame de Portſmouth, Mylord Sunderland, Eſſex, & Halifax, l'avoient entrepris ; & ſur ce que le Prince d'Orange lui demanda ſi le Roi d'Angleterre ne lui avoit pas dit la cauſe de ſon banniſſement, il lui avoit répondu que le Roi d'Angleterre ne s'en étoit

pas expliqué, & ajoûta qu'il savoit les bruits qu'on avoit fait courir des prétentions qu'il avoit eues pendant la maladie du Roi d'Angleterre; mais qu'il n'étoit pas assez fou pour avoir de pareilles visions. Cela donna lieu au Prince d'Orange d'entrer en de grandes discussions avec M. de Montmouth sur le prétendu mariage de sa mere, sur quoi M. de Montmouth s'étant expliqué de la maniere que le Prince d'Orange le pouvoit souhaiter, ce Prince lui demanda s'il pouvoit faire fonds sur ce qu'il lui disoit; parce que tant qu'il auroit les prétentions qu'on avoit dit, il ne pouvoit être de ses amis, & M. de Montmouth l'ayant assûré tout de nouveau, & lui ayant donné sa parole qu'il n'en avoit pas eu la moindre pensée & qu'il ne l'auroit jamais; le Prince d'Orange lui dit qu'il recevoit la parole qu'il lui donnoit, qu'il savoit qu'un homme comme lui n'y pouvoit manquer; là-dessus ils s'engagerent l'un à l'autre de s'entr'aider & de s'unir d'intérêts, & ce fut alors

que se forma cette union entre ces deux Princes qui a causé tant de désordres, & qui a coûté la vie à M. de Montmouth, & depuis, le Royaume d'Angleterre au Duc d'York.

23 Novembre 1679. J'INFORMAI encore le Roi le 23 Novembre 1679. que le Prince d'Orange continuoit à avoir des vûes du côté de l'Angleterre, bien contraires aux intérêts de M. le Duc d'York, que c'étoit un motif très-puissant pour l'empêcher de prendre des mesures avec la France, parce qu'il croyoit qu'on protégeroit toûjours le Duc d'York à son préjudice; ainsi n'espérant aucun secours de Sa Majesté, il chercheroit de quoi s'appuyer dans le parti contraire en prenant des voies toutes opposées à celles du Duc d'York; qu'il n'y avoit aucun lieu de douter que dans cette vûe le Prince d'Orange n'eût pour principal & unique but, de faire ensorte que le Roi d'Angleterre assemblât son Parlement; & comme il ne voyoit point d'autre moyen de l'y porter, que de le fortifier par une alliance avec les

Etats-Généraux, étant persuadé que Sa Majesté Britannique paroîtroit dans son Parlement avec plus d'autorité, & que ce lui seroit un moyen pour en tirer l'argent qui lui étoit nécessaire, il faisoit ses derniers efforts pour la faire conclurre. Et comme il n'ignoroit pas que malgré cette alliance, le Parlement ne se fieroit jamais au Roi d'Angleterre, & ne lui donneroit point d'argent, à moins que Sa Majesté Britannique ne le satisfît sur l'exclusion de M. le Duc d'York, il espéroit qu'en ce cas, sa cabale, & la Ligue Protestante, agiroient puissamment en sa faveur; je mandai dans la même Lettre, qu'un des amis du Prince d'Orange avoit assûré une personne de ma connoissance, que devant qu'il fût trois mois M. le Duc d'York & tout ce qui étoit de son parti seroit chassé, & M. de Montmouth rappellé; enfin, j'ajoûtai que le chagrin & l'emportement que les créatures du Prince d'Orange témoignoient assez publiquement depuis que le Duc d'York paroissoit repren-

dre ſon premier crédit auprès du Roi ſon Frere, ne laiſſoit aucun lieu de douter que je n'euſſe pénétré les véritables deſſeins du Prince d'Orange touchant l'Angleterre.

21 Septembre 1679. J'OSE dire que je n'omis rien pour faire connoître les liaiſons que le Prince d'Orange prenoit avec les plus méchantes gens d'Angleterre. J'avois mandé le 21 Septembre que Oates qui a été depuis ſi fameux, Frimans dont j'ai parlé ci-deſſus, & du Moulins qui étoit un homme d'intrigue, & un grand ſcélérat, étoient venus tous trois enſemble en Hollande il y avoit déja quelques années, & que le Prince d'Orange avoit eu de grandes

23 Novembre 1679. conférences avec eux. Je mandai depuis, c'eſt-à-dire, le 23 Novembre, que le Prince d'Orange ſavoit qu'il y avoit des Anglois à Amſterdam qui avoient des choſes fort conſidérables à révéler au Roi d'Angleterre qu'ils ne vouloient déclarer que quand le

7 Décembre 1679. Parlement ſeroit aſſemblé ; que le Duc de Montmouth avoit mis Sydney dans les intérêts du Prince d'Orange ;

que

que ce Miniſtre étoit entierement oppoſé au Duc d'York ; & que j'appréhendois fort que pendant le ſéjour de M. de Montmouth à la Haye, on ne formât une Ligue du parti Proteſtant.

Et lorſque M. de Montmouth retourna bruſquement en Angleterre, j'écrivis au Roi que j'avois un très-grand ſoupçon de ce départ ſi précipité ; qu'il s'étoit fait de concert avec M. le Prince d'Orange ; que j'avois découvert que Mylord Schaftſbury & d'autres, avoient mandé à M. de Montmouth d'aller en Angleterre ; & qu'ils devoient tous enſemble préſenter une Requête au Roi de la Grande-Bretagne, pour demander qu'il eût à aſſembler ſon Parlement : que cela ſe faiſoit de la participation du Prince d'Orange ; qui avoit été fort étonné, lorſqu'un Anglois lui avoit demandé, s'il ſavoit bien qu'il étoit défendu par les Loix d'Angleterre de préſenter une Requête au Roi ſignée de plus de douze perſonnes, à moins d'être déclarés traîtres. En effet, le Prince 8 Décembre 1679.

d'Orange ne se contenta pas de lui faire force questions là-dessus ; il lui envoya dès le même soir Benting pour s'éclaircir de cette affaire.

La Lettre du Roi du 1 Décembre 1679.

POUR revenir à l'affaire de l'Alliance, je reçus un ordre du Roi de présenter un mémoire pour presser l'Alliance avec la France : mais comme je devois voir auparavant ce que le Pensionnaire Fagel voudroit faire, je m'adressai à lui, & il se chargea d'en faire la proposition lui-même aux Etats de Hollande ; j'étois entre ses mains ; ainsi je fus obligé d'en passer par où il vouloit, & je consentis à le laisser maître de la conduite de cette affaire.

8 Décembre 1679.

CEPENDANT le Pensionnaire Fagel n'en fit pas la proposition de bonne foi, il se contenta de rendre compte des conversations que nous avions eues lui & moi sur ce sujet, & pria les Etats d'examiner s'il étoit convenable dans la situation des affaires, après avoir refusé l'Acte de garantie au Roi d'Angleterre, auquel on étoit obligé par des Traités, de faire alliance avec

la France. Cette proposition fut mise, selon la coûtume, entre les mains des Commissaires ; & quoiqu'elle fût faite d'une maniere à n'être pas acceptée, le Prince d'Orange y vit une si grande disposition, qu'il appréhenda que les Etats de Hollande ne conclussent l'alliance. Cela l'obligea d'envoyer querir dès le même jour à sept heures du soir M. de Sidney qu'il instruisit de tout ce que le Roi d'Angleterre avoit à faire pour rompre cette alliance ; & M. Sidney dépêcha aussi-tôt en Angleterre. 14 Décembre 1679.

On fit aussi agir le Résident de l'Empereur, & Van-Buning eut de grandes conférences avec Sidney ; de sorte que je mandai que je ne pouvois conjecturer autre chose de toutes ces démarches, sinon que le Prince d'Orange ne consentiroit jamais à l'alliance de la France, à moins qu'il ne s'en pût défendre, & qu'avec la direction du Pensionnaire Fagel, il trouveroit toûjours moyen d'éluder cette affaire.

Quoique les bien intentionnés eussent consenti que le Pensionnaire *Idem.*

Fagel proposât l'alliance de la France, je ne laissai pas quand il eut fait cette démarche, de leur parler, pour conserver toûjours leur confiance. Je leur fis connoître que c'étoit avec eux principalement que le Roi faisoit alliance; que lorsqu'elle seroit conclue, (quand bien même le Prince d'Orange y auroit donné tous ses soins,) l'affection & les intérêts du Roi vouloient qu'il conservât les bons sentimens qu'il avoit toûjours eus pour eux, puisque c'étoit avec la République principalement que le Roi vouloit avoir de plus étroites liaisons.

COMME j'étois toûjours alerte aussi-bien sur ce qui regardoit les liaisons de M. le Prince d'Orange avec M. de Montmouth, que sur ce qui touchoit l'alliance; je fis une grande déduction au Roi dans ma Lettre du 14 Décembre 1679. de ce que j'avois découvert de nouveau de leur commerce. Je mandai que j'étois très-assûré qu'il y en avoit un entr'eux; que ce n'étoit pas sans raison que je soupçonnois que le Prince d'Orange vouloit

14 Décembre 1679.

ſe ſervir de M. de Montmouth pour commencer à détruire M. le Duc d'York ſans s'expoſer lui-même ; & pouvoir enſuite prendre le parti qu'il verroit lui être le plus avantageux ; que M. le Prince d'Orange, & M. de Montmouth avoient été à une maiſon de campagne pendant dix ou douze jours, & qu'ils avoient eu tous les jours des converſations de trois ou quatre heures ; qu'enſuite M. de Montmouth étoit allé à Amſterdam conférer avec des Anglois ; qu'il étoit revenu à la Haye, où il avoit reçû une Lettre du Roi d'Angleterre, qui ne lui permettoit pas de retourner comme il avoit eſpéré ; qu'il avoit apporté cette Lettre à M. le Prince d'Orange, & quelques autres Lettres de gens de ſa cabale ; & qu'après avoir été trois heures enſemble en conférence, il étoit ſorti ſecretement de la Haye, & avoit fait dire qu'il alloit à Cologne ; que le Prince d'Orange avoit autoriſé ce bruit. Que M. Dodiek avoit cherché publiquement une maiſon pour M. de Montmouth,

à ſon retour de ſon prétendu voyage de Cologne ; & qu'on avoit ſi bien joüé cette Comédie, qu'on avoit fait confidence à des Anglois attachés à M. le Duc d'York des Lettres de M. de Straſbourg, & des deſſeins de M. de Montmouth à Cologne, que cependant M. de Montmouth avoit paſſé en Angleterre, apparemment pour ſe mettre à la tête des Seigneurs qui devoient préſenter une Requête au Roi de la Grande-Bretagne, afin qu'il aſſemblât ſon Parlement. Je ne répéterai pas ici beaucoup d'autres circonſtances, qui faiſoient voir l'intelligence de M. le Prince d'Orange, & de M. de Montmouth. Nonobſtant tout cela, je mandai que ſi le Prince d'Orange, & M. de Montmouth agiſſoient alors de concert, c'étoit qu'ils avoient le même deſſein, qui étoit de faire aſſembler le Parlement d'Angleterre ; mais que je ne croyois pas que cette union durât long-tems, pour peu que les affaires commençaſſent à éclater ; car il n'étoit pas vraiſſemblable que M. de Montmouth

travaillât pour les intérêts de M. le Prince d'Orange ; & ſi on pouvoit par des voies détournées faire connoître au Prince d'Orange que M. de Montmouth ſongeoit à s'établir à ſon préjudice, rien ne ſeroit capable de les racommoder.

LE Roi connut peu de jours après, la vérité de ce que je lui avois mandé ; car M. de Montmouth ne fut pas plutôt arrivé en Angleterre, qu'il préſenta une Requête à Sa Majeſté Britannique, pour faire aſſembler ſon Parlement ; & la ſuite ne juſtifia pas moins ce jugement que j'avois fait des ſentimens du Prince d'Orange & de M. de Montmouth ; car ce Prince aſſiſta M. de Montmouth dans ſa révolte * ; & celui-ci oubliant toutes les paroles qu'il avoit données au Prince d'Orange, ſe fit déclarer Roi dès qu'il crut le pouvoir faire avantageuſement ; après quoi le Prince d'Orange ne perdit pas de tems à fai-

* Il en a uſé comme je le prédis alors, quand M. de Montmouth a paſſé à main armée en Angleterre.

re embarquer les troupes Angloiſes qui étoient au ſervice des Etats-Généraux, ce qui précipita la perte de M. de Montmouth.

22 Décembre 1679. LE Prince d'Orange qui excitoit toutes ces querelles pour en profiter, & auſſi pour ſe rendre néceſſaire, offrit au Roi d'Angleterre d'aller à Londres pour moyenner un accommodement entre lui & ſon Parlement: mais le Roi de la Grande-Bretagne l'en remercia.

19 Décembre 1679. CEPENDANT le Courier de M. Sidney revint, & j'appris à ſon arrivée, que le Roi d'Angleterre avoit envoyé querir M. Van-Leuwen, qu'il lui avoit témoigné beaucoup de reſſentiment de l'alliance dont on parloit en Hollande entre Votre Majeſté & les Etats, qu'il lui avoit dit qu'il ſe trouveroit fort offenſé ſi on la concluoit, & qu'on ne devoit plus compter après cela ſur ſon amitié.

26 Décembre 1679. LE Prince d'Orange fut fort content que le Roi d'Angleterre ſe fût expliqué avec tant de force, & je fus averti qu'il avoit dit poſitivement à

M. de Sidney que cela étant il ne se mît en peine de rien, & que l'alliance avec la France ne se feroit pas.

JE laisse à juger après cela si les Républicains à qui je m'adressois n'avoient pas raison, & si je ne l'avois pas aussi de représenter sans cesse qu'il falloit parler fortement aux Etats-Généraux, & qu'il n'y avoit que la crainte qui les pût obliger à faire ce que l'on souhaitoit d'eux, puisque le Prince d'Orange qui connoissoit bien les Hollandois, conseilla au Roi d'Angleterre de s'expliquer de la sorte, quoiqu'il ne fût gueres en état de faire du mal aux Etats-Généraux. *Idem.*

JE fus aussi averti en même-tems que les Commissaires entre les mains de qui on avoit mis la proposition de l'alliance, étoient, ou des gens foibles, ou des personnes attachées au Prince d'Orange, ce qui m'obligea de prendre des mesures avec les Députés de Frise & de Groningue, afin qu'ils s'expliquassent hautement pour l'alliance avec la France; & je dépêchai en même-tems un Courier au *Idem.* 22 Décembre 1679.

Roi, ſachant bien que ce que je dirois de mon chef aux Etats-Généraux ne pourroit être d'aucun effet contre les menaces du Roi d'Angleterre, & qu'il étoit néceſſaire que le Roi lui-même fît parler fortement. Et comme je ſavois que le Prince d'Orange faiſoit inſinuer, qu'il ne falloit faire ni l'une ni l'autre alliance, pour ne point déplaire ni à la France ni à l'Angleterre; je mandai à la Cour qu'il étoit néceſſaire de faire voir la différence qu'il y avoit d'une ſimple alliance défenſive dont on ne ſe pouvoit pas plaindre, à un Traité de Ligue. Je m'en expliquai de même aux principaux Membres des Etats; je leur repréſentai qu'il n'étoit pas ſurprenant que le Roi eût trouvé à redire que les Etats-Généraux ſous prétexte d'une garantie formaſſent une Ligue contre Sa Majeſté; mais que je ne voyois point par quelle raiſon le Roi d'Angleterre trouvoit mauvais que les Etats fiſſent une alliance avec Sa Majeſté, qui ne lui donnoit pas plus de liaiſon avec eux que celle qu'ils

avoient avec tous les Princes de l'Europe, avec qui ils avoient conſervé pendant la guerre, ou renouvellé pendant la Paix les alliances qu'ils avoient eues auparavant; ainſi que Sa Majeſté ne pouvoit ſe perſuader que la déclaration du Roi d'Angleterre eut pû faire le moindre effet ſur l'eſprit d'aucun Député des Etats, ni d'aucun véritablement bon Républicain; que la Ligue propoſée par l'Angleterre n'étoit que trop clairement offenſive contre Sa Majeſté; & que l'alliance défenſive qu'elle offroit de faire, ne tendoit ni à rompre avec qui que ce ſoit, ni à engager les Etats dans aucune querelle; mais ſeulement à affermir plus ſolidement la Paix dans toute l'Europe, ce qui étoit la ſeule & unique application de Sa Majeſté; qu'elle ne pouvoit non plus produire jamais aucun mauvais effet contre le Roi d'Angleterre, s'il vouloit ſe tenir en paix, & ne point attaquer de gayeté de cœur les Etats-Généraux, comme il avoit fait en 1665. parce qu'en ce cas Sa Majeſté ſeroit obligée de les défendre.

4 Janvier 1679. J'INFORMAI en même-tems le Roi que j'avois fait par le moyen des bien intentionnés une affaire de la derniere conſéquence, dont j'ai déja parlé, qui étoit d'avoir empêché la concluſion de l'état de guerre; & nous avions agi ſi fortement auprès de ceux d'Amſterdam que ceux-ci avoient demandé la caſſation de vingt mille hommes, & vouloient réduire les troupes des Etats à vingt-cinq mille hommes de pié, deux mille chevaux, & mille Dragons.

CEPENDANT le Prince d'Orange faiſoit toute ſorte de perſonnages, ſelon le caractere de ceux à qui il avoit affaire. Il vouloit intimider les bien intentionnés qui avoient commerce avec moi; il faiſoit entendre aux Régens des Villes de Hollande que le Roi ne pouvoit pas avoir pour déſagréable qu'on remît la concluſion de l'alliance à un autre tems, & ce délai qui n'étoit de nulle conſéquence pour le Roi, diminueroit le déplaiſir que le Roi d'Angleterre pourroit avoir qu'on fît une alliance avec Sa Majeſté

dans le tems qu'on avoit refusé d'exécuter un engagement dans lequel on étoit entré avec lui.

LE Prince d'Orange ne se reposa pas si fort sur ces remontrances ni sur l'assûrance qu'il avoit qu'une partie des Commissaires à qui on avoit remis la proposition de l'alliance, suivroient aveuglément ses volontés, qu'il ne voulût être present à l'examen qu'on en devoit faire ; ce qui ne se pratique presque jamais. Le Député des Nobles, du Corps desquels est le Prince d'Orange, & la plûpart de ceux des Villes ne manquerent pas de dire que puisqu'on venoit de refuser la Ligue avec l'Angleterre, il ne falloit pas si-tôt conclurre l'alliance avec la France, & qu'il étoit bon de la remettre à un autre tems. 28 Décembre 1679.

QUOIQU'ON eût obligé non-seulement les Commissaires, mais les Conseils des Villes par de grands & solemnels sermens de tenir secret tout ce qui se feroit : néantmoins je fus informé de cet avis des Commissaires ; mais comme ces personnes-là 8 Janvier 1679.

n'avoient opiné que comme des particuliers ; cela ne rassûroit pas le Prince d'Orange qui appréhendoit toûjours qu'ils ne s'expliquassent autrement quand ils parleroient au nom de leur Ville. En effet, tout étoit si bien disposé, que le Prince d'Orange fut un jour entier en balance s'il ne proposeroit pas sérieusement l'alliance avec la France ; & s'il ne se feroit pas un mérite d'une chose qu'il croyoit ne pouvoir plus empêcher. Van-Buning & le Pensionnaire Fagel le déterminerent à attendre les Lettres de leurs Ambassadeurs pour voir de quelle maniere le Roi se seroit expliqué. On attendit donc leur Lettre du troisieme de Janvier qui apprit que le Roi leur avoit fait parler fortement touchant l'alliance : mais malheureusement cette Lettre marquoit en même-tems qu'on les avoit assûrés que quelque chose qu'ils fissent, le Roi demeureroit dans les termes du Traité de paix ; & que Sa Majesté se serviroit seulement de toute l'étendue de son pouvoir pour avantager le com-

Lettre du Roi du 3 Janvier 1680.

merce des François, au préjudice des Sujets des Etats-Généraux. Le Prince d'Orange & ſes créatures reprirent cœur là-deſſus, & les autres le perdirent entierement ; ainſi la face des affaires fut abſolument changée. Les bien-intentionnés me déclarerent que je ne devois plus rien attendre de ma négociation, & qu'après avoir raſſûré les Etats, qui ne ſe portoient à agir contre la volonté du Prince d'Orange, que par l'appréhenſion de la guerre, il ne falloit pas compter qu'il y en eût aucun qui conclut à l'alliance de la France. Ils ſe plaignirent donc qu'on les eût engagés, comme on avoit fait, pour les abandonner au reſſentiment du Prince d'Orange; que tout ce qu'ils avoient ſouhaité (& que j'avois auſſi demandé pour eux) étoit que l'on s'expliquât de maniere à la Cour, que les Etats-Généraux euſſent peur ; & que ſans les menacer de rien en particulier qui eût pu engager & commettre le Roi, on leur donnât lieu d'appréhender tout. Quelques-uns d'entr'eux ſe retirerent, &

les autres, à la reserve de M. Paets ; n'agirent plus avec la même vigueur.

1 Janvier 1680. JE voulus racommoder ce que cette Lettre avoit gâté ; je fis des déclarations plus fortes aux Régens des Villes de Hollande, que celles qui étoient dans les Lettres de leurs Ambassadeurs & dans les miennes : mais cela fut inutile ; ils s'en tenoient aux Lettres de leurs Ambassadeurs, & les croyoient plus fortes que tout ce que je leur pouvois dire. Je ne dissimulai point au Roi le mauvais effet que les assûrances de conserver la paix avoient fait ; & pour m'autoriser davantage, j'envoyai la copie de la Lettre que Dikfeld avoit écrite là-dessus aux Etats-Généraux, & que j'avois trouvé moyen d'avoir, afin qu'on fît parler d'une autre façon à leurs Ambassadeurs. Je répétai ce que j'avois déja mandé plusieurs fois que le succès de cette affaire dépendoit de donner aux Villes une assez grande appréhension du ressentiment du Roi, pour les forcer à faire l'alliance malgré le Prince d'Orange. On reconnut que j'avoi

Idem.

j'avois raiſon, & on parla fortement aux Ambaſſadeurs : mais il n'étoit plus tems, & tout cela ne ſervit de rien ; car Dikfeld manda à ſes Maîtres que le Roi leur avoit fait à la vérité des déclarations très-fortes ; mais que ce n'étoit que ſur mes avis qu'on avoit changé de ſtyle, ſans avoir changé de ſentiment ; qu'ils pouvoient compter que le Roi les laiſſeroit en repos ; & que c'étoient les véritables intentions de Sa Majeſté, qu'on leur avoit déclaré la premiere fois ; que ce qu'on leur avoit dit à cette heure de différent, n'étoit que ſur ce que j'avois repréſenté. 29 Janvier 1680.

Le Penſionnaire Fagel vint me voir dans ce tems-là, & me dit qu'il avoit ordre du Prince d'Orange de m'aſſûrer que les Etats-Généraux paſſeroient tel Acte & telle déclaration qu'il plairoit au Roi ; qu'ils ne prendroient nulle nouvelle liaiſon, ni aucun engagement avec qui que ce ſoit, & qu'ils ne feroient rien qui pût jamais préjudicier au Traité de Paix & à l'amitié que le Roi avoit bien voulu 11 Janvier 1680.

leur rendre. Je répondis qu'à l'égard du Penſionnaire Fagel, la ratification de la Paix, & l'Acte qu'ils offroient, étoient la même choſe : cependant je dépêchai un Courier pour rendre compte de ce qui m'étoit propoſé.

22 Janvier 1680. COMME le Prince d'Orange & le Penſionnaire Fagel s'apperçurent que les Régens des Villes de Hollande étoient raſſûrés ſur l'appréhenſion qu'ils avoient eue du reſſentiment du Roi, & que les bien-intentionnés étoient découragés, ils prirent leur tems pour faire délibérer ſur l'alliance de la France. Ils ne le firent pas néantmoins ſans de grandes précautions, & le Prince d'Orange craignit, que comme je faiſois gliſſer beaucoup de Mémoires dans le Conſeil des Villes, les Etats ne fiſſent enfin l'alliance malgré les menaces du Roi d'Angleterre, malgré les Lettres de Van-Leuwen, & les intrigues du Penſionnaire Fagel. Cela l'obligea d'agir ouvertement : il envoya quérir les principaux Députés de quelques Villes, & les ſollicita fortement de ne

point consentir à l'alliance de la France. Il envoya aussi des billets dans les maisons particulieres par les Ministres Protestans, pour détourner le peuple de l'alliance de la France, comme contraire à leur Religion.

ENFIN, le Pensionnaire Fagel étant maître de proposer les matieres sur lesquelles il falloit délibérer, mit seulement sur le tapis le compte qu'il avoit rendu aux Etats de la conversation que nous avions eue ensemble touchant l'alliance de la France, & l'avis des Commissaires, qui étoit de différer à un autre tems à traiter cette affaire. Il ne parla ni de mes mémoires, ni des déclarations que le Roi avoit fait faire aux Ambassadeurs des Etats: ainsi il lui fut aisé de faire prendre une conclusion pareille à l'avis des Commissaires, & d'offrir cet Acte, par lequel on s'engageroit de ne faire aucun Traité qui fût contraire à l'amitié qui avoit été rétablie par les Traités de Nimegue. 29 Janvier 1680.

QUOIQUE la Province de Hollande n'eût pas délibéré sur toutes les pie-

ces qu'il falloit voir néceſſairement touchant l'alliance de la France, & que d'ailleurs la réſolution fût priſe par les Députés ſans avoir conſulté leurs ſupérieurs, s'étant chargés ſeulement d'en aller querir l'approbation; il n'y eut pas moyen de la faire changer. Il eſt vrai que la plûpart des Villes déſavoüerent leurs Députés: mais il n'y en eut pas une qui oſât propoſer de faire une nouvelle délibération. Ceux d'Amſterdam entreautres, ſe plaignirent fortement de ce que le Prince d'Orange leur ayant envoyé les premieres Lettres de M. Dikfeld, les avoit aſſûrés que Sa Majeſté les laiſſeroit en paix, quand même ils ne feroient pas ſon alliance; que néantmoins ils voyoient le contraire par mon mémoire qui étoit public dans toutes les Villes, & ſur lequel on n'avoit point délibéré: mais malgré cela, ils ne revinrent point contre la réſolution qui avoit été priſe, ne croyant point être appuyés par aucune autre Ville.

29 Janvier 1688.

MESSIEURS d'Amſterdam crurent

avoir fait un grand effort de renouveller alors la propoſition qu'ils avoient déja faite de caſſer leurs Troupes à la reſerve de vingt-cinq mille hommes de pié, deux mille chevaux & mille Dragons. 1 Février 1680.

COMME je continuois à obſerver les intrigues que le Prince d'Orange avoit en Angleterre, je ſus qu'on lui avoit mandé, que quoique tout parût calme dans ce Royaume-là, on y verroit au premier jour un grand ſoûlevement de toutes les Provinces; qu'on leur avoit écrit pour les porter à préſenter de nouvelles Requêtes au Roi d'Angleterre, afin de lui demander d'aſſembler ſon Parlement; qu'il auroit peine à s'en pouvoir défendre: & on pria le Prince d'Orange d'en attendre l'effet. M. de Montmouth lui fit auſſi ſavoir, que dans peu il ſeroit remis en grace auprès du Roi d'Angleterre. 4 Janvier 1680. 11 Janvier 1680.

JE tâchai de profiter des avis que je recevois d'Angleterre pour ôter non-ſeulement tout le mérite que le Prince d'Orange prétendoit tirer au- 29 Janvier 1680.

près du Roi de la Grande-Bretagne, de ce que les Etats-Généraux n'avoient pas fait d'alliance avec la France; mais encore pour le rendre suspect par cet endroit à Sa Majesté Britannique, en lui découvrant que ce n'étoit pas à sa considération que le Prince d'Orange s'étoit employé avec tant d'ardeur contre cette alliance, mais par son propre intérêt; n'ayant eu d'autre but dans toute sa conduite, que de le mettre dans la nécessité d'assembler son Parlement, par les raisons que j'ai marquées ci-dessus.

29 Janvier 1680.

JE fis savoir en même-tems que j'avois découvert depuis deux jours, que le Prince d'Orange avoit pris de nouvelles liaisons avec M. de Montmouth, & avec les autres Parlementaires; que Rocourt qui étoit à M. de Montmouth, s'étoit rallié avec M. Sidney; que le Prince d'Orange, par le moyen de Frimans, recommençoit ses pratiques; que M. Sidney, Envoyé d'Angleterre en Hollande, étant ennemi de M. le Duc d'York, le Prince d'Orange s'en ser-

voit pour conduire ſes deſſeins, & pour engager le Roi d'Angleterre plus loin que Sa Majeſté Britannique ne vouloit.

J'AVOIS envoyé dans les Provinces de Friſe & de Groningue, les deux ſeules qui ne dépendoient pas abſolument du Prince d'Orange; & j'avois engagé outre cela le premier Député de Groningue à aller lui-même dans ſa Province, pour la porter à faire l'alliance avec la France. Ce Député alla à Groningue, & en revint avec la réſolution de la Province de demander l'alliance de la France. La Province de Friſe pareillement ſe déclara abſolument pour l'alliance de la France, & m'en envoya donner avis. Je fis auſſi enſorte que ces deux Provinces réſolurent de ſeconder MM. d'Amſterdam dans la demande qu'ils avoient faite de caſſer vingt mille hommes. 15 Février 1680. 29 Janvier 1680.

MAIS comme le Prince d'Orange avoit un grand avantage dans la diſcuſſion des affaires, encore plus par la direction du Penſionnaire Fagel,

que par ſon propre crédit ; & qu'il appréhendoit que MM. d'Amſterdam ne fiſſent reſoudre cette réforme dans les Etats de Hollande, il empêchoit qu'on ne réglât l'Etat de guerre, quoiqu'il le dût être avant la fin de l'année précédente, & qu'on fût alors au 20 de Février. Ce qu'il gagnoit en cela, c'eſt que l'année s'avançant toûjours ſans qu'on parlât de l'Etat de guerre, les troupes demeuroient ſur le même pié qu'elles avoient été ; & les Etats Généraux ſe trouvoient obligés de les payer.

20 Février 1680.

CE Prince qui étoit maître des Provinces de Gueldres, de Zelande, d'Utrecht & d'Overiſſel, les obligea de prendre des réſolutions conformes à celle que la Province de Hollande avoit priſe, de s'excuſer de faire l'alliance de la France, & voulut engager les Etats-Généraux à former une concluſion conformément à l'avis de ces cinq Provinces : mais les Députés de Friſe & de Groningue s'y oppoſerent fortement, déclarant qu'on ne pouvoit prendre une pareille conclu-

sion que d'un consentement unanime des sept Provinces ; & que celles de Frise & de Groningue étoient d'avis que les Etats-Généraux s'alliassent avec la France. Il est inutile de mettre ici tout ce que le Prince d'Orange & le Pensionnaire Fagel firent de leur côté, & moi du mien ; eux pour obliger les Etats à prendre cette résolution, qu'ils avoient bien envie d'envoyer au Roi, & moi pour l'empêcher : il suffit de dire qu'après un mois de menées & d'intrigues, ils n'en purent venir à bout.

COMME je ne voyois que les Provinces de Frise & de Groningue qui osassent dire librement leurs sentimens, & qui pussent se soûtenir contre le Prince d'Orange, je les ménageois le plus qu'il m'étoit possible, & j'envoyai un Gentilhomme dans ces deux Provinces-là pour les maintenir dans leurs bons sentimens, & pour faire de nouvelles liaisons avec elles. 9 Mai 1680.

CEPENDANT on étoit bien fâché dans les autres Provinces que les Dé- 29 Février 1680.

putés n'eussent pas fait l'alliance de la France, & on y appréhendoit si fort les armes du Roi, qu'on y fit plusieurs Mémoires pour répandre dans le peuple. On m'en adressa un, de la part de quelques personnes des plus considérables d'Utrecht, & on me manda en même-tems qu'on y avoit affiché des libelles aux portes de l'Hôtel-de-Ville, où l'on qualifioit de Traîtres & de Vendeurs de la liberté publique, ceux qui avoient signé la résolution par laquelle la Province d'Utrecht se conformoit à celle de Hollande. Les personnes qui m'avoient envoyé ce Mémoire, me manderent aussi qu'on étoit venu d'Arnhem, de Nimegue, & d'Overissel, leur témoigner que l'on étoit au déséspoir que l'alliance ne fût pas faite.

29 Février 1680. LE Prince d'Orange étoit encore mieux servi en Angleterre qu'il ne l'étoit en Hollande; M. Godolfin étoit entierement dans ses intérêts, ainsi que j'en donnai avis dans ce tems-là. Je mandai deux mois après,

que Meſſieurs Heyde, Godolfin & Sunderland étoient abſolument à lui ; qu'ils lui donnoient part de toutes choſes, & recevoient ſes ordres ſur ce qu'ils avoient à faire. Il n'y avoit pas juſqu'à M. le Duc d'York qui ne l'aidât dans ſes deſſeins, en faiſant de tems en tems des démarches qui ſembloient lui être inſpirées par le Prince d'Orange ; il crut faire le tour d'un grand politique d'entrer dans les vûes de ce Prince, comme ſi tout ce que le Prince d'Orange tramoit, n'étoit pas uniquement pour ſa deſtruction. Il lui promit de ſeconder ſes deſſeins auprès du Roi d'Angleterre, pour faire de nouvelles alliances contre la France ; il en ſollicita vivement le Roi ſon Frere, & Sa Majeſté Britannique envoya pour cet effet un Miniſtre à l'Electeur de Brandebourg, qui communiqua ſes inſtructions à M. le Prince d'Orange, de qui elles furent approuvées. Ce qui eſt de rare, c'eſt que ces inſtructions portoient, de propoſer à l'Electeur une Ligue proteſtante, pour empêcher qu'on

21 Mars 1680.

28 Mars 1680.

ne détruisît cette Religion, comme il paroiſſoit que la France en avoit deſſein.

2°. DE propoſer les garanties des Traités de paix, de Nimegue, &c.

25 Avril 1680. CET Envoyé vint fort à propos pour le Prince d'Orange, car j'étois averti que l'éloignement que les Villes de Hollande avoient témoigné à faire un Traité de Ligue de garantie avec l'Angleterre, l'avoit obligé de ſuſpendre les ordres qu'il avoit fait donner à M. Damerongue de propoſer une alliance à l'Electeur de Brandebourg; le Prince d'Orange n'eſpérant pas de pouvoir engager ſi aiſément les Etats-Généraux dans de nouveaux Traités; ſi bien qu'il avoit pris une autre voie pour parvenir au même deſſein, qui étoit de faire enſorte que le Roi d'Angleterre, & les Princes de l'Empire, formaſſent une Ligue de garantie, dans la croyance qu'étant faite, les Etats-Généraux ſeroient obligés d'y entrer, ou s'ils n'y entroient pas, il ſuffiroit toûjours qu'elle fût faite pour les obliger à ne

prendre aucunes mesures contraires ; en quoi M. le Duc d'York l'aida à merveilles ; car le Roi d'Angleterre envoya aussi à la Cour de Lunebourg pour y proposer une alliance, & le Prince d'Orange mit tous ses soins pendant quelques mois à faire réussir ses négociations d'Angleterre dans les Cours de Brandebourg & de Lunebourg. 2 Mai 1691

LE Prince d'Orange voulut envoyer alors M. Paets, Ambassadeur en Espagne, pour n'avoir plus un si habile homme en tête. Paets me consulta, & nous convînmes, qu'il refuseroit cette Ambassade. Il eut le courage d'alléguer pour une des principales raisons de son refus, que dans la croyance où il étoit qu'il n'y avoit point de salut pour l'Etat sans l'alliance de la France, il étoit peu propre à être Ambassadeur en Espagne : & il eut la hardiesse d'aller dire au Prince d'Orange, les raisons pour lesquelles il étoit persuadé que l'alliance de la France étoit absolument nécessaire aux Etats généraux. Il lui de-

manda la permiſſion d'entrer en con
férence là-deſſus en ſa préſence ave
le Penſionnaire Fagel, & Van-Bu
ning ; & offrit, s'il ne les mettoit pa
hors d'état de lui pouvoir répondre
de ſigner l'alliance avec l'Angleterr
Le Prince d'Orange n'oſa jama
commettre ces deux hommes, quoi
que fort habiles, contre le Sieu
Paets.

18 Avril 1680. JE fus alors aſſez heureux pour trou
ver moyen d'engager un des Députe
aux affaires ſecretes, à me révél
tout ce qui ſe paſſoit de plus ſecr
dans le Cabinet du Prince d'Orang

25 Avril 1680. ON étoit au 25 Avril, ſans avo
pû faire convenir les Régens des Vi
les de Hollande d'un fonds néceſſa
re pour l'entretien de l'état de guerr
Les difficultés qu'ils y apportoie
depuis ſix mois faiſoient bien conno
tre qu'ils traverſoient le plus qu
leur étoit poſſible les deſſeins du Pri
ce d'Orange.

CE Prince qui n'avoit d'autre e
vie que d'éloigner les Etats-Gén
raux des intérêts du Roi, faiſoit to

ce qui lui étoit poſſible par le moyen de ſes créatures, pour donner de méchantes impreſſions aux Etats de tout ce que le Roi pouvoit faire. M. Dodick ſe trouvant Préſident de ſemaine dans les Etats-Généraux, leur porta un Edit, par lequel le Roi ne vouloit plus qu'il y eût de Sages-femmes de la Religion prétendue reformée. M. Dodick leur dit, Voilà, Meſſieurs, de quelle maniere le Roi de France traite ceux de notre Religion : il la veut abolir ; & lorſque le Roi d'Angleterre ſe met en danger pour la maintenir, il y a ici des gens qui veulent que nous nous uniſſions à la France.

LA Religion fut donc un des premiers moyens dont le Prince d'Orange ſe ſervit.

LES demandes que les Députés du Roi faiſoient à Courtray lui en fournirent un ſecond.

LE Prince d'Orange & le Penſionnaire Fagel ne manquerent pas de les relever avec exagération ; & les Etats-Généraux me vinrent témoigner l'inquiétude où ils étoient de ce que les 17 Mai 1680.

Députés du Roi à Courtray avoient déclaré que si dans le 15 de Juillet, le Roi d'Espagne n'avoit pas cessé de prendre le titre de Duc de Bourgogne, on lui déclareroit la guerre.

23 Mai 1680. LES Etats envoyerent dans ce tems-là M. Citters en Angleterre; je trouvai moyen d'avoir ses instructions que j'envoyai au Roi; j'eus aussi les instructions de M. Van-Lewen qui étoit en Angleterre, & de M. Hemskerck qu'on envoyoit en Espagne; on me promit aussi celles de M. de Starembourg qui alloit être Ambassadeur en France.

Idem. JE réitérai l'avis que j'avois déja donné de l'alliance qui se projettoit entre l'Espagne & l'Angleterre : mais je fis savoir en revanche, que les Princes de Lunebourg, ne vouloient point d'alliance avec l'Angleterre tant que les Etats-Généraux qui devoient servir de ligne de communication, n'y

30 Mai 1680. seroient point engagés; que l'Electeur de Brandebourg n'entroit pas non plus dans les propositions du Roi d'Angleterre, Sa Majesté Britannique étant

étant si mal avec ses Sujets, qu'elle n'étoit pas capable de maintenir l'alliance qu'elle auroit faite.

ENFIN, le Prince d'Orange voyant qu'il ne pourroit trouver de fonds pour l'état de guerre, s'il ne consentoit à la maniere d'imposition que Messieurs d'Amsterdam souhaitoient; il y donna les mains, & Messieurs d'Amsterdam consentirent en revanche à l'état de guerre sans aucune réforme : ainsi cette affaire qui devoit être terminée dès le mois de Décembre précédent, fut à peine finie dans le mois de Juin.

COMME j'étois persuadé qu'on ne pouvoit trop faire d'attention aux desseins du Prince d'Orange, & surtout à ceux qu'il formoit contre M. le Duc d'York, qui ne pouvoient avoir que de très-fâcheuses suites : je mandai pour la dixieme fois au Roi, que le Prince d'Orange comptoit qu'il auroit infailliblement des démêlés contre le Duc d'York pour la Couronne d'Angleterre; & comme il croyoit que quelque chose qu'il fît 11 Juin 1680. *Idem.*

pour gagner les bonnes graces du Roi, Sa Majeſté ſeroit toûjours pour le Duc d'York qui étoit Catholique; cela le détournoit entierement de prendre aucune liaiſon avec Sa Majeſté.

ET comme je ſavois que le Duc d'York étoit entierement trompé; j'écrivis au Roi le 29 d'Août 1680. ce que j'avois eu l'honneur de lui mander il y avoit déja du tems, que les Miniſtres d'Etat du Roi d'Angleterre n'étoient pas au Duc d'York, comme ce Prince le croyoit; & qu'ils étoient au contraire abſolument dévoüés au Prince d'Orange; que Mylord Sunderland faiſoit une partie de ce que ſa femme ſouhaitoit; & que ſa femme étoit gouvernée par M. Sidney qui n'agiſſoit que par l'inſtigation de M. le Prince d'Orange (c'eſt ce que tout le monde a reconnu être vrai dans toutes les circonſtances, depuis que les deſſeins du Prince d'Orange ont éclaté.) Que Mylord Heyde prenoit plus d'intérêt en ſa niéce la Princeſſe d'Orange, qu'en ce qui regar-

29 Août 1680.

doit M. le Duc d'York ; & pour M. Godolphin, qu'il avoit été de tout tems attaché à M. le Prince d'Orange ; qu'ainſi ces Miniſtres n'agiſſoient que ſuivant ſes vûes, & ſelon ce qu'il leur inſpiroit.

JE fus averti le 20 de Juin, que Borgomainero qui venoit d'Angleterre, & qui alloit à Vienne, étoit arrivé à la Haye. Je tâchai de pénétrer ce qu'il y venoit faire ; & je découvris, qu'il avoit communiqué le Traité de Ligue qui étoit comme reſolu entre le Roi d'Eſpagne & le Roi d'Angleterre ; en effet, il fut conclu á Londres le 21 Juin ; & je trouvai moyen d'en avoir une copie le même jour qu'on en eut à la Haye ; & je l'envoyai le 27 à Sa Majeſté.

20 Juin 1680.

25 Juin 1680.

La Lettre du Roi du 4 Juillet 1680.

TOUTES ces Ligues qui ſe formoient contre les intérêts du Roi, m'engagerent de plus en plus à tâcher de former un parti dans la République pour en empêcher l'exécution ; & dans cette penſée, je ne crus point qu'il y eût rien de plus avantageux pour le ſervice de Sa Majeſté, que

22 Août 1680.

d'unir les Provinces de Frise & de Groningue avec la Ville d'Amsterdam ; ces deux Provinces qui sont indépendantes du Prince d'Orange, & cette Ville qui est la plus puissante de tout l'Etat, pouvant, si elles agissoient de concert, se soûtenir aisément contre le Prince d'Orange. Je tâchai d'y joindre le Prince de Nassau, Gouverneur de Frise & de Groningue ; j'employai un Ministre Prédicant pour travailler à cette affaire. Van-Buning, au contraire, faisoit tous ses efforts pour unir la Ville d'Amsterdam à M. le Prince d'Orange, & pour raccommoder le Prince de Nassau avec lui.

22 Août 1680.

LE Prince d'Orange qui n'étoit pas rébuté des difficultés qu'il trouvoit aux Cours de Brandebourg & de Lunebourg, voulut y aller lui-même ; il donna part aux Etats-Généraux de son voyage à Zell ; & le prétexte qu'il en allégua, fut que ce Duc l'avoit invité pendant la guerre, & depuis la paix, d'aller à la chasse du côté de Zell. Il ne dit point qu'il alloit à Magdebourg, quoiqu'il eût concerté

12 Septembre 1680.

avec l'Electeur de Brandebourg de l'y aller voir. Il fit réſoudre dans les Etats de Hollande le jour de ſon départ, qu'on renvoyeroit Van-Leuwen en Angleterre. Il leur fit connoître pour cet effet que le Roi de la Grande-Bretagne avoit réſolu d'aſſembler ſon Parlement, & que toutes choſes étoient ſi bien diſpoſées en Angleterre pour une parfaite réunion, qu'il ne doutoit pas qu'elle ne ſe fît; que néantmoins il croyoit que M. Van-Leuwen pourroit encore faciliter cette réconciliation par le crédit qu'il avoit dans l'eſprit du Roi d'Angleterre, & par les habitudes qu'il s'étoit faites dans le Parlement. 27 Septembre 1679.

COMME le Miniſtre Prédicant n'agiſſoit pas auſſi-bien que je l'euſſe ſouhaité, pour former une liaiſon entre Meſſieurs d'Amſterdam, & les Provinces de Friſe & de Groningue: je m'adreſſai à un Républicain d'Utrecht, & le priai d'en parler à un Miniſtre Arminien, homme de beaucoup d'eſprit, & qui avoit beaucoup de crédit auprès de Meſſieurs d'Amſ- 3 Octobre 1679.

terdam. Je priai ce Républicain de trois choſes : l'une, étoit d'engager ce Miniſtre à s'entremettre pour raccommoder deux ou trois des Principaux d'Amſterdam qui étoient du Gouvernement de 1672. avec M. Valkenir qui étoit entré dans les Charges cette même année-là ; mais qui d'ailleurs étoit un homme de mérite, bon Républicain, & qui gouvernoit en quelque façon la Ville d'Amſterdam.

LA ſeconde, étoit de porter ce Miniſtre à établir une étroite liaiſon entre M. Valkenir, & les Provinces de Friſe & de Groningue.

ET la troiſieme, de ſavoir s'il vouloit bien communiquer à M. Valkenir les avis que je lui ferois donner ſans qu'il lui découvrît de quel endroit il les auroit eus. Et pour montrer à ce Miniſtre qu'on étoit bien informé, & qu'il pourroit tirer quelque utilité de ce commerce, on lui fit confidence de ce qu'on avoit pénétré des deſſeins du Prince d'Orange touchant les Princes d'Allemagne, & ſurtout des engagemens que ce Prince

& le Penſionnaire Fagel avoient pris avec le Roi d'Angleterre.

LE Miniſtre Arminien reçût fort bien les propoſitions de ſon ami, & conſentit même d'avoir pour cet effet un commerce direct avec moi : j'y envoyai donc quelques jours après un homme de confiance, à qui il apprit les moyens qu'il vouloit employer, & ceux dont je devois me ſervir pour réunir les deux Factions d'Amſterdam, & les lier enſuite d'intérêts avec les Etats de Friſe ; cette ſeconde affaire dépendant en quelque façon de la premiere, & devant être conduites l'une & l'autre, avec toute la prudence & la précaution poſſible ; étant très-ſûr, qu'auſſi-tôt qu'on ſe ſeroit apperçû que j'y euſſe quelque part, tout étoit rompu ; n'y ayant pas d'apparence que MM. d'Amſterdam priſſent des liaiſons entr'eux & avec les Provinces de Friſe & de Groningue par l'entremiſe d'un Ambaſſadeur de France. A l'égard du commerce ſecret que je voulois avoir avec MM. d'Amſterdam, il me fit dire qu'il y en

3 Octobre 1680.

17 Octobre 1680.

avoit deux des principaux, qui ſe chargeoient de recevoir tous les billets d'avis que je leur envoyerois, & de les communiquer à leur conſeil de Ville, ſans que ceux qui n'étoient pas de ce ſecret, fuſſent que ces billets venoient de moi. Je fus très-aiſe d'avoir trouvé moyen par-là de faire paſſer juſques dans le Conſeil ſecret d'Amſterdam, tout ee dont Sa Majeſté ſouhaiteroit qu'ils fuſſent informés.

CE Miniſtre en revanche des nouvelles que je lui avois mandées, m'en confia une qui étoit de quelque importance ; qui étoit, que les Etats-Généraux n'avoient pas voulu refuſer au Prince d'Orange d'envoyer M. Van-Leuwen en Angleterre ; d'autant plus que ſa commiſſion n'étoit que pour tâcher de faire enſorte que le Roi d'Angleterre ne ſe brouillât point avec ſon Parlement ; & qu'ainſi ce qu'il y avoit en cela de la part des Etats-Généraux étoit fort innocent ; mais que M. Van-Leuwen avoit des inſtructions ſecretes de M. le Prince

d'Orange, qui faiſoient le véritable ſujet de ſon voyage ; à ſavoir, d'entretenir en apparence une bonne correſpondance avec M. le Duc d'York ; mais de conſerver ſous main les amis du Prince d'Orange ; afin que du moment que les eſprits viendroient à s'échauffer, & qu'il verroit jour à pouvoir faire quelque choſe, il employât toutes ſes correſpondances pour fortifier ceux du parti du Prince d'Orange, & qu'il agît alors ouvertement contre le Duc d'York, afin de faire déclarer le Prince d'Orange héritier préſomptif de la Couronne, & de l'y appeller même dès cette heure ſi on pouvoit aller juſques-là ; car le Prince d'Orange étoit perſuadé que M. de Montmouth agiſſoit en ſa faveur pour perdre M. le Duc d'York ; & ne croyoit pas que quand M. de Montmouth voudroit le tromper, il pût lui faire beaucoup de peine, ſi une fois le Duc d'York étoit exclus de la Couronne, & qu'il n'y eût plus rien à démêler qu'entre M. de Montmouth & lui.

IL ne se contenta pas d'envoyer M. Van-Leuwen en Angleterre, il fi aussi partir le Sieur Frimans, homme dangereux, & très-grand scélérat, & capable d'entreprendre toute sorte de méchantes actions.

JE mandai tout cela au Roi ; & j'ajoûtai, que cet envoi de Van-Leuwen, & cet ordre qui lui étoit donné étoit l'exécution du dessein que le Prince d'Orange suivoit depuis plus d'un an ; & que s'il étoit possible que le Duc d'York eût quelqu'un en Angleterre assez à lui pour s'y pouvoir fier entierement, & qui néantmoins ne fût pas connu pour être dans ses intérêts, il étoit très-apparent que si un homme comme cela vouloit faire semblant de se mettre de la cabale du Prince d'Orange ; le Duc d'York verroit dans peu de jours que le Prince d'Orange ne travailloit qu'à sa perte ; & le Roi d'Angleterre reconnoîtroit pareillement que ce Prince ne l'avoit pressé d'assembler son Parlement que pour ses intérêts particuliers ; & que dans le tems qu'il croyoit

que le Prince d'Orange n'avoit d'autre but que de le bien mettre avec ſon Parlement, & de lui faciliter l'approbation du Traité qu'il l'avoit obligé de faire avec l'Eſpagne ; ce Prince ne ſe ſervoit de cette même aſſemblée que pour perdre M. le Duc d'York, & pour mettre en haſard la propre Perſonne de Sa Majeſté Britannique.

JE récrivis encore là-deſſus le 3 Novembre, & je mandai qu'une perſonne des plus dévoüées au Prince d'Orange, avoit dit à un de ſes amis, que le Parlement d'Angleterre ne ſe contenteroit point de la retraite de M. le Duc d'York en Ecoſſe ; que bien loin de cela, on devoit demander qu'il ne lui fût pas permis, de ſe retirer en France, ni aux Pays-bas Eſpagnols ; ni dans les Etats des Provinces-Unies ; mais en Italie ſeulement, ou en Allemagne. 3 Novembre 1688.

LE Prince d'Orange qui vouloit avoir toute la Maiſon de Lunebourg entierement dépendante de lui, projetta deux choſes qui lui étoient également avantageuſes pour le ſuccès 7 Novembre 1688.

de ce deſſein : l'une, étoit de marier le Prince d'Oſnabruk avec la Princeſſe Anne, ſœur de la Princeſſe d'Orange : l'autre, étoit en cas que ce mariage réuſsît, de faire recevoir ce Prince dans la ſurvivance de ſes Charges. De cette ſorte il comptoit d'avoir un beau-frere à la tête de la République de Hollande qui ſeroit indiſpenſablement dans ſes intérêts, à cauſe de la Couronne d'Angleterre qui le regarderoit, le Prince d'Orange ne comptant pas dès ce tems-là de pouvoir avoir des enfans. Le Penſionnaire Fagel, & Van-Buning étoient entrés dans ce projet.

DANS ce tems-là M. Valkenir mourut ; la Ville d'Amſterdam, & la République, firent une grande perte, & moi en mon particulier, parce que c'étoit le ſeul homme qui pût réunir les bien-intentionnés qui n'étoient pas de la faction de Witt, avec ceux de cette faction, qu'on nomme vulgairement ceux du Gouvernement de 1672. parce qu'ils en furent dépoſſédés cette année-là ; & qui oſât répon-

dre de la Ville d'Amſterdam pour l'unir d'intérêt avec les Provinces de Friſe & de Groningue. Le Miniſtre Arminien ne laiſſa pas, malgré cet accident, de travailler à concilier les eſprits des Régens d'Amſterdam; ce Républicain de Roterdam me promit de l'y aider, & il y travailla ſi utilement le 21 Novembre 1680. dans un voyage qu'il fit à Amſterdam, qu'il réunit les deux Partis qui diviſoient en quelque façon la Ville d'Amſterdam.

Le Prince d'Orange ne fut pas long-tems ſans voir l'effet de cette réunion; car Meſſieurs d'Amſterdam, d'un commun concert, demanderent, qu'on fît une réforme des Troupes. Ce Prince, & le Penſionnaire Fagel dirent au contraire, que bien loin de propoſer une réforme, il falloit ſonger à faire de nouvelles levées; que la tempête ſe formoit, & qu'elle étoit prête à tomber; & qu'il falloit ſe mettre en état de ſecourir ſes Voiſins. Ce Républicain alla retrouver là-deſſus MM. d'Amſterdam, & leur fit ſi bien

21 Novembre 1679.

connoître que la meilleure sûret qu'ils pourroient prendre étoit dan l'amitié du Roi, que toute autre voi seroit ruineuse à l'Etat, & dangereu se pour leur liberté, qu'ils en demeu rerent entierement convaincus.

COMME j'avois trouvé moyen pa un Député aux affaires secretes, d'a voir une copie des instructions qu les Etats Généraux avoient données à M. Van-Leuwen, je vis, qu'on avoit mis, qu'il devoit s'adresser M. le Duc d'York; & quoique le Per sionnaire Fagel ne l'eût inséré qu par forme, & pour cacher aux Etat Généraux les desseins secrets du Prin de d'Orange, je ne laissai pas de m'e servir, comme si cela étoit bien se rieux: je le fis communiquer par c Républicain à ses amis de la Chan bre-Basse, qui leur fit comprendr qu'on les joüoit; & que malgré tou ce qu'on leur vouloit faire accroi tous les jours, il y avoit une intell gence secrete entre toutes les perso nes de la Famille Royale d'Angleter re. Ce qui me porta à leur faire fai

cette fausse confidence, étoit, que j'avois découvert il y avoit déja quelque tems, par un de ceux qui menoient les intrigues du Prince d'Orange en Angleterre, que ce qui pourroit empêcher ce Prince de réussir dans ses desseins, étoit qu'on le croyoit encore trop attaché au parti de la Cour; & qu'il n'auroit jamais l'affection du peuple, qu'on ne le vît entierement séparé du Duc d'York. Ainsi ce que je fis écrire, ne produisît pas un mauvais effet. Les Anglois manderent à ce Républicain, qu'ils reconnoissoient qu'on vouloit leur donner le change en les détournant sur les affaires étrangeres : mais que quand même le Roi feroit la conquête des Pays-Bas, ils ne se mêleroient de rien ; que tout ce qu'ils avoient resolu de faire pour la Religion, & principalement pour le rétablissement de leurs anciens priviléges, ne fût entierement fini.

17 Octobre 1680.

3 Janvier 1681. à M. Colbert.

On m'informa en même-tems, de l'état de la négociation de M. Van-Leuwen en Angleterre ; on m'apprit qu'il n'y obtiendroit rien du tout, &

7 & 14 Novembre 1680.

qu'il n'y étoit pas aimé ; qu'on le croyoit entierement dans les intérêts du Roi de la Grande-Bretagne ; que les Anglois ne vouloient pas qu'on se mêlât de leurs affaires ; & que la Chambre-Basse ne ratifieroit pas le Traité fait avec l'Espagne, ce Traité n'étant pas fait en faveur de la Nation Angloise, mais seulement pour leur fasciner les yeux, & pour obtenir d'eux ce que l'on voudroit ; & principalement pour mettre M. le Duc d'York à cheval (c'étoient les termes de la lettre.) Que pour eux, ils vouloient songer aux affaires du dedans du Royaume ; & qu'il y en avoit deux qu'il falloit finir avant toutes choses, celle de leur Religion ; mais principalement celle de leur liberté ; que c'étoit à quoi ils alloient travailler sérieusement ; & qu'il ne seroit pas si aisé au Roi d'Angleterre de séparer le Parlement, qu'il se l'étoit imaginé.

J'EUS encore la satisfaction d'apprendre l'effet qu'avoit produit ce que j'avois fait dire au Colonel Sidney des suites fâcheuses qu'auroit indubitablement

blement l'alliance de l'Angleterre avec les Etats-Généraux, le Prince d'Orange demeurant auſſi puiſſant en Hollande qu'il l'étoit ; car pluſieurs Membres de la Chambre-Baſſe manderent à deux perſonnes d'Amſterdam, qu'ils ne vouloient point d'alliance avec les Etats-Généraux, qu'elle ne ſerviroit qu'à agrandir le Prince d'Orange, & à autoriſer le Roi d'Angleterre.

Ce fameux Républicain dont j'ai tant parlé, & qui avoit écrit au Colonel Sidney, m'apprit encore cette particularité qu'il tenoit de lui ; c'eſt à ſavoir, que le Parlement d'Angleterre ne s'accommoderoit pas avec le Roi de la Grande-Bretagne, à moins ;

Que Sa Majeſté Britannique ne ſe déſiſtât du droit de proroger, & de caſſer de ſa ſeule autorité le Parlement ; parce qu'ils prétendoient que c'étoit un droit uſurpé depuis un certain tems.

Que Sa Majeſté Britannique ne remît au Parlement le pouvoir d'élire les Généraux d'Armée ſur Mer & ſur Terre.

ET ne laiſſât au Parlement la liberté de nommer des Commiſſaires pour l'adminiſtration des finances, & pour le payement des Troupes.

JE ne ſai ſi le Prince d'Orange étoit bien informé de tous ces deſſeins de la Chambre-Baſſe, qui tendoient à détruire entierement l'autorité Royale d'un Throne où il prétendoit: mais
21 Novembre 1680. je ſai qu'il écrivit dans ce tems-là fortement au Roi d'Angleterre, pour lui faire voir qu'il étoit abſolument néceſſaire qu'il s'accommodât à quelque prix que ce fût avec ſon Parlement; que ſans cela, les affaires de Hollande étoient en ſi méchant état, qu'il ne pouvoit plus les ſoûtenir, ni contraindre plus long-tems les Régens des Villes à ſuivre ſes ſentimens; & qu'il étoit obligé de lui dire, qu'il lui ſeroit impoſſible de s'empêcher de prendre d'autres meſures, s'il ne rétabliſſoit une bonne & parfaite union entre lui, & ſon Parlement.

12 Décembre 1680. CAR quoique ce Prince vît bien que Mylord Sunderland & quelques-autres l'avoient trop flatté de l'eſpé-

rance de le faire profiter de l'exclusion du Duc d'York, il ne laiſſoit pas de pourſuivre ce deſſein, & haſarda tout pour en venir à bout, juſqu'à faire pouſſer les choſes à l'extrémité : car comme il n'appréhendoit point du tout M. de Montmouth, quoi qu'on lui pût dire, il comptoit que ſi par l'Acte d'excluſion de M. le Duc d'York, la Princeſſe d'Orange n'étoit pas appellée à la Couronne, au moins, elle n'en ſeroit pas exclue ; & que le pis qui lui pouvoit arriver, étoit de demeurer avec le même droit ſur l'Angleterre, qu'il avoit eu depuis ſon mariage, & de n'avoir plus cependant M. le Duc d'York devant lui, après quoi il attendroit une plus favorable conjoncture pour achever ſon deſſein.

M. Sidney continuoit de tout ſon pouvoir, à nourrir ces eſpérances du Prince d'Orange ; & tout Miniſtre du Roi d'Angleterre qu'il étoit, il diſoit publiquement que les Anglois ne ſouffriroient jamais un Roi Catholique. Il répandoit par-tout que le Roi d'An-

gleterre ſeroit contraint par le Parlement de donner une penſion au Duc d'York telle qu'il lui plairoit, & de conſentir à ſon excluſion à la Couronne ; que ſans cela, les choſes ſeroient pouſſées à l'extrémité.

12 Décembre 1680. LE Prince d'Orange voulut donc faire un dernier effort pour perdre le Duc d'York ; il fit propoſer pour cet effet par le Penſionnaire Fagel aux Etats-Généraux de prier le Roi d'Angleterre au nom de la République, de ne point proroger ſon Parlement, & de vouloir bien au nom de la République entrer dans ſes ſentimens : mais cette propoſition ayant été rejettée par les Députés de Friſe & de Groningue qui n'y voulurent pas conſentir, le Penſionnaire Fagel leur repréſenta que puiſqu'ils ne vouloient rien faire qui fût ſi autentique, au moins ils ne pouvoient s'empêcher de témoigner par forme d'inſinuation à M. Sidney, Envoyé d'Angleterre, que les Etats-Généraux prenant un fort grand intérêt à Sa Majeſté Britannique, & à la tranquillité de ſon

Royaume, le prioient de considérer, (sans vouloir toutefois se mêler de lui donner aucun conseil, & encore moins lui faire aucune priere) si la continuation de l'assemblée du Parlement n'y pourroit pas beaucoup contribuer. Les Etats-Généraux, ne refuserent pas cette démarche, ne croyant pas qu'il y eût en cela aucune chose qui pût déplaire à Sa Majesté Britannique. Ainsi il fut résolu qu'on prieroit M. Sidney de se trouver sur les quatre heures à la Chambre qu'on appelle de la Tréve, où les Envoyés des Princes étrangers ont accoûtumé de se rendre, lorsqu'ils ont des conférences avec les Députés des Etats-Généraux : mais le Pensionnaire Fagel qui avoit ses desseins, envoya dire aux Députés, que la Conférence ne se tiendroit point; qu'il leur en diroit le lendemain la raison, qui fut que M. Sidney étant malade, & n'étant pas de la dignité des Etats-Généraux, que tous les Députés allassent en Corps chez un Envoyé, il étoit allé avec deux

Députés seulement, dire à M. Sidney ce que les Etats-Généraux avoient resolu de faire insinuer à Sa Majesté Britannique. Cependant Fagel fit toute autre chose que ce que les Etats Généraux avoient resolu ; car après avoir parlé de leur part à Sidney, lui donna par écrit cette fameuse in sinuation qui a tant fait de bruit en Angleterre.

CET écrit portoit en substance que les Etats-Généraux apprenoient avec un extrême déplaisir, que l'union entre Sa Majesté, & son Parlement n'étoit pas telle qu'il eût été à souhaiter pour le bien de la Chrétienté qu'il ne leur appartenoit pas de juger de la cause d'un si grand malheur, encore moins des moyens dont on pourroit se servir pour y remédier qu'ils eussent attendu quoiqu'avec beaucoup de douleur, néantmoins avec un silence respectueux que Dieu y eût mit la main, si le danger où ils se trouvoient ne les obligeoit d'ouvrir la bouche.

QUE Sa Majesté savoit ce qu'il

avoient fait pour ne lui point déplaire ; qu'elle n'ignoroit pas non plus ce qu'ils s'étoient attiré par-là : qu'elle leur avoit promis pour leur plus grande sûreté, qu'elle assembleroit son Parlement ; qu'ils s'étoient entierement confiés à cette parole Royale ; mais que la mésintelligence qui devenoit tous les jours plus grande entre le Roi & son Parlement, leur ôtoit toute espérance d'en pouvoir attendre aucun secours, & les mettoit d'autant plus au désespoir, que cette mésintelligence avoit pour principe une affaire d'une importance si grande, si délicate, & si domestique, qu'ils n'oioient s'en mêler.

LE Pensionnaire Fagel faisoit ensuite une grande exagération de tous les préparatifs qu'il supposoit qu'on faisoit en France pour entrer en guerre ; & faisoit voir au Roi d'Angleterre, qu'il n'y avoit que les Etats qui pussent empêcher le Roi de conquérir les Pays-Bas, & de soûmettre les Etats-Généraux ; & après avoir représenté, ou plutôt avoir reproché au

Roi d'Angleterre, que la désunion qui étoit entre lui & son Parlement, seroit cause de tous les malheurs qui arriveroient ; il lui disoit nettement que Sa Majesté devoit avoir reconnu que les prérogatives du Parlement n'avoient servi qu'à aigrir les esprits ; & qu'à la premiere séance, le Parlement subséquent avoit repris la voie du premier, avec plus d'animosité que le précédent.

ENFIN, il vint au point qui faisoit tout le sujet de cette insinuation : il témoigna que les Etats-Généraux ne pouvoient croire qu'ils fussent assez malheureux, pour qu'une affaire aussi incertaine qu'est celle d'une succession future, où le tems peut apporter des altérations considérables, & même des révolutions fort différentes de ce qu'on auroit arrêté, pût causer leur ruine entiere, & qu'on voulût sacrifier l'intérêt de l'Europe, de tous les Princes Protestans, & particulierement des Etats-Généraux, pour un intérêt si incertain.

IL voulut ensuite faire entrevoir au

Roi d'Angleterre, que quoiqu'il consentît à cette heure, à l'exclusion du Duc d'York, ce n'étoit pas à dire pour cela que cet arrêté du Parlement fût un jour exécuté ; que Sa Majesté Britannique étoit trop éclairée pour n'être pas informée que les Arrêts du Parlement, portant exclusion de la succession du Royaume, n'avoient eu aucun effet ; celles des Reines Marie & Elisabeth, étoient de trop fraîche mémoire pour ne s'en pas souvenir.

Et après lui avoir représenté par une espece de menace, qu'il étoit fort à craindre qu'un Parlement composé de personnes sages, très-intelligentes dans les Lois du Royaume, armé d'exemples considérables, animé par la concurrence des grandes Villes, & de toute la Nation, ne fût capable de tenir ferme, & d'entretenir par-là la défunion ; il concluoit, que les Etats-Généraux ne prétendoient en aucune façon donner les moindres regles aux desirs ou aux volontés de Sa Majesté ; & qu'ils se soûmettroient à tout ce

qu'elle jugeroit le plus convenable ; mais qu'ils la prieroient, en cas qu'ils dûſſent avoir le malheur qu'elle voulût ſacrifier ſon Royaume, ſa perſonne Royale, & l'union de ſes peuples pour une affaire ſi incertaine, & qui n'arriveroit peut-être jamais, & qu'ils ne puſſent par conſéquent eſpérer qu'elle ſe mêlât des troubles quand ils arriveroient, puiſque l'état de ſon Royaume ne le lui permettroit pas, il voulût bien au moins, leur accorder la grace de les en avertir ; afin qu'ils cherchaſſent les moyens de ſauver leur République, & le pauvre peuple commis à leurs ſoins.

QU'ILS ſe reſſouviendroient toûjours de la bonne intention que Sa Majeſté auroit eue pour eux ; mais qu'ils verroient avec un déplaiſir extrême, & des larmes de ſang, qu'étant ſi affectionnés au bien de S. M. ils dûſſent en devenir les innocentes victimes, pour un intérêt, qui peut-être n'arriveroit jamais, & qui lorſqu'on le verra arriver, entraînera ſans doute la perte & la ruine à laquelle ils ſe voyoient expoſés.

LA ſeule lecture de cette inſinuation faite à un Prince qui s'étoit en quelque façon livré au Prince d'Orange depuis la Paix de Nimegue, porte avec ſoi toutes les reflexions qu'on y pourroit faire : ainſi je me contenterai (comme je ferai preſque dans toute la ſuite de ces extraits de mes Lettres, a qui j'ai donné quelque liaiſon) de me reſtreindre à ce qui regarde mon miniſtere.

ON peut voir que quoique cet acte fût donné au nom des Etats-Généraux, ils n'y avoient nulle part, & que le Prince d'Orange ſe ſervant utilement du miniſtere du Penſionnaire Fagel, abuſoit de leur nom pour ſes vûes particulieres.

IL ne ſera pas inutile que je mette ici, de quelle maniere cette inſinuation fut envoyée en Angleterre, & l'uſage qu'on en fit. Sidney l'adreſſa à Mylord Sunderland, & en fit faire vingt copies qu'il envoya à pluſieurs perſonnes de la Chambre-Baſſe. Mylord, Miniſtre & Secretaire d'Etat, en fit faire auſſi, & les fit diſtribuer

par des gens de ſa cabale avant que d'en parler au Roi ſon Maître : de ſorte que les premieres nouvelles que le Roi d'Angleterre en eut, lui furent portées par le bruit public ; & il n'en eut connoiſſance que par le mauvais effet que cette inſinuation faiſoit contre lui dans le Parlement. Il envoya querir le Sieur Van-Leuwen qui avoüa cet écrit au nom de ſes Maîtres, voulut les excuſer, & preſſa même le Roi d'Angleterre de conſentir à ce qu'ils lui demandoient. Sa Majeſté Britannique ſe contenta d'abord de déclarer au Parlement qu'il feroit pour la conſervation de la Religion Proteſtante, tout ce qui étoit en ſon pouvoir, hors l'interruption de la ſucceſſion légitime : mais croyant que cette déclaration n'arrêteroit pas le cours de cette affaire, & que ſon autorité Royale pouvoit être en péril ; il caſſa ſon Parlement au commencement de Février 1681. & diſgracia Mylord Sunderland. Il réſolut auſſi de révoquer Sidney de ſon emploi : mais il ſe radoucit ſur ce dernier article,

& ne le rappella que quelque-tems après.

JE ne sai si le Roi d'Angleterre, voyant que le Prince d'Orange, avec qui il avoit agi d'un si grand concert, & avec la derniere confiance depuis la Paix de Nimegue, l'avoit mis à deux doigts de sa perte, ne se trouva pas obligé de prendre des mesures avec le Roi. Comme c'est une chose qui n'est pas venue à ma connoissance, je ne puis que deviner, en pareille occasion, & dire que cela me paroît fort vraisemblable.

JE ne puis, malgré la résolution que j'ai prise, m'empêcher de faire reflexion sur la conduite que le Duc d'York, devenu Roi d'Angleterre, a tenue à l'égard de Mylord Sunderland: je voudrois seulement demander, s'il étoit de la prudence de confier son secret, son Etat, & sa Personne, comme il a fait, à un homme qui avoit tramé pendant un si long-tems son exclusion à la Couronne d'Angleterre, qui conservoit toûjours les mêmes habitudes avec Sidney, & avec

les autres auteurs de cette perfidie ; & s'il devoit croire qu'un homme qui étoit entré juſque-là dans la confidence du Prince d'Orange, & s'étoit dévoüé à lui, n'avoit pas toûjours les mêmes deſſeins : il me ſemble au moins qu'il y en avoit aſſez pour l'obliger de prendre la peine de s'éclaircir ſur les avis qu'on lui a donnés depuis, que ce même homme-là, le trahiſſoit, & le livroit une ſeconde fois au Prince d'Orange.

JE fis informer les Députés de Friſe & de Groningue, & Meſſieurs d'Amſterdam, de cette ſupercherie du Penſionnaire Fagel : ils en furent bien ſcandaliſés, & ces premiers en ayant parlé aux Etats-Généraux, les Etats le lui reprocherent. Meſſieurs d'Amſterdam en firent autant en leur particulier avec encore plus de chaleur : mais il en fut quitte pour le dénier, quoique l'Ambaſſadeur l'eût avoüé ſur les inſtructions qu'il lui en avoit envoyées : il répondit ſeulement qu'il ne ſavoit point ce que M. Sidney

7 Janvier 1631.

avoit pû écrire, que c'étoit à ce Ministre à en répondre au Roi son Maître; que pour lui, il n'avoit pu lui rien donner par écrit, puisqu'il n'y avoit point de résolution des Etats-Généraux pour cela; & qu'il ne lui avoit rien dit que de conforme à ce qui avoit été resolu.

J'APPRIS que le Duc de Zell avoit mandé au Prince d'Orange qu'il avoit écrit à l'Evêque de Munster, pour avoir permission d'aller dans le mois de Mars, courre le cerf dans ses Etats; c'étoit pour cette partie de chasse qu'ils firent le mois d'Avril suivant au Humelin. Il est apparent que le Prince d'Orange forma seulement des desseins de liaisons avec les Princes de la Maison de Lunebourg, pour les affaires générales; car on n'a pas vu que cela ait rien produit de particulier dans ce tems-là. 28 Novembre 1680.

QUELQUE chagrin particulier qu'eût le Prince d'Orange, de la cassation du Parlement d'Angleterre, & de la disgrace de Mylord Sunderland, qui étant Ministre & Secretaire d'Etat, 13 Février 1681.

l'informoit de tous les deſſeins de Sa Majeſté Britannique ; il n'abandonna pas encore ſes projets, & demeura toûjours perſuadé que le Roi d'Angleterre ſeroit à la fin obligé de gré ou de force, d'abandonner M. le Duc d'York ; & comptoit bien qu'on ne pourroit en ce cas l'exclûre de la Couronne.

20 Fevrier 1681. POUR moi, qui cherchois à profiter de tous les incidens qui arrivoient, je conférai avec pluſieurs perſonnes de l'Etat, & entr'autres avec un Républicain qui étoit allé à Amſterdam pour ſavoir en quelle ſituation les troubles d'Angleterre avoient mis les affaires de Hollande : ce que j'en pus découvrir ſe réduiſit à trois principales conſidérations, dont je rendis compte au Roi le 20 Février 1681.

LA premiere, que la conjoncture préſente, étoit la plus favorable, & peut-être l'unique qui ſe préſenteroit de long-tems pour avancer les affaires de Sa Majeſté en Hollande ; d'autant qu'il n'y avoit perſonne qui ne fît alors reflexion ſur le danger où ſe trouvoient

trouvoient les Etats-Généraux, tant pour n'avoir pas fait l'alliance avec elle, qu'à cause des justes sujets de mécontentement qu'ils lui avoient donné par la conduite que le Prince d'Orange & le Pensionnaire Fagel leur avoient fait tenir depuis ce tems-là. De plus, que chacun voyoit que les conjonctures présentes donnoient lieu à Sa Majesté d'entreprendre & d'exécuter sans difficulté & sans opposition, tout ce qu'elle souhaiteroit pour sa satisfaction, & pour sa gloire.

La seconde étoit qu'on devoit être fortement persuadé, que quelque changement qui pût arriver aux affaires de l'Europe, il n'y auroit jamais que la crainte qui fût capable de toucher les esprits de Hollande, & de faire agir ceux qui étoient insensibles à toute autre considération. Et comme on tenoit pour indubitable qu'il y avoit un Traité entre la France & l'Angleterre, & que la plûpart étoient persuadés que par ce Traité le Roi s'étoit engagé de ne rien entreprendre d'un an dans les Pays-Bas, il croyoit que

cette ſeule prévention empêcheroit infailliblement tous les bons effets que pourroit produire une conjoncture ſi favorable, à moins qu'on ne fît enſorte de détruire cette opinion : c'eſt pourquoi tous les honnêtes gens attendoient à juger ſi Sa Majeſté avoit pris d'autres meſures, par l'uſage qu'elle feroit d'un tems qui lui étoit ſi avantageux.

LA troiſieme, qui étoit de la derniere importance pour le ſervice de Sa Majeſté, étoit que lorſque l'on ſeroit parvenu à faire l'alliance entre le Roi & les Etats-Généraux, elle ſe fît de telle maniere, qu'elle pût juſtifier la conduite des bien-intentionnés & les conſerver dans le crédit ; que c'étoit le plus grand avantage que Sa Majeſté pût attendre de ſon alliance avec les Hollandois ; & que la concluſion de l'alliance dans la conjoncture préſente pouvant les juſtifier entierement, & les autoriſer, le Prince d'Orange ſe verroit forcé à prendre d'autres meſures, & à ſuivre d'autres maximes plus avantageuſes à l'E

tat, & plus conformes aux intérêts de la France ; mais qu'on ne devoit jamais attendre un pareil effet de l'alliance, ſi elle venoit à ſe faire dans la ſuite du tems ſoit par un retour du Prince d'Orange qui s'y pourroit voir forcé par le mauvais état des affaires d'Angleterre, ſoit qu'il vînt enfin lui-même à comprendre que toute ſon autorité ne ſeroit pas incompatible avec l'alliance de la France, ni cette alliance avec les vûes qu'il avoit toûjours du côté de l'Angleterre. Qu'une alliance faite de cette maniere, ſeroit inutile à la France, & à la République ; parce qu'en ce cas, le Prince d'Orange demeureroit toûjours l'arbitre ſouverain des affaires, ne prendroit point de meilleurs ſentimens ; & n'ayant plus rien à craindre des bien-intentionnés, il continueroit à les décréditer, & à les éloigner du Gouvernement ; de ſorte que malgré l'alliance de la France, il jetteroit les Etats-Généraux dans les intérêts de l'Angleterre, à la premiere occaſion qui s'en préſenteroit.

LA concluſion que ces Meſſieurs, & particulierement ce Républicain tira de toutes ces conſidérations, étoit que voyant que tous les eſprits comprenoient alors les juſtes ſujets de mécontentement qu'ils avoient donnés au Roi, joint à la conjoncture favorable qu'il avoit de pouvoir agir s'il le falloit, & qu'ayant ſû lui-même d'un des principaux Régens d'Amſterdam, au dernier voyage qu'il y avoit fait, que les Députés de cette Ville-là appuieroient fortement la plainte qu'on feroit avec raiſon des expreſſions touchant la France, qui étoient dans l'inſinuation donnée à M. Sidney, il étoit fortement perſuadé qu'il falloit ſe ſervir de cette occaſion pour donner un Mémoire aux Etats-Généraux, qui contînt en ſubſtance des plaintes ſur une conduite ſi peu conforme aux témoignages d'affection que Sa Majeſté avoit donnés aux Etats dans toutes les rencontres, & qui fît entendre, que ſi les Etats-Généraux prétendoient n'avoir pas donné ordre à leurs Députés d'é-

crire, ou de dire de ſemblables choſes, & à leurs Ambaſſadeurs de les avoüer; il leur étoit néantmoins trop important d'en déſabuſer Sa Majeſté, pour ne lui en pas faire ſatisfaction. Et comme par les reflexions que Sa Majeſté avoit eu ſujet de faire ſur la conduite que les Etats avoient tenue à ſon égard depuis l'année précédente; elle trouvoit qu'elle avoit beaucoup de raiſon de douter de la ſincérité de leurs intentions, Sa Majeſté deſiroit d'en être une fois entierement éclaircie, & qu'elle ne croyoit pas pouvoir en mieux juger que par une réponſe cathégorique des Etats, qui ſeroit donnée par la réſolution de toutes les Provinces, ſur la délibération qui en avoit été commencée l'année précédente touchant la concluſion de ſon alliance.

Ce Républicain ne prétendoit pas pour cela qu'il fût néceſſaire que Sa Majeſté s'engageât à faire de grandes menaces: mais il penſoit, que comme tout l'avantage qu'on pouvoit tirer de la conjoncture préſente dé-

pendoit de la juſte appréhenſion qu'on devoit avoir en Hollande du reſſentiment de Sa Majeſté, il étoit abſolument néceſſaire de tenir les Etats dans cette crainte, & d'ôter la prévention dans laquelle ils étoient que Sa Majeſté étoit engagée avec le Roi d'Angleterre, de ne rien entreprendre dans les Pays-Bas ; que pour cela, ſi Sa Majeſté ne vouloit rien faire de poſitif, il ſuffiſoit qu'on n'eût pas ſujet d'ajoûter foi au bruit qu'on tâchoit de fomenter qu'il ne ſe faiſoit des préparatifs en France, que pour quelque expédition en Allemagne, ou en Italie, & qu'un mouvement de troupes, ou de campemens un peu conſidérables dans les Pays-Bas, feroient aſſez d'effet.

J'AJOÛTAI à cela, qu'on devoit s'attendre, que tant que le Prince d'Orange n'auroit aucun ſujet de craindre les bien-intentionnés, & qu'il ne trouveroit dans le Pays d'autre obſtacle pour arriver au comble de ſon autorité, qu'un petit nombre de bons Républicains ſans aucune

protection ; il ne seroit pas long-tems sans venir à bout d'ôter le peu qui en restoit dans le Gouvernement.

JE ne me contentai pas de la négociation du Ministre Arminien pour unir Messieurs d'Amsterdam avec les Provinces de Frise & de Groningue. Je m'adressai directement à deux ou trois des principaux de Frise, & je fis en sorte, que cette Province en fît les avances, & proposât à Messieurs d'Amsterdam d'agir de concert pour soûtenir réciproquement leurs intérêts : mais comme M. Valkenir étoit mort, il n'y avoit personne à Amsterdam qui osât se charger d'entrer dans cette proposition. 6 Mars 1681.

M. Van-Leuwen revint dans ce tems-là d'Angleterre. *Idem.*

On me vint donner avis que le Roi de Suede, soit par quelque jalousie de la grandeur du Roi, soit par quelqu'autre raison, offroit aux Etats-Généraux de faire alliance avec eux. Je le mandai à la Cour. J'eus ordre de m'en expliquer avec l'Envoyé de Suede, & je lui en parlai, comme d'une *Idem.* 16 Mars 1681.

choſe que je faiſois ſemblant de ne pas croire. Il me dit que j'avois raiſon d'être perſuadé qu'elle étoit entierement fauſſe ; qu'il étoit convaincu que le Roi ſon maître ne pouvoit jamais prendre de meſures bien ſolides qu'avec le Roi ; que par cette raiſon, lui Envoyé de Suede, ſeroit très-fâché qu'on lui donnât des ordres dont il fût obligé de me faire un ſecret ; mais qu'il pouvoit m'aſſûrer que cela n'étoit point, & qu'il avoit ordre, au contraire, de vivre avec moi dans une parfaite correſpondance ; qu'il vouloit bien que je ne le tinſſe jamais pour homme d'honneur, ſi l'on ſongeoit en Suede à faire un Traité d'alliance avec les Etats, & s'il en avoit parlé à qui que ce fût.

16 Mars 1681. QUOIQUE cette déclaration fût très-forte, & qu'on ne dût pas croire qu'elle ne fût très-ſincere ; je ne laiſſai pas de m'informer quelques jours après d'une des premieres perſonnes de l'Etat, ſi ce Miniſtre avoit propoſé une alliance ; & il ſe trouva que celui à qui je m'adreſſai étoit un des trois à

qui il en avoit fait la propoſition, qui avoit été rejettée.

JE fis ſavoir à ce fameux Républi- 13 Mars
cain ce que Sa Majeſté m'ordonna de 1681.
lui dire ; il reçut avec beaucoup de reſpect ce qui le touchoit en particulier, & fut très-content de ce qui regardoit en général les bien-intentionnés. Il inſiſta néantmoins, ſur ce qu'il m'avoit déja dit : & lorſque je lui fis voir que bien loin qu'on pût ſe ſervir utilement des démarches qu'il ſouhaitoit qu'on fît, le Prince d'Orange, au contraire, en tireroit avantage ; il me répondit qu'il ne falloit pas s'attendre à autre choſe des Etats-Généraux, tant que l'appréhenſion qu'ils devoient avoir de Sa Majeſté, ne ſeroit pas plus grande, & que le Prince d'Orange les meneroit de cette ſorte juſqu'à la premiere occaſion qu'il rencontreroit de les entraîner dans les intérêts de l'Angleterre.

JE voulus m'entretenir encore à fonds ſur la même matiere avec quelques perſonnes des plus éclairées de la République & de ceux du Gouver-

nement de 1672. ils m'avoüerent la foibleſſe du Gouvernement préſent, me remontrerent l'autorité qne le Prince d'Orange uſurpoit tous les jours ; le peu d'eſpérance qu'ils avoient de la pouvoir diminuer ſans le ſecours de Sa Majeſté ; l'avantage de la conjoncture préſente, qui ne reviendroit peut-être jamais ; le peu d'apparence qu'il y avoit que quelque mouvement que fît Sa Majeſté, le Parlement d'Angleterre s'accommodât avec le Roi de la Grande-Bretagne, ni que les Etats s'engageaſſent avec cette Couronne ; l'apparence, au contraire, qu'il y avoit, que devant qu'il fût un an ou deux au plus, les affaires d'Angleterre ſeroient finies ; & que ſoit que le Roi d'Angleterre fût le maître, ou que ce fût le Parlement, le Prince d'Orange s'uniroit avec cette Couronne, & feroit la Ligue qu'il n'avoit pu conclurre juſqu'alors ; que toutes les démarches qu'il avoit fait faire au Roi d'Angleterre, n'avoient été que par l'eſpérance qu'il lui avoit donnée, que s'il ſe

accommodoit avec ſon Parlement, l ne lui ſeroit pas difficile d'unir les Etats-Généraux avec l'Angleterre, & que les bien-intentionnés qui s'y toient oppoſés ouvertement l'année précédente, n'oſeroient peut-être plus e faire, ou le feroient à cette heure nutilement.

JE mandai au Roi, que quoique ous ces diſcours m'euſſent été tenus ar des gens bien ſenſés; je ne m'éois pas preſſé d'en informer Sa Maeſté, puiſque c'étoient à peu près les nêmes choſes, que j'avois déja eu 'honneur de lui mander de la part le ce fameux Républicain; mais que e me croyois enfin obligé de le faire, l'autant plus que deux des plus riches & des plus conſidérables Marchands de Hollande, dont il y en avoit un qui étoit depuis très-long-tems dans le Gouvernement de ſa Ville, m'étoient venus trouver la veille, & m'avoient tenu à-peu-près le même langage, qui quoique très-contraire aux intentions de Sa Majeſté, m'avoit paru de ſi grande conſéquence, que

je n'avois pas cru pouvoir me dispen
ser d'en rendre compte : qu'ils m'a
voient témoigné que si Sa Majest
vouloit attacher pour toûjours, &
indispensablement les Etats-Géné
raux à la France, & faire même en
trer ses Sujets en part du commerc
des Etats-Généraux, il n'y avoit pou
cela d'autre moyen, que de change
le Gouvernement présent ; que tan
que le Prince d'Orange seroit le maî
tre, il porteroit les Etats dans les in
térêts de l'Angleterre ; & quand il n
le pourroit pas, il empêcheroit d
moins qu'ils n'entrassent dans ceu
de Sa Majesté ; & qu'elle ne seroit pa
plutôt occupée à quelque guerre
qu'il forceroit les Etats-Généraux
prendre tel parti qu'il lui plairoit
Que quand le mauvais état des affai
res d'Angleterre, feroit perdre tout
espérance au Prince d'Orange, le pi
qui lui pourroit arriver, seroit de de
meurer dans la situation où il étoit
& d'attendre, ou qu'une conjonctur
plus favorable rétablît ses espérances
en Angleterre, ou qu'une nouvell

guerre obligeât les Etats-Généraux à prendre parti, & le mît à la tête des armées. Que de cette sorte, quoi que fît Sa Majesté, & quelque guerre qu'elle pût avoir, l'intérêt particulier du Prince d'Orange, seroit toûjours de porter les Etats-Généraux contre elle ; & la foiblesse des Etats étoit si grande, qu'on ne devoit pas attendre qu'ils agissent vigoureusement, lorsqu'ils ne pourroient pas ressentir si aisément les effets de la protection de Sa Majesté, à cause des guerres dans lesquelles elle seroit occupée : qu'il étoit vrai que tout ce qu'il y avoit d'honnêtes gens, protestoient, qu'ils ne se laisseroient point aller aux volontés du Prince d'Orange : mais qu'après l'épreuve qu'on avoit faite de leur peu de courage, on ne devoit pas trop s'en tenir assûré. Qu'ainsi, Sa Majesté n'avoit point d'autre moyen plus prompt & plus sûr, que de faire encore une fois sentir à cette République ce que c'étoit que de lui avoir déplû. Que bien loin que l'entreprise fût plus difficile qu'en 1672, elle étoit

au contraire bien plus aisée. Que le Prince d'Orange avoit des troupes à la vérité plus aguerries ; mais que le Peuple & tous les Marchands étoient bien plus animés contre lui qu'ils ne l'étoient en 1672. contre le Gouvernement de ce tems-là, parce que comme on leur avoit fait accroire que les Régens de 1672. les avoient livrés à la France, & que sous un Gouvernement nouveau, ils ne payeroient pas la moitié de ce qu'ils payoient pour l'Etat, ils avoient reconnu depuis qu'on les avoit trompés, puisqu'ils étoient beaucoup plus chargés d'impositions, même depuis la Paix faite qu'ils n'avoient jamais été. Que plus de cent mille Familles qui payoient toutes les dépenses de l'Etat & qui n'avoient point de part au Gouvernement, en souhaitoient le changement ; & que si Sa Majesté se mettoit en marche, ils refuseroient de payer & de fournir aux frais. Que ces gens là s'étoient apperçûs par la mauvaise administration des finances depuis la Paix, que le Prince d'Orange le

vouloit appauvrir pour se rendre plus
aisément leur maître ; & que s'il leur
falloit en avoir un, ils aimoient mieux
avoir un grand Roi, qui les pût pro-
téger, qu'un petit Prince, qui les op-
primât. Que pourvû que Sa Majesté
voulût faire connoître qu'elle ne vou-
loit que les remettre en liberté ; &
qu'en effet, elle les en laissât joüir,
elle les mettroit du reste en tel état
que quand ils le voudroient, ils ne
pourroient jamais se départir de ses
intérêts : elle disposeroit de leurs for-
ces de Mer, & feroit participer ses
sujets du commerce des Etats-Géné-
raux.

J'AJOÛTAI qu'ils m'avoient fait
connoître qu'ils ne me disoient point
cela d'eux-mêmes, comme une chose
qu'ils avoient imaginée ; qu'ils le sa-
voient par les habitudes qu'ils avoient
dans toutes les Villes de Hollande, &
qu'ils en étoient pleinement infor-
més ; qu'on pourroit leur objecter,
qu'en 1672. (que Sa Majesté avoit
fait de si grands progrès) les Etats-
Généraux n'entrerent pas pour cela

dans de pareilles conditions de paix que celles qu'ils me propoſoient : mais qu'il y avoit cette différence que le Gouvernement qui entroit alors étoit pour le Prince d'Orange, c'eſt-à-dire, pour la guerre & contre la France. Que M. Groot qui étoit ami intime de l'un d'eux, lui dit lorſqu'il alla trouver Sa Majeſté, qu'il trembloit dans cette négociation, & qu'il n'y oſeroit rien reſoudre de conſéquence, quelque pouvoir qu'il en eût parce qu'il ne ſavoit pas s'il auroit ce même pouvoir un quart d'heure après qu'il ſeroit parti de la Haye ; & ſi dans le tems qu'il traiteroit quelque choſe avec Sa Majeſté, on n'auroit pas changé de ſentiment dans les Etats-Généraux. Qu'à cette heure ce ſeroit tout le contraire; que Sa Majeſté ne ſeroit pas entrée dans le Pays, que ceux du Gouvernement préſent ſeroient chaſſés, & que ceux qui y entreroient, n'ayant d'autre appui que dans la protection de Sa Majeſté, ils ne demanderoient que la paix, aux conditions qu'elle voudroit. Que ſi

on vouloit entreprendre cette affaire, ils offroient telle correſpondance qu'on voudroit, pour avertir ponctuellement de ce qui ſe paſſeroit au dedans de la République, afin qu'on pût prendre ſes meſures; & qu'ils agiroient dans les Villes, ſuivant l'intention de Sa Majeſté.

CES Meſſieurs pouſſerent leur raiſonnement juſques-là, que ſi S. M. ne vouloit point entreprendre cette guerre, dans la croyance que l'Angleterre ſe réuniroit, ils ne devoient donc plus jamais eſpérer d'être ſecourus, puiſque cette même raiſon ſubſiſteroit toûjours; qu'elle ſeroit même un jour bien plus forte qu'elle n'étoit à cette heure; puiſque quelque effort que fit à préſent l'Angleterre, la paix ſeroit faite avec Sa Majeſté, avant que cette Couronne pût agir, que tous leurs autres Alliés étoient mécontens d'eux; & que ceux qui ſeroient portés malgré cela à les ſecourir, ne ſeroient pas en état de le faire aſſez à tems. Que toutes leurs Places étoient en fort grand déſordre;

qu'il n'y en avoit pas une, excepté Maestrick, qui fût bien pourvûe. Que l'Etat étoit dénué d'argent; que ceux qui en avoient, qui sont tous Républicains, n'en donneroient point. Que le chagrin qu'ils auroient contre la cabale du Prince d'Orange qui leur auroit attiré tant de maux, les feroit tous soûlever. Que ce Prince n'étoit en aucune défiance qu'on attaquât les Etats; & qu'il mettoit toute son application à la sûreté des Pays-bas Espagnols; mais que Sa Majesté ne tireroit pas à beaucoup près de si grands avantages, si les Espagnols l'obligeoient à porter la guerre dans les Pays-Bas Espagnols: que l'effroi que cela donneroit en Hollande n'étant pas assez grand pour révolter tout le monde contre le Prince d'Orange & faire changer le Gouvernement ce Prince en seroit encore plus le maître, & porteroit les Etats-Généraux à secourir les Pays-Bas; & que dans le cours de cette guerre, il auroit le loisir de se reconnoître, & ne manqueroit pas de moyens pour se main

tenir dans la même autorité ; puisqu'il ne seroit point chargé de cette guerre ; & qu'au contraire, elle lui seroit tournée à gloire : mais que celle que Sa Majesté feroit aux Etats-Généraux, seroit juste, utile & glorieuse ; qu'on connoîtroit aisément dans toute l'Europe, que ce ne seroit point l'ardeur de faire des conquêtes, mais un juste ressentiment contre quelques-uns, & le desir de remettre les autres liberté.

Ils dirent même, que le traitement qu'on avoit fait aux Provinces de Gueldres, d'Utrecht & d'Overyssel ; mais sur-tout à celle d'Utrecht, ne mettoient pas seulement Sa Majesté dans le droit, mais encore (si on l'osoit ainsi dire) dans l'obligation d'agir en leur faveur, lorsqu'il lui plairoit : car dans les capitulations particulieres que Sa Majesté avoit faites avec cette Province, elle leur avoit promis de les maintenir dans tous les droits qu'ils avoient devant la guerre ; & que le Gouvernement, & toutes choses demeureroient au même état.

Cependant le Penſionnaire Fagel, comme Commiſſaire du Prince d'Orange, en vertu de la Commiſſion qu'il avoit obtenue des Etats-Généraux, avoit dépoſſédé tous les Magiſtrats ſous divers prétextes, comme ſi les Etats-Généraux étoient Souverains des Provinces particulieres; & quoique ces changemens n'euſſent été demandés que pour un tems, le Prince d'Orange continuoit dans cette uſurpation, traitant preſque cette Province, & les deux autres, comme des Pays conquis.

JE mandai au Roi, qu'outre toutes les raiſons particulieres que j'avois alléguées à ces deux hommes, dont le récit ſeroit ici inutile, je leur avois répondu en général que j'étois aſſûré de la bonne intention de Sa Majeſté pour la République, & pour les bien-intentionnés; mais que je n'avois jamais rien remarqué dans les ordres dont elle m'avoit honoré, qui ne me fît connoître qu'elle étoit très-éloignée de les vouloir aider par de telles voies; & que je ne croyois pas

que Sa Majesté trouvât bon, que je lui rendisse compte de ces sortes de propositions, sur quoi ils me dirent qu'ils s'étoient crus obligés de me venir faire ces ouvertures ; parce qu'ils ne voyoient point d'autre remede à leurs maux : que sans cela, dans peu d'années le Prince d'Orange se rendroit maître absolu de leur liberté ; & qu'ils ne pourroient plus alors seconder les bons desseins de la France, comme ils le pouvoient à cette heure.

MALGRÉ le mauvais succès qu'avoit eu l'insinuation ; le Prince d'Orangene laissa pas de tramer encore de nouvelles affaires contre le Duc d'York, & concerta avec ses créatures de faire proposer au Roi d'Angleterre, qu'on réglât que s'il mouroit avant le Duc d'York, M. le Duc d'York seroit seulement Roi titulaire, & demeureroit hors du Royaume dans les Etats du Duc d'Hanover, & que les deux Gendres, le Prince d'Orange & le Duc d'Hanover seroient déclarés Régens du Royaume. Mylord 13 Mars 1681.

Schaftsbury qui en pénétra quelque chose, manda que cette proposition étoit aussi-bien conçûe que celle de l'insinuation, & qu'elle auroit le même sort.

Idem. JE fus informé de ce secret ; on m'en confia un autre dont on auroit bien dû profiter dans la suite, qui étoit que le Prince d'Orange obligeoit Mylord Sunderland à faire semblant d'abandonner ses intérêts, & de conserver par conséquent le plus de liaison qu'il lui seroit possible avec Madame de Portsmouth, pour tâcher par ce moyen de rentrer dans les bonnes graces du Roi son maître.

DANS ce tems-là le Roi s'étant mis en possession du Comté de Chiny, cela fit de grands mouvemens dans les Etats-Généraux.

17 Juillet 1681. COMME j'avois soin d'être averti ponctuellement, non-seulement de toutes les démarches que le Prince d'Orange faisoit contre les intérêts du Roi, mais de tous ses discours, & des raisons qu'il alléguoit aux Etats-Généraux pour les engager contre la

France, afin que Sa Majesté en étant nformée, elle y pût donner ordre plus facilement si elle le jugeoit à propos : je sus que le Prince d'Orange avoit dès ce tems-là des vûes en cas que les Etats-Généraux entrassent en upture, contre le Roi, qu'on lui voit exécuter présentement ; c'est à savoir le ne plus permettre qu'on transportât hors de France, ni blés, ni vins, ni sel, ni aucune autre chose ; il se persuadoit que moyennant cela on se rouveroit fort embarrassé en France, & qu'on auroit peine à soûtenir une guerre de longue durée.

Je mandai aussi, que deux des principaux de l'Etat m'avoient donné avis, qu'une des choses dont les créatures du Prince d'Orange tiroient le plus d'avantage, étoit le tort qu'on supposoit être fait en France, à ceux de la Religion Prétendue Reformée. Je demandai qu'on m'envoyât des mémoires, pour faire voir la vérité du fait, & pour détruire les fausſetés qu'on avançoit ; & cette affaire alla si 24 Juillet
loin, que j'écrivis le 24 Juillet 1681. 1681.

que j'avois appris depuis le dernier ordinaire, que l'Edit du 17 Juin touchant les Enfans de la Religion Prétendue Réformée, que l'on avoit traduit & imprimé en Flamand, avoit causé assez d'altération, & sur-tout dans l'esprit de Messieurs de Frise jusques-là que M. de Haren qui avoit toûjours été ami de la France, & s'étoit opposé ouvertement au Prince d'Orange, avoit dit dans l'Assemblée des Etats-Généraux, que puisqu'on avoit dessein en France de perdre entierement leur Religion, il n'y avoit plus rien à ménager, & qu'il falloit songer à prendre ses mesures; qu'il avoit témoigné ensuite en particulier aux Députés de Frise & de Groningue, que quoique ce fût contre leur intérêt de s'assujettir à l'Angleterre & de se soûmettre au Prince d'Orange, néantmoins, puisqu'on vouloit détruire leur Religion en France, il faudroit bien à la fin s'allier avec l'Angleterre; & qu'il se faisoit fort de porter dans trois semaines la Province de Frise à entrer dans ce sentiment

lorſqu'il ſeroit néceſſaire. Je fus averti de ces diſcours & de ce changement de M. de Haren par deux Députés de Friſe & de Groningue : cela m'obligea d'aller chez lui ; je le mis ſur le chapitre de la Religion, & ſur ce qu'on faiſoit en France à cet égard : mais quoique je puſſe dire pour lui faire connoître que Sa Majeſté ne faiſoit rien qui fût contraire à l'Edit de Nantes, & que je le tournaſſe de tous les ſens pour le faire parler, je n'en tirai autre choſe, ſinon que le Roi étoit maître de faire dans ſon Royaume ce qu'il lui plaiſoit.

LES bien-intentionnés qui ſont preſque tous Arminiens, & qui prennent peu d'intérêt à la Religion Prétendue Reformée m'avertirent que les créatures du Prince d'Orange faiſoient bien valoir tout ce que les Huguenots de France refugiés diſoient tous les jours, & m'avoüerent que les Provinces de Friſe & de Groningue, qui avoient toûjours ſoûtenu le parti de la France contre le Prince d'Orange, paroiſſoient ſi animées ſur

ce ſujet, qu'elles donnoient eſpérance au Penſionnaire Fagel, de réuſſir dans l'alliance de l'Angleterre ſi l'occaſion s'en préſentoit.

LE déchaînement qu'on avoit là-deſſus dans toutes les Villes & ſurtout dans Amſterdam, étoit extrême, juſques-là qu'on avoit fait des lamentations qu'on chantoit aux coins des rues ; & l'animoſité que les premieres perſonnes de l'Etat en conçurent, alla ſi loin dans le premier mouvement, que quand je voulus faire entendre aux Etats-Généraux, que le Roi n'avoit point voulu faire prendre de force un petit Château de la Comté de Chiny où il y avoit vingt hommes dedans ; & qu'il avoit ſeulement commandé à M. de Monbrun, de déclarer au Prince de Parme, que s'il n'envoyoit inceſſamment ordre à ceux qui commandoient les troupes qui étoient dans les Comté de Chiny & ſes dépendances d'en ſortir, pour en laiſſer la poſſeſſion libre aux Officiers du Roi ; il feroit entrer ſes troupes dans le plat-Pays de Flandres, où

24 Juillet 1681.

elles demeureroient aux dépens des sujets du Roi Catholique, jusqu'à ce que le Prince de Parme eût satisfait sa Majesté : M. de Haren s'emporta fort là-dessus, dans les Etats-Généraux, & recommença à cette occasion, tout ce qu'il avoit dit touchant la Religion. Les Etats-Généraux se trouverent tous de son sentiment; car ils étoient fort aigris à cause des affaires de la Religion, & très-chagrins de la déclaration qu'on avoit faite au Prince de Parme. Ce qui les inquiétoit davantage, étoit qu'on demandoit encore des choses dans le Duché de Limbourg, & dans le Comté de Namur, en vertu d'un nouvel Arrêt de la Chambre de Metz, quoiqu'on eût déclaré que le Comté de Chiny étoit la derniere qu'on demanderoit en vertu des Arrêts de cette Chambre, de sorte qu'ils appréhendoient que cela n'allât à l'infini.

Le Prince d'Orange & le Pensionnaire Fagel qui ne s'étoient pas servis jusques-là des plaintes des Espagnols, pour porter les Etats-Généraux à fai- 24 Juillet 1681.

re quelque choſe en leur faveur, (n'eſpérant point y pouvoir réuſſir) conçurent quelque eſpérance, ſurtout, voyant que les Provinces de Friſe & de Groningue abandonnoient les intérêts de la France : ainſi on commença alors à dire aſſez publiquement, qu'on ne devoit plus s'attendre qu'à la guerre, & qu'il falloit prendre ſes meſures ſur ce pié-là.

L'ENVOYÉ de Dannemark me rapporta en même-tems, que M. Van-Leuwen lui avoit parlé de la maniere dont on traitoit les Huguenots en France, qui n'étoient pas pourtant ſi peu conſidérables, diſoit-il, qu'ils ne montaſſent à ſeize cents mille ames ſuivant les mémoires qu'on en avoit. Il m'apprit auſſi qu'il avoit exagéré les prétenſions du Roi ſur les Eſpagnols ; qu'il lui avoit dit, qu'on ne devoit plus douter que la France ne cherchât à rompre la paix ; & que puiſque cela étoit, il ne falloit plus balancer à faire une Ligue de garantie avec tous les Princes qu'on pourroit raſſembler. Quoique ce diſcours

ût tenu par un homme qui s'étoit ttaché depuis quelque-tems au Prin- e d'Orange, il ne laiſſa pas de me urprendre, parce que Van-Leuwen toit dans le fonds très-bon Républi- ain, homme fort éclairé, & qui ne ouloit point du tout livrer par une uerre la République entre les mains u Prince d'Orange.

IL n'y eut pas juſqu'à ce grand Ré- ublicain ſi attaché à la France, & ui connoiſſoit ſi bien le dedans du Gouvernement de ſa République ; ui qui ne prenoit aucun intérêt par- iculier dans les affaires des Hugue- ots de France, comme je le fis re- narquer au Roi attendu qu'il étoit Ar- minien, & d'un parti tout-à-fait con- raire aux Proteſtans ; il n'y eut pas, lis-je, juſqu'à cet homme qui ne fût mu dans cette rencontre. Il vint tout xprès à la Haye pour me faire dire que les Etats-Généraux étoient fort erſuadés, qu'on vouloit entierement létruire la Religion Proteſtante en rance, & que cette opinion étoit ellement imprimée dans l'eſprit du 31 Juillet 1681.

peuple, que ceux qui avoient que
que part au Gouvernement, ou q
avoient de bons sentimens, ne seroier
pas en sûreté, s'ils vouloient parle
d'une alliance avec la France; qu'e
effet, puisqu'elle ne se pouvoit fai
que contre la volonté de leurs Allié
& qu'on affoibliroit par cette unio
le parti Protestant; ce seroit facilit
à Sa Majesté les moyens d'étendre
Religion Catholique aussi loin qu'el
portoit la terreur de ses armes.

CET homme ajoûta, qu'il ne po
voit trouver d'assez bonnes raiso
pour répondre à des personnes d'a
leurs bien intentionnées, lorsqu'ell
soûtenoient que le Roi agissant
cette rencontre par un motif de con
cience, il n'y avoit pas d'apparen
que son zele pour la propagation
la Religion Catholique se rallen
lorsqu'il auroit plus de facilité de l'
tendre, aussi-bien hors de son Roya
me, qu'il faisoit au-dedans. Il témo
gna qu'il étoit d'autant plus fâc
que ces Edits eussent été publiés, q
les Etats étoient moins disposés q

jamais à entrer dans les intérêts des Eſpagnols, comme on avoit vû dans les dernieres reſolutions qu'ils avoient priſes, depuis même que les troupes de Sa Majeſté étoient entrées dans le Duché de Luxembourg; que s'il pouvoit y avoir quelque adouciſſement ſur ce ſujet, il n'y auroit pas de meilleurs moyens pour détruire tous les deſſeins du Prince d'Orange, qui tâchoit à profiter de la conjoncture préſente; que ſans cela, il prévoyoit que lui, & tous les bien-intentionnés ſeroient expoſés aux reſſentimens de ce Prince qui diſpoſeroit dans la ſuite des Etats-Généraux à ſa volonté.

LE Prince d'Orange partit ce jour-là pour l'Angleterre; il en donna part la veille aux Etats-Généraux, & aux Etats de Hollande, & leur témoigna que le Roi de la Grande-Bretagne avoit ſouhaité de lui parler, pour des affaires de grande importance; & qu'il eſpéroit prendre des meſures avec Sa Majeſté Britannique, pour faire de plus étroites liaiſons. Ce qui eſt de rare, c'eſt que ce voyage ſe faiſoit par

31 Juillet 1681.

l'entremiſe de M. Sidney qui venoi
d'être révoqué de ſon emploi ; & l
Roi d'Angleterre ne ſe contenta pa
de dépêcher un Courier ; il en fit dé
pêcher un par Sidney. Je manda
alors, que le Prince d'Orange n'a
voit d'autre voie de réuſſir dans ſo
deſſein que par l'entremiſe de Mylor
Sunderland, qui étoit bien remis à l
Cour.

1 Août 1681. M. Van-Leuwen me vint voir l
même jour ; il n'eut garde de me pa
ler du même ton qu'il avoit fait
l'Envoyé de Dannemark : mais il m
témoigna avec beaucoup de retenu
& de délicateſſe, l'inquiétude de
Etats-Généraux ; & m'inſinua l
moyen de les en tirer, que j'avo
déja repréſenté ſi ſouvent : car aprè
m'avoir entretenu du voyage du Prin
ce d'Orange, & m'avoir dit qu'
avoit vû une Lettre du Roi de l
Grande-Bretagne qui le prioit d'alle
en Angleterre, parce qu'il avoit
l'entretenir ſur quelques affaires ;
fit tomber la converſation ſur l'affair
de Chiny, & ſur la diſpoſition dan
laquell

laquelle les Etats se trouvoient, il me témoigna que jamais ils n'avoient eu une intention plus sincere d'être bien avec Sa Majesté ; mais qu'ils appréhendoient extrêmement que si elle avoit encore de nouveaux droits sur l'Espagne, elle ne devînt à la fin maîtresse des Pays-Bas Espagnols ; que c'étoit la seule crainte qu'avoient les Etats-Généraux : & il m'assûra que s'il pouvoit savoir à quoi aboutissoient toutes les prétentions de Sa Majesté sur les Espagnols ; ils seroient en repos sans se mettre trop en peine de leurs plaintes. Je lui témoignai que les conférences de Courtray n'étoient établies que pour y régler toutes ces choses ; surquoi il me répondit que cela étoit bien vrai ; mais que comme on n'y expliquoit ses prétentions que l'une après l'autre, cela faisoit que les Etats qui ne savoient point encore celles qu'on devoit former, prenoient plus aisément l'allarme ; & il me fit entendre une seconde fois, que s'ils voyoient que les prétentions de Sa Majesté n'allassent point à rui-

ner entierement les Pays-Bas Espagnols, & par conséquent la barriere des Etats, ils ne se remueroient gueres pour toutes les plaintes du Roi d'Espagne.

14 Août 1681. JE fis tout ce qui me fut possible pour augmenter l'appréhension que les Etats-Généraux devoient concevoir du voyage du Prince d'Orange. Tous ceux qui n'étoient pas attachés particulierement à ce Prince, en connoissoient la conséquence, & en prévoyoient les suites : mais ils ne pouvoient rien faire d'eux-mêmes ; & comme ce voyage se faisoit dans un tems où les esprits étoient aigris à cause des affaires de la Religion, & des nouvelles demandes de la Chambre de Metz, ceux d'entre les Députés de Frise & de Groningue, qui étoient demeurés dans de bons sentimens, me dirent qu'ils avoient grand peur que si le Prince d'Orange prenoit des mesures avec le Roi d'Angleterre pour une alliance, ils ne s'y pussent pas opposer, à cause du chagrin où les Peuples étoient.

JE me crus obligé de faire encore parler à ce Républicain, pour voir avec lui quelles mesures nous aurions à prendre : mais on le trouva comme un homme qui n'espéroit rien des bien-intentionnés dans cette occasion ; il me fit dire qu'il avoit vû depuis l'Edit du 14 Juin, les affections entierement changées. Il confirma ce qu'un Député de Frise m'avoit dit un mois auparavant, que la Province de Hollande avoit alors résolu de ne s'engager à rien, de ne prendre même aucune résolution sur les plaintes des Espagnols, & de les remettre à la décision des conférences de Courtray. Il me fit dire de plus, que la Ville d'Amsterdam en son particulier étoit dans ce tems-là dans une ferme résolution de ne se point allier avec l'Angleterre, pour quelque considération que ce pût être ; mais qu'il croyoit que si le Prince d'Orange proposoit à son retour de faire une alliance avec ce Royaume-là, bien loin de s'y opposer ouvertement, personne n'oseroit y contredire, de peur

d'être déchiré par le peuple : qu'ils étoient peut-être encore ſept ou huit qui n'avoient pas changé de ſentimens, & qui connoiſſoient trop que la République étoit perdue ſi cette alliance ſe faiſoit ; mais que pas un d'eux n'oſeroit ouvrir la bouche, voyant que ce ſeroit ſe ſacrifier inutilement à la colere du Prince d'Orange. Il me fit demander s'il étoit vrai que des enfans qui auroient quitté la Religion Prétendue Réformée à l'âge de ſept ans, & qui la reprendroient à l'âge de dix ou douze, ſeroient exécutés comme relaps, parce qu'on le leur vouloit faire croire ainſi ; & s'il n'y auroit pas une déclaration favorable qui expliquât le contraire.

14 Août 1681. COMME le Prince d'Orange étoit attentif à profiter de toutes les occaſions qui ſe préſentoient pour allumer une guerre contre la France, il ne manqua pas de former avant que de paſſer en Angleterre, le deſſein de faire une guerre de Religion, & donna ordre au Penſionnaire Fagel, d'en jetter les premiers fondemens pen-

dant ſon abſence. Il étoit perſuadé que tous les autres moyens lui ayant manqué, il en avoit trouvé un infaillible pour engager les Provinces-Unies. J'en fus averti auſſi-tôt, & je le mandai le 14 Août 1681. Il arriva dans ce même-tems-là, que les Parlementaires d'Angleterre deſiroient paſſionnément la guerre par une autre raiſon; ils manderent à leurs amis de Hollande qu'ils ne ſouhaitoient autre choſe que de voir le Roi d'Angleterre engagé dans la guerre, & que ſi une fois il s'y étoit embarqué, ils ne lui fourniroient de l'argent que quand il auroit ſubi les conditions qu'ils lui vouloient impoſer.

Le Prince d'Orange revint d'Angleterre; & dit aux Etats-Généraux que le Roi de la Grande-Bretagne l'avoit mandé pour conférer avec lui touchant les uſurpations que le Roi faiſoit dans les Pays-Bas. Il aſſûra les Etats de l'amitié de Sa Majeſté Britannique, & qu'il n'y avoit point de colluſion, ni d'intelligence ſecrette, entre les Rois de France & d'Angle- 22 Août 1681.

terre ; que Sa Majeſté Britannique appréhendoit fort bien & comme il le falloit les progrès de la France dans les Pays-Bas : mais que les remedes qu'elle y apportoit étoient lents, à cauſe de la diviſion qui étoit entre lui & ſon Parlement. Que néanmoins le Roi d'Angleterre lui avoit dit, que ſi tous les offices qu'il faiſoit faire auprès du Roi n'avoient point d'effet, & que la France continuât à faire des réunions, il ſe déclareroit contr'elle, toute la Nation Angloiſe étant portée pour la guerre : que cependant il prioit les Etats d'ordonner à leur Ambaſſadeur en France de ſe joindre au ſien pour faire de vives inſtances auprès de Sa Majeſté. Le Prince d'Orange ajoûta de ſon chef qu'on pouvoit aſſez voir par la maniere dont le Roi traitoit ceux de la Religion Prétendue Réformée, le peu d'amitié qu'il avoit pour ceux qui profeſſoient cette Religion, & par conſéquent pour les Etats-Généraux.

JE fus encore averti par un des

bien-intentionnés, que les bonnes dispositions qui étoient autrefois dans le commun de la Nation Hollandoise à s'opposer aux desseins du Prince d'Orange, étoient beaucoup changées; & que si le Prince d'Orange eût concerté une alliance avec le Roi d'Angleterre; il auroit fait faire à son retour aux Etats-Généraux ce qu'il auroit voulu. Cet homme convenoit que le Roi d'Angleterre ne pouvoit être plus mécontent qu'il l'étoit de la conduite particuliere du Prince d'Orange; mais il prétendoit que les intérêts de Sa Majesté Britannique, & ceux de ce Prince se rencontrant également dans l'établissement d'une plus étroite liaison entre l'Angleterre, les Etats-Généraux, & les Princes Protestans, ils agiroient toûjours tous deux de concert pour arriver à cette fin. Et en effet, je mandai en ce tems-là au Roi, que le Prince d'Orange n'étoit pas si mal avec le Roi d'Angleterre qu'on l'avoit dit; qu'ils avoient à-peu-près les mêmes vûes, sur la trop grande puissance du Roi; 4 Septembre 1681.

& qu'ils ne différoient que dans le choix des moyens qu'il falloit prendre pour s'y opposer.

22 Août 1681. JE fus informé ce même jour 22 d'Août par une voie très-cachée & très-sûre, que les Députés aux affaires secretes, avoient eu une conférence fort secrete avec l'Envoyé de Suede, au sujet d'un Traité de garantie. Je fis toutes les diligences possibles pour être exactement informé de la vérité de cet avis, & pour en découvrir les suites.

7 Septembre 1681. J'EN fus éclairci le 7 de Septembre; on m'apprit que le Prince d'Orange étant en Angleterre, avoit écrit au Pensionnaire Fagel, qu'il avoit trouvé le Roi d'Angleterre fort bien disposé, mais qu'il n'osoit encore se déclarer ouvertement; & qu'il approuvoit qu'on reprît avec l'Envoyé de Suede la proposition de l'alliance qu'on avoit rejettée. Que le Pensionnaire Fagel, après avoir conféré avec l'Envoyé de Suede, avoit parlé en particulier à quelques Députés des Villes de Hollande, & leur avoit repré-

enté que la Suede leur offroit de faire
lliance ; que les Princes de Brunſ-
wick les en preſſoient ; que le Roi
l'Angleterre même en auroit fait la
ropoſition, s'il eût crû que les Etats
'euſſent acceptée : qu'ainſi il ne dé-
endoit que d'eux d'empêcher que
e Roi de France ne ſe rendît maître
eu-à-peu des Pays-Bas Eſpagnols,
& qu'ils ne devoient plus douter du
eu de bonne volonté qu'il avoit
our ceux de leur Religion. Le Prince
l'Orange tint beaucoup de ſembla-
les diſcours en particulier à pluſieurs
erſonnes de l'Etat : mais en public,
l déclaroit qu'on devoit bien ſe gar-
der de rien faire qui pût déplaire au
Roi ; qu'il falloit mieux chercher des
expédiens pour éviter la guerre ; &
en propoſa un dont il prétendoit que
Sa Majeſté ne pouvoit être bleſſée, &
qu'il ſoûtenoit que pas une Ville ne
pouvoit refuſer ; c'étoit d'offrir à
tous les Princes de l'Europe, & par
conſéquent au Roi, de faire une aſſo-
ciation pour la conſervation des Trai-
tés de Weſtphalie, & de Nimegue ;

avec ces deux principales clauſes que ſi quelqu'un des Princes qui entreroient dans ce Traité faiſoit des entrepriſes contraires à ceux de Weſtphalie & de Nimegue, il ſeroit obligé de ſe ſoûmettre à l'arbitrage des autres Princes aſſociés; & en cas qu'il le refuſât, les Princes aſſociés uniroient leurs forces pour l'y contraindre; cette même clauſe devoit avoir ſon effet contre ceux qui n'ayant pas voulu entrer dans l'aſſociation, troubleroient le repos de la Chrétienté & ne voudroient pas ſe ſoûmettre à l'arbitrage.

IL n'eſt pas difficile de juger que le Prince d'Orange comptoit que ſi le Roi entroit dans le Traité d'aſſociation, il entreroit en même-temps dans une eſpece d'engagement avec les Aſſociés; & que s'il le refuſoit, il donneroit lieu à tous les Princes Chrétiens, & en particulier aux Etats Généraux, de croire qu'il avoit des deſſeins contraires à la conſervation de la paix.

CETTE propoſition fut d'abord re

ttée par les Députés d'Amſterdam, ui témoignerent, qu'ils ne pouvoient ntrer dans aucun Traité, après avoir éclaré il y avoit deux ans au Roi, ue les Etats-Généraux ne prenroient aucune nouvelle liaiſon avec uelque Prince que ce fût : mais le enſionnaire Fagel leur ayant remonté que ceci étoit tout différent, qu'il e propoſoit point d'alliance, ni mêe de garantie ; mais ſeulement un raité dans lequel le Roi pourroit ntrer comme les autres Princes Chréens, & qu'ainſi, il ne voyoit pas ue Sa Majeſté s'en pût plaindre en ucune maniere ; & leur ayant repréenté par deſſus cela ce qui ſe paſſoit France, à l'égard de leur Relion, ils y donnerent les mains.

Le Penſionnaire Fagel ayant obteu de cette ſorte le conſentement de Meſſieurs d'Amſterdam, envoya la ropoſition dans toutes les Villes : & vant que de l'examiner dans les conils particuliers, on fit faire de grands rmens à tous les Membres de ne en révéler de ce qui ſe traiteroit ; ſi

bien que cette affaire demeura extr
mement ſecrete. Je fus néantmoi
averti dès le lendemain que les Vill
y avoient conſenti, & que leurs D
putés qui devoient ſe rendre dans de
jours à la Haye, auroient pouvoir
donner les mains à la réſolution qu'
voudroit prendre là-deſſus. Ainſi
que j'avois mandé il y avoit plus
trois ſemaines ne ſe trouva que tr
vrai. Je l'écrivis auſſi ce jour-là, pa
ce que les bien-intentionnés me d
clarerent encore à cette occaſion, ſ
voir, que ſi le Prince d'Orange entr
prenoit quelque choſe dans cette co
jonćture, les eſprits étoient ſi aigri
que pas un de ceux qui étoient reſt
dans de bons ſentimens, n'oſeroit s
oppoſer voyant qu'il ſe ſacrifier
ſans aucun fruit à la vengeance
Prince d'Orange, & à la haine
peuple.

LE Prince d'Orange & le Penſio
naire Fagel envoyerent en mêm
tems en Friſe & en Groningue, po
porter ces deux Provinces à conſe
tir à ces Traités. Le Prince d'Oran

hasarda à faire cette démarche sur
qu'on avoit reconnu par les dis-
ours de M. de Haren & de quelques-
utres Régens de la Province de Fri-
, combien les principaux des Pro-
nces de Frise & de Groningue
oient changé de sentimens à cause
la Religion. Pour moi, je n'espé- 18 Septem-
is plus rien de ces Provinces-là, & bre 1681.
le mandai à la Cour, afin que l'on
comptât pas là-dessus. J'écrivis mê-
e les raisons que j'en avois qui n'é-
ient autres que le chagrin qu'elles
oient témoigné au sujet des affaires
la Religion.

MAIS quoique je ne m'attendisse à 11 Septem-
en de bon de ces deux Provinces, bre 1681.
ne négligeai pas pour cela d'y en-
oyer des personnes de leurs amis
our leur parler ; je ne manquai pas
on plus de remontrer à Messieurs
Amsterdam, & à quelques-autres
illes les conséquences de l'engage-
ent qu'on leur faisoit prendre in-
nsiblement contre les intérêts de Sa
ajesté, & par conséquent contre les
urs propres.

Idem. JE me crus obligé de parler enco une fois à l'Envoyé de Suede de Ligue qu'il faiſoit avec les Etats-G néraux. Il me fit les faux ſermens, les fauſſes confidences qu'il avo accoûtumé de faire : mais j'étois bie éloi né d'y ajoûter foi ; car j'étois i

18 Septembre 1681. formé de toutes les particularités ſa négociation. J'avois découve que c'étoit le Roi de Suede qui avc preſſé les Etats-Généraux d'invit tous les Princes de l'Europe d'entr dans un Traité d'aſſociation po l'entretien de la Paix, & pour la m nutention des Traités de Weſtphal & de Nimegue. Il eſt vrai que cet E voyé avoit pris tant de précaution & le Penſionnaire Fagel lui avoit bien gardé le ſecret, qu'il n'y avc que les Régens d'Amſterdam & que ques particuliers qui fuſſent que Roi de Suede y avoit part ; les autr ſavoient ſeulement en général q c'étoit un Roi qui offroit de faire Traité.

25 Septembre 1681. ET comme il étoit de conſéquen que le Roi fût informé au juſte d

mauvaiſes démarches de l'Envoyé d'un Prince ſur qui il devoit ſi fort compter ; je récapitulai dans ma lettre du 25 Septembre, tout ce que j'en avois pu découvrir, qu'il eſt inutile de mettre ici. Je mandai dans cette même lettre, que le Traité d'aſſociation ayant été réſolu dans la Province de Hollande, avec un très-grand ſecret, on avoit prié les ſix autres Provinces de nommer trois Députés dans chacune qui euſſent pouvoir de convenir d'une affaire qui devoit être traitée fort ſecretement, & qui regardoit le repos des Provinces. Que les Députés que les Provinces de Gueldres, de Zelande, de Friſe & d'Utrecht, avoient nommés pour traiter de cette affaire, y avoient conſenti ; que ceux de Friſe non-ſeulement y avoient donné les mains, mais qu'ils en preſſoient la concluſion ; que pour celle de Groningue, la Ville y étoit entierement oppoſée ; mais que l'on eſpéroit que les Omelandes ſuivroient l'avis de tout le reſte ; & que nonobſtant qu'il fût deux jours, cette

affaire ſeroit reſolue de façon ou d'au
tre dans les Etats-Généraux. Je fis ſa
voir en même-tems, qu'on m'avoi
appris que la maiſon de Luneboure
avoit aſſûré qu'elle entreroit dans c
Traité; qu'on ne doutoit point qu
le Roi d'Angleterre n'en fît autant
qu'on eſpéroit même que l'Electeu
de Saxe pourroit bien ſuivre ce parti
qu'on étoit cependant extrèmemen
occupé à trouver des tempéramen
pour faire enſorte que ce Traité n
pût déplaire à Sa Majeſté : que le
Etats-Généraux n'étoient pas en de
ſein, & encore moins en état de fair
la guerre; mais que le Prince d'Oran
ge les avoit aſſûrés que le Roi n
vouloit point rompre avec eux; &
que M. Dikfeld leur avoit perſuad
qu'il avoit aſſez de connoiſſance de
deſſeins de Sa Majeſté, pour leur re
pondre que ſi on leur faiſoit quelqu
menace, ce ne ſeroit que pour le
intimider, & que s'ils paſſoient outr
ſans s'y arrêter, ils verroient qu'o
leur parleroit bientôt tout autrement
que le Roi ne pouſſeroit plus ſes pre
tention

entions avec tant de vigueur. Que
i toutefois le malheur vouloit que
a Majeſté leur déclarât la guerre,
ls auroient fait une telle Ligue, que
ette guerre ne leur apporteroit pas
rand dommage. Que Van-Buning
rônoit par-tout que ſi les choſes de-
neuroient dans l'état où elles étoient,
que les Princes ne priſſent nulles
récautions, ils devoient s'attendre
voir recommencer la guerre au prin-
ems : mais que ſi au contraire après
voir témoigné toute ſorte de reſpect
u Roi, on convenoit de s'aſſocier
our la conſervation du repos de la
hrétienté, on pouvoit ſe tenir aſſû-
é que Sa Majeſté voyant une telle
nion, n'entreprendroit point la guer-
e; & que l'on joüiroit pour pluſieurs
nnées d'un parfait repos. Il avoit
ellement étourdi Meſſieurs d'Amſ-
erdam de ces raiſonnemens, qu'il les
voit entierement perſuadés de deux
hoſes ; l'une, qu'il étoit impoſſible
ue Sa Majeſté pût être véritable-
nent offenſée des Traités d'Aſſocia-
ion ; l'autre, que la concluſion de

ces Traités, étoit le seul moyen d
conserver la paix.

CE qui fut d'extraordinaire dans l
conduite de cette affaire, c'est qu
pendant six mois, c'est-à-dire depu
le 13 de Mars que la premiere ouve
ture en fut faite par l'Envoyé de Su
de, jusqu'au 28 de Septembre qu'e
le fut conclue, la Suede désavoü
toûjours qu'elle songeât à prendr
aucune liaison avec les Etats-Géné
raux. Oxenstern, premier Minist
de Suede en donnoit toute sorte d'a
ssûrance à M. de Feuquieres; & Bie
ke, Ambassadeur de cette Couron
ne en France, en parloit au Roi
positivement, & si naturellement
qu'on avoit peine à la Cour à ajoûte
foi à ce que j'en écrivois.

28 Septembre 1681. CEPENDANT j'eus la copie de c
Traité, & je l'envoyai au Roi le 2
de Septembre, avant que les Provin
ces de Frise & de Groningue y eussen
donné leur consentement. Sa Majest
le reçut le même jour que l'Ambassa
deur de Suede lui avoit fait de nou
velles protestations de la sincere in

tention du Roi son maître pour demeurer uniquement attaché à ses intérêts ; aussi en fut-il bien surpris : mais on lui doit cette justice que l'Envoyé de Suede à la Haye le trompoit, ce qu'il ne lui a jamais voulu pardonner.

J'AVOIS trouvé moyen par le crédit du premier Député de Groningue, dont je disposois en quelque façon, d'empêcher que cette Province ne donnât les mains au Traité d'Association ; de sorte qu'il s'opposa formellement à la conclusion de ce Traité au nom de sa Province : & celle de Frise, qui y avoit consenti volontiers, ne vouloit pas qu'on le signât sans le consentement de Groningue. 10 Octobre 1681.

AINSI le Traité d'Association demeuroit en quelque façon arrêté par ce moyen ; l'Envoyé de Suede, & ceux des Alliés s'en plaignirent hautement : cela m'obligea d'aller trouver quelques Régens des Villes de Hollande, & entr'autres Messieurs d'Amsterdam. Je leur représentai tout ce que Sa Majesté avoit fait depuis la 13 Octobre 1681.

paix pour faire connoître à tout
l'Europe le deſſein qu'elle avoit d'e
maintenir le repos ; la conſidératio
particuliere qu'elle avoit témoigné
pour les Etats-Généraux ; la fidélit
avec laquelle elle avoit tenu ſa paro
le, juſqu'à ne pas demander la poſſe
ſion de ce qui lui appartenoit dans l
barriere, en voulant bien ſe conten
ter d'un équivalent dans quelqu'autr
endroit qui ne leur donneroit poin
de jalouſie. Je leur fis connoître auſ
qu'après que Sa Majeſté, par un
bonté toute extraordinaire pour eux
les avoit prévenus ſur tout ce qu
pouvoit leur donner la moindre in
quiétude, ſi elle voyoit qu'ils ne s'e
contentaſſent pas, & qu'ils cherchaſ
ſent encore des ſûretés dans des al
liances avec d'autres Princes, ell
pourroit bien prendre les précaution
néceſſaires contre leur mauvaiſe vo
lonté, & contre les nouveaux enga
gemens dans leſquels ils ſeroient en
trés au préjudice de ſa Couronne
que je me croyois obligé de le leu
remontrer, pour prévenir tous le

nconvéniens qui en pourroient ar-
iver.

CES Meſſieurs furent un peu ébran-
és par tout ce que je leur avois dit ;
le ſorte que bien loin de preſſer les
'rovinces de Friſe & de Groningue
le ſigner le Traité d'Aſſociation, ils
e plaignirent qu'on les avoit trompés,
t repréſenterent au Prince d'Orange
que ce Traité étoit de plus de conſé-
uence qu'il ne leur avoit paru d'a-
ord ; & que puiſque j'avois déclaré
ue le Roi en ſeroit fort mécontent,
ls le prioient, qu'on en délibérât une
econde fois : mais il leur répondit
que la délibération étant priſe, on n'y
ouvoit plus revenir. 16 Octobre 1681.

COMME la priſe de Straſbourg avoit
eaucoup contribué à donner du
oids à mes remontrances, & que cet
venement avoit fait enviſager de
lus près aux Hollandois le danger
ans lequel ils ſe précipitoient ; les
lus honnêtes gens me témoignerent
ncore que jamais l'occaſion n'avoit
té plus belle, ſi on s'en vouloit ſer-
ir ; que les Etats-Généraux aime- Idem.

roient mieux accepter des conditions raisonnables que le Roi leur proposeroit, que de se resoudre à soûtenir une guerre contre lui. Ils m'assûrerent toutefois que quelque aversion qu'on eût en Hollande pour la guerre, le Prince d'Orange y engageroit les Etats-Généraux malgré qu'ils en eussent; à moins que Sa Majesté ne le prévînt, & n'agît avant que ce Prince pût mettre les choses au point où il le desiroit; que c'étoit ce qu'il appréhendoit, & à quoi il mettoit ordre de tout son pouvoir; de sorte qu'ils croyoient que si Sa Majesté différoit
Idem. d'agir, elle ne trouveroit plus les choses disposées comme elles l'étoient alors.

ILS assûrerent encore que M. Paets connoissant parfaitement toutes les démarches que le Prince d'Orange avoit faites pour opprimer leur liberté, & pour détruire les lois fondamentales de la République, s'étoit offert de faire un manifeste lorsque le Roi voudroit entrer en action; & que lui qui ne s'accordoit point avec eux le

printems dernier touchant les moyens qu'ils proposoient d'agir à force ouverte pour unir inséparablement les Etats-Généraux à Sa Majesté, convenoit présentement que ces moyens auroient tout le succès qu'on pouvoit souhaiter ; que comme il avoit vû que beaucoup d'honnêtes gens commençoient à ouvrir les yeux, par la crainte que la prise de Strasbourg leur avoit donnée d'une prochaine guerre avec la France ; il n'avoit pas voulu perdre cette occasion d'agir fortement auprès des principaux Membres de la République ; & qu'il trouvoit, qu'il falloit fomenter la peur qu'ils avoient de la guerre ; parce qu'il n'y avoit rien qui pût mieux seconder ceux qui ne désespéroient pas encore de pouvoir s'opposer aux desseins du Prince d'Orange, que de se servir de la conjoncture qui s'offroit ; que pour ce sujet, il n'étoit pas d'avis qu'on fît rien qui pût réduire les peuples de Hollande au désespoir, & les porter aux dernieres extrémités, comme seroit d'employer

contr'eux la force des armes, en leu laiſſant croire en même-tems, que l France les vouloit abſolument ſoû mettre à ſa puiſſance : mais que quan Sa Majeſté voudroit ſe ſervir de ce puiſſans moyens qu'il croyoit avanta geux, elle devroit faire publiquemer connoître, qu'elle ne vouloit que l rétabliſſement du bon gouvernemen & le maintien de la liberté de la Re publique.

13 Octobre 1681. LE Prince d'Orange fit paſſer Va Buning en Angleterre en qualité d'E voyé Extraordinaire des Etats-Ge néraux ; ne croyant pas qu'il y eû d'homme plus propre pour engage les Etats-Généraux, dans les intérê du Roi de la Grande-Bretagne.

COMME je voyois l'effet qu'avo produit ſur l'eſprit de pluſieurs pe ſonnes du Gouvernement tout ce qu je leur avois dit touchant le Trai d'Aſſociation ; j'aurois bien ſouhai de continuer à leur parler de la mêm maniere : mais le Roi m'ayant mand que j'avois aſſez fait connoître au Etats-Généraux de quelle maniere

La Lettre du Roi du 10 Octobre 1681.

pourroit considérer ce nouvel engagement, & qu'il n'étoit pas nécessaire de leur en faire une déclaration plus formelle qui seroit plus capable de les précipiter à une mauvaise résolution, que de les retenir dans les mesures qu'ils devoient garder avec Sa Majesté; je m'arrêtai; & je fis réponse au Roi que je n'agirois pas davantage auprès des Etats-Généraux, pour les empêcher de conclurre le Traité d'Association, jusqu'à ce que j'eusse reçu d'autres ordres de Sa Majesté : que je croyois néantmoins qu'elle auroit vû par mes dernieres dépêches le bon effet qu'avoient produit les discours que j'avois tenus sur ce sujet, & qui ayant été appuyés par la réduction de Strasbourg, avoient tellement fait changer de sentiment à beaucoup de gens de la Province de Hollande, qu'il y avoit lieu d'en espérer un changement général, à l'avantage des intérêts de Sa Majesté, si l'on continuoit à être persuadé qu'elle témoigneroit son ressentiment aux Etats-Généraux, s'ils faisoient 23 Octobre 1681.

le Traité d'Association ; que le Prince d'Orange & le Pensionnaire Fagel qui connoissoient cette vérité, avoient empêché que les Députés aux affaires secretes ne rendissent compte aux Etats-Généraux, & ensuite aux Provinces, de la conférence que j'avois eue avec eux sur ce sujet ; & quoique j'eusse donné à ces mêmes Députés un mémoire rélatif à tout ce que je leur avois dit, ainsi que d'autres Ministres en usoient quelquefois ; cependant ils m'avoient encore prié de mettre par écrit tout l'entretien que j'avois eu avec eux ; que je leur avois répondu de bouche, que si les Etats vouloient se conformer aux sentimens de Sa Majesté, ils en savoient assez pour cela ; mais que s'ils avoient résolu de faire le contraire, il étoit inutile de faire donner des mémoires, & de mettre par écrit ce que je leur avois suffisamment expliqué.

QUE le Prince d'Orange & le Pensionnaire Fagel prenoient avantage de ce qu'il n'y avoit point eu de dé-

laration publique de la part du Roi ouchant cette affaire : qu'ils disoient ue je me serois expliqué bien plus ubliquement si j'avois parlé par or- re de Sa Majesté, & qu'il étoit aisé e voir par-là, que ce n'étoit que de on propre mouvement que j'avois it toutes ces remontrances ; qu'ils étonnoient que quelques personnes n eussent été ébranlées, & que Sa Majesté auroit sans doute de tout au- es sentimens, lorsqu'elle seroit plei- ement informée de la qualité du raité qu'on vouloit faire.

QUE tous les bien-intentionnés toient convaincus que si le Roi vou- oit bien au milieu des grands desseins u'il formoit, songer pour un peu de ems à leur République, & se servir e la consternation dans laquelle l'en- oi de Van-Buning en Angleterre, incertitude dans laquelle on étoit n Hollande des sentimens du Roi ur l'association, la réduction de Stras- ourg, & la possession de Casal, voient jetté les esprits ; il ne tien- roit qu'à elle d'attacher les Etats-

Généraux à ſes intérêts d'une telle maniere, qu'ils ne pourroient jamais s'en départir ; & qu'au contraire, leurs forces Maritimes ſeroient toûjours au ſervice de Sa Majeſté.

23 Octobre 1681. J'EUS une longue conférence ſur cette affaire, avec un des anciens Bourguemeſtres de l'an 1672. cet homme étoit à ſon aiſe, & vivoit à la campagne en Philoſophe, depuis qu'il avoit été chaſſé du Gouvernement, & ne s'étoit plus mêlé des affaires publiques ; & je ne voyois nulle apparence que le deſir d'y rentrer l'eût porté à me venir parler. Il me dit que M. Paets depuis la derniere fois qu'il m'avoit vû, avoit entretenu quelques-uns de ſes amis particuliers d'Amſterdam, & de quelques autres Villes ; qu'il les avoit trouvés tous également perſuadés que le Prince d'Orange ne ſongeoit qu'à ſe rendre leur maître abſolu, par le moyen de la guerre dans laquelle il les vouloit engager ; mais que ſi Sa Majeſté vouloit bien les aider, ils pourroient agir de telle ſorte, qu'ils mettroient la

République ſur le pié qu'elle pouvoit ſouhaiter ; que pour cela, pourvû (comme d'autres m'avoient déja dit) que les Peuples de Hollande fuſſent perſuadés que Sa Majeſté ne prenoit pas les armes pour les ſubjuguer, il étoit convaincu, que ſi le Roi vouloit bien entretenir l'appréhenſion où étoient les Etats-Généraux de ſon reſſentiment, en cas qu'ils continuaſſent de ſuivre les mêmes meſures qu'ils avoient priſes, & ſi elle jugeoit à propos lorſque ſes Troupes ſeroient entrées dans le pays d'Aloſt, & qu'elles auroient pris poſſeſſion de la Ville de Liege, comme on en faiſoit courir le bruit, de faire expliquer les Etats-Généraux ſur les ſentimens qu'ils avoient pour elle, & leur demander en même-tems leur alliance, & des arrhes de leur fidélité, ils ſe faiſoient fort qu'avec ces moyens, on pourroit faire donner à Sa Majeſté des gages ſi forts de l'attachement des Etats-Généraux à ſes intérêts, qu'il ne leur ſeroit pas poſſible de s'en dédire.

LL ſeroit trop long de mettre tou
tes les particuliarités que cet hom
me dit, & toutes les raiſons qu'i
m'allégua pour m'éclaircir ſur tou
tes les queſtions que je lui fis; com
me, de ſavoir ſi ſa penſée étoit qu
Sa Majeſté ayant des Troupes dan
le pays d'Aloſt, & auſſi dans Liege
(ainſi qu'il ſuppoſoit qu'il y en de
voit avoir) il ſuffiroit qu'elle fît ex
pliquer les Etats; ou ſi ſon deſſei
étoit, que Sa Majeſté fît quelque
démarches un peu plus fortes, pou
achever de donner la terreur aux Ho
landois; s'il ne craignoit point qu
le Prince d'Orange ne ſe ſervît d'a
bord utilement de ce moyen, pou
porter tous les Princes à entrer e
alliance avec les Etats-Généraux
par l'intérêt qu'ils auroient tous d
ne pas ſouffrir que les Provinces-Unie
fuſſent dans la dépendance de Sa Ma
jeſté: ſi les Etats-Généraux ne reſte
roient pas toûjours dans la mêm
inquiétude pour la ſûreté de la barric
re même après cette alliance faite
& enfin, quels étoient ces gages qu'i

prétendoit que S. M. devoit avoir de leur fidélité.

JE dirai seulement que cet homme étoit persuadé, que le Prince d'Orange ne pourroit attirer de Princes dans les intérêts des Etats-Généraux, parce qu'en moins de quinze jours, les choses changeroient entierement de face en Hollande, & que les bien-intentionnés reprenant le dessus, l'autorité du Prince d'Orange seroit bientôt détruite. Que pour la Barriere, M. Paets & ses amis étoient persuadés que ce seroit un perpétuel sujet d'inquiétude & de jalousie, dont le Prince d'Orange tireroit toûjours avantage : qu'il seroit bien plus utile aux Etats de vivre en repos, & d'être voisins de Sa Majesté sans défiance & sans allarme ; de faire fleurir leur commerce, & de joüir de leur liberté, que de se ruiner par l'entretien de Troupes qui leur étoient inutiles, & qui pouvoient servir au Prince d'Orange d'un moyen pour les assujettir, sous prétexte de vouloir toûjours se tenir en état de défendre cette

barriere contre la France ; qu'il le avoit fait convenir que leur véritabl barriere étoit dans l'amitié du Roi & que Sa Majeſté avoit bien trouv moyen de percer en ſix ſemaines d tems juſqu'aux portes d'Amſterdam lorſque les Eſpagnols & eux, avoien trente Places de plus qu'ils n'en poſ ſédoient à cette heure.

POUR ce qui étoit des gages qu'il prétendoient qu'on devoit donner a Roi de leur fidélité ; ils entendoien que ce fuſſent des Places de leur frontieres qu'on lui donneroit en ota ge ; & cet homme me dit, que ſi le affaires tournoient de la maniere qu vraiſſemblement elles devoient tour ner, ſuppoſé que Sa Majeſté fît ce démarches; Monſieur Paets ſeroit ap paremment envoyé vers elle de l part des Etats-Généraux ; qu'il agi roit conformément à ce qu'il venoi de me dire ; puiſqu'il n'y avoit poin d'autre moyen de ſe tirer de l'eſcla vage de M. le Prince d'Orange. E comme cet homme me pria au nom de tout ce qu'il y avoit de gens d bien

ien, de repréſenter tout ceci au Roi ; e lui demandai quelles aſſûrances je ourrois donner d'une auſſi grande ntrepriſe ; & il me dit que M. Paets deux ou trois autres de ſes amis, voient parlé de l'état préſent des ffaires, à ceux à qui ils ſe pouvoient plus confier, & qu'ils les avoient ouvé diſpoſés d'une maniere qui ur faiſoit eſpérer que leur deſſein éuſſiroit ; mais que M. Paets ne trouoit pas à propos de s'expliquer plus uvertement auprès de quelques-uns 'Amſterdam, juſqu'à ce qu'il fût le eſſein de Sa Majeſté ; car ſi elle ne ouloit point ſe ſervir de ces moyens-, il ſe perdroit inutilement en faiıt plus de démarches qu'il n'en voit fait juſqu'alors ; mais que dès u'il ſauroit que Sa Majeſté voudroit ien agir de la maniere qu'il le prooſoit, alors, il s'employeroit d'une elle façon, qu'il en pourroit rendre on compte à Sa Majeſté. Cet homıe me repréſenta fort que ſi on peroit cette occaſion, on ne la retrouveroit plus ; qu'il ne falloit pas ſix

ſemaines pour exécuter ce projet, &
pour le finir entierement; qu'après
cela, le Roi n'avoit plus beſoin d
ménager l'Angleterre, & que les Etat
Généraux aſſiſteroient Sa Majeſté d
leurs vaiſſeaux, pour ſoûtenir leu
intérêts communs contre ce Royau
me-là; au lieu que ſi les choſes co
tinuoient ſur le pié où elles étoie
en Hollande, le Prince d'Orange un
roit tôt ou tard les Etats-Généra
avec l'Angleterre, & donneroit lieu
beaucoup de Princes de l'Europe
ſe joindre à eux.

POUR moi je pris la liberté d'éc
re au Roi, que quoique je ne puſ
pas répondre juſqu'où la terreur
ſes armes pourroit porter les eſpri
de Hollande, je pouvois néantmoi
l'aſſûrer que ce ſeroit un motif trè
fort & très-puiſſant, pour faire cha
ger la conduite des Etats-Généraux
que je voyois par expérience que le
ayant ſeulement fait connoître q
Sa Majeſté auroit du reſſentiment
Traité d'Aſſociation, & la nouvel
de la réduction de Straſbourg éta

venue enſuite ; ils avoient tellement pris l'épouvante, que non-ſeulement les actions étoient diminuées de dix pour cent, mais encore, que beaucoup de gens à Amſterdam vendoient les obligations qu'ils avoient ſur la Province ; d'où Sa Majeſté pouvoit juger de ce qu'ils feroient, lorſqu'ils verroient qu'on leur en voudroit tout de bon ; non point par un deſſein de les conquérir, mais pour leur faire tenir une conduite plus équitable à l'égard de Sa Majeſté, qui ſeroit prête toutefois de les recevoir dans ſes bonnes graces, auſſi-tôt qu'ils voudroient prendre d'autres meſures.

Le Roi me fit réponſe que ces propoſitions produiroient, ſelon toutes les apparences, des effets bien plus favorables aux deſſeins du Prince d'Orange, qu'aux deſſeins que les bien-intentionnés avoient de rétablir leur liberté ; il trouva bon que je préſentaſſe un mémoire aux Etats-Généraux, que l'on m'envoya tout dreſſé, pour empêcher le Traité d'Aſſociation. Ce mémoire contenoit en ſubſ- 30 Octobre 1681.

tance que Sa Majeſté vouloit bien avertir les Etats-Généraux, que les moyens dont on ſe ſervoit pour les engager inſenſiblement, ſous prétexte de la conſervation des derniers Traités, à ſoûtenir les interprétations captieuſes que l'on s'efforçoit d'y donner, au préjudice des droits de Sa Majeſté, rejetteroient les Etats-Généraux dans un renouvellement de guerre qui leur ſeroit peut-être plus dommageable que la précédente. Que Sa Majeſté ne doutoit pas qu'ils n'évitaſſent ce malheur, par les réſolutions qu'ils prendroient, & qu'elle ſeroit bien aiſe d'en être informée au plutôt, pour ſavoir ſi elle les conſidéroit à l'avenir comme ſes amis; ou, ſi malgré l'amitié qu'elle avoit toûjours eue pour eux, elle entreroit dans les juſtes méfiances que lui devoit donner un Etat prêt à embraſſer tous les partis les plus oppoſés à ſes intérêts.

IL y a apparence que ſi ce mémoire avoit été préſenté avant que le Penſionnaire Fagel eût fait réſoudre cette

affaire dans les Etats-Généraux par les Députés des cinq Provinces, on en auroit empêché la conclusion ; puisqu'il en retarda plus d'un mois l'entiere consommation.

UN Bourguemestre d'Amsterdam me fit avertir que la principale chose sur laquelle le Prince d'Orange & le Roi d'Angleterre s'assûroient, étoit qu'ils prétendoient de susciter des affaires au Roi dans le dedans du Royaume par le moyen de ceux de la Religion Prétendue Réformée, qui étoient maltraités. 30 Octobre 1681.

JE mandai que le Prince d'Orange suspendit alors la proposition qu'il avoit eu dessein de faire, de renforcer les troupes de vingt hommes ou environ par Compagnie ; & qu'il attendoit apparemment à le proposer, lorsque la Province de Hollande auroit consenti à la ratification du Traité d'Amsterdam. 17 Novembre 1681.

QUE M. d'Odick avoit dit publiquement chez l'Envoyé d'Espagne, que le Roi d'Angleterre avoit reçu des assurances positives, que les ar- *Idem.*

mées du Roi n'entreroient point dans la Flandre, & que le Roi d'Angleterre avoit envoyé querir Dom Ronquillo pour le lui déclarer ; que cette même nouvelle s'étoit débitée par les créatures du Prince d'Orange comme une choſe qui leur étoit avantageuſe ; & que Sa Majeſté pouvoit juger par-là que le Prince d'Orange ne croyoit pas de moyen plus ſûr pour réuſſir dans ſes deſſeins que de raſſûrer les Peuples de Hollande ſur la crainte qu'ils pourroient avoir de la guerre.

4 Décembre 1681. L'ENVOYÉ de Suede perſécutoit le Prince d'Orange & le Penſionnaire Fagel, pour échanger les ratifications du Traité d'Aſſociation, le terme de l'échange étant paſſé ; le Penſionnaire Fagel faiſoit tous ſes efforts pour en avoir le conſentement des Etats-Généraux ; mais j'avois engagé les Omélandes à ſe joindre avec la Ville de Groningue : de ſorte que j'avois la voix entiere de la Province de Groningue qui s'oppoſoit à cet échange ; & comme j'avois trouvé moyen auſſi

23 Octobre 1682.

de faire réſoudre dans celle de Friſe, que ſon Député aux Etats-Généraux ſe conformeroit à celui de Groningue, le Prince d'Orange trouvoit deux Provinces entierement oppoſées à l'échange des ratifications. Auſſi le Penſionnaire Fagel les porta quatre fois aux Etats-Généraux en huit jours de tems ſans pouvoir rien obtenir. De ſorte qu'il entreprit de faire conclurre cette affaire par les voix de cinq Provinces, ce qui étoit contre les lois fondamentales du Gouvernement : cette entrepriſe fit du bruit, mais il ſe diſſipa bien vîte ; les bien-intentionnés qui auroient pû agir n'oſant le faire parce qu'ils ne ſe voyoient pas ſoûtenus au dehors, & que la crainte des armes de Sa Majeſté commençoit à ſe diſſiper. 25 Décembre 1681.

LE Prince d'Orange n'eut pas plûtôt fait échanger les ratifications du Traité d'Aſſociation, qu'il fit la propoſition dans le Conſeil d'Etat, d'augmenter les troupes de vingt-deux maîtres par Compagnie de Cavalerie, & de ſeize hommes par Compa- 8 Décembre 1681.

8 Janvier 1682. gnie d'Infanterie. Le Conſeil d'Eta en fit la petition dans la Province d Hollande qui y conſentit après quel que légere oppoſition. Cette augmen tation alloit à douze mille hommes elle n'étoit que pour ſix mois.

ON voit dans tout ce procédé l génie du Prince d'Orange, qui agiſ ſoit toûjours ſur les mêmes principes il faiſoit accroire aux Etats-Géné raux, que les démarches qu'il leu propoſoit de faire, tendoient à la cor ſervation de la paix; & dès qu'elle étoient faites, il leur faiſoit voir l néceſſité de s'armer pour ſoûtenir c qu'ils avoient fait. La plûpart ſe laiſ ſoient entraîner ſans ſavoir ce qu'il faiſoient; & ceux qui avoient aſſez d lumieres pour découvrir ſes fineſſes & aſſez de courage pour s'y oppoſer n'oſoient l'entreprendre, n'étant pa ſecondés au-dehors, comme je l'a marqué: au contraire les affaires d la Religion les ayant mis hors d'éta de pouvoir dire leurs ſentimens.

D'AILLEURS tout ce qui venoi d'Angleterre n'aidoit pas peu au Prin

ce d'Orange à porter les Etats-Généraux à faire ces fausses démarches. Sa Majesté Britannique envoya à la Haye la copie d'un mémoire qu'il vouloit faire présenter au Roi sur les prétentions . . . . . & pria les Etats-Généraux d'ordonner à leur Ambassadeur de joindre ses offices à ceux de son Envoyé, pour appuyer conjointement ce mémoire, qui étoit en termes assez forts. 25 Décembre 1681.

OUTRE cela, Van-Buning écrivoit des lettres qui faisoient un très-mauvais effet. J'en envoyai une au Roi le 8 de Janvier 1682. dans laquelle il mandoit aux Etats-Généraux que le Roi d'Angleterre avoit témoigné à M. de Barillon qu'il ne pouvoit presser les Espagnols de donner un équivalent pour Alost, puisqu'il n'étoit pas persuadé de la justice des prétentions du Roi; qu'il avoit aussi parlé fortement sur le blocus de Luxembourg, & avoit dit à M. de Barillon qu'il prioit le Roi d'y faire réflexion, pendant que les choses étoient encore en leur entier; mais que s'il 8 Janvier 1682.

étoit obligé d'assembler pour cela son Parlement, il n'en seroit plus le maître ; & que les affaires se porteroient aux extrémités. Que le Roi d'Angleterre l'avoit informé, lui & M. Citters de cet entretien ; & qu'il leur avoit dit qu'il avoit tout exprès fait cette déclaration à M. de Barillon, afin que le Roi en fût informé avant qu'il reçût le mémoire, & qu'il pût être persuadé qu'il n'en seroit pas de celui-ci comme des autres, & qu'à moins d'une réponse satisfaisante, Sa Majesté Britannique prendroit d'autres mesures. On peut juger de l'effet que ces sortes de lettres, qu'on envoyoit dans les Provinces & dans toutes les Villes y faisoient ; car elles persuadoient que le Roi d'Angleterre n'étoit point du tout d'avis que les Espagnols donnassent un équivalent pour le pays d'Aloſt, & qu'il étoit prêt au contraire de s'unir avec les Etats Généraux en cas que le blocus de Luxembourg continuât, comme en effet Van-Buning manda dans une autre lettre que j'envoyai au Roi

ie le Roi d'Angleterre lui avoit don-
: parole qu'il assembleroit son Par-
ment, & qu'il entreroit dans le
raité d'Association, si le Roi ne fai-
it pas lever le blocus de Luxem-
urg. Ces sortes de choses autori-
ient entierement le Prince d'Oran-
, & justifioient les avances qu'il
oit faites : & il en profitoit toû-
urs, soit pour l'augmentation des
oupes, soit pour engager les Etats
énéraux dans de nouveaux Traités.

CEPENDANT les Régens de la Pro- 8 Janvier
nce de Frise qui étoient revenus 1682.
u-à-peu de leurs premiers empor-
mens sur le fait de la Religion, ren-
erent dans leurs anciennes maxi-
es ; & s'étant joints à celle de Gro-
ngue, ces deux Provinces deman-
erent que l'on terminât à l'amiable,
s différends qui étoient entre le Roi
le Roi d'Espagne.

LE Prince d'Orange ne s'étonna 24 Février
oint de cela, & fit de son côté tous 1682.
s efforts pour envoyer huit mille
ommes aux Espagnols ; & comme
appris qu'il le devoit proposer aux

Etats-Généraux, le 24 de Févri
1682. je tins un mémoire de quat
lignes tout prêt, que je leur envoy
dans le tems qu'ils commençoient
s'assembler pour les prier de ven
chez moi, pour quelque chose qu
j'avois à leur dire touchant les Pay
Bas. Cela fut cause que les créatur
du Prince d'Orange ne parlerent poi
de l'envoi des huit mille hommes
& après que je les eus entretenus, i
ne jugerent pas à propos non pl
d'en rien dire. Ce n'est pas que
Prince d'Orange comptât que c
huit mille hommes fussent d'un gra
26 Février 1682. secours aux Espagnols ; je mand
qu'il s'attendoit bien qu'ils feroie
battus, & qu'il comptoit pour rien
défaite de ces troupes, & même
prise de Luxembourg quand elle s'e
suivroit ; mais qu'il comptoit po
beaucoup que la guerre fût une fo
ouverte.

DANS ce tems-là le Roi d'Angl
terre ayant fait reflexion à la suite d
engagemens dans lesquels il étoit e
tré avec le Prince d'Orange, envoy

Sieur Chudley à la Haye pour por-
r les Etats-Généraux à terminer les
ioſes à l'amiable : mais le Roi d'An-
eterre n'étant pas bien déterminé
i-même à ce qu'il vouloit, & les
iniſtres qu'il avoit auprès de ſa per-
nne étant dévoüés au Prince d'O-
nge, cette négociation fit plus de
al que de bien, comme il ſe verra
ns la ſuite.

APRE'S toutes les différentes ruſes 5 Mars
nt le Prince d'Orange s'étoit ſervi 1682.
utilement, pour avoir le conſente-
ent des Etats-Généraux à l'envoi
s huit mille hommes au ſecours
s Eſpagnols ; il fit venir un des
ourguemeſtres qui avoit le plus de
édit à Amſterdam, & lui dit, qu'il
iroit la paix plus que pas un des
ats-Généraux ; qu'il voyoit bien
'ils n'étoient pas en état de faire la
erre, étant abandonnés de l'An-
eterre & des principaux Princes de
mpire ; mais qu'il falloit tâcher de
re avoir de meilleures conditions
x Eſpagnols ; qu'il ſavoit que le
oi ſe relâcheroit de beaucoup de

choſes, ſi les Etats-Généraux témo-
gnoient vouloir aider les Eſpagnol
qu'il étoit donc de leur intérêt, au
bien que de leur honneur, d'agir
goureuſement; & que bien loin qu
ne pareille conduite pût attirer
guerre; au contraire, elle leur pro
reroit une paix plus ſûre & plus av
tageuſe; que le Roi ne romproit
avec les Etats-Généraux pour l'
voi de huit mille hommes, & que
Etats-Généraux pouvant les envoy
ſans être obligés qu'au bout de tr
mois d'entrer en guerre avec Sa M
jeſté, ils auroient pendant ces tr
mois aſſez de tems, pour ſe déter
ner au parti qu'ils auroient à prend
& que quelque choſe qu'ils euſſ
faite en faveur des Eſpagnols, le
les recevroit à bras ouverts lorſqu
voudroient après ce tems-là trav
ler à l'accommodement de l'Eſ
gne.

5 Mars 1682. JE fus informé de tout ce qui
toit paſſé dans cette conférence
Prince d'Orange avec ce Bourg
meſtre d'Amſterdam. Cela m'obli

d'aller voir ceux de la Régence de cette Ville, & de leur repréſenter tout le contraire de ce que le Prince d'Orange leur avoit dit. Je leur fis voir d'un côté, une paix ſûre & de durée ſans que rien la pût troubler; & de l'autre, un renouvellement de guerre fort préjudiciable à leurs intérêts, & très-contraire à leurs intentions; & je trouvai moyen dans cet entretien de leur faire faire reflexion ſur les ordres que le Roi avoit donnés à M. le Maréchal d'Humieres afin de les rendre plus retenus dans leurs déliberations.

J'AGIS avec encore plus de chaleur auprès des bien-intentionnés; ce qui obligea un des plus fameux Républicains à me demander ſi je pouvois les aſſûrer que le Roi ne ſe relâcheroit point ſur ſes prétentions, en cas que les Etats-Généraux envoyaſſent les huit mille hommes, parce que les bien-intentionnés s'oppoſant toûjours à cet envoi, comme à une choſe qui pouvoit avoir des ſuites fâcheuſes, & le Prince d'Orange ſoû- 5 Mars 1682.

tenant au contraire, que c'étoit le véritable & le seul moyen de faire avoir de meilleures conditions aux Espagnols, ils seroient entierémen décrédités & incapables de pouvoi jamais soûtenir les intérêts du Roi si après que les Etats-Généraux auroient envoyé ce secours aux Espagnols, contre l'avis des bien-intentionnés, le Roi venoit à se désiste de ses prétentions, & à lever le blocus de Luxembourg.

8 Mars 1682. TOUTES ces diligences que je fis traverserent pour quelque-tems le dessein du Prince d'Orange; ca quoiqu'il allât lui-même aux Etat de Hollande, & qu'il y proposât d donner les huit mille hommes aux Espagnols; la pluralité des Villes alla à les refuser; & il fut obligé de renvoyer les Députés dans leurs Ville pour avoir l'avis de leurs Supérieurs

12 Mars 1682. IL ajoûta à ce qu'il avoit déja représenté aux Etats, pour les porter à envoyer les huit mille hommes, tou ce que lui put fournir de prétextes, l marche de M. le Maréchal de Crequy

quy, qui entra pour lors dans le Duché de Luxembourg, la faisant envisager comme une déclaration de guerre. En effet, cette marche fit grand bruit : mais le Prince d'Orange n'en put profiter ; car j'avois informé MM. d'Amsterdam par avance des desseins du Roi en envoyant M. le Maréchal de Crequy, de sorte qu'ils demeurerent encore fermes à vouloir prendre des voies de douceur, & à refuser d'envoyer les huit mille hommes. *Idem.*

J'EUS même la satisfaction qu'un des mieux intentionnés se servit de la marche de ces troupes, pour faire voir aux Etats dans quels abîmes ils étoient prêts de se précipiter, s'ils songeoient à envoyer les huit mille hommes. Pour moi, je demeurai toûjours dans mes mêmes principes ; étant bien persuadé, que rien n'étoit capable de faire prendre aux Etats-Généraux des résolutions conformes à leurs intérêts, & en même-tems aux intentions du Roi, que de leur faire voir d'un côté une assûrance po- *Idem.*

ſitive de la paix, & de l'autre un dan
ger évident de ſe jetter dans une fâ
cheuſe guerre, par l'envoi d'un ſe
cours précipité.

16 Mars 1682. LE Prince d'Orange par la même raiſon, tenoit un langage tout-à-fai oppoſé : il diſoit aux Députés de principales Villes qu'il conſentoi qu'ils s'en priſſent à lui ſi le Roi fai ſoit la guerre quand les Etats auroien envoyé des troupes ; que s'ils n'e envoyoient pas, ils manquoient leur honneur & à leur parole, & perdoient tout crédit. Dikfeld ajoû toit, qu'on ne devoit pas douter que le Roi n'eût un grand deſſein que s'il étoit en état de l'exécuter il le continueroit toûjours, quan même on lui auroit cédé Luxem bourg; que ſi le tems n'en étoit pa venu, il ne romproit pas ſes meſu res, & n'entreprendroit pas la guerre pour l'envoi de huit mille hommes.

Idem. CETTE affaire fut long-tems ag tée dans la Province de Hollande : l Prince d'Orange qui étoit toûjour préſent en perſonne aux aſſemblées

la mit en délibération plus de vingt fois ; & quand un Député n'étoit pas de ſon avis, il le renvoyoit dans ſa Ville, pour y faire délibérer tout de nouveau ; enfin, il n'y eut point de Ville, que le Prince d'Orange ne fît opiner, & dont il ne renvoyât plus de dix fois les Députés.

MALGRÉ toutes ces inſtances du Prince d'Orange, il y avoit toûjours trois avis dans la Province de Hollande, un à donner les huit mille hommes ; l'autre, à déclarer que le cas de les donner n'étoit pas échû ; le troiſieme à les refuſer, ſans entrer dans aucune diſcuſſion. Enfin, Meſſieurs d'Amſterdam, preſſés par les vives ſollicitations du Prince d'Orange, prirent un quatrieme avis qui étoit, de déclarer que le cas de donner les huit mille hommes étoit échû ; mais que la paix étant toûjours préférable à la guerre, il étoit bon de tenter les voies de la douceur, avant que de donner les huit mille hommes ; que pour cet effet, il falloit ſavoir premierement des Eſpagnols, 16 Mars 1682.

s'ils vouloient donner un équivalen
pour les prétentions du Roi ; ou s'il
demeuroient fermes dans la déclara
tion qu'ils avoient faite de ne voulo
pas céder un pouce de terre ; parc
que s'ils demeuroient opiniâtres dar
cette réſolution, les Etats-Généraux
leur refuſeroient abſolument les hu
mille hommes ; & que s'ils conſen
toient à donner un équivalent, en c
cas, il faudroit demander à Sa Ma
jeſté, qu'elle permît qu'il entrât d
vivres dans Luxembourg pendan
l'accommodement ; & que ſi elle
refuſoit, (ce que l'on ne croyoit pa
après la déclaration qu'elle avoit fa
te qu'elle ne prétendoit rien à la Vil
de Luxembourg, & après la propoſi
tion que le Roi d'Angleterre avo
faite ſur ce ſujet) ils donneroient in
ceſſamment les huit mille homm
aux Eſpagnols.

Par la Lettre du Roi du 12 Mars 1682.

COMME le Prince d'Orange n'avo
pas de moyen plus fort pour engag
les Etats-Généraux à envoyer les hu
mille hommes aux Eſpagnols, qu
l'aſſûrance qu'il leur donnoit qu

cette réſolution ne pouvoit attirer aucun effet du reſſentiment du Roi ; Sa Majeſté me manda de lui donner mon avis, s'il ſeroit à propos de m'ordonner de déclarer aux Etats-Généraux, qu'après avoir apporté de ſa part toutes les facilités poſſibles pour maintenir la paix, & terminer à l'amiable tous les différens qui pouroient être capables de la troubler, s'ils ſe laiſſoient aller aux perſuaſions de ceux qui les vouloient obliger à rompre toute correſpondance avec Sa Majeſté, & qu'ils fiſſent marcher un Corps de troupes pour fortifier l'opiniâtreté que les Eſpagnols témoignoient à refuſer ce qui appartenoit à Sa Majeſté, ou la juſte ſatisfaction qu'elle leur demandoit ; elle conſidéreroit cet Acte comme un commencement de rupture ; & qu'elle feroit ſaiſir tous leurs vaiſſeaux qui étoient dans ſes ports, ou pour les confiſquer s'ils pouſſoient plus loin leur mauvaiſe intention, ou pour les faire rendre aux propriétaires auſſi-tôt qu'ils auroient retiré leurs troupes,

& qu'ils témoigneroient vouloir con courir à l'affermiſſement de la paix.

19 Mars 1682. JE pris la liberté de mander au Ro que ce n'étoit point mon avis d faire cette déclaration aux Etats-Gé néraux ; que le Prince d'Orange en tireroit avantage ; qu'il diroit que j leur faiſois des menaces qui n'au roient aucune ſuite ; & qu'il avoit dé ja dit ſur le rapport que Meſſieur d'Amſterdam avoient fait de ma viſi te, que je leur avois voulu faire peu en d'autres occaſions ; mais qu'ils n'a voient qu'à tenir ferme, & qu'il n'en ſeroit pas davantage cette fois-ci que les autres. Qu'en effet il falloi ſavoir ſi le Roi avoit réſolu de pouſſe cette affaire juſqu'au bout, en ca que les Etats ne s'étonnaſſent pas d ſes menaces ; car ſi cela n'étoit point il n'y avoit rien de plus pernicieux pour les intérêts du Roi, qu'un relâ chement de Sa Majeſté ; qu'outre cela, il étoit conſtant que ces Meſ ſieurs craignoient d'avoir la guerre auſſi-tôt qu'ils auroient envoyé les huit mille hommes ; & qu'il n'y avoit

rien de mieux pour le ſervice du Roi, que de les laiſſer tout appréhender, en ne les menaçant de rien, & en ne les raſſûrant ſur rien.

LE Prince d'Orange voyant toûjours qu'il y avoit tant d'avis différens dans les Etats de Hollande, en prit un qu'il diſoit conciliatoire, qui étoit, que les Etats fiſſent avancer les huit mille hommes juſqu'à Maeſtrick, & dans le Pays d'outre-Meuſe, diſant que le Roi n'en pourroit être offenſé, & que les Eſpagnols en ſeroient contens; & il ſe ſervit pour cela d'une lettre de M. de Starembourg, qui mandoit, que ſur le bruit qui couroit en France que les Etats-Généraux fourniroient huit mille hommes aux Eſpagnols, on avoit ſurſis les deſſeins, & qu'on pourroit bien ſe déſiſter de l'entrepriſe de Luxembourg. Je trouvai moyen de détruire cette fauſſe nouvelle; car ayant reçu une lettre qui m'informoit, qu'outre le Corps que commandoit M. le Maréchal de Crequy, on en aſſembloit un d'Infanterie & de Cavalerie à Dinant ſous 19 Mars 1682. Idem.

les ordres de M. le Maréchal d'Hu
mieres ; je fis donner cet avis à Mef
ſieurs d'Amſterdam, & le fis écrir
par la perſonne qui avoit coûtum
d'écrire les billets que je leur en
voyois. Cela fut d'une grande utilité
car j'appris par un Député aux Etat
de Hollande que les lettres de M. d
Starembourg avoient fait un tel effe
dans l'Aſſemblée, & l'avoit ſi fo
encouragée, que le Prince d'Orang
avoit été ſur le point d'obtenir le
huit mille hommes ; mais que Mef
ſieurs d'Amſterdam ayant fait voir u
billet par lequel on leur donnoit avi
que M. le Maréchal d'Humieres af
ſembloit une ſeconde Armée à Di
nant, avec ordre de marcher auſſ
tôt qu'il ſauroit que les Etats-Géné
raux auroient accordé les huit mill
hommes, on avoit ajoûté plus de fo
à ce billet, qu'aux lettres de M. d
Starembourg ; que les Etats même
s'étoient plaints hautement qu'on le
vouloit tromper ; & que le Princ
d'Orange avoit demandé à voir c
billet, & qu'il l'avoit gardé, pou

tâcher d'en reconnoître l'écriture.

Je fus informé de la continuation de la mauvaise volonté du Prince d'Orange, contre le Roi d'Angleterre; & je mandai que j'avois découvert que les Espagnols travailloient à faire une déclaration par laquelle ils interdiroient le commerce d'Angleterre : il étoit dit dans cette déclaration, qu'ils auroient toûjours une extrême joie d'entretenir un bon commerce avec la Nation Angloise; que ce n'étoit qu'avec regret qu'ils étoient obligés de le rompre; mais que Sa Majesté Britannique n'ayant pas voulu assembler son Parlement, pour se mettre en état de leur donner le secours promis par leur Traité, ils n'avoient pu se dispenser d'en user de la sorte à son égard; protestant toutefois qu'ils étoient prêts à rétablir le commerce entre les deux Nations, aussi-tôt que le Roi d'Angleterre auroit assemblé son Parlement. Cette déclaration fut concertée avec le Prince d'Orange (qui ne voulut pas néantmoins faire semblant d'en rien 16 Mars 1682.

ſavoir) & ne devoit être publiée qu'après que les Etats-Généraux auroient envoyé les huit mille hommes, afin de faire entrer ſi l'on pouvoit le Roi d'Angleterre dans la guerre, & d'y engager plus fortement les Etats-Généraux.

19 Mars 1682. ET quoique depuis dix ans on n'eût traité d'aucune affaire dans les Etats de Hollande, avec tant de ſecret, & avec une ſi grande précaution de tant de ſermens; je fus néantmoins informé fidelement tous les jours de ce qui ſe paſſoit, tant dans le Conſeil des Villes, que dans l'Aſſemblée de Hollande; & cela donna lieu au Roi de prendre des meſures juſtes ſur ce qu'il avoit à faire.

7 Mai 1682. JE fus auſſi informé, que dans le tems que les Eſpagnols preſſoient les Etats-Généraux de leur envoyer huit mille hommes, le Prince d'Orange, & le Penſionnaire Fagel demanderent à l'Envoyé de Suede ce que le Roi ſon Maître fourniroit de Troupes, en vertu du Traité d'Aſſociation, en cas qu'on en vînt à une rupture; que

l'Envoyé de Suede offrit vingt mille hommes, pourvû qu'on lui donnât des ſubſides. Que cet Envoyé étant entré ſur ce ſujet en conférence avec l'Envoyé d'Eſpagne, & le Réſident de l'Empéreur, ce Réſident déclara que l'Empereur ne prétendoit point donner de ſubſides à la Suede, & témoigna enſuite en particulier au Prince d'Orange que Sa Majeſté Impériale ne verroit pas volontiers que le Roi de Suede eût de ſi grandes forces dans l'Empire. Que l'Envoyé d'Eſpagne qui n'avoit pas les mêmes conſidérations pour l'Empire, demanda au Prince d'Orange, que les Etats-Généraux vouluſſent fournir les ſubſides à la Suede. Que ce Prince communiqua cette affaire à des perſonnes d'Amſterdam, & de quelques autres Villes de Hollande; mais que quoiqu'il n'en parlât qu'à des gens qui lui étoient dévoüés; ils lui témoignerent néantmoins que les Etats-Généraux ne pouvoient donner de ſubſides. J'en rendis compte en même-tems à M. de Feuquieres, afin

qu'il eût moyen de faire connoître à la Cour de Suede, qu'elle ne devoit gueres compter sur ses nouveaux Alliés.

Idem. LE Duc d'Hanover s'étoit engagé dans le même tems au Prince d'Orange d'envoyer dix mille hommes aux Espagnols, & le Prince d'Orange fit négocier sous son nom l'argent qu'il donna au Duc d'Hanover.

24 Mars 1682. JE mandai au Roi que j'étois assez persuadé qu'il étoit bien informé des sentimens du Roi d'Angleterre; que cependant je croyois être de mon devoir de lui envoyer l'extrait d'une lettre d'un Bourguemestre d'Amsterdam aux Etats-Généraux, par laquelle il leur faisoit savoir que Van-Buning l'avoit assûré que le Roi d'Angleterre vouloit faire ensorte que les Traités de l'Empire se fissent en même-tems que celui de l'Espagne; & que Sa Majesté Britannique garantiroit volontiers de pareils Traités.

Idem. CETTE connoissance qu'on eut des sentimens du Roi d'Angleterre donna lieu aux Etats-Généraux de pren-

dre trois jours après une réſolution qu'ils m'apporterent, par laquelle ils prioient le Roi de vouloir bien terminer à l'amiable les différends qu'il avoit avec l'Eſpagne, & afin de rendre la paix plus générale, & par conſéquent plus ſûre, ils demandoient que le Roi terminât en même-tems les démêlés qu'il avoit avec l'Empereur. Ils prioient auſſi le Roi que pendant qu'on feroit cette négociation, il permît qu'il entrât des vivres dans Luxembourg, & aſſûroient que c'étoit l'avis du Roi d'Angleterre auſſi-bien que le leur; ils offrirent en même-tems leur entremiſe conjointement avec celle du Roi d'Angleterre.

JE me chargeai d'envoyer leur réſolution au Roi, & je leur dis, que quoique je ne ſuſſe point ſes intentions ſur une propoſition qu'on ne pouvoit prévoir; je pouvois leur dire qu'il me paroiſſoit que les moyens qu'ils prenoient, n'étoient point du tout propres pour parvenir à ce qu'ils deſiroient, puiſqu'il étoit bien plus aiſé de terminer ſéparément des diffé- 24 Mars 1682.

rends qui n'avoient rien de commun que de les vouloir joindre tous en ſemble, & de les faire dépendre le uns des autres. Je leur demandai en ſuite s'ils avoient parole des Eſpa gnols qu'ils vouluſſent bien s'accom moder ; parce que je croyois aſſe inutile d'entrer dans toutes ces queſ tions, s'ils demeuroient opiniâtres ne vouloir pas céder un pouce d terre à Sa Majeſté ; ſur quoi les Dé putés parurent embarraſſés, & ne pu rent rien répondre.

COMME ils me témoignerent qu le Roi n'ayant point de prétention ſu Luxembourg, il ne pouvoit en em pêcher l'entrée ; je leur dis que l Roi avoit des prétentions ſur Aloſt & ſur d'autres lieux, dont il ne ſ mettoit pas en poſſeſſion par conſidé ration du Roi d'Angleterre & de Etats-Généraux, & qu'il n'étoit pa juſte, qu'après en avoir uſé de la ſor te, il ſe déſaiſît d'un gage qu'il avoi entre ſes mains. J'ajoûtai que ce n'é toit pas ſans exemple qu'on retînt de gages pour des prétentions qui n'é-

toient pas ſi légitimes, ni que l'on pût comparer à celles que le Roi avoit ſur des Provinces entieres ; leur faiſant aſſez entendre que je parlois de Maeſtrick qu'ils gardoient contre leur Traité pour nantiſſement d'une dette de trois millions.

Mais la réſolution que le Roi prit dans ce tems-là, finit toute cette affaire ; car avant qu'il reçût cette réſolution des Etats-Généraux, qui étoit du 23 Mars, il ſe détermina à lever entierement le blocus de Luxembourg, & fit retirer M. le Maréchal de Crequy avec toutes ſes troupes, & conſentit de remettre tous les différends qui reſtoient à vuider avec les Eſpagnols, à l'arbitrage du Roi d'Angleterre ; Sa Majeſté ne voulant point ſonger au recouvrement de ſes droits, dans le tems qu'il apprenoit que le Grand-Seigneur étoit prêt d'attaquer la Hongrie avec toutes ſes forces.

QUAND le Prince d'Orange apprit cette réſolution, il fut fort mécontent de n'avoir pas envoyé les huit mille hommes ; car il n'eût pas man-

qué d'attribuer à cette démarche l
levée du blocus de Luxembourg
moi au contraire, je dis confiden
ment à mes amis, & cela se répar
dit, que si les Etats avoient envoy
les huit mille hommes, jamais le Ro
ne se seroit porté à lever le siége d
Luxembourg.

LE Pensionnaire Fagel ne laissa pa
d'envoyer des billets à tous les Mini
tres Prédicans, qu'ils étoient oblig
de lire dans leurs Prêches. Ces billet
portoient que la bonne contenanc
des Etats-Généraux dans ces derniers
tems, & leur conduite ferme & v
goureuse, avoient préservé l'Etat d'u
ne sanglante guerre, & un des Dépu
tés aux Etats-Généraux, manda pa
ordre du Prince d'Orange à sa Provin
ce, que la résolution qu'on avoit pr
se d'entrer dans les propositions d'al
liance de la Suede avoit donné cou
rage à plusieurs Princes de l'Europe
& que la continuation de cette con
duite, ne pouvoit faire que de très
bons effets. Le Sieur Dikfeld soûtin
aussi dans les Etats-Généraux, que
l'on

l'on vouloit continuer à témoigner une grande réſolution, on ne couroit aucun riſque, comme il étoit aiſé de voir ; & que l'on obtiendroit tout ce que l'on ſouhaiteroit. Que le Roi d'Angleterre ayant vû la fermeté des Etats, commençoit à parler autrement. En un mot, on mettoit tout en uſage pour faire accroire aux Etats Généraux qu'ils n'avoient rien à appréhender s'ils s'uniſſoient avec le plus de Princes de l'Empire qu'ils pourroient, & qu'ils trouveroient au contraire par-là moyen de conſerver le repos dans les Pays-Bas.

Je fus informé que le Prince d'Orange preſſoit vivement le Roi d'Angleterre au nom des Etats-Généraux, de ſe mettre en état que ſa recommendation fût plus efficace auprès du Roi ; & que pour cet effet, rien n'étoit plus propre que l'aſſemblée du Parlement ; & en même-tems il ſollicitoit les Eſpagnols de demander que les Etats-Généraux fuſſent Arbitres conjointement avec le Roi d'Angleterre. Je mandai à M. de Barillon, 26 Mars 1682.

qu'il falloit absolument empêcher que le Roi d'Angleterre n'y consentît, que si cela étoit, sa négociation ne seroit ni facile ni heureuse, parce que dans une affaire comme celle-là, où il ne s'agissoit que du plus ou du moins le Prince d'Orange seroit maître de sentimens des Etats-Généraux, qui à peine auroient connoissance d'une affaire qui ne seroit communiqué qu'aux Députés des affaires secretes sans en consulter les Provinces.

Idem. LE Résident de l'Empereur reçut ce même jour les ratifications du Traité d'Association d'entre l'Empereur & les Etats-Généraux, avec l'acte séparé par lequel l'Empereur & la Suede entroient dans les mêmes obligations l'un envers l'autre. Il eut en même-tems ordre d'assûrer les Etats Généraux, que des Electeurs, & d'autres Princes de l'Empire s'engageroient bien-tôt dans le même Traité. On prétendoit que c'étoit les Electeurs de Baviere & de Saxe.

16. Avril 1682.

LE Roi n'eut pas plutôt fait lever le blocus de Luxembourg, qu'il fi

proposer des conditions d'accommodement; & plusieurs Princes de l'Empire consentirent de traiter sur ces conditions-là.

JE découvris tout de nouveau beaucoup de pratiques secretes du Prince d'Orange qui ne laissoient aucun lieu de douter qu'il n'avoit d'autre but que de profiter du tems pour mettre les Alliés en état de faire la guerre, & chercher pendant ce tems-là quelque occasion de rompre la paix. 22 Avril 1682.

IL avoit fait échanger les ratifications du Traité d'Association avec l'Envoyé de l'Empereur, sans avoir égard à l'opposition des Provinces de Frise & de Groningue.

IL avoit fait commettre le Sieur Dikfeld, & un autre Député qui étoit pareillement sa créature, pour faire un Traité avec l'Envoyé d'Espagne, dans lequel il y auroit de même que dans celui de l'Empereur, un Acte séparé entre l'Espagne & la Suede.

IL avoit fait toucher deux cents mille écus au Duc d'Hanover.

IL faisoit travailler, mais secrete-

ment, (& il n'y avoit que le Penſionnaire Fagel & un autre qui en euſſent connoiſſance) à dreſſer les articles d'un nouveau Traité entre la Suede & les Etats-Généraux, par lequel ſous prétexte de l'exécution d'un article du Traité d'Aſſociation, on devoit convenir de ce qu'on fourniroit de troupes de part & d'autre en cas de beſoin.

ET il preſſoit toûjours le Roi d'Angleterre de faire enſorte que les Etats-Généraux fuſſent Arbitres conjointement avec lui.

28 Mai 1682. J'AVERTIS Meſſieurs d'Amſterdam du deſſein que le Prince d'Orange avoit de faire un nouveau Traité avec la Suede; ils m'aſſûrerent qu'ils n'y conſentiroient point. J'en fis auſſi parler à ceux de Friſe, qui étoient ſi éloignés d'y donner les mains, qu'ils refuſoient toûjours de ſe conformer à la Province de Hollande, touchant le Traité d'Aſſociation, quelques inſtances que le Prince d'Orange leur fît pour les y engager.

JE dépêchai un Courier au Roi,

pour l'avertir, que le Prince d'Orange ayant perdu l'eſpérance par la levée du blocus de Luxembourg, de pouvoir allumer la guerre dans les Pays-Bas, vouloit engager les Etats-Généraux dans des affaires auxquelles juſqu'alors ils n'avoient point pris de part ; qu'il devoit faire repréſenter aux Etats de Hollande, qu'inutilement on les mettroit en ſûreté du côté des Pays-bas Eſpagnols, lorſqu'ils ſeroient tous les jours à la veille d'être troublés du côté de l'Allemagne ; qu'il ne leur pouvoit être que d'un très-grand préjudice que le Roi fût ſi puiſſant ſur le Rhin ; & qu'il étoit en état d'y entreprendre tout ce qu'il lui plairoit, tant qu'il demeureroit maître de Straſbourg ; qu'il les prioit de ſonger au remede qu'il y avoit, pour faire reſtituer cette Place à l'Empire. 22 Avril 1682.

On eut peine à croire à la Cour, qu'il y eût aucun fondement à cet avis : mais il étoit ſi vrai, que le Penſionnaire Fagel en fit la propoſition cinq jours après aux Etats de Hollande. Il ne ſe contenta pas de demander à 27 Avril 1682.

ces Meſſieurs-là s'ils vouloient ſonger à faire reſtituer cette Place à l'Empire : il en propoſa les expédiens, & ce ne fut pas moins que de faire un Traité avec l'Empereur, & avec les autres Princes aſſociés, pour s'engager tous enſemble à faire reſtituer par Sa Majeſté, les Places dont elle s'étoit miſe en poſſeſſion, & qu'elle n'avoit pas eues en vertu des Traités de Weſtphalie & de Nimegue. A la vérité cette propoſition fut aſſez mal reçue, & les Députés de Dort, d'Amſterdam, & de quelques autres Villes, prierent le Penſionnaire Fagel de diſſuader le Prince d'Orange d'avoir une telle penſée. Ils lui témoignerent que Straſbourg étoit trop éloigné d'eux, pour s'y intéreſſer ſi fortement ; & qu'il leur devoit ſuffire de voir le repos rétabli dans leur voiſinage.

LE Penſionnaire Fagel ne ſe rendit pas pour cela : il en reparla encore, & n'omit rien auprès de ſes amis pour les faire entrer dans le deſſein de faire reſtituer Straſbourg : mais les Députés des Villes ayant tenu ferme, il

ſurſit pour quelque-tems cette propoſition.

JE mandai au Roi que le Penſionnaire Fagel travailloit ſous-main à obtenir l'armement de vingt-quatre vaiſſeaux de guerre ; que pour le faire approuver aux Etats-Généraux, il leur propoſoit d'en envoyer quelques-uns dans la Mediterranée pour convoyer les vaiſſeaux Marchands ; d'autres dans la Mer Baltique, & d'autres dans d'autres endroits, pour la ſûreté de leur commerce ; mais que ſon véritable deſſein étoit, à ce que je ſavois de bon lieu, de les envoyer tous au Roi de Suede, pour ſoûtenir ſes vaiſſeaux, en cas que le Danemark voulut empêcher les Troupes de Suede de paſſer en Pomeranie. 23 Avril 1682.

COMME je crus très-important de faire ſavoir au Roi l'intention des Etats, ſur les affaires préſentes ; c'eſt-à-dire, ſur les prétentions de Sa Majeſté dans les Pays-Bas Eſpagnols, ſur l'accommodement général, & ſur les Traités d'Aſſociation : je trouvai 24 Avril 1682.

moyen d'avoir les ordres ſecrets que les Etats avoient donnés à leurs Miniſtres en Angleterre, touchant ces trois affaires.

30 Avril 1682. JE mandai que l'Envoyé de Suede avoit concerté avec le Penſionnaire Fagel les articles d'un nouveau Traité, en conſéquence de celui d'aſſociation, conformément à ce que j'avois écrit qu'ils devoient faire.

Idem. LE Penſionnaire Fagel repréſenta encore à deux ou trois repriſes, la néceſſité d'équiper des Navires de guerre : mais quelque intérêt qu'euſſent Meſſieurs d'Amſterdam à avoir des Vaiſſeaux en mer, pour la ſûreté de leur commerce, ils le refuſerent tant ils avoient peur de lui donner occaſion de faire la guerre ; & quoiqu'il les aſſûrât que le Roi de Danemark alloit mettre huit vaiſſeaux en mer, auxquels ſe devoient joindre cinq de Brandebourg, ils ne voulurent pas encore pour cela réſoudre l'armement de mer. Cependant le Penſionnaire Fagel fit entendre à l'Envoyé de Danemark, qu'on ne ſouf-

friroit pas que le Roi de Danemark ſe rendît maître de la mer Baltique ; & que ſi le Roi envoyoit des vaiſſeaux pour le ſecourir, les Etats-Généraux en envoyeroient au Roi de Suede.

J'INFORMAI le Roi, que comme les créatures du Prince d'Orange, n'appréhendoient point que l'on entreprit aucune choſe directement contre les Etats-Généraux ; ils ne paroiſſoient pas fort embarraſſés de tout ce que la France pourroit faire : au contraire, ils diſoient aſſez hautement qu'une guerre étrangere ne leur pouvoit être fort onéreuſe ; qu'à la vérité ils n'avoient point d'argent ; mais que pas un Prince ne leur demandoit des ſubſides, & que la diſpoſition des eſprits des Princes de toute l'Europe étoit telle, que ſi une fois la guerre étoit allumée pour quelque cauſe que ce fût, tout le monde ſe rallieroit enſemble contre la France ; enſorte que les Etats n'auroient rien à craindre, & pourroient au contraire eſpérer de voir finir la guerre par une paix moins 30 Avril 1682.

désavantageuse que ne seroient les conventions que le Roi feroit à cette heure avec les Espagnols.

7 Mai 1682. LE Pensionnaire Fagel fit encore une tentative pour la restitution de Strasbourg : mais non-seulement les Députés des Villes n'y consentirent point ; mais ils refuserent d'en faire rapport dans leurs Villes à leurs Supérieurs, ainsi le Pensionnaire Fagel ne parla plus de cette affaire.

11 Mai 1682. LE Prince d'Orange abandonna pareillement dans ce tems-là le dessein de faire entrer les Etats-Généraux dans l'arbitrage : mais il écrivit au Roi d'Espagne, & le pria au nom des Etats-Généraux de ne point accepter le Roi d'Angleterre pour arbitre ; à moins que le Roi ne consentît auparavant de terminer par un accommodement général, tous les différends qu'il avoit tant avec l'Empire, qu'avec l'Espagne.

Idem. LE Roi d'Angleterre envoya pour lors en Hollande, un homme attaché au Prince d'Orange, pour l'inviter à passer en Angleterre, dans le dessein

le le raccommoder avec M. le Duc l'York, & pour faire connoître puiiquement qu'ils étoient tous dans ıne parfaite intelligence. Le Prince l'Orange qui auroit été ravi d'aller n Angleterre pour toute autre occaion, vouloit ſi fort marquer l'éloinement qu'il avoit pour le Duc 'York, qu'il refuſa de faire ce voya-
e. Cela confirma fort ce que j'ai 18 Octobre
ıarqué ci-deſſus, qu'un homme qui 1680.
voit le ſecret du Prince d'Orange, ouchant les affaires d'Angleterre, n'avoit dit que ce Prince étoit perıadé qu'il n'auroit jamais l'affection u peuple d'Angleterre, qu'on ne e vît entierement ſéparé du Duc 'York.

Je découvris que le Penſionnaire 'agel avoit une copie du Traité & les articles ſecrets entre le Roi & le Roi de Danemark.

Le Réſident de l'Empereur don- 14 Mai
ıa part aux Miniſtres étrangers qui 1682.
toient à la Haye, que le Traité entre 'Empereur & l'Electeur de Baviere toit ſigné.

21 Mai 1682. LE Penſionnaire Fagel demand pour la quatrieme fois aux Etats d Hollande qu'on fît un armement d mer, & fut refuſé.

4 Juin 1682. CEPENDANT les Etats-Généra commencerent à être alarmés le de Juin 1682. de l'avis que leur En voyé en Danemark leur donna que le Roi de Danemark faiſoit équi per une Flote pour envoyer ſur leu Côtes. Le Prince d'Orange en vou 11 Juin 1682. lut profiter, & fit propoſer pour l ſixieme fois par le Penſionnaire Fa gel de mettre une Flote en mer. Me 18 Juin 1682. ſieurs d'Amſterdam s'y oppoſerent en core : mais comme il ſurvint de nou veaux avis à l'Etat, donnés par leu Envoyé à Hambourg, qui aſſûroit que l'Electeur de Brandebourg join droit ſes vaiſſeaux à ceux du Roi d Danemark ; j'écrivis que je com mençois à appréhender que les Etat Généraux ne ſe cruſſent à la fin obli gés d'équipper une Flote.

5 Juin 1682. LE Prince d'Orange & le Penſion naire Fagel parlerent en particulier tous leurs amis qui étoient dans l

Régence des Villes de Hollande, pour obtenir leur consentement à une nouvelle levée de Troupes : mais ces Régens leur firent connoître qu'ils n'oioient donner les mains à une pareille proposition.

Je ne parlerai pas en cet endroit du dessein de M. le Prince de Nassau, d'épouser Mademoiselle de Roye ; car quoiqu'il fût venu jusqu'à Paris pour la voir ; comme on ne jugea pas à propos de donner ce qui étoit nécessaire pour ce mariage, il n'eut aucune suite.

Le Prince de Nassau fut aussi sur le point d'épouser la Princesse de Zell. Le Prince d'Orange en étoit au désespoir : mais cette affaire manqua, faute d'avoir été fortement appuyée.

Le Prince d'Orange ne voyant pas pour à pouvoir obtenir une nouvelle levée, tâcha au moins de faire maintenir les recrues qu'il avoit obtenues, moitié par ruse, moitié par force, au commencement de l'année, & qu'on ne devoit entretenir que pendant six mois. 25 Juin 1682.

IL tâcha auſſi d'émouvoir les Etat
Généraux ſur ſes intérêts particu
liers ; il ſe plaignit hautement qu'
2 Juillet étoit maltraité en France, & qu'c
1682. avoit fait vendre ſes Terres de Bou
gogne. Cependant il en eut peu c
ſatisfaction ; on le plaignit, mais c
ne lui offrit pas même de le ſecou
par de bons offices : auſſi étoit-il alo
fort chagrin. Car quoique le Trai
entre l'Empereur & le Duc d'Han
ver fût conclu, & qu'il ne reſtât pl
qu'une difficulté, ſavoir que le Du
d'Hanover vouloit une caution q
l'aſſûrât qu'il joüiroit des quartie
que l'Empereur lui avoit aſſignés ;
qu'ils lui vaudroient la ſomme po
laquelle il les prenoit en payemen
& que le Prince d'Orange eſpéroi
que le Collége des Princes conclu
roit bientôt pour la guerre: il y voyo
ſi peu de diſpoſition dans les Eta
Généraux, qu'il écrivit au Marqu
27 Juillet de Grana, que ſi la rupture venoit c
1682. côté d'Eſpagne, les Hollandois n
prendroient aucune part, & qu'on
devoit point ſe flatter que le dang

que les Pays-Bas courroient obligeât les Etats-Généraux à entrer en guerre : qu'il avoit assez fait sonder les principaux de l'Etat sur cette matiere, & qu'il avoit reconnu, qu'avec tout son crédit, il ne seroit pas capable en pareil cas d'engager les Etats-Généraux même de fournir les huit mille hommes.

D'UN autre côté, l'Ambassadeur des Etats-Généraux à Madrid, leur ayant mandé, que l'Empereur avoit écrit au Roi d'Espagne pour le prier de donner la moitié de quatre cents cinquante mille francs dont les Suedois avoient besoin pour le transport de quinze mille hommes en Allemagne, & pour le prier d'exhorter les Etats-Généraux de fournir l'autre moitié : le Pensionnaire Fagel fit délibérer sur le champ, & l'on résolut de mander à l'Ambassadeur que les Etats-Généraux ne pouvoient promettre de donner des subsides à aucun Prince, & qu'ils n'étoient ni en dessein, ni en pouvoir de le faire. Cette promptitude à faire réponse au

28 Juillet. 1682.

Sieur Hemskerk ne marquoit pas tant, à ce qu'il me parut alors, le chagrin du Penſionnaire Fagel, & ſon peu d'eſpérance d'allumer la guerre, qu'elle faiſoit connoître, qu'il ne vouloit pas laiſſer croire aux Etats Généraux que les meſures qu'il avoit priſes avec la Suede, les engageaſſent à aucune choſe qui leur fût à charge. C'eſt pourquoi il voulut que cette lettre ne parût point dans les Provinces, ſans qu'on y vît en même tems la réponſe.

7 Août 1682. LE Roi ayant ordonné à ſes Troupes de marcher à Orange, & d'y demeurer juſqu'à ce que les murailles que le Prince d'Orange faiſoit rebâtir fuſſent démolies : le Penſionnaire Fagel, me vint trouver, & me dit que les habitans d'Orange n'avoient fait qu'une ſimple muraille ſans fortifications ; que cependant M. le Marquis de Montanegre y avoit été pour la faire abbattre, & qu'on les menaçoit d'y envoyer des Troupes ; que le Prince d'Orange ſeroit bien aiſe que cette affaire s'accommodât, & ſur tout

tout qu'elle n'éclatât point. J'avois déja agi auprès du Prince d'Orange pour l'obliger à prévenir ces désordres; car je prévoyois de l'humeur dont je le connoissois, que cette affaire le rendroit irréconciliable; & quoique le tems qu'il employa à consulter le Roi d'Angleterre le mît hors d'état de faire ce que je lui avois conseillé, il m'a toûjours sû bon gré des avis que je lui avois fait donner en cette occasion; & quelque sujet de mécontentement qu'il ait eu depuis en différentes rencontres; il m'a toûjours fait dire, qu'il n'oublieroit jamais le plaisir que je lui avois voulu faire. N'ayant pas réussi de ce côté-là, je me chargeai de mander au Roi tout ce que le Pensionnaire Fagel m'étoit venu dire: mais ce fut inutilement; le Roi refusa de surseoir l'éxécution des ordres qu'il avoit donnés pour faire marcher des troupes vers la Ville d'Orange, & ordonna qu'elles y demeurassent, jusqu'à ce que les murailles, non-seulement celles qu'on faisoit faire, mais encore celles qui

20 Août 1682.

étoient anciennes & qui avoient toû
jours ſubſiſté, fuſſent entierement ra
ſées.

3 Septembre 1682. CELA obligea le Prince d'Orang
d'engager les Etats-Généraux à m
demander audiance. Ils me direr
qu'ils écrivoient là-deſſus à leur Am
baſſadeur, par l'intérêt qu'ils pre
noient à ce qui regardoit le Princ
d'Orange, & me prierent d'y joindr
mes bons offices. Je leur expliqua
cette affaire de la maniere que le Ro
m'avoit fait l'honneur de me le man
der ; & je leur témoignai qu'ils n
pouvoient mieux ſervir le Prince d'O
range, qu'en faiſant enſorte que le
murailles d'Orange fuſſent prompte
ment abattues.

7 Août 1682. L'ENVOYÉ d'Eſpagne crut bie
prendre ſon tems de déclarer alor
que le Marquis de Grana avoit ordr
du Roi d'Eſpagne de faire des repre
ſailles : mais il fut trompé ; car le
Etats-Généraux ſe récrierent fort là
deſſus, & lui marquerent nettemen
leurs ſentimens.

POUR ce qui eſt du Penſionnair

Fagel, il ne s'en tint pas aux plaintes qu'il avoit faites aux Etats-Généraux de l'affaire d'Orange ; il en fit un point de convocation d'assemblée pour les Etats de Hollande, afin que les Députés eussent des instructions là-dessus quand ils viendroient aux Etats. On les fit assembler pour ce sujet, & le Pensionnaire Fagel y parla avec un emportement qui ne se peut exprimer ; & dit, que ce seroit se déclarer ennemi personnel du Prince d'Orange que de ne pas appuyer ses intérêts en cette occasion. La plûpart des Députés témoignerent que cette affaire étoit de conséquence, & très-désagréable pour le Prince d'Orange ; qu'il falloit le servir en ce qu'ils pourroient ; mais que pour le faire utilement, il étoit bon de voir ce que le Roi d'Angleterre feroit sur la lettre que les Etats lui en avoient écrite. 7 Septembre 1682. 14 Septembre 1682.

LE Prince d'Orange de son côté s'emportoit avec beaucoup de véhémence : il disoit publiquement, que jusqu'alors il avoit gardé des mesures avec moi, & que nous avions con- 24 Septembre 1682.

ſervé une eſpece de commerce dan
les viſites que j'allois rendre à la Prin
ceſſe d'Orange, où il m'entretenoit
mais que ce commerce ſecret ſero
d'orénavant rompu, & qu'il ne con
noîtroit plus pour ſes amis tous ceu
qui viendroient chez moi. Cette de
claration du Prince d'Orange m'obl
Idem. gea de demander au Roi s'il jugeo
à propos que je continuaſſe d'all
chez la Princeſſe d'Orange, appr
hendant que je n'y reçuſſe pas tou
la ſatisfaction que mon caractere m
devoit attirer.

10 Septembre 1682. LES Eſpagnols ne perdirent pa
cette occaſion de faire leur cour a
Prince d'Orange; & pour lui marqu
une conduite toute oppoſée, ils l
dirent qu'ils vouloient le ſatisfaire ſu
ce qu'ils lui devoient depuis la pai
de Munſter, & commencerent à Bru
xelles à liquider ſes prétentions qu
ne ſont pas ſi peu conſidérables, qu'e
les ne montent à ſix ou ſept millio
de florins.

17 Septembre 1682. LE Prince d'Orange n'envoya pa
de Gentilhomme au Duc d'York, ſu

là naissance de sa fille, & se contenta de lui écrire.

COMME le Prince d'Orange n'avoit point d'autre ressource pour empêcher que les affaires ne se terminassent à l'amiable, que de les faire traiter toutes, tant celles de l'Empire, que celles de l'Espagne, en même-tems, & en même lieu, espérant que par ce moyen on n'en concluroit pas une; il engagea les Etats-Généraux à en écrire au Roi d'Angleterre, & obligea l'Envoyé de cette Couronne à la Haye d'aller trouver son Maître, pour tâcher de le porter à faire traiter ces deux affaires en même-tems. 7 Septembre 1682.

CEPENDANT on ne perdoit pas de tems à mettre tout le plus de Princes qu'on pouvoit dans l'Association. Les Cercles de Franconie & du haut Rhin y entrerent, & j'envoyai au Roi le Traité qu'ils avoient conclu avec l'Empereur. *Idem.*

LE Roi fit déclarer au Roi de la Grande-Bretagne qu'il vouloit bien encore demeurer engagé jusqu'au dernier de Novembre aux offres qu'il 23 Septembre 1682.

avoit faites de terminer les différend
qu'il avoit avec le Roi d'Eſpagne pa
l'arbitrage du Roi d'Angleterre ; mai
que ſi elles n'étoient pas acceptée
dans ce tems-là, il ne prétendoit plu
y être tenu, & qu'il pourroit prendr
pour lors les meſures qu'il eſtimeroi
les plus convenables.

1 Octobre 1682. LE Roi d'Angleterre ayant répondu favorablement, quoiqu'en termes gé néraux, touchant le raſement des mu railles d'Orange, le Prince d'Orang prit ce tems pour en reparler au Etats de Hollande. Il leur fit une ha rangue fort étudiée, & les remerci des bons offices qu'ils vouloient bie faire pour ſes intérêts : il leur di qu'on voyoit aſſez que Sa Majeſt n'étoit pas ſatisfaite de lui ; mais qu'i ne s'étoit attiré ſon indignation qu parce qu'il avoit toûjours ſervi fide lement les Etats ; qu'il pourroit faire le politique comme un autre, & y trouver ſes intérêts particuliers ; mai qu'il ne l'avoit pas voulu, qu'il ne le feroit jamais, & qu'il aimoit mieux ſouffrir encore pour leur ſervice. Là-

deſſus ſes créatures s'écrierent, qu'ils répandroient leur ſang pour ſes intérêts ; les autres en dirent de même, ſurquoi l'on envoya les Députés pour demander l'avis des Villes.

LE rapport qu'ils firent à leur retour ne plut pas au Prince d'Orange, de ſorte qu'il fut obligé de haranguer tout de nouveau les Etats. Il leur repréſenta les ſoins qu'il avoit pris pour leur conſervation ; il exagéra ſes fatigues & ſes travaux, & les pria de s'en reſſouvenir en cette occaſion, & de vouloir bien l'aſſiſter. Il n'oſa demander que les Etats fiſſent des repréſailles : mais il leur en dit aſſez, pour leur en faire venir le deſſein s'ils y avoient eu la moindre diſpoſition. Mais toutes ces prieres qu'il fut obligé de faire ſi fort contre ſon humeur, n'opérerent rien pour les repréſailles : on ne fit pas ſemblant d'y rien comprendre ; & Meſſieurs d'Amſterdam dirent à quelques-uns de leurs amis, que pour des offices, ils ne les refuſeroient pas au Prince d'Orange ; mais que pour faire quelque choſe de plus

5 Octobre 1682.

qui leur pourroit attirer de méchante
8 Octobre affaires ils n'y consentiroient point
1682. aussi témoignerent-ils aux Etats qu'i
suffisoit de charger leur Ambassadeu
de leurs remontrances, ne voulan
point du tout qu'on fît aucune dépu
tation pour cela. Ils y consentirer
toutefois à la fin avec beaucoup d
peine, & après que le Prince d'Oran
ge les en eut fort sollicités : mais il
refuserent constamment qu'on cho
sit un homme de leur Ville pour alle
en France solliciter ses intérêts, que
que instance que le Prince d'Orang
leur en fît faire, qui vouloit les enga
ger insensiblement dans sa querelle.

Idem. POUR lui il continuoit de parle
fort aigrement de ce qui se faisoit
Orange ; il dit même une fois à so
dîner qu'il étoit fort content de mo
en cette occasion, & qu'il auroit vou
lu distinguer M. d'Avaux d'avec l'Am
bassadeur de France, mais que cel
ne se pouvoit ; & il répéta encore qu
ceux qui voudroient être de ses ami
ne pourroient plus venir chez moi
Il s'échappa même de dire plusieu

choſes fort emportées, ce qu'il n'avoit pas fait encore, & entr'autres, qu'on verroit en France ce que c'étoit d'avoir maltraité de la ſorte un Prince d'Orange.

J'EUS avis dans ce tems-là que les Electeurs de Saxe & de Baviere étoient entrés dans le Traité d'Aſſociation; & que le Réſident de l'Empereur à la Haye avoit reçû des plein-pouvoirs des Cercles de Franconie, & du haut Rhin pour ce même Traité, & que le Prince d'Orange ſongeoit, ſuivant ſon ancien projet, à faire alliance avec la Maiſon de Lunebourg, ne doutant pas que le Duc d'Hanover n'entraînât avec lui le Duc de Zell. 8 Octobre 1682.

Il reprit auſſi le deſſein qu'il avoit eu dès le cinquieme de Juin de faire une nouvelle levée, & exhorta en particulier les Députés des Villes à porter leurs ſupérieurs à conſentir que l'on réſolût dans l'Aſſemblée qui ſe devoit tenir dans le mois de Novembre, une levée de ſeize mille hommes. Je mandai, que quoique les finances des Etats-Généraux ſuf- *Idem.* 22 Octobre 1682.

ſent en mauvais état, il ne les en preſ-
ſeroit pas moins pour cela ; que la
ruine des Provinces particulieres aug-
menteroit ſon pouvoir, & que ceux
qui voyoient leur perte aſſûrée dans
cette conduite, n'étoient pas en état
de l'empêcher ; que même ceux du
Gouvernement qui étoient bien-in-
tentionnés, c'eſt-à-dire, qui n'étoient
ni attachés particulierement au Prin-
ce d'Orange, ni formellement contre
lui, que j'avois toûjours marqués au
Roi pour avoir de bons ſentimens &
beaucoup de foibleſſe, que ces per-
ſonnes-là avoient juſqu'alors ſuivi
avec déplaiſir les ſentimens du Prince
d'Orange, parce qu'ils les avoient
cru pernicieux pour leur République ;
mais que la plûpart d'entr'eux com-
mençoient à s'imaginer que la con-
duite que ce Prince leur avoit fait
tenir étoit la ſeule par où ils pou-
voient eſpérer des conditions avanta-
geuſes pour les Eſpagnols. Ils s'attri-
buoient une partie de ce que Sa Ma-
jeſté avoit fait pour le repos de la
Chrétienté, & ſe flattoient que s'ils

continuoient à marquer de la réſolution, les Eſpagnols & ceux de leur parti en tireroient de l'avantage ; que ſi au contraire ils ſe relâchoient tant ſoit peu, on commenceroit auſſi-tôt la guerre ; & ces mêmes gens qui ſe croyoient ci-devant heureux par la levée du blocus de Luxembourg, paroiſſoient ne ſe pas contenter maintenant d'un ſeul accommodement de l'Eſpagne, & vouloient que toutes les affaires de l'Europe fuſſent en même-tems terminées.

Qu'on diſoit à Amſterdam que les déclarations faites par M. de Barillon au Roi d'Angleterre n'auroient aucune ſuite, & que les Etats-Généraux demeurant fermes avec l'Empereur, l'Eſpagne & leurs Alliés, Sa Majeſté conſentiroit à un accommodement général ; que cette prévention, de quelque part qu'elle vînt, rendoit ces Meſſieurs-là plus opiniâtres à demeurer dans une réſolution de laquelle ils n'appréhendoient rien de fâcheux, & dont ils attendoient, au contraire, un ſi grand bien. 22 Octobre 1682.

30 Octobre 1682. JE mandai alors que Mylord Schafts bury étoit arrivé à Amsterdam où i se tenoit caché. Je fis savoir deu

31 Décembre 1682. mois après que Oates l'y étoit ven trouver, & un nommé Willem-Wale un des plus fameux Rebelles d'An gleterre.

22 Octobre 1682. LE Pensionnaire Fagel travailloi à raccommoder le Prince d'Orange & le Prince de Nassau.

30 Octobre 1682. LE Pensionnaire Fagel fit faire de Assemblées secretes, où il faisoit ve nir des Députés de deux ou trois Vil les seulement pour les exhorter à l levée de seize mille hommes; & Dik

29 Octobre 1682. feld alla pour cet effet à Amsterdam Il persuada aisément M. Heude qu étoit le principal Bourguemestre d la nécessité de lever seize mille hom mes, car ce Bourguemestre étoit con vaincu que les Etats-Généraux eus sent été déja engagés dans la guerre s'ils avoient eu une conduite moin vigoureuse; & que rien ne les e pouvoit garantir à l'avenir, que l continuation de cette même con duite.

MAIS de quelque poids que fût M. Heude dans le Conseil de Ville d'Amsterdam ; je fus informé par un homme qui étoit de ce conseil qu'on y avoit conclu de refuser au Prince d'Orange la levée de seize mille hommes, & qu'on avoit au contraire résolu de presser les Espagnols d'accepter l'arbitrage du Roi d'Angleterre. 5 Novembre 1682.

SUR quoi, je mandai au Roi qu'on pouvoit connoître aisément par la résolution qu'Amsterdam venoit de prendre, que quand cette Ville s'appercevoit qu'elle alloit tout de bon s'engager dans la guerre, elle n'avoit plus de complaisance pour le Prince d'Orange ; & que si ce Prince faisoit changer cette Ville de sentiment comme il avoit fait l'année précédente lorsqu'il étoit question d'opiner sur l'envoi des huit mille hommes, ce ne seroit que par le raisonnement que j'avois toûjours mandé à Sa Majesté que ce Prince faisoit; à savoir, que les Etats-Généraux n'avoient d'autre moyen que celui de s'armer, pour empêcher Sa Majesté d'entreprendre contre l'Espagne. 12 Novembre 1682.

QU'ON pouvoit encore juger d leurs ſentimens par la joie qu'il avoient témoignée d'un bruit qui s'é toit répandu, que Sa Majeſté vouloi ſe mettre en poſſeſſion de quelque Places dans le Milanois, juſqu'à c que l'Eſpagne lui eût donné ſatisfac tion ; cela faiſoit voir qu'ils ne ſe mei toient gueres en peine de cette Cou ronne, lorſqu'ils ne croyoient pas qu leur intérêt y fût mêlé ; & donnoi aſſez à connoître le chemin qu'o pouvoit prendre pour réduire l'Eſpa gne à ce qu'on auroit voulu, en l'atta quant en Catalogne.

ON fit réſoudre à la pluralité de voix l'envoi d'un homme en Franc pour les affaires d'Orange. Meſſieur d'Amſterdam, & pluſieurs perſonne de conſidération, refuſerent cett commiſſion.

16 Novembre 1632. LE Penſionnaire Fagel croyant avoi bien pris ſes meſures pour la levée d ſeize mille hommes, la propoſa l'Aſſemblée de Hollande : mais ſa pro poſition fut rejettée tout d'une voix & comme les Députés des Villes allé

guerent leur impuiſſance pour une de leurs principales raiſons, le Prince d'Orange offrit d'abandonner tous ſes appointemens, & le revenu de ſes Charges, pour aider à la levée & à l'entretien des ſeize mille hommes.

MAIS comme il vit qu'il n'en pouvoit venir à bout, il changea de propoſition, & fit témoigner par le Penſionnaire Fagel, que pour épargner une partie de la dépenſe que coûteroit la création de nouveaux Officiers d'Armée, & pour diminuer auſſi en quelque façon l'ombrage que le Roi en pourroit prendre, il falloit faire ſeulement une recrue de ſeize mille hommes: mais les raiſons qui avoient empêché Meſſieurs d'Amſterdam de conſentir à la levée, les empêcherent d'accorder la recrue. 26 Novembre 1682.

MESSIEURS d'Amſterdam firent la propoſition qu'on m'avoit confié qu'ils devoient faire, qui étoit, de demander qu'on ſoûmît à l'arbitrage du Roi d'Angleterre les ſeuls différends que le Roi avoit avec l'Eſpagne, ſans y mêler ceux de l'Empire. 30 Novembre 1682.

Le Prince d'Orange & le Penſionnai
re Fagel témoignerent que Meſſieu
d'Amſterdam ne pouvoient avo
d'autre vûe en faiſant leur propoſ
tion ; que de demeurer en paix ; ma
que le vrai moyen de conſerver le re
pos étoit de ſuivre les mêmes max
imes qu'on avoit tenues juſqu'alors,
que l'expérience le pouvoit faire cor
noître dans tout ce qui s'étoit paſſ
Ils firent voir la néceſſité dans laque
le le Roi d'Angleterre étoit par ſe
propres intérêts de détourner Sa Ma
jeſté d'entrer en guerre ; & ils aſſûre
rent auſſi que Sa Majeſté Britanniqu
avoit réſolu pour cet effet de deman
der un délai au Roi ; & qu'ainſi far
rien faire contre leurs Alliés, & e
témoignant au contraire une grand
fermeté à vouloir exécuter leurs Tra
tés ; on auroit un délai, & on ſero
en état de travailler au repos public
conformément au deſſein de Meſſieu
d'Amſterdam. Malheureuſement,
ne ſe paſſa pas trois jours ſans que l
Prince d'Orange & le Penſionnair
Fagel fuſſent juſtifiés ; car le Roi m
mand

manda le 26 Novembre 1682. qu'il avoit accordé un délai jusqu'au premier de Janvier pour l'acceptation de ses offres. Ces sortes de choses autorisoient merveilleusement le Prince d'Orange, & décréditoient fort les bien-intentionnés. Lettre du Roi du 26 Novembre 1682.

CELA donna aussi grand poids aux raisonnemens que le Prince d'Orange & le Pensionnaire Fagel faisoient en particulier aux principaux Membres de l'Etat, à qui ils tâchoient de faire comprendre que l'intérêt du Roi d'Angleterre ne lui pouvoit jamais permettre de consentir que le Roi fît la guerre dans les Pays-bas Espagnols; & que si Sa Majesté Britannique se relâchoit à donner les mains à une semblable chose, il seroit contraint dans la suite, malgré qu'il en eût, d'entrer en guerre pour sauver les Pays-Bas. 19 Décembre 1682.

Van-Buning commença à écrire tout d'un autre stile qu'il n'avoit encore fait; ce qui déplaisoit fort au Prince d'Orange, & faisoit voir en même-tems à ceux qui avoient un peu de sens, que s'ils prenoient la mê- 3 Décembre 1682.

me hardieſſe que lui, ils recouvreroient bientôt leur ancienne liberté. Il eſt conſtant que ce Miniſtre avoit cru que toute l'Europe s'uniroit en ſemble pour faire la guerre à Sa Majeſté ; & il avoit ſecondé en cela le deſſeins du Prince d'Orange : mais voyant la partie mal faite, il parut qu'il vouloit tout de bon la paix, & il écrivit en Hollande tout ce qu'il falloit pour ce ſujet.

5 Octobre 1682. ON n'avoit pas ceſſé depuis quatre mois de faire grand bruit de ce qui ſe paſſoit en France au ſujet des Huguenots : il en venoit tous les jours de nouvelles lettres, & de nouvelles plaintes. Ces lettres qui étoient ſouvent remplies de fauſſetés, étoient encore relevées avec exagération par le Prince d'Orange, & par ſes créatures. Et enfin, le Penſionnaire Fagel s'aviſa le 3 Décembre 1682. de propoſer aux Etats de Hollande d'ordonner des quêtes générales pour les Huguenots François qui s'étoient réfugiés en Hollande. Cela fut auſſitôt réſolu & exécuté. On écrivit en mê-

3 Décembre 1682.

me-tems à ceux qui étoient restés en France, qu'on garderoit une partie de l'argent de ces quêtes pour ceux qui viendroient se réfugier en Hollande. Je mandai au Roi que je ne savois de quel endroit du Royaume, ni comment ; mais que je savois que l'on comptoit qu'il en sortiroit beaucoup à la faveur des glaces ; que le fils du Ministre Claude qui étoit allé faire un tour en France, en étoit revenu pour s'établir en Hollande.

Lettre du Roi du 3 Décembre 1682.

Le Roi me manda qu'il vouloit faire envoyer par le Roi d'Angleterre le Comte de Sunderland en Hollande, & que comme il étoit bien assûré des bonnes intentions de Sunderland, il étoit bon aussi que je lui témoignasse par un secret concert en toutes choses, la confiance que Sa Majesté avoit en lui. Il ajoûta qu'il avoit bien voulu consentir à la priere que le Roi d'Angleterre lui en avoit faite, de demeurer engagé jusqu'au 15 de Janvier aux offres qu'il avoit faites de remettre à son arbitrage les différends qu'il avoit avec l'Espagne.

Idem. SA Majeſté me fit auſſi ſavoir que ſi je jugeois que pour me donner plus de commerce & plus d'habitude au lieu où j'étois, il fût néceſſaire que je rendiſſe de tems en tems quelque viſite à la Princeſſe d'Orange, il me permettoit de le faire. Mais comme on remettoit cela à ma diſcrétion, & que je ſavois les déclarations que le Prince d'Orange avoit faites au ſujet du raſement des murailles d'Orange; je trouvai moyen de lui faire dire ce que j'en avois appris, comme une choſe à laquelle je n'avois pas d'abord ajoûté foi; mais que ce qui m'avoit depuis cauſé quelque doute, étoit, que ces déclarations qu'on avoit rendu ſi publiques, n'avoient pas été déſavoüées comme il avoit fait autrefois lorſqu'on lui avoit imputé des diſcours à-peu-près ſemblables. Le Prince d'Orange répondit qu'il avoit déſavoüé autrefois de pareils diſcours qu'on lui avoit fait tenir; mais que les choſes n'étoient plus au même état; qu'il n'avoit pas dit préciſément tout ce qu'on lui attribuoit; mais

17 Décembre 1682.

qu'il ne désavoueroit rien ; & que le public en croiroit tout ce qu'il voudroit : qu'il me serviroit en mon particulier s'il en trouvoit l'occasion ; mais qu'il ne feroit aucune civilité à l'Ambassadeur de France, & qu'on se moqueroit de lui en France s'il lui en rendoit quelqu'une. Le Roi ayant sû cette réponse, m'ordonna de m'abstenir d'aller chez la Princesse d'Orange.

LE Pensionnaire Fagel porta aux Etats-Généraux la résolution qu'il avoit fait prendre à la Province de Hollande de représenter fortement au Roi d'Angleterre les raisons qu'il y avoit de ne point souffrir que l'accommodement de l'Espagne se fît séparément de celui de l'Empire. Je ne rapporterai point les raisons qu'il en alléguoit, dont les principales étoient ; que les Alliés entreroient d'abord en défiance les uns des autres ; que le Roi ne manqueroit pas de tourner ses armes contre ceux qui seroient les derniers à s'accommoder ; que ceux-ci ne pourroient plus être secourus 24 Décembre 1682.

par les autres : & qu'ainſi le Traité qui avoit été fait pour la défenſe commune deviendroit inutile.

Idem. LE Prince d'Orange continuoit toûjours de dire que les Etats ne haſardoient rien en demeurant dans les ſentimens où ils étoient ; que le Roi n'attaqueroit point pour cela les Pays-bas Eſpagnols ; que Sa Majeſté Britannique l'appréhendoit encore plus que ne faiſoient les Etats-Généraux, & que ſi Sa Majeſté attaquoit les Pays-Bas, le Roi d'Angleterre ne pourroit ſe diſpenſer d'aſſembler ſon Parlement, & d'entrer en guerre contre la France ; & que les Etats verroient que S. M. ſe relâcheroit s'ils vouloient tenir ferme dans leurs ſentimens. Ce qui étoit de fâcheux, c'eſt que les délais qu'on accordoit de tems en tems à la priere du Roi d'Angleterre ſembloient prouver ce que le Prince d'Orange avançoit aux Etats-Généraux.

7 Septembre 1682. ET il eſt vrai que ces délais aiderent fort le Prince d'Orange à perſuader pluſieurs perſonnes d'Amſterdam,

& particulierement le Sieur Heude, celui des Bourguemeſtres qui y avoit le plus de crédit, que les démarches qu'ils feroient procureroient des conditions plus avantageuſes à l'Empereur & à l'Eſpagne ; & que quand cela ne ſeroit point, & que les choſes ſeroient réduites à l'extrémité, ils ſeroient toûjours les maîtres d'entrer en guerre, ou de n'y pas entrer. D'ailleurs quoiqu'ils viſſent bien que le Prince d'Orange n'avoit pas les intentions auſſi ſinceres pour la paix, qu'il le vouloit faire croire; & qu'il ne ſouhaitoit autre choſe que de voir la guerre allumée dans l'Europe: ils croyoient néantmoins qu'il ne ſeroit pas en ſon pouvoir de les y engager ; ainſi ils s'imaginoient que la complaiſance qu'ils auroient pour lui ne pouvoit être qu'utile à leurs Alliés, ſans leur pouvoir être préjudiciable à eux-mêmes.

Le Penſionnaire Fagel qui faiſoit joüer toute ſorte de reſſorts pour donner au peuple de Hollande le plus d'éloignement qu'il lui étoit poſſible 24 Décembre 1682.

pour la France, ne se contenta pas des quêtes publiques qu'il faisoit faire pour les Huguenots François ; il fit ordonner à tous les Ministres Prédicans de la Province de Hollande, de représenter avec exagération dans leurs Prêches ce que l'on faisoit en France à ceux de la Religion Prétendue Réformée ; il leur ordonna de déclarer que les Etats avoient été tout près en 1672. de tomber dans les mêmes malheurs où étoient ceux de leur Religion en France ; que Dieu les en avoit garantis, & qu'ils devoient mettre le tout pour le tout pour se mettre en état qu'un pareil désastre ne leur arrivât pas une seconde fois, puisque le principal but qu'on avoit, étoit de détruire leur Religion. Un des Ministres Prédicans confia ceci à un de mes amis.

31 Décembre 1682. MESSIEURS d'Amsterdam ayant montré beaucoup de foiblesse à appuyer leur sentiment touchant l'arbitrage, & s'étant contentés de dire leur avis, & de laisser faire ensuite au Prince d'Orange, & au Pensionnaire

Fagel tout ce qu'ils avoient voulu : j'écrivis à Sa Majesté que j'avois pris la liberté de lui mander plusieurs fois, que je croyois que s'ils se résolvoient jamais à parler avec vigueur dans l'Assemblée de Hollande, ce ne seroit qu'à la derniere extrémité, & lorsqu'ils se verroient sur le point d'entrer en guerre ; que l'expérience venoit de faire connoître que je ne m'étois pas trompé, non plus que les plus sages & les plus sensés de cette République qui avoient toûjours dit qu'il ne falloit rien espérer d'Amsterdam ni des Régens des autres Villes, à moins qu'ils ne fussent prévenus d'une crainte qui fût plus forte que celle qu'ils avoient du Prince d'Orange ; car s'ils n'étoient contraints par quelque chose de cette nature, à s'enhardir eux-mêmes, ils ne se commettroient jamais avec le Prince d'Orange, ni avec le Pensionnaire Fagel. 31 Décembre 1682.

Le Prince d'Orange fit prier l'Empereur de s'accommoder avec le Tekely, & les Etats-Généraux écrivirent au Tekely pour le presser de s'ac-

commoder avec l'Empereur.

5 Janvier 1683. LES Résidens des Etats-Généraux à Copenhague & à Hambourg, écrivirent si souvent & si affirmativement que le Roi de Danemark équipoit une flote considérable, joint aux affaires du Holstein qui marquoient un dessein formé de la part du Danemark d'entreprendre quelque chose; qu'enfin les Etats-Généraux résolurent le 5 de Janvier 1683. d'équiper incessamment une flote de vingt-quatre Vaisseaux.

7 Janvier 1683. ON fut alors si animé en Hollande sur les faux rapports que faisoient les Huguenots François des mauvais traitemens qu'ils recevoient en France, que je fus averti qu'on tint un conseil secret pour chasser de la Province de Hollande tous les Religieux, & généralement tous les Prêtres qui n'étoient pas natifs de Hollande. Le Pensionnaire Fagel ne fut point du tout porté pour cela; il se contentoit de se servir des relations qui venoient de France pour faire tout le plus de mal qu'il pouvoit au Roi: mais il

'oppoſa toûjours à ce que l'on vouloit faire contre les Catholiques de Hollande, ſoit que les intérêts du Prince d'Orange qui ne vouloit pas ffaroucher les Catholiques Anglois e demandaſſent de la ſorte, ſoit qu'il ppréhendât un ſoulevement en Hollande, où les Catholiques ſont en rand nombre, & ont également contribué avec les Proteſtans à l'établiſement de la République, y ayant même eu au commencement les principales Charges ſur-tout à Amſterdam.

Le Penſionnaire Fagel pria le Ré- 7 Janvier
ident de l'Empereur de mander à ſon 1683.
Maître qu'on alloit propoſer à l'Aſemblée de Hollande de faire une reerue de ſeize mille hommes; qu'on ſpéroit d'y réuſſir puiſque le Conseil des principales Villes y étoit diſpoſé.

J'Avois mandé dès le mois de Dé- 17 Décem-
embre précédent que les créatures bre 1682.
lu Prince d'Orange eſpéroient de ouvoir remettre l'Electeur de Brandebourg dans leurs intérêts. Je fis

7 Janvier 1683. savoir au commencement de Janvie 1683. que le Prince d'Orange ſe flat toit plus que jamais que cet Electeu changeroit bientôt de ſentimens ; qu M. Damerongue avoit dépêché u Courier directement au Penſionnair Fagel ; & qu'après le retour de c Courier, il étoit parti lui-même d Berlin pour ſe rendre à la Haye ; & que Dickfeld avoit montré à un d ſes amis intimes une lettre de M. Da merongue qui faiſoit beaucoup eſpé rer de M. l'Electeur de Brandebourg

14 Janvier 1683. L'ENVOYÉ de Suede travailloit dan ce tems-là à faire enſorte que le Etats-Généraux ſe mêlaſſent des affai res du Holſtein ; il faiſoit ſes inſtan ces avec d'autant plus de chaleu qu'il étoit de ſon intérêt qu'ils fiſſen quelque choſe en faveur de la Sued pour adoucir le Roi ſon Maître, qu étoit fort mécontent de lui, parc qu'il lui avoit fait eſpérer que le Etats-Généraux l'aideroient d'argen & de vaiſſeaux.

Hem. CE Miniſtre ne preſſoit pas moin vivement l'Envoyé du Duc d'Hano

er à la Haye d'entrer dans le Traité
'Association.

DANS ce tems-là le Penſionnaire 21 Janvier
'agel fit grand bruit dans les Etats 1683.
e Hollande de ce que Van-Buning
ui avoit écrit que M. de Barillon
voit eu une copie de la réponſe des
tats-Généraux au Roi d'Angleterre;
dont j'ai fait mention le 24 Décem-
re 1684.) & que le Roi d'Angle-
erre en étoit informé avant que lui
'an-Buning lui en eût parlé. Le Pen-
onnaire Fagel propoſa de faire faire
n ſerment à tous les Membres des
tats de Hollande, par lequel ils aſſû-
eroient ſur les Evangiles qu'ils n'a-
oient point communiqué de pieces
ecretes depuis quatre ans. Cette pro-
oſition faite par un ſubalterne à ſes
Maîtres parut fort inſolente. Il pro-
oſa enſuite d'offrir dix mille francs
celui qui découvriroit par qui j'a-
ois ces pieces: mais après qu'il eut
etté tout ſon feu, les choſes en de-
neurerent-là.

QUOIQUE je me trouvaſſe obligé *Idem.*
l'agir en toutes choſes contre le Prin-

ce d'Orange, je ne laissois pas d
tems en tems de faire sonder ses sen
timens. J'obligeai un ami intime d
Dickfeld de lui parler confidemmer
sur les engagemens que prenoit l
Prince d'Orange contre le Roi. Dick
feld lui répondit que le Prince d'O
range n'étoit pas encore hors d'espe
rance de voir ou un accommode
ment général, ou une guerre généra
le; & que quand bien même ni l'u
ni l'autre n'arriveroit, il n'avoit qu'
attendre tranquillement & qu'o
viendroit toûjours à lui quand on e
auroit affaire; & eût-il fait dix foi
plus contre la France qu'il n'avoi
fait, on oublieroit tout le passé dè
qu'on auroit besoin de lui, & qu'il vou
droit entrer dans les intérêts du Roi.

dem. MALGRÉ les pressantes instance
du Prince d'Orange, & les intrigue
du Pensionnaire Fagel, l'état de guer
re fut réglé pour l'année 1683. pa
la Province de Hollande, sans aucu
ne nouvelle levée.

Idem. LE Roi m'ayant ordonné de faire
faire réflexion aux principaux des

bien-intentionnés que le Prince d'Orange se rendoit insensiblement maître de la République ; je répondis à Sa Majesté que je ne laissois passer aucune occasion de leur faire connoître de quelle maniere ce Prince opprimoit leur liberté ; que quelques-uns de ceux qui restoient encore ; c'est-à-dire de ceux qui auroient assez de courage pour agir s'ils étoient secondés, m'étoient venus parler, il n'y avoit que quinze jours ; mais que je n'en avois pas importuné Sa Majesté, parce qu'ils ne m'avoient dit que ce qu'ils m'avoient continuellement représenté ; c'est à savoir qu'ils n'étoient pas en état de rien faire d'eux-mêmes, qu'il y avoit trop de lâcheté dans leurs Compatriotes, & qu'on se tromperoit toûjours comme Van-Buning qui étoit du pays avoit fait à cette heure, tant qu'on croiroit que Messieurs d'Amsterdam agiroient pour la liberté de la République ; qu'il falloit pour les y animer un peu de crainte du dehors ; que le Prince d'Orange n'usant que d'un gouvernement

violent & illégitime, il seroit bientôt abandonné, si les Etats voyoient qu'on leur offrît (cela s'entend par les voies qu'ils m'avoient proposées autrefois) de rétablir leur Gouvernement; que ce ne seroit pas une affaire de deux mois, lorsque la conjoncture des affaires de Sa Majesté le permettroit, quoique ce qui s'étoit passé en France à l'égard de ceux de leur Religion rendît peut-être la chose plus difficile. Que Sa Majesté tenant par ce moyen les Etats dans sa dépendance, elle s'exempteroit pour toûjours de beaucoup de grandes dépenses qu'elle faisoit au-dehors de son Royaume, & qu'elle se serviroit de leur flote comme de la sienne, & donneroit aussi facilement la loi dans toutes les Mers qu'elle la donnoit sur la Terre; qu'à moins de cela il arriveroit toûjours ce qu'ils m'avoient dit autrefois, c'est à savoir, que malgré l'esprit de paix qui devroit régner dans la République, & malgré l'intérêt que MM. d'Amsterdam avoient d'être bien auprès de S. M., le Prince d'Orange

d'Orange ſeroit aſſez le maître des Etats pour les porter à rompre toutes les meſures du Roi autant qu'il leur ſeroit poſſible, & enfin à lui faire la guerre lorſque cela lui conviendroit.

LE Roi d'Angleterre ſe déclaroit alors que ſi les Etats vouloient porter les Eſpagnols à accepter l'arbitrage, il n'agiroit pas en arbitre, mais en médiateur, & prendroit l'avis des Etats-Généraux. Le Prince d'Orange de ſon côté pouſſoit les Eſpagnols à refuſer l'arbitrage du Roi d'Angleterre, eſpérant que le Roi laſſé de leur mauvaiſe conduite entreroit en action, & qu'il auroit lieu par-là d'engager les Etats-Généraux dans la guerre. 22 Janvier 1683.

JE mandai que j'avois découvert que le Prince d'Orange & le Penſionnaire Fagel, après avoir fait prêter un nouveau ſerment ſur les Evangiles aux Etats de la Province de Hollande de garder le ſecret, leur avoient propoſé de faire des Traités par leſquels on conviendroit entre les Alliés des ſecours qu'ils ſeroient obligés de Idem.

fournir de part & d'autre en cas de rupture. Je repréſentai qu'on pouvoit aiſément comprendre par cette affaire, quand on ne le ſauroit pas d'ailleurs, le peu qu'on ſe devoit promettre de Meſſieurs d'Amſterdam qui ſouffroient que ſous prétexte du Traité d'Aſſociation qu'ils croyoient au commencement ſi innocent, les Etats-Généraux entraſſent dans des Ligues, qui pouvoient attirer de ſi fâcheuſes ſuites.

25 Janvier 1683. EN effet, j'écrivis l'ordinaire ſuivant, que les Députés d'Amſterdam & de quelques autres Villes s'étoient allarmés d'abord de cette propoſition; mais qu'après deux jours de conteſtation, ils y avoient acquieſcé, & avoient conſenti que les Etats-Généraux réglaſſent le nombre des troupes que chacun devoit fournir; que je croyois qu'on ſuivroit apparemment le projet que le Prince d'Orange avoit fait avec les Miniſtres Autrichiens & Suedois; ſavoir que l'Empereur fourniroit ſix mille hommes, l'Eſpagne & les Etats-Généraux cha-

cun huit mille, la Suede ſix mille, & l'Electeur de Saxe, les Ducs de Zell & d'Hanover, huit mille hommes à eux trois.

QUE les Etats de Hollande étoient auſſi convenus que les Etats-Généraux s'engageroient avec l'Eſpagne & avec la Suede de s'entre-ſecourir par mer, à condition que ſi c'étoit à l'Eſpagne & à la Suede à ſecourir les Etats, il leur ſeroit libre de recevoir ce ſecours en vaiſſeaux ou en argent. Que le nombre des vaiſſeaux qu'ils devoient donner, étoit environ de douze vaiſſeaux de guerre chacun. Que les Eſpagnols demandoient de les pouvoir fournir en argent.

CETTE réſolution de la Province de Hollande étoit tenue fort cachée, & même lorſque j'en donnai avis, on ne l'avoit pas encore portée aux Etats Généraux, croyant par-là m'en ôter la connoiſſance. Le Traité fut conclu & ſigné environ quinze jours après. Je l'envoyai au Roi avec les articles ſecrets, le onze Février mil ſix cents quatre-vingts-trois. 11 Février 1683.

25 Janvier 1683. QUOIQUE l'Envoyé d'Hanover déclarât que tous ces Traités d'Association n'étoient que des amuſemens inutiles, & qu'il falloit de bons Traités, par leſquels les Etats donnaſſent de l'argent ; il ne laiſſoit pas cependant de vouloir bien entrer en négociation : mais la Province de Hollande ne voulut pas faire de Traité avec le Duc d'Hanover ſeul, & demanda que toute la Maiſon de Lunebourg s'y engageât.

VAN-BUNING voyant que quelques-unes de ſes lettres avoient déplû au Prince d'Orange, lui manda qu'il avoit toûjours cru qu'on pouvoit faire un accommodement général, ſans faire une Aſſemblée générale ; mais que puiſqu'après les raiſons qu'il avoit alléguées, les Etats étoient d'un autre ſentiment, il s'y ſoûmettoit volontiers, & cependant il demanda ſon congé, & on le lui donna. Il écrivit encore avant que de partir d'Angleterre quelques lettres qui ſe contrediſoient toutes; & changeant deux ou trois fois d'avis, il revint enfin au

4 Mars 1683.

ſentiment du Prince d'Orange.

JE donnai avis que le Prince d'O- 28 Janvier
range & le Marquis de Grana étoient 1683.
convenus ſecretement que ſi les trou-
pes du Roi entroient ſur les terres
d'Eſpagne, le Marquis de Grana feroit
marcher auſſitôt des troupes Eſpa-
gnoles, & que n'eût-il que deux cents
hommes à oppoſer, il leur ordonne-
roit d'attaquer, afin qu'il y eût une
guerre ouverte, & que les Etats-Gé-
néraux ſe trouvaſſent obligés d'y en-
trer.

MYLORD Schaftſbury mourut à 4 Février
Amſterdam le 3 Février 1683. de la 1684.
goutte remontée; ainſi la protection
que MM. d'Amſterdam lui donnerent,
ne ſervit qu'à faire voir le peu de
conſidération qu'ils avoient pour Sa
Majeſté Britannique.

COMME les Etats avoient réſolu 18 Février
d'armer vingt-quatre vaiſſeaux, je 1683.
voulus être informé de l'état de leur
Marine; j'envoyai pour cet effet en
Zelande, & j'appris qu'il y avoit très-
peu de vaiſſeaux, & en très-méchant
ordre: pour ce qui eſt de ceux de

Hollande je savois qu'ils étoient aussi en assez mauvais état. Cependant, pour en être parfaitement instruit, je fis écrire dans toutes les cinq Amirautés.

8 Février 1683. M. Damerongue, Envoyé des Etats-Généraux à Berlin, étant arrivé à la Haye eut plusieurs conférences avec le Prince d'Orange & le Pensionnaire Fagel, & ne donna communication d'aucune chose aux Etats-Généraux :

11 Février 1683. Je découvris seulement par le moyen d'un Bourguemestre d'Amsterdam, qu'il avoit été dans leur Ville, & qu'ayant dîné avec deux ou trois Bourguemestres sur qui rouloient toutes les affaires, & dont celui qui me parloit en étoit un, il leur avoit témoigné après beaucoup d'autres discours que l'Electeur de Brandebourg entreroit absolument dans tous les intérêts de l'Etat, si on pouvoit l'assûrer de la survivance des Charges du Prince d'Orange, pour le Prince Loüis, second fils de la premiere femme de l'Electeur de Brandebourg : mais ces Messieurs-là ayant paru assez

indignés de cette propoſition, on n'avoit pas pouſſé cette affaire plus loin. Le Prince d'Orange s'attendoit à ce refus : c'eſt ce qui l'engagea à conſentir que M. Damerongue fît cette démarche, ſachant bien qu'il feroit paroître beaucoup de bonne intention à M. l'Electeur de Brandebourg ſans qu'il lui en coûtât rien.

M. Damerongue qui n'avoit fait cette démarche que par maniere d'acquit, pourſuivit ſa véritable négociation, j'en fus informé par un homme en qui je pouvois prendre une entiere confiance, qui m'apprit que M. Damerongue avoit aſſûré M. le Prince d'Orange & les Régens d'Amſterdam : qu'il avoit parole de M. l'Electeur de Brandebourg qu'il feroit un Traité de neutralité avec les Etats-Généraux, & même qu'il pourroit bien entrer dans le Traité d'Aſſociation, pourvû qu'on le ſatisfît ſur le dédommagement de ce que le pays de Cleves avoit ſouffert par les armes du Roi, à quoi les Etats s'étoient obligés par un Traité ; & ſur le paye- 18 Février 1683.

ment du reſte des ſubſides qu'il prétendoit lui être dûs juſqu'au jour qu'il avoit fait ſa paix particuliere, les Etats ne lui en voulant donner que juſqu'au jour qu'ils avoient ſigné la leur. M. le Prince d'Orange travailla fortement à cette affaire, & la Province de Hollande réſolut de donner ſatisfaction à l'Electeur de Brandebourg dont les prétentions montoient à neuf cents mille écus : mais elle n'y conſentit qu'à la charge qu'il entreroit dans le Traité d'aſſociation, ou au moins qu'il feroit un Traité de neutralité. On ne décida pas néantmoins ſi on les payeroit en tout ou en partie, on donna ſeulement ordre à M. Damerongue d'entrer en compoſition là-deſſus. La négociation traîna long-tems, M. l'Electeur de Brandebourg & le Prince d'Orange ſe tenant fermes, ou ſe relâchant de tems en tems ſuivant qu'ils avoient beſoin l'un de l'autre. Enfin, on convint au mois d'Août 1683. de quatre cents mille écus pour toutes les prétentions de cet Electeur ſur les Etats-Géné-

25 Février 1683.

raux, qui s'engagerent à payer cinquante mille écus dans un an; autres cinquante mille écus dans deux ans, & les trois cents mille écus reſtans dans dix autres années à raiſon de trente mille écus par an. Cependant ce Traité ne fut pas ſigné dans le mois d'Août, & ce n'eſt qu'en l'année 1685. qu'il fut entierement conſommé : mais comme il n'y eut point de changement à ce qui avoit été réglé en 1683. je ne rapporterai point tous les avis que je donnai au Roi depuis la fin de 1682. juſqu'en 1685. de l'intelligence qui continuoit toûjours entre l'Electeur de Brandebourg & le Prince d'Orange, malgré les démonſtrations que cet Electeur faiſoit pendant tout ce tems-là de vouloir être entierement dans les intérêts de Sa Majeſté. L'Electeur de Brandebourg n'en demeura pas à ce Traité par lequel les Etats compoſoient ſur le ſubſide & ſur le dédommagement du Pays de Cleves. Il exécuta en 1685. la parole qu'il avoit donnée long-tems devant au Prince d'Orange

de faire une alliance plus étroite avec les Etats-Généraux ; car sous prétexte de proroger de douze années le Traité de 1678. qui devoit expirer en 1688. il prit de nouveaux engagemens avec eux dès l'année 1685. comme je le dirai dans la suite.

4. Mars 1683. LE Prince d'Orange n'ayant pu obtenir qu'on fît de nouvelles levées ni même des recrues, fut enfin obligé de consentir dans le mois de Mars que le réglement de l'état de guerre qui avoit été fait dès le mois de Janvier précédent pour l'année 1683. fût exécuté ; ainsi il demeura sur le pié de l'année 1682. qui contenoit la recrue de douze mille hommes que l'on avoit faite au commencement de cette année-là.

Mem. JE mandai au Roi que je ne pouvois croire que le Prince d'Orange ne connût bien que dans la situation où étoient les choses, il n'étoit pas en état de résister à Sa Majesté : mais qu'il ne se soucioit gueres que les Espagnols perdissent quatre Places, ni que ses Alliés fussent battus, pourvû

que la guerre recommençât. Il croyoit qu'elle ne pouvoit durer long-tems, ans que le Roi d'Angleterre ſe trouvât forcé par ſes propres Sujets à ompre avec Sa Majeſté ; que c'étoit lans cette confiance qu'il vouloit haarder le tout pour le tout ; qu'il eſpéroit que le Roi d'Angleterre l'aideroit malgré lui à faire la guerre avec vantage, ou que ce Prince ſe perdroit ; & que ce ſeroit un moyen ourt & facile pour monter ſur un Throne qu'il n'avoit pas perdu de ûe, depuis qu'il en avoit épouſé la réſomptive Héritiere.

M. Heinſius Penſionnaire de Delft, près avoir réfuſé très-long-tems l'aller en France au ſujet du raſenent des murailles d'Orange, fut enin obligé d'accepter cet emploi : & omme il me vint voir avant ſon déart, je lui dis que j'étois fâché qu'un uſſi honnête homme que lui, & qui voit de ſi bons ſentimens, eût été hargé d'une pareille commiſſion ; uiſque je ne doutois pas que le voyae qu'il alloit faire ne fût fort inutile ; 4 Mars 1683.

& comme il étoit Penſionnaire d
Delft, qui avoit réſiſté avec plus d
fermeté au Prince d'Orange que pa
une autre Ville, je lui témoignai
que le Roi connoiſſoit ſon mérite &
ſes bons ſentimens, & que je le prioi
de n'avoir aucun chagrin s'il n'avoi
pas beaucoup d'agrément dans ſo
emploi, qu'il ne devoit l'attribue
qu'au ſujet de la commiſſion qui lu
étoit donnée; qu'il ſavoit bien lu
même qu'il ne pouvoit pas réuſſir; &
comme il n'auroit aucune part au re
fus auquel il devoit s'attendre, je l
priois de n'en prendre point au cha
grin que le Prince d'Orange en auroit
Il parut entrer dans mes raiſons, &
me promit de ne ſe pas inquiéter d
ce qui pourroit arriver, s'attendan
bien à ne pas réuſſir. Néantmoins i
eſt revenu de cet emploi autant enne
mi de la France, & autant attaché au
Prince d'Orange, qu'il avoit été avan
ſon départ oppoſé à ce Prince, & at
taché aux intérêts du Roi; & ainſi on
a perdu un homme qui eſt à cette heu
re Penſionnaire des Etats de Hollande.

POUR ce qui eſt du Prince d'Oran- 13 Mars
ge, lorſqu'il apprit à Diren où il 1683.
étoit à la chaſſe la réponſe que le Roi
avoit faite au Sieur Heinſius, & qu'il
lût que le Roi d'Angleterre ne le ſoû-
enoit pas dans cette affaire, il ne fut
pas maître de lui, & fut deux jours
dans un ſi violent chagrin que perſon-
ne, pas même la Princeſſe d'Orange
n'oſoit l'approcher. Il redit pluſieurs
fois dans ce tems-là ce qu'il avoit
déja dit, que le Roi de France ſau-
oit un jour ce que c'étoit d'avoir ou-
ragé un Prince d'Orange.

VAN-BUNING arriva dans ce tems- 18 Mars
là d'Angleterre. 1683.

LES États-Généraux réſolurent de *Idem.*
ne mettre à la mer que ſeize vaiſſeaux
des vingt-quatre qu'ils faiſoient équi-
per, & de garder les huit autres pour
une ſaiſon plus avancée. J'envoyai
un mémoire exact de l'état où ils
étoient.

JE mandai au Roi que ſi on vouloit 25 Mars
faire une ſérieuſe réflexion ſur la con- 1683.
duite de Meſſieurs d'Amſterdam, on
trouveroit, que bien loin que cette

Ville fît bien du bien à la Républi
que, en témoignant comme elle fai
ſoit ſi ſouvent de bons ſentimens
elle faiſoit au contraire beaucoup d
mal ; parce qu'elle propoſoit preſqu
tout ce qu'on pouvoit propoſer d'a
vantageux pour le bien public, &
puis elle s'en déſiſtoit; de ſorte qu'el
le ôtoit aux autres l'eſpérance d
pouvoir faire réuſſir des propoſition
qui étoient échoüées entre les main
de la plus puiſſante Ville des Etats
Auſſi il ſembloit que ceux qui étoien
dans la Régence d'Amſterdam ne fai
ſoient ces ſortes de propoſitions qu
pour ſatisfaire à leurs anciennes ma
ximes, & à l'eſprit du peuple qu'il
contentoient en quelque façon, e
leur faiſant voir que ce n'étoit pa
leur faute, ſi les Etats ne prenoien
pas de meilleures réſolutions.

Idem. QUELQUES-uns des bien-inten
tionnés ne conſervoient plus tant d
commerce avec moi qu'ils en avoien
eu autrefois, principalement ceu
qui avoient quelque Charge, no
qu'ils euſſent changé de ſentiment

mais parce qu'ils ne prévoyoient pas qu'ils puſſent apporter aucun remede à l'état de leur Gouvernement s'ils n'étoient ſecourus au dehors ; & comme ils voyoient que la diſpoſition des affaires préſentes de l'Europe ne le pouvoit permettre, & qu'ils n'eſpéroient même pas dans des conjonctures plus favorables de pouvoir être aidés de la maniere qu'ils le croyoient néceſſaire, ils ne jugeoient pas non plus à propos de ſe perdre inutilement, & de ſe mettre en but au Prince d'Orange & à ſes créatures.

J'AJOÛTERAI à cela que ceux des bien-intentionnés à qui je parlois encore quelquefois, ne me diſoient autre choſe, que ce qu'ils m'avoient ſi ſouvent répété, & qu'ils étoient plus perſuadés que jamais que quand la paix ſeroit affermie entre le Roi & l'Empereur, Sa Majeſté viendroit aiſément à bout de ce qu'ils avoient propoſé autrefois ; que je n'avois pas eu l'honneur d'en rien mander à Sa Majeſté, parce qu'il n'y avoit rien en cela de nouveau ; mais que je ne pou- 18 Mars 1683.

vois m'empêcher de lui rendre compte de ce que deux personnes venoient de me dire sur ce même sujet, l'un étoit un Député de Frise, l'autre le Résident de Munster : que le premier ne m'avoit jamais rebattu autre chose pendant plus de deux ans, sinon, que si Sa Majesté faisoit quelque démarche dans le voisinage des Etats, elle donneroit lieu au Prince d'Orange de faire en Hollande tout ce qu'il voudroit ; qu'il n'y avoit d'autre salut pour la République, sinon, que Sa Majesté n'entreprît rien ; que les Etats ne vouloient point la guerre, & que le Prince d'Orange ne les y porteroit jamais ; qu'il falloit laisser faire Messieurs d'Amsterdam, que leur intérêt, que celui des Provinces de Frise & de Groningue & généralement de toutes les Provinces, les obligeroit bien à la fin à agir d'elles-mêmes pour remettre les choses sur le pié où elles devoient être. Que le Résident de Munster m'avoit souvent tenu à-peu-près le même discours, qu'il appréhendoit autant la guerre qu'on

qu'on le pouvoit faire à cause de son emploi, & encore plus parce qu'étant marié en Hollande, une guerre le ruineroit; mais que l'un & l'autre m'étant venu voir séparément, m'avoient déclaré le contraire; qu'ils m'avoient avoüé qu'ils reconnoissoient avoir été dans l'erreur; que si Sa Majesté lorsque l'état de ses affaires le lui permettra, venoit avec de puissantes forces, & déclaroit aux Etats, qu'elle avoit sujet d'être mal satisfaite de leur gouvernement, & qu'étant informée d'ailleurs du peu de liberté qu'ils avoient dans leurs suffrages, elle ne faisoit avancer ses Troupes que pour remettre les Provinces dans leurs anciens droits; qu'elle demandoit que les Etats-Généraux s'assemblassent, (car il y a plus de quarante ans qu'ils n'ont été assemblés, ce ne sont à cette heure que de simples Députés des Provinces) & qu'elle vouloit qu'ils pussent délibérer avec une pleine & entiere liberté, sur ce qu'ils jugeroient être les intérêts de la République: ils

m'avoient dit l'un & l'autre que dans le mécontentement qu'on avoit du Prince d'Orange qui gouvernoit entierement contre les Lois fondamentales de la République, les Etats seroient très-aises d'être délivrés d'une pareille servitude, & se rangeroient bien vîte à ce que Sa Majesté souhaiteroit d'eux. Je desirai de savoir pourquoi ils avoient changé de sentiment, & sur quel fondement ils me tenoient un pareil discours. Le Député de Frise me dit qu'il avoit connu par expérience que tout ce que Sa Majesté avoit fait pour ne point donner d'ombrage aux Etats-Généraux avoit servi au Prince d'Orange à leur faire faire de fausses démarches; qu'il avoit vû dans les délibérations secretes, qu'il n'y avoit que la crainte qui faisoit quelque impression sur leurs esprits; & comme elle étoit entierement dissipée, ils avoient pris hardiment toutes leurs résolutions depuis un an. Le Résident de Munster me dit qu'il me rapportoit ce discours sur ce qu'il avoit oüi de plusieurs Députés de

Hollande ; c'eſt-à-dire, de ceux mêmes du Gouvernement préſent. En effet, cela avoit été le ſujet de quelques entretiens des principaux de l'Etat ; & il ſembloit alors que les moyens violens dont le Prince d'Orange & le Penſionnaire Fagel ſe ſervoient tous les jours pour extorquer des Etats ce qu'ils vouloient, euſſent ouvert les yeux à beaucoup de gens, & leur euſſent fait voir une vérité qui n'étoit autrefois connue que des perſonnes les plus éclairées. Je voulois faire voir par-là au Roi que c'étoit une choſe bien vraie & bien ſenſible ; puiſque des gens timides & éloignés par leur propre intérêt comme ceux qui m'avoient parlé, d'avoir de pareils ſentimens, en étoient ſi fortement perſuadés.

Je mandai que j'avois découvert le commencement d'une négociation fort ſecrete que l'Envoyé de Suede avoit entamée avec le Penſionnaire Fagel ; qu'il lui avoit demandé d'abord des ſubſides, & qu'il s'étoit après réduit à une ſomme une fois 29 Mars 1683.

payée pour le passage des Troupes Suedoises en Allemagne ; & que le Pensionnaire Fagel l'avoit refusé, n'osant pas se charger d'en faire la proposition aux Etats.

JE ne rapporterai point ici les différentes propositions qui furent faites entre l'Envoyé de Suede, celui d'Hanover, les Etats-Généraux & l'Electeur de Saxe, chacun cherchant dans cette union commune ses intérêts particuliers; parce que cela seroit d'une trop grande discussion, & inutile pour la suite de ces Mémoires.

15 Avril 1683. MESSIEURS d'Amsterdam firent la proposition de presser les Espagnols d'accepter l'arbitrage; le Prince d'Orange s'emporta fort contr'eux, & agit avec ardeur auprès des Etats de Hollande pour empêcher qu'elle ne fût acceptée. Il exhorta les Députés des Villes à tenir cette négociation secrete, & sur-tout que l'Ambassadeur de France n'en eût point de connoissance, de peur qu'il ne fît savoir au Roi son maître la division qui étoit parmi eux. En effet, les créatu-

res du Prince d'Orange craignoient fort que leurs Alliés ne fussent découragés de voir que Messieurs d'Amsterdam étoient dans ces sentimens-là ; cependant il faut que j'avoüe qu'ils les soûtenoient avec beaucoup de foiblesse, comme ils avoient fait à l'égard de toutes les résolutions qu'ils avoient prises. C'est ce qui obligea Messieurs de Delft, lorsqu'ils leur firent des reproches de ce qu'ils les avoient abandonnés dans cette occasion, de leur répondre qu'ils n'avoient osé se fier à eux, puisqu'après s'être donné parole réciproquement lors du blocus de Luxembourg, qu'ils ne consentiroient jamais à donner huit mille hommes, la Ville d'Amsterdam avoit abandonné celle de Delft, qui avoit persisté seule trois semaines durant à refuser de donner aucun secours aux Espagnols. Cette réponse de Messieurs de Delft me donne lieu de mettre ici la raison, que le Lecteur cherchera sans doute, pour laquelle une Ville aussi puissante qu'Amsterdam, & qui par conséquent en devoit

30 Avril 1682.

entraîner beaucoup d'autres dans ſes ſentimens, ſe trouvoit ſouvent ſeule de ſon avis, & étoit preſque toûjours abandonnée de toutes les autres, même dans les affaires où elle diſputoit pour les intérêts de la République. Cela venoit de ce que depuis la mort des Sieurs Hooft & Valkenir, Bourguemeſtres d'Amſterdam, tous deux fort zélés Républicains & fort fermes; le Gouvernement de cette Ville étoit tombé en des mains très-foibles. Ainſi quoique les intérêts d'Amſterdam fuſſent toûjours les mêmes, ils n'étoient plus ſoûtenus avec la même vigueur; de ſorte que les autres Villes ayant adhéré en quelques occaſions aux ſentimens de Meſſieurs d'Amſterdam, ils en avoient été abandonnés, & étoient demeurés expoſés au reſſentiment du Prince d'Orange, qui peut aiſément s'en venger, puiſqu'il choiſit les Bourguemeſtres de toutes les Villes de Hollande, ſur la préſentation qu'on lui fait de pluſieurs perſonnes, excepté dans Amſterdam.

JE fus averti que les Etats-Généraux avoient donné des ordres secrets aux cinq Amirautés de faire faire une perquisition fort exacte de l'état des Navires de la République : que les rapports qui en avoient été faits portoient tous également qu'il n'y avoit pas un seul vaisseau en état de tenir la mer plus de deux mois ; & qu'ils étoient si délabrés, que les Charpentiers offroient d'en refaire de neufs de l'argent qu'il faudroit donner pour les raccommoder, en leur fournissant seulement par-dessus cela tout le fer qu'il falloit pour la construction d'un vaisseau. 25 Avril 1683.

LE Prince d'Orange & le Pensionnaire Fagel avoient négligé à dessein la Marine des Etats-Généraux, parce qu'ils affoiblissoient par-là les forces de mer de la République, qui devenoit inférieure à l'Angleterre que le Prince d'Orange comptoit déja comme à lui ; outre qu'il étoit de son intérêt de se fortifier par les Armées de terre, & qu'il ne lui étoit pas aisé de faire faire ces deux dépenses à la fois. Idem.

26 Avril 1683. Et comme il étoit du service du Roi d'être particulierement informé de l'état de la Marine des Etats-Généraux, je trouvai moyen d'avoir un mémoire exact de tous les vaisseaux qui étoient dans les cinq Amirautés, de leur grandeur, de l'année qu'ils avoient été bâtis, de leur bonté, & de la force des équipages de ceux qu'on armoit.

CEPENDANT l'Envoyé de Suede demandoit toûjours avec instance des vaisseaux des Etats, & quatre cents cinquante mille livres une fois payés pour faciliter le passage des Troupes Suedoises en Allemagne.

3 Mai 1683. LE Sieur Witsendorf, Envoyé d'Hanover, partit enfin de la Haye sans avoir signé de Traité avec les Etats-Généraux, parce qu'on ne lui avoit pas voulu donner des subsides. Il dit dans les dernieres conférences, que le Roi se moqueroit bien de tous leurs Traités d'Association, & de leurs signatures, quand elles ne seroient pas accompagnées de forces suffisantes; que ce n'étoit point des

papiers, ni cette quantité de Traités qu'on devoit opposer à Sa Majesté, mais de bonnes armées ; & que quand on conviendroit de quelque chose là-dessus, son Maître entreroit volontiers dans le Traité.

L'ENVOYÉ de Saxe ne voulut rien conclurre non plus, disant qu'il avoit ordre de ne signer qu'après que l'Envoyé d'Hanover auroit signé.

CEPENDANT j'étois alerte pour voir si les Etats ne donneroient point leurs vaisseaux pour transporter les Troupes Suedoises en Allemagne, ou pour les escorter ; car l'engagement que le Comte de Roye prit alors au service du Danemark, fit encore plus croire qu'on avoit fait auparavant, qu'on alloit attaquer la Suede.

L'AFFAIRE de Bantam survint dans ce tems-là : mais comme les négociations qu'on fit à ce sujet n'eurent aucuns succès, je n'en parlerai point ; il suffit de savoir que les Etats-Généraux ne donnerent aucune satisfaction au Roi d'Angleterre, & qu'il le souffrit patiemment.

13 Mai 1653. L'ENVOYÉ d'Espagne de concert avec le Prince d'Orange proposa aux Etats-Généraux de faire une Assemblée générale à la Haye pour terminer tous les différends que le Roi avoit tant avec l'Empire, qu'avec l'Espagne; & le Prince d'Orange avec le Pensionnaire Fagel ajoûterent à cela qu'il falloit demander au Roi d'Angleterre qu'il voulût bien en être le médiateur.

17 Mai 1653. VAN-BUNING changea alors entierement d'avis pour la sixieme fois, & témoigna au Prince d'Orange qu'il étoit tout-à-fait convaincu, qu'il avoit raison, & qu'il ne falloit plus parler de l'arbitrage du Roi d'Angleterre sur les différends des Espagnols, mais d'une Assemblée générale, avec la médiation de ce Prince. Je l'écrivis au Roi, & je lui mandai que si j'avois soupçonné qu'il y avoit de la fourbe dans ce dessein dont on ne faisoit confidence qu'à demi à Messieurs d'Amsterdam, je pensois qu'il n'y en avoit pas moins dans une proposition qu'un nommé Morlot, hom-

me dévoüé au Prince d'Orange, m'étoit venu faire; qu'il m'avoit dit que j'avois toûjours paru ſouhaiter que le Prince d'Orange rentrât dans l'honneur des bonnes graces de Sa Majeſté; qu'il avoit vû juſqu'à cette heure un grand éloignement à y pouvoir réüſſir; mais que M. Dickfeld lui ayant confié qu'on alloit terminer tous les démêlés par une Aſſemblée générale, il avoit ſongé que le Prince d'Orange pourroit avoir en cela les occaſions, ſans manquer à ce qu'il devoit à ſes Alliés, de faire avoir ſatisfaction à Sa Majeſté; qu'il ne me diſoit point cela ſans fondement, & ſans être bien informé que ce Prince ne pouvoit ni par honneur, ni par ſon propre intérêt faire des avances; mais que quand il ſauroit les intentions de Sa Majeſté, il pourroit s'y conformer en de certaines choſes; que ceci n'étoit point une affaire preſſée, mais que j'y fiſſe réflexion, pour m'en ſervir en tems & lieu. Je demandai à Sa Majeſté comment je me devois conduire dans cette affaire.

20 Mai 1683. UN homme du Conseil d'Amsterdam me fit avertir qu'on y avoit non seulement résolu de ne consentir à aucune chose qui fût capable de troubler la paix; mais encore qu'ils avoient donné par écrit des protestations aux Etats de Hollande, par lesquelles ils avoient déclaré, que si les Etats-Généraux se trouvoient engagés dans la guerre faute d'avoir accepté l'arbitrage, ou faute d'être entrés dans les propositions faites par le Roi, ils ne contribueroient en rien pour les frais de cette guerre. Je mandai que cet acte étoit bon à être semé dans les Cours étrangeres, où l'on seroit bien persuadé après cela, qu'il n'y auroit pas de grands secours à espérer des Etats-Généraux, si la guerre venoit à s'allumer; mais que c'étoit toute l'utilité qu'on en pouvoit tirer; car il n'y avoit aucun fonds à y faire, ceux d'Amsterdam se laissant entraîner sous le spécieux prétexte de la paix, à tout ce qui les pouvoit conduire à la guerre.

J'ENVOYAI au Roi l'état particu-

lier de la flote tel qu'il avoit été pro- 24 Mai
posé aux Etats-Généraux. Le Prince 1683.
d'Orange & le Penſionnaire Fagel allerent dans toutes les Amirautés pour preſſer cet armement. Ce qui avoit le plus porté les Etats-Généraux à y conſentir, étoit l'armement du Roi de Danemark, & encore plus les diſcours que tenoient les Danois. Et il eſt vrai que le Danemark ſe 27 Mai
voyant appuyé par la France, parloit 1683.
comme ſi la guerre étoit inévitable; en effet, il la ſouhaitoit fort; & ce diſcours avoit alarmé les Etats-Généraux, ſur quoi je pris la liberté d'écrire au Roi que rien ne pouvoit porter Meſſieurs d'Amſterdam à agir vigoureuſement pour la paix; que la forte appréhenſion d'une guerre prochaine; mais qu'il leur falloit laiſſer en même-tems entrevoir une porte pour ſortir de ce danger; que quand même cette porte ne ſeroit pas fort honorable, ils y paſſeroient; mais de leur faire croire que la guerre étoit entierement réſolue contre leurs Alliés, & même contre eux, comme

on le faiſoit entendre en Danemark, cela ne ſervoit qu'à les faire armer plus puiſſamment.

CEPENDANT la Province de Friſe avoit déclaré qu'elle ne conſentoit à cet armement qu'à la charge qu'une autre payât ſa quote part, puiſqu'elle n'avoit pas d'argent pour faire les avances ; la Province de Groningue l'avoit refuſé tout-à-fait, & ceux de Zelande pareillement : & pour celle de Hollande on ne pouvoit avoir de plus de ſix mois le fonds que l'on y deſtinoit ; qu'ainſi, il falloit que quelqu'un en fît les avances. Toutes ces circonſtances que je mandois tous les jours, faiſoient bien voir que ces Meſſieurs-là n'agiſſoient que par force & à contre-cœur : mais malgré tout cela le Prince d'Orange fit huit jours après, c'eſt-à-dire le 31 de Mai travailler fortement à l'équipement de la Flote.

27 Mai 1683. JE mandai auſſi que le Prince d'Orange n'avoit rien propoſé à l'égard de la deſtination de ces vaiſſeaux, mais que j'appréhendois que quand

la flote ſeroit prête, il ne tentât de l'envoyer en Suede; cela me fit prendre toutes les précautions poſſibles auprès des bien-intentionnés, & auprès d'Amſtèrdam pour l'empêcher, en leur faiſant voir les ſuites infaillibles qu'auroit l'envoi de cette flote dans la mer Baltique, & ils m'aſſûrerent tous poſitivement, qu'ils n'envoyeroient jamais leur flote en Suede, pour faciliter le paſſage des Troupes, & il eſt vrai que le Prince d'Orange n'oſa jamais le leur propoſer.

CE Prince ſouhaitoit fort que Van-Buning retournât en Angleterre : mais il ne vouloit pas l'y renvoyer, à moins que Van-Buning ne fût confirmé dans de certains ſentimens, où il le trouvoit toûjours chancelant, non-ſeulement par le caractere de ſon eſprit inconſtant & léger, mais encore parce que bien que Van-Buning tâchât de ſe raccommoder avec le Prince d'Orange, il ne vouloit plus ſe broüiller avec MM. d'Amſterdam. 31 Mai 1683.

J'ALLAI dans ce tems-là à Amſter-

4 Juin 1683. dam, sous prétexte d'y voir des marchandises des Indes, & je parlai à un homme du Conseil avec qui j'étois en commerce : il me dit que la Ville d'Amsterdam avoit fait au-delà de ce qu'on auroit pu croire ; qu'elle avoit arrêté tout court des résolutions qu'on étoit prêt de prendre, qui auroient engagé les Etats dans une guerre inévitable, & qu'on avoit tourné les affaires tout d'un autre côté. Il me confia dans le dernier secret que le Prince d'Orange avoit eu ordre des Etats-Généraux de déclarer au Marquis de Grana, qu'ils ne vouloient pas s'embarrasser des affaires de toute l'Europe ; & que comme ils prenoient celles des Pays-bas Espagnols fort à cœur, ils souhaitoient que les Espagnols songeassent sérieusement à s'accommoder sans s'opiniâtrer plus long-tems à tenir leurs intérêts inséparablement unis à ceux de l'Empire ; sur quoi le Marquis de Grana avoit répondu que le Roi d'Espagne perdroit plutôt les Pays-Bas, que de se séparer de l'Empereur. Ce Bourguemestre

10 Juin 1683.

guemeſtre me conſia auſſi que le Prince d'Orange avoit eu ordre de dire encore au Marquis de Grana, que puiſque les Eſpagnols n'avoient pas voulu accepter les conditions offertes par Sa Majeſté, les Etats-Généraux n'étoient ni en volonté ni en pouvoir d'entrer en guerre avec le Roi, quand même il attaqueroit les Pays-bas Eſpagnols, quelque intérêt qu'ils euſſent à la conſervation de cette barriere, & qu'ils ne leur donneroient aucun ſecours que celui des huit mille hommes; que la réponſe du Marquis de Grana ſur cet article avoit été, que le Roi d'Eſpagne étoit en état avec ces huit mille hommes de défendre les Pays-bas Eſpagnols. Ce Bourguemeſtre connoiſſoit aſſez par quel eſprit cette réponſe avoit été faite, & il m'avoüa que le Prince d'Orange étoit un mauvais négociateur de paix; mais qu'il avoit ſouhaité d'y aller à la place du Penſionnaire d'Amſterdam qui devoit avoir cette commiſſion. Je témoignai à ce Bourguemeſtre, que la déclaration 4 Juin 1683.

faite aux Eſpagnols ne ſervoit de rien lorſque le Roi n'en étoit pas informé par les Etats ; parce que Sa Majeſté ne ſachant point leurs bonnes diſpoſitions, agiroit dans la croyance où elle étoit avec raiſon, que le Prince d'Orange engageroit toûjours les Etats à entrer dans les intérêts des Eſpagnols ; outre qu'il y avoit apparence que les Eſpagnols étoient perſuadés que ces menaces que le Prince d'Orange leur faiſoit à l'oreille n'étoient pas ſérieuſes, & qu'apparemment il leur en avoit ôté lui-même toute la peur ; mais que ſi les Etats-Généraux vouloient tout de bon empêcher que la guerre ne commençât, il falloit au lieu d'une menace ſourde & ſecrete faire une déclaration formelle & autentique aux Eſpagnols, & leur témoigner que ſi après cela ils ne s'accommodoient point, les Etats notifieroient leur réſolution à Sa Majeſté, afin de ne ſe pas attirer de gayeté de cœur une guerre qu'il ne tenoit qu'aux Eſpagnols de leur faire éviter : il demeura aſſez d'accord de

cet expédient ; & me témoigna, qu'il le communiqueroit à M. Heude comme une pensée qui lui étoit venue ; mais qu'il appréhendoit que M. le Prince d'Orange n'empêchât l'exécution d'un si bon dessein. Il me dit aussi qu'il avoit été résolu, en cas que la Suede fût attaquée, de faire beaucoup de bons offices, & ensuite d'envoyer le secours stipulé par l'Association, sans entrer en rupture.

JE mandai au Roi que je le supplois très-humblement de me permettre de lui représenter qu'il n'y avoit que la forte appréhension d'avoir la guerre qui avoit obligé les Régens d'Amsterdam à faire des démarches aussi considérables que celles qu'ils venoient de faire ; & que jamais ces Messieurs-là n'avoient pris de résolution vigoureuse, que quand ils avoient cru que les menaces qu'on leur faisoit étoient sérieuses ; que le Conseil d'Amsterdam avoit été persuadé que la guerre étoit résolue contre la Suede vers le 15 du mois de Juin, & ensuite contre eux s'ils s'en 4 Juin 1683.

mêloient ; & que la premiere chose qu'ils avoient faite, avoit été de faire à l'Espagne la déclaration ci-dessus, & de prendre à l'égard de la Suede, la résolution dont j'avois l'honneur de rendre compte à Sa Majesté.

7 Juin 1683. TROMP se broüilla avec le Prince d'Orange sur le choix de quelques Officiers de Marine qu'il avoit demandés pour servir sous lui ; & les choses allerent si loin qu'il ne commanda pas la flote, & n'a point servi depuis ce tems-là, ne s'étant raccommodé avec le Prince d'Orange que six semaines avant sa mort.

10 Juin 1683. CETTE disgrace de Tromp ne rendit le Prince d'Orange que plus diligent à faire équiper la flote, il y faisoit travailler jour & nuit, avec une application incroyable, il alloit dans toutes les Amirautés visiter les vaisseaux : mais quoiqu'il eût fait mettre des Gardes pour empêcher qu'on ne montât dans les vaisseaux de guerre, j'avois néantmoins découvert par des Charpentiers, & par des Officiers de Marine, qu'on les avoit réparés seu-

lement au-dehors le plus promptement qu'on avoit pû, & qu'il y en avoit beaucoup qui étoient encore fort gâtés en dedans, & même quelques-uns, où l'on étoit obligé de se servir fréquemment des pompes, à cause de la grande quantité d'eau qui y entroit.

CEPENDANT le Prince d'Orange ne s'étoit point encore expliqué sur la destination de cette flote, & on n'en avoit pas parlé dans le Conseil des Villes de Hollande. Il y avoit néantmoins quelque apparence qu'il avoit dessein de l'envoyer en Suede, quoique Messieurs d'Amsterdam se fussent déclarés qu'ils n'y consentiroient jamais; & j'appréhendai qu'il ne l'emportât en cette occasion comme il avoit fait en beaucoup d'autres; d'autant plus qu'il étoit bien plus aisé quand cette flote seroit une fois au Texel, d'en faire régler la destination, qu'il ne lui avoit été d'en faire faire l'armement. 21 Juin 1683.

MAIS dans le tems qu'on étoit occupé en Hollande à équiper une flo- 24 Juin 1683.

te, on fut bien surpris d'apprendre que M. de Barillon avoit déclaré au Roi d'Angleterre que le Roi vouloit faire passer une Escadre de quatorze vaisseaux dans la mer Baltique. Cela détermina le Pensionnaire Fagel à marquer comme un des points de convocation de la prochaine Assemblée de Hollande, qui se devoit tenir le 13 de Juillet, de faire de nouvelles levées aussi-bien qu'un plus grand armement de mer.

17 Juin 1683.

L'EMPEREUR ne pressoit pas moins que le Prince d'Orange la sortie de la flote des Etats-Généraux; il leur écrivit pressamment afin qu'ils missent à la mer pour faciliter le passage des Suedois en Allemagne; car le Duc d'Hanover ne vouloit pas s'engager avec les Alliés qu'il ne fût assûré du passage des Suedois. Pour ce qui est du Duc de Zell, il avoit une raison particuliere que je ne rapporterai pas, qui l'empêchoit de se déclarer encore.

5 Juillet 1683.

ON écrivit dans ce tems-là d'Angleterre qu'il y avoit eu une conju-

ration pour tuer le Roi d'Angleterre & le Duc d'York. Non-seulement le Prince d'Orange marqua beaucoup d'indifférence en apprenant cette nouvelle : mais même il fit dire par M. d'Odyck, & par d'autres de ses plus confidens, que cette conjuration étoit une chose controuvée pour perdre les plus honnêtes gens d'Angleterre, & pour se défaire de ceux qui soûtenoient les priviléges du Royaume & la liberté de conscience.

LE 13 de Juillet étant arrivé les Etats de Hollande s'assemblerent, & le Pensionnaire Fagel leur proposa d'armer encore douze vaisseaux de guerre pour renforcer la flote qu'on devoit mettre en mer ; il ne jugea pas à propos de parler encore des nouvelles levées. *Idem.*

QUAND les Etats-Généraux sûrent que les vaisseaux du Roi avoient passé le Sond, ils ordonnerent à leurs Ambassadeurs de dire au Roi d'Angleterre qu'il ne tiendroit qu'à lui d'empêcher la guerre, en détournant le Roi de Danemark & le Roi de Suede 16 Juillet 1683.

d'entrer en action l'un contre l'autre. Cela faiſoit voir la vérité de ce que j'avois mandé que leur flote n'étoit pas en état de rien entreprendre : mais cela juſtifioit encore plus le principe que j'avois toûjours poſé pour fondement de toutes choſes, qui eſt qu'il n'y avoit que l'appréhenſion de la guerre qui pût obliger ces Meſſieurs-là à faire ce qu'ils devoient.

18 Juillet 1683.

MORLOT vint auſſi me parler de la part du Prince d'Orange, plus préciſément qu'il n'avoit fait quelques mois auparavant, comme s'il vouloit ſe remettre dans les bonnes graces du Roi. J'y répondis fort honnêtement, & j'en rendis compte à Sa Majeſté, qui me manda qu'il n'y avoit nulle apparence que ce Prince me fît parler bien ſérieuſement; qu'il y avoit plutôt lieu de croire qu'il ne tâchoit de lier une négocation avec moi, que pour pouvoir faire courir le bruit, comme il avoit déja fait, qu'on lui faiſoit des offres fort avantageuſes de la part de Sa Majeſté; & non-ſeulement s'en faire un nouveau mérite

Lettre du Roi du 25 Juillet 1683.

auprès des Etats-Généraux, mais même de faire perdre par ce moyen toute eſpérance à ceux qui étoient encore bien-intentionnés pour la conſervation de ce qui leur reſtoit de liberté ; qu'ainſi je n'avois d'autre réponſe à faire à tout ce qu'on me diſoit de ſa part ſinon que quand il feroit voir des effets de ſes bonnes intentions, il pouvoit croire que le Roi n'y ſeroit pas inſenſible ; mais qu'il falloit de plus fortes preuves que des paroles d'un homme en qui l'on pouvoit prendre ſi peu de confiance pour perſuader Sa Majeſté.

LE Prince d'Orange s'aviſa au bout de quelques jours de faire un compliment au Roi d'Angleterre ſur la conſpiration, & y envoya Benting. Ses créatures dirent à quelques perſonnes qu'il avoit donné cette commiſſion à Benting, parce qu'il avoit beaucoup d'amis mêlés dans la conſpiration ; que quoi qu'il fût perſuadé que le Roi d'Angleterre, & M. le Duc d'York n'auroient pas la moindre penſée là-deſſus à ſon déſavantage, 19 Juillet 1683.

il étoit bien aise néantmoins d'envoyer un homme de confiance qui pût répondre, si par hasard on venoit à dire quelque chose qui fût contraire à la vérité.

MAIS je découvris par un autre endroit que la plus forte, & apparemment la seule raison du départ si précipité de Benting, étoit que le Prince d'Orange ayant appris la mort de la Princesse Electorale de Brandebourg, il ne voulut pas perdre de tems, afin que si Benting pouvoit arriver en Angleterre avant le Prince Georges de Danemark, ou que ce Prince y étant arrivé, il vît jour nonobstant cela à rompre son mariage, il offrît le Prince Electoral pour la Princesse Anne, promettant d'assûrer tout son bien au Prince Electoral en faveur de ce mariage.

LE Prince d'Orange pour obliger le Roi d'Angleterre d'entrer dans ses sentimens, employa une espece de menace, & chargea Benting de faire entendre à Sa Majesté Britannique, que si elle ne changeoit de conduite

à l'égard des Etats-Généraux, ils seroient obligés de s'accommoder avec la France. J'en informai Sa Majesté, qui me manda que cela ne faisoit que lui confirmer le peu de sincérité qu'il y avoit dans l'ouverture qui m'avoit été faite par Morlot, & donnoit lieu de croire que le Prince d'Orange n'avoit tâché de noüer une négociation avec moi, que pour donner de l'inquiétude tant au Roi d'Angleterre, qu'à ceux des Provinces-Unies qui m'avoient paru les mieux intentionnés. Lettre du Roi du 27 Juillet 1683.

SUR l'avis qu'on eut en Hollande qu'il étoit sorti quelques vaisseaux d'Angleterre, il fut résolu dès le même instant que la flote des Etats se mettroit en mer, & qu'elle se rangeroit vers la hauteur de la Meuse. 22 Juillet 1683.

J'INFORMAI le Roi que les Impériaux se prenoient au Prince d'Orange du mauvais état où leurs affaires étoient au mois de Juillet 1683. disant qu'il avoit toûjours insisté que l'Empereur eût un Corps de Troupes considérable sur le Rhin, & qu'il n'a- 26 Juillet 1683.

voit pas voulu entendre au Traité d'Association sans cette condition-là.

30 Juillet 1683. JE fus informé par un homme de mes amis qu'un Pilote lui avoit confié qu'il avoit ordre de chercher secretement des Pilotes qui connussent le Belt, & de les amener à la flote qui étoit alors vers l'Isle de Gorée. Néantmoins on n'avoit point parlé dans les Etats de Hollande de faire servir les vaisseaux pour le passage des Troupes Suedoises en Allemagne: mais le Prince d'Orange avoit donné des instructions secretes qui n'étoient pas de la connoissance des Etats-Généraux.

Idem. L'ENVOYÉ de Saxe qui avoit été long-tems à la Haye, s'en retourna très-mécontent, sans avoir rien conclu; il vouloit des subsides, & outre cela il n'avoit pu convenir du lieu où les Troupes de Saxe agiroient en cas de besoin.

9 Août 1683. LE Résident de l'Empereur reçut une lettre de son Maître qui lui ordonnoit de faire savoir aux Etats-Généraux qu'il espéroit que Dieu lui

conſerveroit Vienne ; mais qu'en tout cas il ne vouloit point accepter les propoſitions faites par le Roi, & qu'il offroit ſeulement d'entrer dans un accommodement général.

LE Prince d'Orange crut apparemment que Van-Buning étoit dans des ſentimens tels qu'il le ſouhaitoit, car il le fit repaſſer en Angleterre au commencement du mois d'Août 1683. 9 Août 1683.

JE mandai que la flote des Etats devoit faire voile ce jour-là vers le Nord, & que perſonne n'avoit pu pénétrer les ordres ſecrets qu'elle avoit ; qu'on avoit ſeulement pris réſolution depuis huit jours de la tenir en mer juſqu'à la fin d'Octobre. Le premier deſſein étoit de la faire revenir le premier de Septembre. 11 Août 1683.

CETTE perſonne qui me venoit parler de la part du Prince d'Orange, me vint dire que ce Prince lui avoit témoigné plus fortement qu'il n'avoit encore fait, le deſir qu'il avoit de ſe remettre dans l'honneur des bonnes graces de Sa Majeſté ; mais qu'il appréhendoit que dans la ſituation où *Idem.*

étoient les affaires, ou l'on ne voudroit pas de lui, ou bien on demanderoit des choſes ſi fortes aux Eſpagnols, qu'il ne pourroit avec honneur s'employer auprès d'eux pour les leur faire accepter. J'eus des entretiens là-deſſus avec Dickfeld, qu'il ſeroit ennuyeux & inutile de mettre ici. Ce qui fut de plus précis eſt que le Prince d'Orange vouloit bien promettre qu'il preſſeroit les Eſpagnols de donner un équivalent pour Aloſt, &c. autre part que dans les Pays-bas Eſpagnols : que c'étoit s'avancer beaucoup, puiſque les Etats n'avoient pas voulu décider juſqu'alors, que les Eſpagnols duſſent un équivalent pour les prétentions du Roi ; mais qu'il ne pouvoit agir efficacement, s'il ne ſavoit à-peu-près ce qui pourroit contenter le Roi.

J'EN rendis compte à Sa Majeſté, & j'ajoûtai que quelque deſir que le Prince d'Orange eût témoigné de rentrer dans l'honneur de ſes bonnes graces, il ne m'avoit point paru être porté à demander aux Eſpagnols un

équivalent qui pût satisfaire Sa Majesté.

LES Etats-Généraux furent avertis par des Couriers du Marquis de Grana, que les Troupes du Roi étoient entrées dans les Terres de la domination du Roi d'Espagne, & que Sa Majesté lui avoit fait déclarer que le Maréchal d'Humieres demeureroit avec cette Armée sur les Terres d'Espagne, & la feroit subsister aux dépens des Espagnols, jusqu'à ce qu'il se fût résolu de donner satisfaction au Roi sur ses prétentions. 3 Septembre 1683.

LE Roi m'ayant ordonné de lui rendre compte des raisonnemens qui se feroient sur l'entrée de ses Troupes dans les Pays-bas Espagnols, je lui mandai que les plus sensés témoignoient souhaiter fort, qu'il prît d'abord même au-delà de ce qu'il prétendoit pour son équivalent, parce que l'ajustement s'en feroit bien plutôt, pourvû qu'il n'eût d'autre dessein que celui-là, & que les Régens d'Amsterdam m'avoient fait dire qu'ils voudroient qu'il prît Luxem- 6 Septembre 1683.

bourg, & qu'il déclarât après cela qu'il étoit satisfait; qu'ils seroient fort contens de voir terminer par-là tous les démêlés. Je fis savoir en même-tems à Sa Majesté tous les différens raisonnemens que chacun faisoit suivant sa passion, qu'il est inutile de rapporter ici. Je dirai seulement que
20 Août 1683. j'informai le Roi du mauvais effet que produisoient les discours que tenoit le Roi d'Angleterre qui s'étoit expliqué nettement que les Espagnols ne pouvoient céder Luxembourg à Sa Majesté, ni aucune autre Place dans les Pays-Bas sans les affoiblir de telle sorte qu'ils ne pourroient plus se maintenir.

6 Septembre 1683. POUR ce qui est du Prince d'Orange, comme il avoit sû que dès le tems du blocus de Luxembourg, Messieurs d'Amsterdam avoient été d'avis que les Espagnols le cédassent au Roi pour l'équivalent de ses prétentions, il n'avoit pas cessé depuis ce tems-là, de leur témoigner fortement la nécessité indispensable de conserver cette Place pour le maintien de

des Pays-bas Eſpagnols ; & dès qu'il apprit la marche de M. le Maréchal d'Humieres, il fit avancer les Troupes des Etats-Généraux à l'Ecluſe, Hulſt, le Sas-de-Gand, & Berg-op-zoom, & fit former un Camp à Bois-le-Duc des Troupes qui étoient en garniſon à Campen, Zwol, Deventer & autres Places.

LE Prince d'Orange ne ſe contenta pas de cela, & je pénétrai par un endroit très-ſûr, qu'il devoit faire propoſer par le Penſionnaire Fagel aux Etats de Hollande d'envoyer les huit mille hommes de ſecours aux Eſpagnols, & qu'il y devoit faire repréſenter, que comme on devoit s'attendre à la guerre, il étoit néceſſaire de faire une nouvelle levée de ſeize mille hommes. Le Penſionnaire Fagel devoit auſſi remontrer dans cette Aſſemblée qu'il ſeroit fort à propos d'ordonner à leur flote auſſi-tôt que les vaiſſeaux des Indes l'auroient rencontrée, d'aller à Gottembourg pour y prendre quinze mille hommes que le Roi de Suede s'étoit engagé d'y 9 Septembre 1683.

faire trouver, pour les faire passer en Allemagne; que moyennant cela on étoit assûré de toute la maison de Lunebourg. Mais je fus averti en même-tems par une secrete correspondance que j'avois dans le Conseil d'Amsterdam que les Députés de cette Ville apportoient des ordres fort contraires aux intentions du Prince d'Orange.

13 Septembre 1683. JE fus informé aussi que le Prince d'Orange avoit parlé aux deux principaux Bourguemestres d'Amsterdam, une demi-heure avant que les Etats de Hollande s'assemblassent; qu'il leur avoit allégué trois raisons principales pour donner huit mille hommes. La premiere, que le dessein du Roi n'étoit pas d'avoir la guerre, qu'il n'avoit pas faites les recrues qu'il auroit faites, s'il avoit cette pensée; & qu'aussi-tôt que les huit mille hommes seroient délivrés, il consentoit qu'on cherchât des expédiens pour terminer les affaires par un accommodement sans entrer en guerre. La seconde raison étoit, qu'il

ſavoit poſitivement qu'on étoit perſuadé à la Cour de Sa Majeſté que la Ville d'Amſterdam ne conſentiroit point à donner les huit mille hommes. Il leur faiſoit voir par-là que Sa Majeſté s'étant fondée là-deſſus, elle changeroit de deſſein, lorſqu'Amſterdam feroit le contraire de ce à quoi on s'attendoit en France. La troiſieme raiſon qu'il allégua étoit, que le Roi d'Angleterre ne ſouffriroit jamais que Sa Majeſté fît des conquêtes dans les Pays-bas, ni qu'Elle eût la guerre contre l'Eſpagne & contre la Hollande, non par amitié pour les Eſpagnols ou pour les Etats-Généraux, mais parce que l'intérêt de ſon Royaume le vouloit ainſi, & qu'il ſeroit obligé malgré qu'il en eût d'en uſer de la ſorte; que le Roi d'Angleterre ſavoit aſſûrément juſqu'où le Roi devoit aller; que cela étant, ils ne devoient pas appréhender de donner les huit mille hommes, puiſque quand ils les auroient donnés, le Roi d'Angleterre auroit toûjours le même intérêt d'empêcher la guerre.

9 Septembre 1683. CET avis m'obligea à prendre toutes les mesures qu'il me fut possible pour être averti de ce qui se passeroit ce jour-là dans les Etats de Hollande ; & je fus informé un quart d'heure après qu'ils furent séparés, que le Pensionnaire Fagel y avoit proposé de donner aux Espagnols les huit mille hommes auxquels ils étoient 13 Septembre 1683. obligés par leur Traité ; & que parmi beaucoup de choses qu'il leur dit pour les persuader de consentir à cette proposition, il les avoit assûré qu'aussi-tôt qu'ils auroient envoyé les huit mille hommes aux Espagnols les Troupes du Roi n'avanceroient pas davantage dans le plat-pays Espagnol. Mais que nonobstant toutes 9 Septembre 1683. ces remontrances la Ville de Delft celle d'Amsterdam, & celle de Leyde, s'y étoient opposées ; & que les Députés de quelques autres Villes avoient témoigné qu'ils n'avoient point d'ordre de leurs Supérieurs. Que le Prince d'Orange les avoit écoutés paisiblement, & puis leur avoit dit qu'il n'avoit pas besoin de

mettre de nouveau cette affaire en délibération, qu'il étoit suffisamment autorisé par la résolution qui avoit été prise lors du blocus de Luxembourg pour envoyer ces Troupes sans leur demander leur avis ; qu'ils lui avoient ordonné depuis d'en assûrer encore le Marquis de Grana ; qu'il l'avoit fait dans l'entrevûe qu'ils avoient eue ensemble il y avoit quatre mois ; qu'il n'étoit pas homme à se dédire de ce qu'il avoit avancé, & qu'il alloit tout-à-l'heure envoyer les huit mille hommes aux Espagnols, à moins que les Etats de Hollande ne le lui défendissent par une résolution expresse ; que cela seul pouvoit l'en empêcher, mais que s'ils vouloient s'amuser à demander d'aller à leurs Supérieurs, & autres choses semblables, il ne s'y arrêteroit pas. Que si MM. d'Amsterdam ne se rendoient pas, leur opiniâtreté feroit voir de la désunion parmi eux, & ne produiroit autre chose.. Personne n'osa ouvrir l'avis de lui défendre d'envoyer ces Troupes ; & il savoit bien qu'ils ne le

pouvoient faire, parce qu'un Député ne pouvoit avoir reçû d'ordre sur une chose imprévûe comme celle-là : ainsi il falloit qu'il parlât de son chef ; & il n'y en eut point d'assez hardi pour le faire, outre que quand il y en auroit eu quelqu'un, il falloit qu'il fût assûré d'être suivi du plus grand nombre des Villes pour former une résolution. Tout ce que purent faire les honnêtes gens, fut de demander d'aller faire agréer la résolution par leurs Supérieurs ; & le Prince d'Orange compta cela pour si peu de chose, qu'il envoya dans le même instant le Pensionnaire Fagel, des Etats de Hollande aux Etats-Généraux, où il fit passer la résolution de donner les huit mille hommes aux Espagnols ; & dès le même soir, il expédia les ordres pour les faire marcher. Tout ce que ces oppositions quoique foiblement soûtenues produisirent, fut que le Prince d'Orange n'osa faire proposer la levée de seize mille hommes, ni le transport des quinze mille Suedois.

L'AMIRAL dépêcha un homme vers le 9 de Septembre 1683. par une Fregate qui vint avec un vaiſſeau démâté. Il manda aux Etats-Généraux que les gros vaiſſeaux ne pouvoient plus tenir la mer, ſans grand riſque. Le public dit d'abord là-deſſus, que puiſque leurs gros vaiſſeaux ne pouvoient plus demeurer en mer, l'Eſcadre de vaiſſeaux du Roi, & la Flote de Danemark ne pourroient plus non plus ſe tenir dans la mer Baltique; qu'ainſi on la pouvoit faire rentrer dans les Ports: mais le Prince d'Orange qui avoit ſes deſſeins, ne ſe mit gueres en peine de ces raiſonnemens, & ne fit pas même délibérer ſur le retour des vaiſſaux. 9 Septembre 1683.

CE Prince faiſoit toûjours continuer ſa négociation avec moi, ſoit qu'il eût reconnu généralement dans tous les eſprits une appréhenſion, & une averſion extrême de la guerre, ſoit qu'il voulût ſeulement pénétrer les intentions du Roi, ce que je crus le plus vraiſſemblable, ſoit peut-être qu'il eût deſſein en cas que les affaires Idem.

13 Septembre 1683. se puſſent accommoder d'en avoir l'honneur ; car il dit à quelques perſonnes de ſes amis, qu'il périroit plutôt mille fois que de ſouffrir que les Eſpagnols s'accommodaſſent par l'entremiſe du Roi d'Angleterre. Il me fit donc témoigner par Dickfeld que ſi je pouvois, ſans parler de Luxembourg, entrer dans quelque éclairciſſement de ce qui pourroit ailleurs accommoder Sa Majeſté ; il s'y porteroit très-volontiers, & contribueroit de tout ſon cœur à lui faire avoir ſatisfaction : & le lendemain Dickfeld me fit dire que ſi j'avois un pouvoir de conférer avec lui ſur un équivalent dans les Etats du Roi d'Eſpagne, autres que les Pays-bas, il s'expliqueroit nettement là-deſſus avec moi.

9 Septembre 1683.

CEPENDANT le Prince d'Orange partit de la Haye pour s'aboucher avec le Marquis de Grana : & comme il avoit envoyé les huit mille hommes contre la forme du Gouvernement, Meſſieurs d'Amſterdam me firent dire qu'ils ne donneroient point

17 Septembre 1683.

d'argent pour fournir aux frais des entrepriſes qu'il feroit contre leurs ſentimens, & délivrerent en même-tems aux Etats de Hollande de très-fortes proteſtations par écrit, par leſquelles ils déclarerent qu'ils ne prétendoient pas être tenus de tous les malheurs, ni des dépenſes que leur attireroit ſans doute l'envoi des huit mille hommes; car la marche des Troupes du Roi les avoit épouvantés, & ils ne vouloient point du tout la guerre. Cela obligea le Penſionnaire Fagel à faire déclamer tout de nouveau les Miniſtres Prédicans en chaire contre ce qui ſe faiſoit en France à l'égard de la Religion. J'envoyai quelque-tems après, ces proteſtations au Roi pour lui faire voir ce que l'on pouvoit attendre de perſonnes qui après avoir raiſonné ſi ſolidement, & après avoir donné de ordres ſi formels, & ſi précis, ſe laiſſoient entraîner contre leurs ſentimens, & contre leurs intérêts. 23 Septembre 1683.

JE mandai par pluſieurs ordinaires que je n'avois pas oüi dire qu'on eût 16 Septembre 1683.

encore propoſé aux Etats-Généraux d'envoyer leur flote à Gottembourg pour prendre des Suedois.

17 Septembre 1683. JE mandai que j'avois découvert par les commiſſions que le Prince d'Orange avoit données dont j'avois eu copie, que ce Prince avoit envoyé quatorze mille hommes aux Eſpagnols, au lieu de huit mille ; que c'étoit un coup bien hardi, & qui faiſoit aſſez voir qu'il ſe ſoucioit peu des Etats-Généraux : cependant qu'il pouvoit faire cette entrepriſe d'autant plus aiſément qu'il étoit maître de la marche des Troupes dans l'étendue de la domination de la République ; qu'ainſi il pouvoit faire marcher autant de Troupes qu'il vouloit, avant qu'on ſe pût appercevoir du nombre qu'il en envoyoit au dehors. Que ce

23 Septembre 1683. Prince travailloit fortement à faire faire une nouvelle levée de 16000 hommes ; que néantmoins le Penſionnaire Fagel ne l'avoit pas encore propoſée dans l'Aſſemblée de Hollande.

27 Septembre 1683. JE fis ſavoir auſſi que le Prince d'Orange avoit mandé au Comte de

Waldeck de s'employer auprès de l'Empereur, afin qu'il preſſât les Electeurs de Baviere & de Saxe qui étoient alors auprès de lui, d'entrer dans le Traité d'Aſſociation.

Lettre du Roi du 16 Septembre 1683.

LE Roi me manda que quoiqu'il fût perſuadé que le Prince d'Orange n'avoit d'autre intention, que de gagner un tems qu'il croyoit être favorable aux Eſpagnols, néantmoins il vouloit bien faire connoître le deſir qu'il avoit d'avoir la paix, & que ſi M. Dickfeld me demandoit quelque réponſe à l'ouverture qu'il m'avoit faite, je lui témoignaſſe que je ne croyois point que Sa Majeſté fût ſi fort attachée à vouloir Luxembourg, que je ne me chargeaſſe volontiers de lui rendre compte, s'il vouloit me propoſer quelqu'autre équivalent proportionné à la juſtice de ſes demandes.

23 Septembre 1683.

JE ne manquai pas d'occaſion de parler à M. Dickfeld, qui après un aſſez long entretien me dit, que le Prince d'Orange s'employeroit de tout ſon pouvoir à faire avoir ſatis-

faction au Roi ; mais qu'il avoit si peu de connoissance des Places que les Espagnols avoient en Catalogne, ou en Italie, qui pussent faire l'équivalent des prétentions de Sa Majesté ; qu'il ne pouvoit me faire des propositions aussi promptement & aussi nettement qu'il l'eût désiré. Que le Prince d'Orange avoit déja cherché, & qu'il cherchoit encore quelqu'un qui pût l'informer exactement de ces pays-là, & que quand il en seroit instruit, il ne manqueroit pas de me faire dire ce qu'il auroit résolu de faire céder au Roi par les Espagnols.

23 Septembre 1683. IL me vint dire le lendemain que si au lieu de Luxembourg rasé, & de vingt-cinq ou trente Villages de sa Prévôté, qui seule restoit aux Espagnols, Sa Majesté vouloit recevoir un équivalent dans les Pays-Bas ; le Prince d'Orange lui feroit donner Dixmude, Beaumont, & les Villages qui en dépendent, & le démembrement que le Roi avoit fait faire autrefois de la Châtellenie d'Ath, & qui y avoit été réuni par le Traité de

Nimegue ; qu'on feroit une ligne depuis Nieuport juſqu'à Namur , & qu'on cederoit au Roi tous les Villages qui ſeroient au-delà de cette ligne du côté de la France. Je témoignai au Sieur Dickfeld qu'ils eſtimoient infiniment Luxembourg lorſqu'il étoit queſtion de le céder à Sa Majeſté, & qu'ils ne le comptoient pour rien , lorſqu'il s'agiſſoit d'en donner l'équivalent ; qu'il falloit opter , ou de le compter pour peu de choſe, & le céder, ou s'ils l'eſtimoient ſi fort , d'en donner à Sa Majeſté un équivalent proportionné. Je lui dis enſuite que s'ils vouloient céder avec ce qu'ils offroient en Flandres quelque Place en Catalogne ou en Italie , je pourrois me charger de cette propoſition ; mais que de la maniere dont on me la faiſoit, je n'oſois en rendre compte à Sa Majeſté. Il demeura d'accord de mes raiſons , & me dit que le Prince d'Orange ne m'avoit fait parler d'un équivalent dans les Pays-Bas , que parce qu'il n'avoit pas encore toutes les lumie-

res qu'il ſouhaitoit ſur la Catalogne, & ſur l'Italie ; & qu'il m'aſſûroit que ſi l'on m'eût donné connoiſſance de la ſituation de beaucoup de Places, & de l'étendue de leurs dépendances en Catalogne, ou en Italie, le Prince d'Orange ſe ſeroit déterminé là-deſſus à ce qu'il auroit cru devoir être donné par les Eſpagnols.

DICKFELD me vint voir une troiſieme fois, & ne me dit rien qui méritât d'être rapporté ; ce qui m'obligea de mander au Roi que s'il jugeoit être de ſon ſervice de me faire inſtruire de la force & de l'étendue de quatre ou cinq Villes dans la Navarre, dans le Milanès & dans la Catalogne, je pourrois en informer le Sieur Dickfeld ; que ce ne ſeroit point faire des propoſitions, de donner cette information de bouche ; quand on me la demanderoit ; qu'ainſi je ne commettrois pas Sa Majeſté, & que le Prince d'Orange n'auroit plus ni raiſon ni prétexte de ne ſe pas expliquer ; que s'il y alloit de bonne foi, on le verroit bientôt, & s'il ne vouloit que

gagner du tems, cela feroit finir toute négociation, ſans qu'il en eût pû tirer aucun avantage.

ENFIN, le Prince d'Orange voulant à toute force obliger les Etats-Généraux à faire une levée de ſeize mille hommes, alla au Conſeil d'Etat où il a droit d'entrer, & dans lequel on a contume d'examiner le nombre de troupes dont on croit que la République a beſoin, pour en faire enſuite la demande, qu'ils appellent, *Petition aux Provinces qui forment l'union.* Il y fit donc réſoudre une petition pour une levée de ſeize mille hommes, dans le deſſein, comme on le verra, de le préſenter huit jours après à la Province de Hollande qui devoit s'aſſembler. 27 Septembre 1683.

LE Roi me manda que je pouvois témoigner au Sieur Dickfeld, qu'il ne s'étoit attaché à avoir Luxembourg pour équivalent, que parce que cette Place n'étoit point compriſe dans la barriere, & que tout le pays qui l'environnoit étant dans la dépendance de Sa Majeſté, cette Pla- Par la Lettre du 29 Septembre 1683.

ce ne pouvoit être d'aucune utilité au Roi Catholique pour la conservation de ce qu'il possédoit dans les Pays-Bas. Que l'échange que le Prince d'Orange proposoit en Flandres, étoit si peu proportionné à la justice des demandes de Sa Majesté, qu'il ne mériteroit pas qu'on y fît aucune réflexion, à moins qu'on n'y joignît ce qui étoit nécessaire pour rendre l'équivalent égal à la prétention du Roi.

QUANT aux échanges qu'on pourroit donner dans la Catalogne ou dans la Navarre, (car le Roi ne vouloit rien dans le Milanès) Sa Majesté me manda qu'Elle se contenteroit à l'égard de la Catalogne, de Rose, de Cap-de-Quieres, qui n'est d'aucune considération, & de Gironne, ou de Campredon, Castel-faillite, & la Seau-d'Urgel, avec les dépendances: & si c'étoit dans la Navarre, de Pampelune & de Fontarabie comme les seules Places qui pourroient faire finir de ce côté-là toutes contestations entre le Roi, & le Roi Catholique.

CET

CET éclairciſſement me mit en état de revoir le Sieur Dickfeld, avec qui j'eus une grande conférence, qui néantmoins n'aboutit à rien. Nous allégâmes ſeulement nos raiſons de part & d'autre, touchant l'équivalent que le Prince d'Orange offroit dans les Pays-Bas, ſans qu'il voulût ſe relâcher ni s'expliquer plus nettement qu'il n'avoit fait juſqu'alors. De ſorte que je mandai au Roi, que je me confirmois de plus en plus dans l'opinion que j'avois eue que le Prince d'Orange ne ſongeoit pas à faire avoir une juſte ſatisfaction à Sa Majeſté; qu'il vouloit apparemment ſavoir juſqu'où alloient ſes prétentions, & que peut-être auroit-il été bien aiſe s'il ne pouvoit porter les Etats-Généraux à entrer là-deſſus en rupture; que le Roi eût bien voulu ſe contenter de peu de choſe pour avoir la gloire d'avoir tiré les Eſpagnols d'un méchant pas, & d'avoir ſoûtenu juſqu'au bout ſes Alliés de qui il ne vouloit abſolument point ſe détacher. 8 Octobre 1683.

CE Prince me fit propoſer quel-

11 Octobre 1683. ques jours après que l'on tirât une ligne depuis Nieuport juſqu'à Namur ; que dans cette ligne on mît du côté de la France, Courtray, Leuſe, Beaumont & Chimay ; & que cette ligne s'étendît enſuite de Namur à Luxembourg ; qu'il ne me faiſoit pas parler de la Catalogne, parce qu'il vouloit auparavant faire un équivalent dans les Pays-Bas dont Sa Majeſté pût être ſatisfaite ; que quand cet équivalent ſeroit réglé, il feroit deux autres équivalens en Catalogne approchant de celui des Pays-Bas ; & qu'il feroit tout ſon poſſible pour y porter les Eſpagnols ; mais que s'il n'en pouvoit venir à bout, il le feroit dire à Sa Majeſté qui voudroit bien en ce cas ſe contenter de la ſatisfaction qu'Elle auroit trouvée raiſonnable dans les Pays-Bas. Tout cela me confirma que le Prince d'Orange vouloit faire un équivalent de Villages ramaſſés, & de Châtellenies démembrées dans les Pays-Bas ; à quoi il ſe figuroit qu'on ſe rendroit d'autant plus facile, qu'on ſe perſuaderoit que ce

n'étoit que le fondement pour composer un autre équivalent en Catalogne, & qu'il seroit fort bien reçû dans la suite à presser Sa Majesté de se contenter de l'équivalent qu'on auroit formé dans les Pays-Bas, sous prétexte que les Espagnols ne vouloient rien céder en Catalogne ni dans la Navarre.

AUSSI je répondis qu'il étoit inutile de faire un équivalent dans les Pays-Bas pour composer celui qu'on pourroit offrir à Sa Majesté en Catalogne; qu'elle n'en souhaitoit pas plutôt dans un endroit que dans un autre; & que pourvû qu'on lui donnât une juste satisfaction, soit en Catalogne, soit dans la Navarre, soit dans les Pays-Bas, elle la recevroit.

QUE ce qu'il me venoit offrir, n'étoit que la même chose qu'il m'avoit dite le vendredi précédent, mais proposée un peu moins intelligiblement que la premiere fois.

QUE je ne comprenois pas ce que vouloit dire cette ligne qu'on tireroit depuis Nieuport jusqu'à Namur seu-

lement, & puis que l'on faiſoit continuer de Namur à Luxembourg.

QUE pour ce qui regardoit les Villages qui étoient dans le Luxembourg, j'avois déja fait ma déclaration là-deſſus.

Qu'à l'égard de la ligne de Nieuport à Namur, on ne s'expliquoit point en quel endroit on la mettroit, qu'on ne diſoit point ce que l'on donneroit avec Courtray, ce que l'on joindroit à Leuſe, en un mot, que quelque déraiſonnable que fût la propoſition, elle étoit outre cela faite avec tant d'ambiguité, que je n'y comprenois rien; qu'ainſi j'étois hors d'état d'en pouvoir rendre compte à Sa Majeſté, d'autant plus qu'il ne me propoſoit rien comme je lui venois de dire, qu'il ne m'eût offert quatre jours auparavant, & dont il étoit convenu lui-même, que je ne pouvois pas me charger.

DANS le tems que le Prince d'Orange envoyoit aux Eſpagnols malgré les Etats-Généraux non-ſeulement les huit mille hommes qu'ils

demandoient, mais quatorze mille; qu'il alloit s'aboucher avec le Marquis de Grana pour concerter les moyens d'engager le Roi d'Eſpagne & les Etats-Généraux dans la guerre; qu'il ſollicitoit ces derniers de faire une levée de ſeize mille hommes; & qu'il faiſoit traîner une négociation ſecrete avec moi, pour tâcher de connoître les ſentimens du Roi: il trouva moyen par le miniſtere du Penſionnaire Fagel de faire prendre une réſolution aux Députés des Etats-Généraux, qui ſous apparence d'être dreſſée pour procurer l'accommodement entre le Roi & les Eſpagnols, étoit une eſpece d'invitation à leurs Alliés, de ſe préparer à la guerre. Cette réſolution portoit que leur Ambaſſadeur repréſenteroit au Roi d'Angleterre qu'ayant fait tout ce qui dépendoit d'eux pour maintenir la paix dans les Pays-Bas, & voyant que toutes les remontrances qu'ils avoient faites pour cela n'avoient point eu d'effet, & qu'on étoit à la veille d'une rupture, ils prioient Sa Majeſté Bri-

4 Octobre 1683.

tannique de concourir avec eux à faire terminer au plutôt les différends du Roi avec l'Eſpagne. Ils demandoient pour cet effet que le Roi d'Angleterre ménageât un terme de trois mois pour travailler à cet accommodement, puiſque ce tems-là étoit marqué par les Traités, & qu'on entrât au plutôt en négociation, afin que Sa Majeſté Britannique & eux, puſſent examiner le droit que les Parties de part & d'autre prétendoient avoir, & puſſent concerter les moyens de prevenir la guerre. On peut juger par-là que le Prince d'Orange vouloit ſeulement gagner du tems ſans avoir envie d'accommoder les affaires, puiſque ne les confiant pas à la déciſion du Roi d'Angleterre ſeul, il étoit toûjours le maître d'y apporter au nom des Etats-Généraux tous les obſtacles qu'il lui plairoit. La ſuite de cette réſolution fera voir encore plus clairement, que ce préambule n'étoit qu'un leurre pour ſurprendre les Etats-Généraux, & pour les engager dans la guerre, en cas que cette

négociation préliminaire qu'il savoit bien ne devoir pas réussir, n'eût aucun succès ; car il étoit dit dans cette même résolution, que les Etats-Généraux s'adresseroient à l'Envoyé d'Espagne, & qu'ils lui témoigneroient qu'ils étoient bien fâchés de voir que les différends qui étoient entre la France & l'Espagne missent toute la Chrétienté dans le danger d'une guerre inévitable ; que les Etats étoient fort disposés à contribuer tout ce qui pourroit servir à pacifier ces différends, par un accommodement à l'amiable ; mais qu'il falloit que le Roi d'Espagne de son côté pourvût mieux qu'il ne faisoit à la défense des Pays-Bas, afin que les Alliés ne fussent pas seuls chargés du soûtien de la guerre, en cas que les négociations n'eussent pas un heureux succès.

La fin de la résolution portoit, que les Etats inviteroient l'Empereur & le Roi de Suede de concourir avec eux pour porter le Roi d'Angleterre à faire commencer la négociation, & de vouloir bien dire leur avis sur la

méthode qu'on y devoit tenir, pour prevenir toute sorte d'inconvéniens, & pour procurer la sûreté commune, & le repos d'un chacun en particulier; que si l'on n'y pouvoit point parvenir, & que la négociation fût rompue, leurs Majestés Imperiale & Suedoise convinssent avec les Etats des secours qu'ils fourniroient pour la défense des Pays-Bas Espagnols.

CEPENDANT comme la principale affaire me paroissoit être la levée de seize mille hommes, que le Prince d'Orange vouloit proposer; je parlai à quelques personnes de mes amis qui avoient le plus de crédit auprès des principaux Régens d'Amsterdam; je leur représentai tout ce que je crus le plus propre, pour les empêcher de consentir à cette levée; je leur fis témoigner que le Roi vouloit la paix; mais que si les Etats-Généraux faisoient de nouvelles levées, il ne pouvoit sans manquer à son honneur ne les pas prevenir, & ne pas agir contr'eux avec toutes ses forces, & qu'ils se trouveroient engagés dans une

cruelle guerre par le desir qu'ils auroient eu de l'éviter. Messieurs d'Amsterdam m'envoyerent un de leurs Régens me demander s'il étoit vrai qu'ils pussent s'assûrer que le Roi ne feroit point la guerre en cas qu'ils refusassent la levée de seize mille hommes ; qu'ils me prioient de leur dire si j'étois assez bien informé des desseins de Sa Majesté pour les pouvoir rassûrer là-dessus, & qu'ils s'en fieroient à ma parole, si je la leur voulois donner. Je répondis avec toute la reconnoissance que je devois de cette marque de confiance, & je leur fis dire que je leur donnois ma parole d'homme de bien & d'honneur, que le Roi ne vouloit point faire la guerre, qu'il étoit inutile qu'ils se précautionnassent, & que je pouvois leur répondre, que pourvû qu'ils ne fissent point la levée que le Prince d'Orange leur devoit proposer, on demeureroit en paix : mais aussi je les assûrois que s'ils consentoient à cette levée, le Roi ne les ménageroit plus, & attaqueroit les Pays-bas Espagnols,

& les Etats-Généraux. J'informai de ceci quelques-uns des bien-intentionnés qui s'entremirent auprès de Messieurs d'Amsterdam, & furent garans de la sûreté qu'on pouvoit prendre à ma parole; de sorte que les Régens d'Amsterdam me firent dire qu'ils se reposeroient là-dessus, & qu'ils m'assûroient de leur côté qu'ils ne consentiroient jamais à la levée de seize mille hommes; qu'ils me prioient seulement de garder aussi-bien ma parole qu'ils tiendroient la leur; & pour exécuter fidelement ce à quoi ils s'étoient obligés, au lieu de trois Députés qu'ils avoient accoûtumé d'avoir à l'Assemblée de Hollande, ils y en envoyerent six, pour pouvoir parler avec plus de force, & avec plus de poids; & demanderent, que la proposition qu'on vouloit faire d'une nouvelle levée, fût mise entre les mains de Commissaires pour être examinée. Ils prirent cet expédient pour empêcher que le Prince d'Orange ne fît résoudre & conclurre brusquement cette affaire.

LE Prince d'Orange ne put s'empêcher de témoigner dès le même soir à un de ses amis de qui je le sûs, le chagrin où il étoit contre Messieurs d'Amsterdam : il lui dit qu'il étoit assûré de les faire consentir à la nouvelle levée, comme ils avoient consenti à toutes les autres choses, mais qu'ils le feroient trop tard, & quand il n'en seroit plus tems ; qu'il voyoit bien qu'ils alloient traîner cette affaire pour la faire remettre à la grande Assemblée qui se commence toûjours le 15 de Novembre, & dans laquelle on a coûtume de régler l'état de guerre ; & qu'alors après bien des détours, ils y donneroient les mains : mais qu'ils alloient faire un grand préjudice au bien des affaires par ce retardement. 12 Octobre 1683.

LE Prince d'Orange n'ayant pû empêcher que l'on ne mît la proposition de la nouvelle levée entre les mains de Commissaires, conformément à la demande de MM. d'Amsterdam, entreprit de finir en un jour cette affaire, qui dans les regles en 14 Octobre 1683.

devoit durer plus de quinze. Il fit pour cet effet assembler les Commissaires du Corps des Nobles, & des onze premieres Villes de Hollande, & voulut qu'ils délibérassent sur le champ. Le Corps des Nobles & huit Villes furent d'avis de faire la levée : ceux de Delft & de Leyde s'excuserent de dire le leur, n'ayant ordre de leurs Supérieurs que d'écouter les raisons qui seroient alléguées de part & d'autre, & de leur en faire rapport : mais ceux d'Amsterdam déclarerent que leur Ville ne jugeoit pas à propos de faire cette nouvelle levée, que cela leur attireroit la guerre indubitablement ; que la levée ne seroit pas plutôt résolue, que Sa Majesté en feroit une trois fois plus forte ; qu'il n'y avoit point d'autre expédient à prendre que de presser les Espagnols de s'accommoder, & de prier le Roi d'Angleterre de vouloir s'en entremettre ; qu'il paroissoit que Sa Majesté se contenteroit encore de recevoir la satisfaction de ses prétentions. Ils alléguerent beaucoup d'au-

tres raiſons, & ſe tinrent toûjours à leurs ordres ; qui étoient de ne pas conſentir à cette levée. Enfin, le Prince d'Orange les tint depuis neuf heures du matin, juſqu'à cinq heures après-midi, ſans les pouvoir faire changer de ſentiment.

MAIS ce qui le fâcha bien davantage, fut que Meſſieurs d'Amſterdam donnerent un écrit à ces mêmes Commiſſaires, & les prierent d'examiner les huit points qui en faiſoient toute la ſubſtance, avant que de paſſer outre à la diſcuſſion de la levée de ſeize mille hommes. Ces huit points étoient. 21 Octobre 1683.

1°. JUSQU'OÙ s'étendoit l'obligation dans laquelle les Etats-Généraux étoient entrés d'aſſiſter l'Eſpagne.

2°. S'IL n'y avoit plus d'accommodement à eſpérer entre la France & l'Eſpagne, & s'il n'y avoit plus de voie à tenter pour cela.

3°. SI le Traité d'Aſſociation entre l'Eſpagne & la Suede étoit ratifié.

4°. QU'EST-ce que les Etats-Généraux avoient à ſe promettre des

Traités avec l'Electeur de Baviere, avec celui de Saxe, & avec le Duc d'Hanover, dont on avoit tant parlé, sans que jamais la Ville d'Amsterdam en eût eu la moindre communication ?

5°. QUEL secours l'on pouvoit espérer de l'Empereur, & de ses Alliés, & principalement de la Suede ?

6°. QUELLES forces l'Espagne pouvoit fournir pour sa propre conservation ?

7°. DE considérer la puissance de Sa Majesté.

8°. DE faire reflexion sur la diminution des finances de l'Etat qui étoit épuisé.

ILS demanderent qu'on examinât ces huit articles, & qu'on les satisfît là-dessus ; & en même-tems ils délivrerent les réflexions qu'ils y avoient faites, qui étoient très-fortes & très-pressantes.

14 Octobre 1683. LE Prince d'Orange eut le lendemain une conversation très-vive avec les Députés de cette Ville-là ; & il parla si haut, qu'une personne qui

étoit dans la chambre voiſine entendit qu'il leur dit : Hé bien, Meſſieurs, quand je me rendrois au ſentiment de votre Ville, & que je ſerois d'avis de faire céder Luxembourg par les Eſpagnols, je vous déclare, que nous ne pourrons jamais les y obliger. Ce que je mandai auſſi-tôt au Roi pour lui faire voir que MM. d'Amſterdam s'expliquoient ouvertement de leur avis au Prince d'Orange, qui étoit que les Eſpagnols cédaſſent Luxembourg ; parce que cela aideroit beaucoup à Sa Majeſté à prendre ſes réſolutions touchant cette Place. Auſſi le Prince d'Orange étoit dans un emportement épouvantable contre Meſſieurs d'Amſterdam, juſques-là que Benting dit à un de ſes amis, que ce Prince avoit réſolu de déclarer aux Etats de Hollande, que ſi l'on continuoit de s'oppoſer à cette levée, il quitteroit la Haye, & laiſſeroit aller les affaires comme elles pourroient, ſans ſe mettre plus en peine de rien. C'étoit une menace qu'il n'avoit garde d'exécuter, mais par laquelle il

croyoit les intimider. Pour moi de mon côté, je tâchai de les fortifier ; & je leur envoyai dès le même soir un homme pour leur dire tout ce que je croyois de plus propre à les maintenir dans leurs bons sentimens.

MAIS si le Prince d'Orange étoit fâché contre Messieurs d'Amsterdam, il l'étoit bien plus contre Van-Buning, qui après l'avoir engagé dans des ligues contre la France, l'abandonnoit tout d'un coup pour se ranger du parti de Messieurs d'Amsterdam. En effet, ce Bourguemestre l'avoit fortifié dans le dessein d'empêcher les Etats-Généraux de faire alliance avec la France en 1679. & l'avoit aidé de tout son pouvoir dans la Ville d'Amsterdam, pour traverser les bonnes résolutions que cette Ville avoit prises là-dessus. Il avoit entrepris tout au moins aussi vivement que le Prince d'Orange d'unir les Etats-Généraux à l'Angleterre. Il avoit concerté avec lui les moyens de faire une ligue avec tous les Princes de l'Europe, pour se mettre en état de soûtenir la

la guerre contre la France : mais à la veille de la rupture, Van-Buning voyant que la partie étoit mal-faite, & que les Alliés n'étoient pas en état de fournir de deux ans des forces suffisantes pour opposer à celles du Roi, il déclara au Prince d'Orange, qu'il n'y avoit d'autre parti à prendre que de donner satisfaction à Sa Majesté, & conclurre en même-tems une ligue avec l'Angleterre, dans laquelle tous les Princes de la Chrétienté entreroient ; que moyennant cela on pouvoit se promettre que la France n'entreprendroit plus rien ni par voie de fait, ni même par réunion. Le Prince d'Orange ne se rendoit point à ces raisons, il reprochoit à Van-Buning de l'abandonner lorsqu'il étoit question d'exécuter un dessein qu'ils avoient formé de concert ; que les choses étoient trop avancées pour reculer ; & que pour lui, après avoir engagé l'Espagne comme ils avoient fait, il ne consentiroit point qu'elle donnât un équivalent pour les prétentions du Roi, & ne prétendoit pas

non plus souffrir que le Roi l'eût pris à force ouverte. Ces différens sentimens, qui alloient néantmoins, mais par des voies fort opposées, à former une ligue contre la France, broüillerent le Prince d'Orange & Van-Buning; de sorte que ce dernier entra dans les sentimens de ceux d'Amsterdam, qui s'opposoient formellement aux entreprises du Prince d'Orange, & principalement au dessein qu'il avoit de faire une levée de seize mille hommes.

21 Octobre 1683. CELA ne réunit pas toutefois Van-Buning avec les bien-intentionnés des autres Villes de qui il ne put gagner la confiance. J'en demandai la raison à des Républicains de mes amis: ils me dirent que cet éloignement qu'ils avoient pour Van-Buning ne venoit pas tant de ce qu'il est fort léger, & change à tout vent, que de ce qu'ils s'étoient apperçus que quelque contrarieté qui se rencontrât alors entre le Prince d'Orange & lui, il y avoit cependant une grande conformité de sentimens, comme je viens

de dire ; en ce que l'un & l'autre avoient en vûe d'attacher inſéparablement les Etats-Généraux à l'Angleterre.

C'EST par la même raiſon qu'on ne tiroit pas tout le fruit qu'on auroit dû des démarches de Van-Buning, ainſi que je le ſûs par un des plus ſages de la République qui me dit que ce Bourguemeſtre s'expliquoit nettement dans les ſecretes conférences : qu'il falloit faire accepter l'arbitrage par les Eſpagnols, afin de conclurre promptement la paix, d'en faire le Traité de garantie conjointement avec l'Angleterre, & de reprendre les Traités d'Aſſociation avec tous les Princes qui y voudroient entrer ; & que comme ils ne connoiſſoient que trop que cette Aſſociation avoit preſque allumé la guerre dans toute l'Europe, & que l'alliance de l'Angleterre étoit la ruine de leur Etat, & la perte de leur liberté ; ils ne vouloient pas s'unir à un homme qui ſe pouvoit raccommoder tous les jours avec le Prince d'Orange, & qui agiſſant

de concert avec ce Prince, & avec le Penſionnaire Fagel, tourneroient entr'eux les affaires de la maniere qu'ils le ſouhaiteroient, ſans que l'on pût s'y oppoſer. Pour ceux d'Amſterdam qui étoient moins hardis que Van-Buning, mais mieux intentionnés que lui, ils avoient des vûes toutes différentes : mais ils n'avoient perſonne à leur tête qui eût un peu de fermeté pour ſoûtenir leurs propoſitions.

LE Prince d'Orange m'ayant envoyé une Carte des Pays-Bas, avec une ligne marquée à l'endroit où il prétendoit faire la ſéparation des Etats du Roi d'avec ceux du Roi Ca-
18 Octobre tholique ; je mandai à Sa Majeſté
1683. que je ne me ſerois pas donné l'honneur de lui rendre compte de cette derniere propoſition, ſi je ne croyois être de mon devoir de lui faire ſavoir tout ce qui m'étoit dit de la part du Prince d'Orange ; que la propoſition étoit ſi déraiſonnable, que je m'étois bien gardé de m'en charger ; qu'elle faiſoit voir que le Prince d'Orange ne cherchoit qu'à ſe dégager

le moins malhonnêtement qu'il pouvoit d'une négociation qu'il avoit entamée, lorſqu'il avoit cru Vienne perdu ; & que les Eſpagnols lui faiſoient aſſez entendre, que ſi ce malheur arrivoit, ils ſeroient obligés de ſubir aveuglément la loi que Sa Majeſté leur voudroit impoſer. Qu'il m'avoit envoyé une Carte du Pays-bas Eſpagnol, dans laquelle il avoit fait marquer une ligne qui pourroit faire d'orénavant la ſéparation des Etats du Roi d'avec ceux du Roi d'Eſpagne : que par cette ligne on mettoit du côté de la France, Courtray avec la partie de ſa Châtellenie qui confine à la Verge de Deinſche, Leuſe, & ce qui eſt derriere juſqu'à Tournay, Beaumont & Chimay. On enfermoit du côté des Eſpagnols, Bouvines, & l'on tiroit de Bouvines une ligne qui alloit droit à Luxembourg, & qui ôtoit à Sa Majeſté tout ce qui lui appartient dans l'étendue de ce Duché au déçà de cette ligne, eu égard à la Hollande où j'étois alors.

21 Octobre 1683. LES Députés de l'Assemblée de Hollande revinrent le 21 d'Octobre à l'exception de ceux d'Amsterdam : mais j'eus avis par des personnes du Conseil secret de cette Ville, que la résolution y avoit été prise la veille de continuer à refuser la levée.

22 Octobre 1683. AUSSI les Députés d'Amsterdam étant arrivés le lendemain, & les Etats de Hollande s'étant assemblés, ils y refuserent constamment de consentir à la levée ; ceux de Delft & de Leyde s'y joignirent, & le Prince d'Orange ne put rien obtenir. Il ne se rebuta pas, & remit l'affaire en délibération. Ceux de Leyde changerent d'avis, & se rangerent avec les autres Villes : mais les Députés de Delft demeurerent fermement unis à ceux d'Amsterdam. Le Prince d'Orange les renvoya dans leurs Villes pour y faire délibérer tout de nouveau là-dessus, & demanda en même-tems à l'Envoyé d'Espagne un mémoire de tous les lieux dont il prétendoit que le Roi se fût mis en possession depuis la paix de Nimegue, &

26 Octobre 1683.

en fit imprimer dix-neuf copies pour les envoyer au Corps des Nobles, & aux dix-huit Villes de Hollande.

CE qui rendoit le Prince d'Orange ſi vif ſur les intérêts des Eſpagnols outre les raiſons que tout le monde ſait, c'eſt qu'il avoit prié le Marquis de Grana, lorſqu'ils eurent cette conférence au mois d'Août dont j'ai parlé, d'écrire en Eſpagne, que l'on ne conſentît à rien de ce que le Roi demandoit, & qu'il répondoit que les Etats ſecourroient les Eſpagnols. Le Marquis de Grana ayant dépêché là-deſſus en Eſpagne, ſon Courier arriva, lorſque le Conſeil étoit ſur le point de donner ſatisfaction à Sa Majeſté; ce qui fit entierement changer de ſentiment au Conſeil d'Eſpagne, qui réſolut ſur le champ de refuſer les propoſitions que le Roi faiſoit; ainſi il étoit reſponſable de l'évenement de cette affaire.

LE Marquis de Grana qui n'étoit gueres moins engagé que le Prince d'Orange, & qui ne ſouhaitoit pas moins ardemment la guerre, fit ve-

nir les troupes Hollandoises jusques sous Bruxelles, & leur proposa d'aller conjointement avec celles d'Espagne pour établir des contributions sur les Terres de France : mais le Général Alwa de la Province de Frise qui commandoit ces Troupes, l'ayant refusé, le Marquis de Grana les renvoya dans leur premier poste, & dépêcha au Prince d'Orange pour s'en plaindre.

MM. d'Amsterdam étant revenus à la Haye, le Prince d'Orange fit délibérer pour la troisieme fois sur la proposition de la levée : mais ils la refuserent encore ; il les renvoya, & ils revinrent le 28 avec le même ordre, & refuserent pour la quatrieme fois.

28 Octobre 1683. LE Prince d'Orange tâcha de profiter de l'ordre que le Roi fit donner dans ce tems-là au Sieur Delval de sortir de France, & de la déclaration que M. le Maréchal d'Humieres avoit fait faire au Marquis de Grana, lorsqu'il étoit entré sur les Terres d'Espagne, à la tête des Troupes de Sa

Majeſté. Il ébranla Meſſieurs d'Amſterdam : mais il ne les perſuada pas entierement ; & je les raffermis. Ce qui m'empêchoit de tirer tout l'avantage que j'aurois pû des bonnes réſolutions de Meſſieurs d'Amſterdam, a rapport à ce que j'ai déja dit. Il y avoit deux partis dans cette Ville-là. L'un de ceux qui vouloient que l'on accommodât tous les différends entre Sa Majeſté & l'Eſpagne, & qu'on s'attachât enſuite à la France plus étroitement que jamais, l'autre de Van-Buning qui vouloit à la vérité qu'on terminât inceſſamment tous les démêlés ; mais qu'on s'unît en même-tems avec l'Angleterre, & qu'on fît de nouveaux Traités d'Aſſociation avec tous les Princes qui y voudroient entrer. En effet, Van-Buning prétendoit qu'il n'y avoit d'autre ſalut pour les Etats, que de s'unir fortement avec l'Angleterre. Il aſſûra quelques perſonnes des Etats que le Roi & le Roi d'Angleterre étoient ennemis irréconciliables ; & que M. le Duc d'York l'étoit encore plus ;

que tout ce que l'on voyoit d'apparence d'amitié, n'étoit qu'un faux semblant causé par la nécessité des affaires : que Sa Majesté se servoit du Roi d'Angleterre pour se faire donner satisfaction par les Espagnols sans faire la guerre, & que le Roi d'Angleterre & M. le Duc d'York avoient encore plus affaire de Sa Majesté pour établir leur autorité, & pour pouvoir subsister, jusqu'à ce qu'ils osassent assembler un Parlement ; mais qu'aussi-tôt que le Roi d'Angleterre ne craindroit pas son Parlement, & que les Etats-Généraux le voudroient soûtenir, & faire avec lui la Ligue qu'ils avoient autrefois refusée, on verroit bien-tôt le Roi d'Angleterre abandonner le parti de la France.

CEPENDANT le Prince d'Orange n'épargnoit en particulier ni menaces, ni caresses, pour venir à bout de la levée de seize mille hommes. Il fit encore assembler tout de nouveau les Etats de Hollande, & leur déclara que les Etats-Généraux

étoient prêts de revoir bien-tôt une année pareille à celle de 1672. qu'il n'avoit pas été dans ce tems-là assez consommé dans les affaires, pour en prevenir toutes les suites, comme il faisoit à cette heure ; & qu'il pouvoit assûrer les Etats que s'ils laissoient passer encore deux mois sans faire de nouvelles levées, ils se trouveroient réduits l'année suivante à une bien plus grande extrémité qu'ils ne furent en 1672. & avec bien moins de ressources qu'ils n'en avoient alors. Le Pensionnaire Fagel harangua fort aussi de son côté, il assûra les Etats de Hollande que l'Empereur alloit faire la paix avec le Turc ; & qu'il étoit très-sûr que dans le printems prochain, il y auroit une union générale de tous les Princes de l'Europe contre le Roi.

MAIS toutes ces tentatives étant inutiles, il s'appliqua à tirer tout l'avantage qu'il lui fut possible de la résolution qu'il avoit fait prendre le 4 d'Octobre aux Députés des Etats-Généraux d'entrer en conférence 23 Octobre 1683.

avec les Miniſtres de leurs Alliés, & celui d'Eſpagne; & fit rendre compte par le Penſionnaire Fagel de ces conférences aux Etats de Hollande. Il les obligea de nommer des Commiſſaires pour l'examiner. Son deſſein étoit de faire voir à la Province de Hollande, que puiſqu'au jugement même des Alliés (qui n'étoient cependant autres que le Réſident de l'Empereur, & l'Envoyé de Suede) on ne pouvoit trouver des moyens de terminer à l'amiable les différends qui étoient entre la France & l'Eſpagne, (car c'étoit ce que contenoit le rapport du Penſionnaire Fagel) il n'y avoit plus d'autre parti à prendre, qu'à ſe mettre en état de défendre les Pays-Bas, & faire par conſéquent des levées.

29 Octobre 1683. MAIS le Prince d'Orange ne réuſſit pas encore pour ce coup; car les Commiſſaires ayant examiné ce rapport, & en ayant rendu compte aux Etats de Hollande, & le Corps des Nobles, & quelques-unes des Villes dévoüées au Prince d'Orange, ayant

déclaré, que bien qu'ils approuvaſſent qu'on tentât les voies d'accommodement, ils étoient d'avis qu'on ne différât pas pour cela de faire la levée : les Députés de la plus grande partie des Villes témoignerent qu'ils ne pouvoient rien dire là-deſſus, n'ayant point d'inſtruction de leurs Supérieurs. Pour ce qui eſt de ceux d'Amſterdam, ils déclarerent qu'il falloit avant que de réſoudre la levée tenter toutes ſortes de voies amiables, pour terminer les différends entre la France & l'Eſpagne, & qu'ils étoient perſuadés que cette affaire n'étoit pas hors d'état de pouvoir être accommodée ; qu'ils ne pouvoient cependant s'expliquer davantage avant que d'avoir conſulté leurs Supérieurs : ainſi les Députés de Hollande ſe ſéparerent pour aller ſavoir la volonté des Régens de leurs Villes.

Le Marquis de Grana envoya le Sieur Delval qui revenoit de France au ſecours du Prince d'Orange, qui lui conſeilla d'aller à Amſterdam pendant qu'on y délibéroit, & d'y faire 1 Novembre 1683.

répandre les bruits qu'ils croyoient capables de déterminer cette Ville à consentir à la levée.

J'EMPLOYAI toute sorte de moyens pour découvrir quelle étoit l'instruction secrete du Sieur Delval ; & j'appris qu'une des choses qui lui étoient le plus expressément ordonnées étoit de presser le Prince d'Orange d'envoyer querir les Suedois à Gottembourg. Et en effet, ce fut la premiere affaire dont il lui parla dans une conférence de deux heures : mais le Prince d'Orange lui témoigna que les choses n'étoient pas encore disposées, pour oser parler de ce transport ; qu'il ne pouvoit obtenir des Etats-Généraux la levée de seize mille hommes ; & qu'ainsi il n'avoit garde de leur proposer de pareilles entreprises ; de sorte que la flote des Etats Généraux demeura long-tems à croiser vers le Nord, en attendant apparemment de nouveaux ordres du Prince d'Orange. Elle alla néantmoins deux fois jusqu'à Gottembourg sans embarquer aucun Suedois : quoiqu'il n'y

ait pas lieu de douter que le Prince d'Orange ne se fût flatté qu'il obtiendroit des Etats-Généraux la permission de prendre des Troupes Suedoises ; ou que le Roi de Suede ne les lui refuseroit pas, quand même le Commandant de la Flote n'auroit point d'ordre que de lui Prince d'Orange ; car plusieurs personnes d'Amsterdam reçurent quelque-tems après des lettres de Gottembourg, & même de Stockolm écrites de fort bon endroit, qui assûroient que le Roi de Suede avoit refusé de laisser embarquer ses Troupes sur les Vaisseaux des Etats, parce que l'Amiral n'avoit point d'ordre des Etats-Généraux, mais seulement du Prince d'Orange. 29 Novembre 1683.

QUOIQUE je ne vouluſſe point paroître m'intéresser beaucoup à la résolution que les Etats-Généraux pourroient prendre sur la proposition de la levée, je ne laissai pas d'agir sous main autant qu'il me fut possible auprès de Messieurs d'Amsterdam. Et comme je savois que le Prince d'Orange & le Pensionnaire Fagel redi- 1 Novembre 1683.

ſoient ſans ceſſe depuis deux ans, tantôt que Sa Majeſté avoit réſolu la guerre, & que les Etats-Généraux n'avoient d'autre parti à prendre qu'à ſe mettre en état de défenſe; & tantôt que les réſolutions vigoureuſes qu'ils avoient priſes, avoient arrêté les deſſeins de Sa Majeſté: je me reſtraignis à faire connoître à tous ceux avec qui j'étois en commerce, que Sa Majeſté n'avoit point reſolu de faire la guerre, & qu'elle appréhendoit encore moins leur puiſſance; mais qu'elle vouloit avoir ſatisfaction ſur ſes prétentions; que ſi les Etats la lui faiſoient avoir, ils devoient s'aſſûrer d'un plein repos; que s'ils ſongeoient par des augmentations de levées, ou par de nouveaux Traités à fortifier les Eſpagnols dans leur opiniâtreté, je leur laiſſois à juger à eux-mêmes ce qu'ils devoient attendre d'un pareil procédé. Cela fit ouvrir les yeux à Meſſieurs d'Amſterdam, & les empêcha de donner aveuglément dans toutes les propoſitions du Prince d'Orange: ils firent même

ſavoir à leurs amis que les affaires n'étoient pas ſi déſeſpérées qu'on le vouloit faire croire, & qu'ils étoient bien informés que quand on voudroit faire des offres raiſonnables à la France, on n'auroit pas beſoin de faire de nouvelles levées.

JE mandai encore une choſe alors qui me paroiſſoit d'une grande conſéquence, que j'avois pénétrée par le moyen d'un homme en qui le Prince d'Orange prenoit beaucoup de confiance : ſavoir que quoique le premier but de ce Prince dans la levée de ſeize mille hommes fût de ſoûtenir la guerre, ou plutôt de l'allumer dans les Pays-Bas, il avoit encore une autre vûe ſubordinée à celle-là qui étoit d'avoir une puiſſante armée en Hollande, dont il pût ſe ſervir en Angleterre, ſoit que le Roi de la Grande-Bretagne vînt à manquer, ſoit qu'il ſe préſentât d'autres occaſions, comme il eſpéroit toûjours qu'il en viendroit, d'entrer à main armée dans ce Royaume-là ; car il ne doutoit pas, que ſi une fois il avoit fait lever ces 1 Novembre 1683.

Troupes par les Etats-Généraux, il ne lui seroit pas difficile de les faire maintenir en pié encore quatre ou cinq ans, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre : & il se persuadoit qu'avant que ce terme fût expiré, il pourroit se servir de ces troupes pour le dessein qu'il avoit en Angleterre. Je ne me contentai pas d'en donner avis au Roi & à M. de Barillon; je le fis dire à l'Envoyé d'Angleterre par une personne qui ne lui étoit point suspecte.

4 Novembre 1683. J'INFORMAI encore Sa Majesté d'un avis que j'avois eu par une voie très-secrete ; c'est à savoir, que quand on eut nouvelle que l'Escadre des Vaisseaux de Sa Majesté qui étoit dans la Mer Baltique devoit retourner en France, le Prince d'Orange manda à Willem Bastians qui commandoit la Flote des Etats-Généraux d'aller vers Gottembourg, pour tâcher de rencontrer celle du Roi; qu'on voudroit sans doute lui faire baisser le pavillon, mais qu'il n'en fît rien, & que si l'on tiroit sur lui, il

ne manquât pas d'engager le combat. Willem-Bastians fit réponse au Prince d'Orange que les Etats-Généraux lui avoient délivré leur résolution, qui lui enjoignoit à la vérité de ne pas baisser le pavillon, s'il trouvoit l'Escadre de Sa Majesté sur les côtes des Etats à une certaine hauteur ; mais qu'il eût à baisser le pavillon s'il la rencontroit par tout ailleurs. Néantmoins le Prince d'Orange lui récrivit, qu'il fît ce qu'il lui ordonnoit, qu'il étoit garant qu'il ne lui en arriveroit point de mal, & que si les Etats-Généraux lui demandoient raison de ce qu'il auroit fait, il n'avoit qu'à répondre qu'il avoit obéi à son Maître, & à celui qui avoit droit de lui commander.

Le Roi me fit réponse sur la proposition que le Prince d'Orange m'avoit fait faire, qu'il ne pouvoit céder aucun des lieux qu'il possédoit auprès de Luxembourg, parce que cette Place ne pouvant servir aux Espagnols à défendre les leurs, mais seulement à incommoder les Sujets de

Lettre du Roi du 21 Octobre 1682.

Sa Majesté, Elle ne vouloit pas leur en donner une plus grande facilité. Elle m'ordonna seulement de savoir plus précisément quels étoient les lieux qu'on lui vouloit donner, & ceux qu'on vouloit retenir pour l'Espagne dans ce partage des Pays-Bas, que le Prince d'Orange avoit fait marquer avec une ligne.

CEPENDANT je me servis utilement auprès de Messieurs d'Amsterdam de toutes les facilités que le Roi apportoit pour terminer les différends qu'il avoit avec l'Espagne. Aussi les Députés de cette Ville revinrent à la Haye au nombre de sept, pour soûtenir leur résolution de refuser la levée de seize mille hommes, dans laquelle ils persistoient toûjours.

4 Novembre 1683.

JE reçus ce même jour une lettre du Roi apportée par un Courier exprès, par laquelle Sa Majesté me faisoit savoir que comme mes dernieres lettres le confirmoient entierement dans l'opinion qu'il avoit toûjours eue que le Prince d'Orange n'agissoit pas de bonne foi, il avoit jugé à propos

Lettre du Roi du 28 Octobre 1683.

de faire connoître aux Etats-Généraux à quelles conditions on pouvoit terminer les différends qu'il avoit avec l'Eſpagne ; qu'ainſi dans le tems qu'elle ordonnoit au Maréchal d'Humieres d'attaquer une Place des Pays-bas Eſpagnols, ſon intention étoit que je déclaraſſe aux Etats-Généraux les conditions ſur leſquelles il vouloit bien faire un accommodement avec l'Eſpagne.

Je demandai dès le même ſoir audiance aux Etats-Généraux, & les priai qu'il n'y eût point un jour d'intervalle ſelon la coûtume, entre la demande de l'audiance, & l'audiance. Cette précaution réuſſit comme je l'avois ſouhaité ; car les Etats-Généraux furent informés des conditions ſur leſquelles le Roi vouloit bien faire la paix avant qu'ils appriſſent qu'il y avoit une Place des Eſpagnols aſſiégée. Le Courier du Marquis de Grana qui apporta la nouvelle du ſiége de Courtray n'étant arrivé à la Haye qu'une heure après que je fus ſorti de l'audiance. Outre cela, je voulus

expliquer les bonnes intentions du Roi aux Etats-Généraux le même jour que les Etats de Hollande se rassembloient, ne doutant pas que mon mémoire qu'on porteroit sur le champ des Etats-Généraux dans les Etats de Hollande ne fût d'un grand secours à Messieurs d'Amsterdam, qui avoient resolu de s'opposer fortement aux desseins du Prince d'Orange.

J'ALLAI donc le 5 de Novembre aux Etats-Généraux, & leur dis que le Roi avoit bien voulu remettre les différends qu'il avoit avec le Roi Catholique, à l'arbitrage du Roi d'Angleterre; & qu'encore que la Ville de Luxembourg environnée de Places & pays qui appartenoient à Sa Majesté, ne lui pût gueres être d'aucune utilité, lorsqu'elle seroit démolie, Sa Majesté avoit bien voulu s'en contenter pour l'équivalent; d'autant plus que cette Ville ne donnoit aucune atteinte à la barriere que les Etats-Généraux avoient si fort souhaitée; mais que la lenteur des Espagnols à prendre un parti raisonnable, avoit

obligé Sa Majesté de faire avancer ses Troupes en Flandres pour presser le Marquis de Grana de lui donner la juste satisfaction qui lui étoit dûe. Et que comme on n'avoit répondu à ses instances que par des actes d'hostilité ; Sa Majesté n'avoit pas cru devoir différer plus long-tems à se servir des moyens que Dieu lui avoit mis en main pour se faire faire raison, & faire attaquer quelqu'une des Places de Flandres appartenantes au Roi Catholique. Que néantmoins comme son principal but étoit d'affermir la paix dans toute l'Europe, elle étoit bien aise de faire savoir aux Etats-Généraux les conditions dont Elle vouloit bien se contenter pour l'équivalent de ses droits & prétentions sur Aloſt, le Vieux-Bourg de Gand & autres.

QUE le moyen qui pouvoit terminer le plus promptement les différends que Sa Majesté avoit avec l'Espagne, étoit la cession de la Ville de Luxembourg en l'état où elle étoit, ou même démolie, avec le peu de Villages & Hameaux qui en dépen-

doient, & qui ne consistent qu'en quatorze ou quinze.

QUE si les Espagnols s'opiniâtroient à refuser cette proposition, le second équivalent auquel Sa Majesté consentiroit, seroit Dixmude & Courtray avec leurs dépendances ; dont néantmoins la Ville de Dintz & sa dépendance (quoique ce soit une des verges qui composent la Châtellenie de Courtray) demeureroit à l'Espagne, & les fortifications de Dixmude & de Courtray seroient rasées, même la Citadelle de Courtray ; enforte qu'il ne resteroit qu'une muraille de clôture pour la sûreté des manufactures & du commerce de ces deux Villes. Plus les Villages de la Châtellenie d'Ath qui avoient été ci-devant joints au Gouvernement de Tournay, à la distraction desquels Sa Majesté avoit voulu donner les mains par le Traité de Nimegue, pour ne point apporter de retardement au rétablissement de la paix ; Beaumont & Bouvines, avec les Villages qui en dépendent,

desquels il n'en restoit plus que quatre ou cinq, tous les autres ayant été mis sous l'obéissance de Sa Majesté par la possession qui en avoit été prise en son nom avant la levée du blocus de Luxembourg; finalement Chimay avec ses dépendances.

QUE si le Roi Catholique aimoit mieux donner un équivalent dans la Catalogne, ou dans la Navarre, Sa Majesté se contentoit à l'égard du premier de ce qui restoit à la Couronne d'Espagne du Comté de Sardagne, dont Puicerda (qui étoit déja entierement rasé) fait partie; de la Seau-d'Urgel, de Campredon, & de Castelfaillite avec leurs dépendances.

Ou bien de Rose, Gironne & Cap-de-Quieres.

Et à l'égard de la frontiere de Navarre, Sa Majesté prendroit Pampelune & Fontarabie avec ses dépendances. Que c'étoient-là les conditions sur lesquelles on pouvoit encore établir avant la fin de l'année une bonne & sûre paix, & que si l'Empire vouloit bien accepter la Treve de

vingt ou vingt-cinq ans que le Roi lui avoit offerte, il consentoit que les Princes de l'Europe qui le voudroient, fussent garans de ces deux Traités.

DANS le tems que j'expliquois de cette sorte les intentions du Roi aux Etats-Généraux, leur laissant par écrit tout ce que j'avois dit, Messieurs d'Amsterdam parloient fortement contre la nouvelle levée dans les Etats de Hollande qui s'étoient assemblés ce jour-là. Le Pensionnaire de leur Ville harangua plus d'une heure. Il représenta le dommage que la guerre apporteroit à leur commerce; & que la seule liberté d'aller à la pêche, étoit plus considérable à l'Etat, que ce que Sa Majesté demandoit pour sa satisfaction, & que quand Amsterdam refusoit de faire la nouvelle levée, ce n'étoit point par le sentiment de quelques particuliers de la Ville, mais par un consentement unanime. Le Prince d'Orange prit la parole, & dit, que si l'Ambassadeur de France étoit venu haranguer, il n'au-

roit pas pu parler autrement que Meſſieurs d'Amſterdam venoient de faire pour les intérêts de la France. Qu'il convenoit qu'il falloit ſonger à conſerver le commerce, mais qu'il ne le falloit pas faire de ſorte qu'on ruinât le reſte du pays pour cette ſeule conſidération. Que ſi Amſterdam avoit un ſi grand intérêt dans le commerce, les autres Villes qui n'en avoient pas tant, ou qui n'en avoient point du tout, n'en étoient pas moins pour cela Membres de la République : que lui en ſon particulier avoit plus d'intérêt à la conſervation de la République, que toute la Ville d'Amſterdam enſemble ; qu'il ſe moquoit bien de cette unanimité du Conſeil de leur Ville ; qu'il demeuroit d'accord que toutes les Villes étoient ſouveraines & libres dans leurs avis ; mais qu'il ne ſouffriroit jamais qu'une Ville voulût donner la loi aux autres, & que s'il falloit marcher avec un bâton dans la rue (c'eſt un proverbe Flamand qui exprime un peu fortement, que ſi l'on étoit obligé d'en

venir aux extrémités) on y viendroit, & que l'on ne considéreroit pas plus Amsterdam que la derniere Ville de la République. Mais mon mémoire ayant été apporté dans ce tems-là des Etats-Généraux dans la Province de Hollande, l'emportement du Prince d'Orange alla si loin, que lui qui est assez maître de lui-même sortit brusquement de l'Assemblée avant qu'elle fût finie, tant il se posséda peu.

LE Pensionnaire Fagel, qui au contraire est un homme très-violent, reconnut que le Prince d'Orange s'étoit trop emporté; il voulut raccommoder les affaires, & allégua à Messieurs d'Amsterdam des raisons pour faire une levée. Un d'eux prit la parole, & lui dit qu'il n'étoit pas question de songer aux affaires du dehors du pays, avant que d'avoir examiné celles du dedans. Qu'on demandoit une levée de seize mille hommes; que ceux d'Amsterdam payoient plus du quart de ce que les sept Provinces ensemble fourniſſoient pour la dépense commune; & que bien souvent

encore ils avançoient de l'argent aux autres : qu'il prioit donc la Province de Hollande de conſidérer ſi l'on étoit en état de fournir à la dépenſe qui étoit néceſſaire pour ces ſeize mille hommes, puiſque ceux d'Amſterdam déclaroient après avoir bien examiné l'état de leurs finances, qu'ils n'avoient pas de quoi payer leur quote part.

AINSI l'Aſſemblée ſe ſépara ſans que les créatures du Prince d'Orange puſſent rien obtenir, & les Députés furent renvoyés dans leurs Villes avec mon mémoire, pour en délibérer, & venir ſe raſſembler quatre jours après pour prendre ce jour-là une réſolution finale, tant ſur mon mémoire que ſur la propoſition de la levée.

JE rendis compte de tout cela au Roi, & je lui expliquai que lorſqu'une ſeule Ville s'opiniâtroit contre le ſentiment des dix-ſept autres ; les Etats de Hollande lui écrivoient pour l'exhorter à ne pas demeurer ſeule de ſon avis, & ſi elle ne ſe rendoit point à cette remontrance, leurs reglemens 8 Novembre 1683.

portoient qu'on feroit une députation fort ample des autres Villes qui alloit loger dans celle-là à ſes dépens
Idem. juſqu'à ce qu'elle ſe fût rendue à l'avis commun ; mais que c'étoit une extrémité à laquelle on ne s'étoit porté qu'une ſeule fois depuis l'établiſſement de la République, lorſque la petite Ville de Gorcum voulut faire battre de la monnoie qui n'étoit pas au coin des Etats-Généraux ; que néantmoins on avoit commencé cette procédure contre ceux d'Amſterdam ; le Prince d'Orange ayant fait écrire une lettre par les Députés de toutes les autres Villes de Hollande pour la donner à ceux d'Amſterdam ; mais qu'ils ne ſe mettroient guere en peine de la députation des autres ; que cette ſorte de châtiment ne pouvoit faire peur qu'aux petites Villes qui ſe trouvoient incommodées d'une pareille dépenſe.

8 Novembre 1683. JE crus cependant qu'il étoit bon de parler aux Députés d'Amſterdam avant qu'ils retournaſſent chez eux, pour les fortifier contre cette nou-

velle démarche du Prince d'Orange. J'y envoyai ſous-main, n'oſant y aller moi-même, de crainte de les rendre trop ſuſpects; le Prince d'Orange leur ayant déja reproché qu'ils agiſſoient de concert avec moi; & je les fis aſſûrer que s'ils vouloient tenir ferme à refuſer la levée, les Eſpagnols donneroient ſatisfaction au Roi, & qu'il n'y auroit point de guerre. Et ſur la réponſe qu'ils me firent faire, je mandai au Roi que ces Députés étoient retournés chez eux fort perſuadés des raiſons que SaMajeſté avoit eues d'attaquer Courtray, & plus reſolus que jamais de refuſer, nonobſtant ce ſiége, la levée de ſeize mille hommes.

En effet, je fus informé à leur retour, que le Conſeil de leur Ville avoit ſuivi leurs ſentimens, & qu'ils étoient venus avec des inſtructions fort bonnes & fort amples ſur les conjonctures préſentes. Je fus même aſſez heureux pour en avoir une copie avant qu'ils s'en expliquaſſent dans la Province de Hollande. Les points principaux de cette inſtruction étoient. 11 Novembre 1683.

1°. De refuſer abſolument la levée.

2°. De demander que toutes les Provinces euſſent à payer avant la fin de l'année les arrérages qu'elles devoient ſoit à la maſſe commune, ſoit à Amſterdam, qui avoit avancé de grandes ſommes pour elles.

LES Provinces ne ſont pas en état de ſatisfaire à cette demande en dix ans de tems.

3°. De demander qu'on fît une diſcuſſion de l'état des finances, afin que ſi l'on ſe trouvoit obligé par le refus de toute ſorte d'accommodement, ou par une rupture générale, à faire des levées, on pût voir dès cette heure de quel fonds on les pourroit payer.

Cet article étoit entierement contre le Penſionnaire Fagel & contre le Prince d'Orange. Le premier paſſoit pour un fort mauvais Financier, & l'on croyoit qu'il avoit ſouffert que le Prince d'Orange détournât à d'autres uſages qu'à ceux du bien commun, une partie de l'argent qu'on avoit levé; & comme on n'avoit pas

examiné

examiné les comptes depuis que ce Pensionnaire étoit entré dans l'administration, on ne doutoit pas que si on lui faisoit rendre compte, il ne se trouvât dans un embarras dont il auroit peine à sortir.

4°. LES Députés d'Amsterdam devoient témoigner que le Conseil de leur Ville avoit trouvé qu'on pouvoit accepter la seconde proposition de Sa Majesté, & devoient demander, qu'on nommât des Commissaires pour conférer avec moi, afin d'être encore plus amplement éclaircis sur les difficultés qu'on pourroit rencontrer dans l'exécution de cette proposition, & pour ôter par-là tout moyen aux Espagnols de la refuser, & les faire résoudre à un accommodement général.

5°. ILS avoient ordre de déclarer à l'Assemblée, que si après la prise de Courtray, Sa Majesté faisoit attaquer une autre Place, ils retourneroient à Amsterdam pour examiner si la levée seroit nécessaire. On les somma quelques jours après d'exécuter cette pa-

role lorſqu'on apprit qu'on attaquoit Dixmude : mais ils répondirent que Dixmude & Courtray compoſant le même équivalent, ils regardoient ces deux Places comme la même choſe.

CE qui rendoit Meſſieurs d'Amſterdam ſi fermes en cette occaſion ; (outre les raiſons générales du bien du pays & les aſſûrances que je leur avois données qu'ils n'auroient pas la guerre, s'ils refuſoient la levée de ſeize mille hommes) c'étoit trois démarches conſidérables que le Prince d'Orange avoit faites.

LA premiere d'avoir envoyé du ſecours aux Eſpagnols ſans le conſentement des Etats-Généraux, & malgré l'oppoſition de la Ville d'Amſterdam, & d'avoir donné quatorze mille hommes au lieu de huit mille.

LA ſeconde d'avoir envoyé la flote des Etats à Gottembourg ſans leur participation, & ſans qu'ils ſuſſent pour quelle raiſon on haſardoit ainſi leur flote dans une ſaiſon ſi avancée. Ces deux entrepriſes du Prince d'Orange avoient fait appréhender avec

raiſon à ceux d'Amſterdam, que s'ils accordoient la levée ils ne ſeroient plus maîtres d'empêcher la guerre, le Prince d'Orange diſpoſant ainſi à ſa volonté, de leurs Troupes & de leurs Vaiſſeaux.

LA troiſieme affaire qui avoit revolté Meſſieurs d'Amſterdam étoit le mauvais traitement que Van-Buning & leurs autres Députés avoient reçû du Prince d'Orange, qui ne s'étoit pas contenté de les maltraiter de paroles; mais qui avoit même paſſé juſqu'aux menaces.

L'ASSEMBLÉE des Etats de Hollande dura ce jour-là depuis onze heures du matin, juſqu'à cinq heures du ſoir. J'appris à la ſortie que les Députés d'Amſterdam y avoient lû les Mémoires dont je viens de parler, & qu'ils étoient demeurés inébranlables dans le refus de la levée, & dans la déclaration qu'ils avoient faite qu'il n'y avoit d'autre parti à prendre, qu'à travailler à l'accommodement. De telle ſorte qu'après beaucoup de conteſtations de part & d'autre, le Prince

d'Orange & le Penſionnaire Fagel avoient fait réſoudre dans les Etats de Hollande qu'on exécuteroit ce réglement que j'ai dit n'avoir été mis qu'une fois en pratique depuis l'établiſſement de la République : & qu'on feroit une députation ſolemnelle du Corps des Nobles & des dix premieres Villes de Hollande pour aller à Amſterdam, afin d'obliger cette Ville à conſentir à la levée. On nomma quatre Députés des Nobles, & deux de chacune des dix Villes avec le Penſionnaire Fagel & le Prince d'Orange à la tête de la députation, comme premier Noble, & comme Gouverneur.

LE Prince d'Orange ſe vit alors réduit à une grande extrémité, d'être obligé de faire voir à toute l'Europe que la premiere Ville des Etats, & celle qui paye la quatrieme partie de toutes les impoſitions des ſept Provinces, s'oppoſoit formellement à ce qu'il ſouhaitoit.

IL ſentoit bien le tort que cela lui feroit auprès de ſes Alliés ; c'eſt pour-

quoi il fit dépêcher dès le même ſoir à Amſterdam pour leur déclarer la réſolution qui avoit été priſe, croyant qu'ils feroient quelques avances pour empêcher que cette députation n'allât chez eux : mais ils manderent qu'ils ne pouvoient changer d'avis & qu'ils attendroient les Députés de Hollande. 12 Novembre 1683.

L'ENVOYÉ d'Eſpagne qui avoit fait imprimer une liſte de tous les lieux dont le Roi s'étoit mis en poſſeſſion, donna encore ce jour-là un nouveau mémoire plein d'injures & de fauſſetés : mais cela ne fit pas changer Meſſieurs d'Amſterdam.

UN Echevin d'Amſterdam m'ayant fait dire qu'il me vouloit parler de la part de deux Bourguemeſtres de cette Ville-là, j'allai la nuit le trouver à quatre lieues de la Haye, & j'en revins au jour. Il me dit que dans le Conſeil de Ville d'Amſterdam, ils s'étoient tous expliqués ſur les équivalens que le Roi offroit de recevoir ; & qu'ils les trouvoient raiſonnables : qu'il n'y avoit que Van-Buning ſeul 15 Novembre 1683.

qui vouloit que le Roi rendît aux Eſpagnols les lieux dont il s'étoit mis en poſſeſſion dans le Luxembourg ; qu'ils avoient auſſi réſolu tout de nouveau de perſiſter à refuſer la levée, & que non-ſeulement ils avoient été unanimement de cet avis, mais qu'ils avoient ſigné tous trente-ſix, qu'ils ne s'en départiroient jamais.

ON me vint donner avis dans ce tems-là que le Prince d'Orange avoit deſſein de faire la levée malgré le refus que Meſſieurs d'Amſterdam faiſoient d'y contribuer, & parmi pluſieurs expédiens que le Penſionnaire Fagel lui propoſoit pour cela, celui-ci étoit un des principaux ; de faire déclarer par les Provinces, que puiſque Amſterdam refuſoit de contribuer à la levée de ſeize mille hommes, elles ne contribueroient pas non plus aux frais de la Flote, que Meſſieurs d'Amſterdam vouloient avoir au printems prête à mettre en mer ; & qu'au moyen de cette déclaration, il ſeroit maître de prendre le fonds que les Provinces devoient em-

ployer à l'équipement de cette Flote, pour en payer la part que la Ville d'Amſterdam auroit dû fournir pour la levée de ſeize mille hommes.

CELA m'obligea de mander au Roi qu'il ne m'appartenoit pas de pénétrer dans ſes deſſeins ; que c'étoit une choſe ſacrée pour moi ; mais qu'il étoit de mon devoir de lui repréſenter que ſi Sa Majeſté avoit reſolu de faire encore attaquer quelque Place dans les Pays-Bas, cette entrepriſe pourroit produire en Hollande des effets aſſez différens, ſelon le tems qu'elle ſeroit exécutée ; car ſi Sa Majeſté faiſoit attaquer une Place en Flandre dans le tems que Meſſieurs d'Amſterdam refuſoient de faire la levée, le Prince d'Orange leur reprocheroit qu'ils ſeroient cauſe de cette entrepriſe ; qu'on ne l'auroit pas faite ſi la levée eût été accordée ; & Meſſieurs d'Amſterdam pouſſés de déſeſpoir, ou croyant effectivement que s'ils avoient levé des Troupes, Sa Majeſté n'auroit pas attaqué de Places en Flandre, conſentiroient

à une levée non-seulement de seize mille hommes, mais de trente mille. Que si au contraire Sa Majesté ne faisoit pas agir ses Troupes pendant que ceux d'Amsterdam empêchoient la levée, & qu'elle voulût bien attendre que le Prince d'Orange l'eût fait résoudre par quelques Provinces malgré le refus d'Amsterdam, & la fît exécuter; on pourroit en ce cas laisser entendre, & principalement à Messieurs d'Amsterdam, que la résolution des Etats-Généraux de faire la levée, avoit poussé Sa Majesté à faire agir ses Troupes: Messieurs d'Amsterdam en seroient beaucoup plus animés contre le Prince d'Orange; & les autres Villes qu'on obligeoit presque par force de consentir à la levée, & qu'on n'y engageoit que par l'assûrance qu'on leur donnoit que c'étoit le moyen le plus sûr de ne pas avoir la guerre, seroient prêtes à se joindre à MM. d'Amsterdam contre le Prince d'Orange, ou du moins ne voudroient point de mal au Roi de son entreprise.

CEPENDANT le Prince d'Orange ne perdoit point de tems, & faiſoit agir tous ſes amis auprès de Meſſieurs d'Amſterdam, il en recevoit des trois & quatre Couriers par jour : mais n'en pouvant rien obtenir, il envoya le Penſionnaire Fagel, & les Députés des Villes de Hollande pour faire une derniere tentative ; & il alla à une maiſon qu'il a à trois lieues d'Amſterdam y attendre des nouvelles du Penſionnaire Fagel.

MAIS ayant appris que rien n'ébranloit Meſſieurs d'Amſterdam, il s'y rendit le 15 de Novembre à ſix heures du ſoir. Ses Créatures tenoient à bon augure qu'il y fût allé, ne croyant pas qu'il eût voulu ſe commettre, s'il n'étoit aſſûré de réuſſir dans ſon deſſein. Il fit déclarer à ſon arrivée à Meſſieurs d'Amſterdam qu'il venoit en qualité de Gouverneur. On ne doutoit pas qu'il n'eût pris ce parti pour être préſent aux délibérations du Conſeil de Ville ; car lorſque le peuple obligea en 1672 ceux de la Régence de déférer tant d'autorité au

16 Novembre 1683.

Prince d'Orange, il sembloit que tout le monde s'efforçoit à l'envi à le rendre plus puissant, & Messieurs d'Amsterdam lui donnerent le pouvoir d'être présent à leur Conseil de Ville, toutes les fois qu'il voudroit aller à Amsterdam en qualité de Gouverneur de la Province. Mais ils évite-
18 Novembre 1683. rent en cette occasion ce piége fort adroitement, car au lieu de mettre les affaires dont il s'agissoit en délibération dans le Conseil de Ville, ils résolurent de donner à examiner tous les Mémoires qu'on leur délivreroit, à onze des principaux d'entr'eux qu'ils établirent pour Commissaires.

Fin du Tome premier.

✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲✲

APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Manuſcrit intitulé : *Négociations de M. le Comte d'Avaux en Hollande, depuis* 1679. *juſqu'en* 1684. & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris ce 10 Janvier 1752.

PICQUET.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la Grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos Amés & Féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT : Notre Amé, LAURENT DURAND, Libraire à Paris, Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public, des Ouvrages qui ont pour titre, *Négociations de M. le Comte d'Avaux en Hollande. Amuſement de la Raiſon. L'Art de la Verrerie par Neri, avec les Obſervations de Merret & de Kunckel, &c. Lettre ſur la Minéralogie & la Métallurgie. Pratiques par M. Diederick-Weſſell-Linden, dédié au Comte d'Hali-*

fax, s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce néceſſaire. A CES CAUSES : voulant favorablement traiter l'Expoſant, nous lui avons permis & permettons, par ces Préſentes, de faire imprimer leſdits Ouvrages autant de fois que bon lui ſemblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de *neuf* années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance. Comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire leſdits Ouvrages, ni d'en faire aucuns extraits ſous quelque prétexte que ce ſoit, d'augmentation, correction, changement ou autres, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui & de tous depens, dommages & intérêts. A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion deſdits Ouvrages ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modele ſous le contre-ſcel des préſentes ; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & nottament à celui du 10

Avril 1725, qu'avant de les expoſer en vente, les Manuſcrits qui auront ſervi de copie à l'impreſſion deſdits Ouvrages, ſeront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le ſieur de la Moignon, & qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre dit très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le ſieur de la Moignon, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le ſieur de Machault, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir ledit Expoſant & ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin deſdits Ouvrages ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers Secretaires, foi ſoit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion; & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraire. Car tel eſt notre plaiſir. DONNE' à Verſailles le dix-ſeptieme jour

du mois d'Avril, l'an de Grace mil sept cent cinquante-deux, & de notre regne le trente-septieme.

Par le Roi en son Conseil.

Signé, SAINSON.

Registré sur le Registre douze de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 777. fol. 622. conformément aux anciens Reglemens, confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris, le 25 Avril 1752.

J. HERISSANT, *Adjoint.*

De l'Imprimerie de J. CHARDON.